



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport annuel 2008



Rapport annuel 2008

Le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010

Le *Cadre stratégique pour 2007-2010* définit la manière dont le Fonds contribue à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'Objectif 1 qui vise l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim. Le Cadre stratégique trace l'orientation du FIDA et indique les nouveaux modes opératoires qui seront appliqués pour répondre à la fois aux besoins des populations rurales pauvres dans un monde en pleine transformation, à l'évolution de l'architecture internationale de l'aide au développement et à la nécessité d'accroître à la fois le volume et l'efficacité des investissements dans le secteur agricole afin de stimuler la productivité, la production et les revenus de manière à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté rurale et la faim.

Éléments clés

L'objectif général du FIDA est de donner aux ruraux pauvres, hommes et femmes, qui vivent dans les pays en développement les moyens d'améliorer leurs revenus et leur sécurité alimentaire. Pour ce faire, le Fonds veille à ce que les ruraux pauvres aient un meilleur accès aux éléments suivants et acquièrent les compétences et les capacités d'organisation nécessaires pour mieux en tirer parti:

- les ressources naturelles, notamment la terre et l'eau, ainsi que les pratiques améliorées de gestion et de conservation de ces ressources;
- des techniques agricoles améliorées et des services de production efficaces;
- une large gamme de services financiers;
- des marchés de produits et d'intrants agricoles transparents et concurrentiels;
- les possibilités d'emploi extra-agricole et de création d'entreprise en milieu rural;
- les processus d'élaboration de politiques et de programmes locaux et nationaux;
- les institutions locales et nationales, y compris les organisations paysannes et de producteurs.

Résultats

Les résultats ci-après concourent à la réalisation des objectifs stratégiques:

- les participants aux programmes et projets de développement agricole et rural appuyés par le FIDA ont amélioré leur productivité, leurs revenus et leur sécurité alimentaire;
- les pays disposent de capacités plus solides pour réduire la pauvreté rurale, avec:
- des politiques générales favorables, notamment des stratégies de réduction de la pauvreté et des mesures sectorielles qui répondent aux besoins des ruraux pauvres;
- des institutions publiques efficaces qui centrent leur action sur la réduction de la pauvreté;
- des organisations de ruraux pauvres fortes;
- l'augmentation de l'investissement privé dans les économies rurales;
- le renforcement des capacités des gouvernements, des ONG, des acteurs privés et des organisations de ruraux pauvres en matière d'élaboration et d'exécution des programmes de réduction de la pauvreté rurale.

Principes d'action

Le Cadre stratégique du FIDA procède des principes suivants.

Focalisation et sélectivité

Nous mettons l'accent sur nos points forts dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, tout en nous employant avec nos partenaires à répondre aux autres besoins des communautés rurales pauvres.

Ciblage

Nous nous adressons à la fraction la plus pauvre et la plus vulnérable de la population rurale qui soit apte à tirer parti des programmes et projets appuyés par le FIDA. Nous sommes très attentifs aux spécificités de chaque sexe et ciblons plus particulièrement les femmes. Nous tenons pleinement compte des besoins spécifiques des peuples autochtones et des minorités ethniques, notamment en Asie et en Amérique latine.

Autonomisation

Nous donnons aux ruraux pauvres, hommes et femmes, les moyens de tirer parti des opportunités économiques, d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire en renforçant leurs capacités individuelles et en les aidant à créer et consolider leurs propres organisations et leurs communautés.

Innovation

Nous encourageons l'innovation, expérimentons de nouvelles approches et nous attachons avec les gouvernements et d'autres partenaires à reproduire et amplifier les initiatives réussies.

Travail en partenariat

Nous cherchons systématiquement, par nos partenariats, à accroître l'efficacité des efforts de développement. Nous collaborons avec les gouvernements des pays en développement, les ruraux pauvres et leurs organisations, les ONG et les acteurs du secteur privé. Nous œuvrons aussi avec d'autres partenaires au sein de la communauté internationale du développement, en conjuguant les meilleures compétences et connaissances disponibles pour trouver des solutions nouvelles et novatrices à la pauvreté rurale.

Viabilité

Nous concevons et gérons les programmes et projets dans une optique de qualité, d'impact et de durabilité, en suivant le cap fixé par les gouvernements qui sont nos partenaires, dans un souci de cohérence avec les politiques et les stratégies nationales. Nous veillons à ce que les gouvernements et les ruraux pauvres eux-mêmes soient aux commandes.

Tableau synoptique, 1978-2008^{a, b}

TABLEAU 1

	2004	2005	2006	2007	2008	1978-2008	
Activités opérationnelles^{c, d}							
Prêts et dons au titre du CSD approuvés							
Nombre de programmes et projets	24	31	27	35	30	796	
Montant en millions d'USD	408,7	499,3	515,0	563,1	561,4	10 537,0	
Dons approuvés							
Nombre	87	66	109	77	71	2 128	
Montant en millions d'USD	33,3	36,6	41,8	35,7	40,9	651,3	
Total des opérations de prêt et de don du FIDA	en millions d'USD	442,0	535,9	556,8	598,8	602,3	11 188,3
Cofinancement^e	en millions d'USD	167,2	118,7	108,3	427,3	327,5	7 820,2
Multilatéral		69,8	72,1	67,3	401,2	202,3	6 147,9
Bilatéral		8,6	38,0	31,8	17,4	13,3	1 240,7
ONG		0,0	1,6	0,6	1,0	3,5	30,3
Autre ^f		88,8	6,9	8,6	7,8	108,5	401,3
Contribution des pays^e	en millions d'USD	189,8	414,8	282,7	281,6	286,6	9 517,8
Coût total des programmes et projets^g	en millions d'USD	768,9	1 018,1	910,8	1 275,8	1 179,8	27 937,8
Inventaire des programmes et projets							
Nombre de programmes et projets en cours d'exécution		193	183	187	196	204	
Nombre de programmes et projets achevés		26	32	26	25	24	550
Nombre de programmes et projets dans la réserve		47	61	56	58	69	
Nombre de programmes et projets approuvés dus à l'initiative du FIDA		24	29	25	29	27	648
Nombre de pays ou territoires bénéficiaires (portefeuille en cours)		90	88	85	85	88	
Décaissement des prêts	en millions d'USD	313,7	343,5	387,5	399,1	433,8	6 781,1
Remboursement des prêts^h	en millions d'USD	171,7	157,5	148,5	175,1	186,4	2 047,2
Réserve générale							
en fin de période	en millions d'USD	95,0	95,0	95,0	95,0	95,0	
États membres et administration							
États membres – en fin de période		163	164	165	164	165	
Cadre organique – en fin de période ⁱ		143	149,5	203	227	233	

Sources: système de gestion du portefeuille de projets, états financiers du FIDA pour les exercices 1978 à 2008, système comptable du FIDA.

^a Les prêts du FIDA et les dons consentis par le FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) en faveur de programmes et projets du FIDA sont libellés en droits de tirage spéciaux (DTS). Cependant, pour faciliter la lecture, les montants indiqués dans les tableaux et graphiques sont exprimés en équivalents USD tels qu'ils figurent dans le rapport du Président présenté au Conseil d'administration pour chaque programme ou projet. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^b Les chiffres relatifs aux exercices 1986 à 1995 comprennent le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

^c Les programmes et projets intégralement annulés et ceux financés au titre du Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) ne sont pas pris en compte.

^d Les chiffres relatifs à l'exercice 2005 comprennent un prêt à conditions particulièrement favorables accordé à l'Indonésie, constitué du solde inutilisé d'un prêt assorti de conditions intermédiaires approuvé en 1997.

^e Ces chiffres ne prennent pas en compte les financements multilatéraux et nationaux accordés à l'Indonésie en faveur du Projet relatif au programme national d'autonomisation des communautés rurales approuvé en 2008.

^f Ce montant comprend les "paniers de financement" et autres dispositifs de financement analogues, les fonds provenant du secteur privé et des financements restant à confirmer à la date de l'approbation du Conseil d'administration.

^g Ce montant comprend les dons au titre du CSD et les dons au titre de composantes de projets et programmes.

^h Le remboursement des prêts concerne les remboursements au titre du principal et inclut les remboursements au nom des pays bénéficiant de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE).

ⁱ Postes approuvés (les postes de Président et de Vice-Président ne sont pas compris).

Table des matières

LE CADRE STRATÉGIQUE DU FIDA 2007-2010	2
AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT	10
PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2008	12
Afrique de l'Ouest et du Centre	14
Afrique orientale et australe	18
Asie et Pacifique	21
Amérique latine et Caraïbes	24
Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants	27
Amélioration de la qualité et assurance qualité	31
Unité environnement mondial et changement climatique du FIDA	32
Présence dans les pays	33
Le système d'allocation fondé sur la performance	34
Communication, apprentissage et partage des savoirs	35
Évaluations conduites par le FIDA en 2008	38
INITIATIVES PRINCIPALES DU FIDA EN 2008	42
Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement	44
Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement	45
Système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle	46
Initiative pour intégrer l'innovation (III)	47
MOBILISATION DES RESSOURCES EN 2008	48
Septième reconstitution (2007-2009)	50
Huitième reconstitution (2010-2012)	50
Approche et soutien du FIDA en matière de gestion de la dette	50
Fonds supplémentaires	52
FORMULATION DES POLITIQUES ET CONCERTATION	56
Formulation des politiques	58
Concertation internationale et activités de plaidoyer	61
PARTENARIATS	70
Fonds belge de survie	72
Mécanisme mondial	73
Coalition internationale pour l'accès à la terre	74
Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et Forum mondial sur la recherche agricole	76
Coopération avec les institutions établies à Rome	76
Groupe consultatif d'assistance aux pauvres	77
Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds	77
Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones	78
Partenariat mondial sur les bioénergies	79
Partenariats avec des organisations multilatérales	79
Forum paysan	83

ASPECTS OPÉRATIONNELS	84
Gestion du portefeuille de programmes et projets	86
Supervision des programmes et projets	86
Évolution du portefeuille de programmes et projets et des financements	86
Financement de programmes et projets en faveur de régions et pays prioritaires	88
Répartition du financement des programmes et projets en fonction des instruments et des conditions de prêt	90
Décaissements au titre des prêts	90
Cofinancement des programmes et projets du FIDA	91
 RÉSUMÉ DES PROGRAMMES, PROJETS ET DONS APPROUVÉS EN 2008	 96
Programmes et projets	100
Dons	111
 ASPECTS FINANCIERS ET INSTITUTIONNELS	 116
Nouveau siège du FIDA	118
Politique anticorruption du FIDA	118
Gestion de la trésorerie et politiques financières du FIDA	119
Organisation et personnel	120
États membres et représentation	123
Liste des Gouverneurs et des Gouverneurs suppléants des États membres du FIDA	124
Liste des Administrateurs du Conseil d'administration	131
 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	 133

TABLEAUX

1. Tableau synoptique, 1978-2008	5
2. Résultats des examens au titre de l'assurance qualité en 2008	31
3. Notes attribuées à la qualité initiale	31
4. Récapitulatif des fonds et cofinancements supplémentaires reçus en 2008 au titre des études thématiques et de l'assistance technique	52
5. Fonds supplémentaires reçus par le FIDA en 2008 au titre des études thématiques et de l'assistance technique	53
6. Portefeuille de programmes et projets en cours par région	87
7. Modalités de supervision des programmes et projets en cours	87
8. Financement du FIDA par région, 1978-2008	88
9. Récapitulatif du financement des programmes et projets du FIDA en faveur de pays prioritaires, 1978-2008	89
10. Récapitulatif des prêts du FIDA par conditions de prêt et des dons au titre du CSD, 1978-2008	91
11. Récapitulatif des prêts du FIDA par conditions de prêt et des dons au titre du CSD par région, 1978-2008	92
12. Montant annuel des décaissements de prêts au titre du Programme ordinaire, par région, 1998-2008	93
13. Décaissement des prêts au titre du Programme ordinaire, par région et par conditions de prêt, 1979-2008	93
14. Cofinancement des programmes et projets du FIDA, 1978-2008	94
15. Récapitulatif des financements sous forme de dons, 2004-2008	111
16. Récapitulatif des financements sous forme de dons, 1978-2003	112

GRAPHIQUES

1. Répartition régionale du financement des programmes et projets du FIDA approuvés en 2008 au titre du Programme ordinaire	89
2. Financements accordés par le FIDA à des programmes et projets en faveur de pays prioritaires, 1990-2008	90
3. Prêts du FIDA par conditions de prêt, et dons au titre du CSD, 2008	92
4. Cofinancement des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2008	93
5. Cofinancement par des donateurs multilatéraux des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2008	95
6. Cofinancement bilatéral par des États membres donateurs des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2008	95

Sigles et acronymes

BAfD	Banque africaine de développement
BAAsD	Banque asiatique de développement
BCIE	Banque centraméricaine d'intégration économique
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Groupe de la Banque mondiale)
BIsD	Banque islamique de développement
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CAADP	Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDD	Commission du développement durable
CLD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
DTS	Droit de tirage spécial
FADES	Fonds arabe de développement économique et social
FAfD	Fonds africain de développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FBS	Fonds belge de survie
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
Fonds de l'OPEP	Fonds de l'OPEP pour le développement international
GCAP	Groupe consultatif d'assistance aux pauvres
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
IDA	Association internationale de développement (institution de la Banque mondiale)
IFPRI	Institut de recherche sur les politiques alimentaires
III	Initiative pour intégrer l'innovation
Initiative PPTE	Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
MFDP	Mécanisme de financement du développement des programmes
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PAM	Programme alimentaire mondial
PC-FBS	Programme conjoint FIDA-Fonds belge de survie
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RARI	Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Avant-propos du Président



Les réalisations présentées dans le Rapport annuel 2008 du FIDA témoignent de l'excellent travail accompli par mon prédécesseur, Lennart Bâge, qui a quitté le FIDA en mars 2009 après s'être acquitté de deux mandats successifs au cours desquels l'activité du Fonds a presque doublé. M. Bâge a également supervisé la métamorphose du FIDA en une organisation moins lourde, centrée sur l'obtention de résultats, et qui fait preuve de l'efficacité et l'efficience nécessaires pour relever les considérables défis d'aujourd'hui.

Ces réformes interviennent dans une période décisive. En 2008, la Banque mondiale a en effet publié de nouvelles données, calculées à partir d'un seuil international de pauvreté porté à 1,25 USD par jour, qui montrent que l'incidence de la pauvreté dans le monde est plus élevée qu'on ne le pensait jusqu'ici. On estime aujourd'hui à 1,4 milliard le nombre de personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté, dont environ 75% dans les zones rurales des pays en développement.

En 2008, la crise mondiale de la sécurité alimentaire s'est aggravée, l'instabilité des prix sur les marchés internationaux pesant sur la sécurité alimentaire mondiale. Cette année a de surcroît été marquée par l'amorce d'une récession économique planétaire. Selon les estimations, cette situation a d'ores et déjà fait basculer 100 millions de personnes de plus dans la pauvreté et la faim, et plusieurs millions de personnes risquent de subir le même sort si la conjoncture économique mondiale continue de s'aggraver. À tout cela s'ajoute le changement climatique, qui risque de se traduire, d'ici à 2020, par une aggravation de la faim pour 49 millions de personnes supplémentaires.

C'est donc dans une période difficile que j'endosse à mon tour le poste de Président du FIDA, mais la situation actuelle recèle aussi d'authentiques perspectives et de réelles possibilités, ce qui n'a pas été le cas depuis de nombreuses années. Le FIDA est à la fois une institution financière internationale et une organisation spécialisée des Nations Unies, la seule qui se consacre exclusivement à la réduction de la pauvreté rurale dans les pays en développement. L'agriculture, laissée pour compte du développement pendant des années, est redevenue en 2008 un enjeu de première importance aux yeux des responsables gouvernementaux.

La décision du Secrétaire général des Nations Unies de constituer une Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, suivie de l'élaboration d'un Cadre d'action global – élaboration à laquelle le FIDA a pris une part active –, est venue souligner le regain d'intérêt pour l'agriculture, considérée comme le vecteur d'un développement durable. Lors de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale organisée à Rome en juin 2008, les dirigeants du monde entier se sont préoccupés des petits exploitants agricoles et de leurs besoins pour la première fois depuis des décennies.

Il est désormais reconnu que le développement agricole durable représente l'une des meilleures solutions pour stimuler la croissance économique, assurer la sécurité alimentaire et, parallèlement, réduire la pauvreté dans les pays en développement. Les États membres du FIDA ont pris acte de cette réalité lorsque, durant la huitième reconstitution des ressources du FIDA qui s'est déroulée en 2008, ils sont convenus d'apporter au Fonds une contribution de 1,2 milliard d'USD, soit une augmentation sans précédent de 67% par rapport à la septième reconstitution. Ce succès signifie que nous serons en mesure d'élargir considérablement notre programme de travail, dont la valeur atteindra 3 milliards d'USD durant la période 2010-2012, auxquels s'ajoutent des cofinancements qui devraient porter le total des investissements à 7,5 milliards d'USD.

La vigueur de la reconstitution témoigne également de la confiance dans la capacité accrue du FIDA d'obtenir des résultats tangibles en faveur des populations rurales pauvres des pays en développement, ce que plusieurs études indépendantes ont confirmé en 2008.

Le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement est un véritable catalyseur de changement qui a engendré des progrès grâce au renforcement de l'influence exercée en matière de politiques dans les pays emprunteurs et à l'amélioration de la conception, de la supervision et de la mise en œuvre des projets. Le rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) établi par le Bureau de l'évaluation indépendant, conclut que l'efficacité du FIDA en matière de développement s'améliore et qu'elle s'améliorera probablement davantage encore dans le futur.

La performance des projets est jugée nettement meilleure dans les pays où le FIDA est présent. Durant l'année 2008, le Fonds a encore renforcé sa présence dans les pays de sorte que, à la fin de 2008, 77,5% des programmes et projets en cours bénéficiaient d'une supervision directe contre seulement 5,4% en 2006.

Selon ce même rapport, la totalité des projets évalués sont satisfaisants sur le plan de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience, tandis que 91% d'entre eux obtiennent des résultats satisfaisants en ce qui concerne l'impact sur la pauvreté rurale.

Notre détermination à travailler en partenariat sous-tend toutes les réformes du FIDA. Dans l'enquête de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris réalisée en 2008, le FIDA obtient de bons résultats pour l'ensemble des indicateurs retenus. Nous sommes à la hauteur des principes énoncés dans la déclaration en matière d'engagements de partenariat: nous participons activement à l'initiative Unité d'action des Nations Unies dans les huit pays pilotes, nous renforçons la coopération avec les institutions apparentées établies à Rome – l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial – de même qu'avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et les centres de recherche qui y sont affiliés. Par ailleurs, nous collaborons étroitement avec le système des Nations Unies dans son ensemble, la Banque mondiale et les banques de développement régionales, le Fonds de l'OPEP pour le développement international et le Fonds pour l'environnement mondial. En 2008, le FIDA a également noué un partenariat avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique afin de stimuler la production vivrière sur l'ensemble de ce continent.

Mais nos partenaires essentiels demeurent les gouvernements des pays en développement et les populations rurales pauvres elles-mêmes. Plus de un milliard de ruraux vivent dans la pauvreté extrême. La plupart rêvent d'un avenir meilleur, rêvent de vivre dans la dignité et dans l'espérance, d'échapper à la peur, à la souffrance et à la faim. Ils n'ont pas besoin de pitié et ils n'en demandent pas. Ils ont besoin de disposer de mécanismes et de moyens pour transformer durablement leur propre existence.

Ce rapport annuel revient sur les éléments marquants de l'année écoulée, mais il est également tourné vers l'avenir. Durant la période qui s'étendra de 2010 à 2012, le FIDA apportera son concours à des projets de plus grande ampleur et de plus large portée, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives économiques pour environ 60 millions de ruraux pauvres, hommes et femmes, dont 25 millions en Afrique subsaharienne. Ils seront aussi plusieurs millions à tirer parti de manière indirecte de l'action que mène le FIDA dans les États membres et à l'échelle internationale pour renforcer les capacités institutionnelles et conforter les politiques qui servent les intérêts des pauvres. Grâce à l'héritage que M. Bâge nous a transmis et aux efforts de l'ensemble du personnel, le FIDA est aujourd'hui mieux placé pour aider les femmes, les hommes et les enfants pauvres du monde rural à se forger une vie meilleure.



KANAYO F. NWANZE
Président du FIDA

Programme de travail pour 2008



Un couple d'agriculteurs arrosent des pousses d'épinard dans leur jardin potager. Bakergonj, Bangladesh.

©IFAD/GMB Akash 2008



En 2008, le Conseil d'administration a approuvé un montant de 602,3 millions d'USD au titre des prêts et dons, sur un objectif de 650 millions d'USD. Trois prêts, qui n'ont pu être approuvés lors des négociations en raison de difficultés de dernière minute, seront examinés à une prochaine session du Conseil d'administration. Au cours de la période de six ans allant de 2002 à 2008, le programme de travail du FIDA a augmenté d'environ 75%, ce qui représente une croissance de près de 10% par an. Les décaissements ont atteint en 2008 le chiffre record de 433,8 millions d'USD.

Au cours de l'année, le Conseil a approuvé 28 prêts et 10 dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), à l'appui de 30 programmes et projets d'investissement. Les dons au titre du CSD et les prêts à des conditions particulièrement favorables ont représenté plus de 77% du montant total approuvé.

En 2008, le FIDA a notamment répondu à la crise mondiale des prix alimentaires en réaffectant immédiatement des fonds provenant de prêts et dons existants afin de stimuler la production vivrière des petits agriculteurs. Ces fonds ont été mobilisés pour permettre aux agriculteurs pauvres de se procurer les semences, engrais et autres intrants dont ils avaient besoin pour la campagne agricole 2008.

À la fin de l'année, le FIDA finançait au total 204 programmes et projets effectifs dans 81 États membres ainsi qu'à Gaza et en Cisjordanie. Les investissements du FIDA dans ces activités atteignaient une valeur totale de 3,4 milliards d'USD.

En décembre 2008, le Conseil d'administration a approuvé le programme de travail du FIDA, d'un montant total de 715,0 millions d'USD, proposé pour 2009.

Afrique de l'Ouest et du Centre

24 pays: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.

Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 46 programmes et projets en cours dans 20 pays
- Des investissements du FIDA dans le portefeuille régional d'un montant de 587,4 millions d'USD
- Six nouveaux programmes et projets approuvés au Cameroun, au Congo, en République démocratique du Congo, au Ghana, au Niger et au Sénégal (voir page 100)
- Deux nouveaux grands dons (voir page 115)
- Un nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats, pour la Guinée
- Un financement supplémentaire accordé pour un programme en cours au Cap-Vert
- Des négociations en cours pour relancer des programmes en République centrafricaine et au Togo, sous réserve du règlement des arriérés

Vue d'ensemble

Quelque 550 millions de personnes vivent en Afrique de l'Ouest et du Centre, dont 330 millions en milieu rural. Environ 60% de la population de la région vit avec moins d'un dollar par jour. Treize des 24 pays de la région figurent au bas du classement de l'indicateur du développement humain. Plusieurs pays ont enregistré, ces dernières années, une forte croissance de leur économie et de leur agriculture, et progressé dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), si bien qu'aujourd'hui le Cap-Vert et le Ghana sont en bonne voie pour atteindre le premier de ces objectifs, la réduction de la faim et de la pauvreté d'ici 2015. Malheureusement, le manque d'investissement dans les secteurs agricole et rural, conjugué aux effets du changement climatique et aux termes de l'échange négatifs, met en péril la sécurité alimentaire et la croissance économique durable.

À la faveur de la hausse des cours mondiaux d'importants produits de base tels que le coton et le cacao, les recettes d'exportation de la région ont augmenté dans certains secteurs au cours de l'année considérée. La poursuite soutenue de l'intégration régionale a également stimulé le commerce et le développement économique. La crise des prix alimentaires a contribué à renforcer l'engagement des gouvernements africains et des donateurs en faveur de l'investissement dans l'agriculture, et un accroissement des apports de capitaux privés à la région est attendu dans le secteur agricole. Il est toutefois trop tôt pour que l'on puisse observer l'impact de ces développements sur les moyens d'existence de la majeure partie des populations rurales pauvres.

Au cours de l'année, la croissance agricole est restée en deçà de l'objectif de 6% par an fixé dans le cadre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (voir page 80). Le niveau de productivité des agriculteurs et leur degré d'utilisation d'intrants agricoles sont inférieurs à ceux de l'Asie et de l'Amérique latine, tandis que la population continue de croître plus rapidement que la production agricole. Dans les pays en proie à des conflits armés ou à l'instabilité politique, la pauvreté rurale s'aggrave.

Activités

En Afrique de l'Ouest et du Centre, le FIDA a pour objectif de permettre aux populations rurales pauvres de vaincre la pauvreté en soutenant:

- les systèmes de petites exploitations agricoles viables;
- le renforcement des capacités des organisations d'agriculteurs et des prestataires de services des secteurs public et privé, et l'élaboration de politiques agricoles favorables aux pauvres; et
- l'accès à la microfinance, en particulier pour les femmes et les jeunes, et un développement commercial associant la production agricole, la création de valeur ajoutée et l'accès aux marchés au moyen d'une approche par filières.

Les priorités régionales d'ensemble sont notamment la réduction de la vulnérabilité des populations rurales pauvres aux principaux risques qui menacent leurs moyens d'existence, et la concentration de l'attention sur les femmes et les jeunes. En 2008, le FIDA a continué à s'attacher à l'amélioration de la qualité, des résultats et de l'impact de ses programmes et projets dans la région, en investissant dans l'amélioration de la qualité de la supervision. Il supervisera directement 36 programmes et projets dans la région en 2009.

Systèmes de petites exploitations agricoles viables

Dans la situation de grande instabilité des prix alimentaires qui a régné en 2008, le FIDA s'est efforcé, dans des pays comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Niger, d'améliorer la sécurité alimentaire en réorientant les fonds non dépensés vers des interventions dans les pays destinées à soutenir les programmes nationaux facilitant l'accès aux intrants pour la campagne agricole en cours et la suivante. L'organisation a poursuivi ses programmes à long terme visant à accroître la productivité des petits agriculteurs.

Au Bénin, le gouvernement a demandé au FIDA de soutenir le programme d'urgence qu'il mettait en œuvre pour faire face à la cherté des produits alimentaires et de financer un programme visant à accroître la production agricole de 30% et à acheminer vers les marchés les excédents agricoles villageois. L'organisation a investi 680 000 USD afin de soutenir l'augmentation de la productivité des cultures à cycle court telles que le "Nouveau riz pour l'Afrique" (NERICA) et le maïs.

Au Ghana, le FIDA a financé une initiative pilote accélérée pour améliorer l'efficacité des partenariats public/privé dans les filières du maïs et du soja. Il a attiré des financements supplémentaires du secteur privé d'un montant de l'ordre de 2 millions d'USD. En Mauritanie, l'organisation a réaffecté 315 000 USD afin de stimuler la production vivrière à l'appui du programme gouvernemental visant à résoudre le problème de la hausse des prix alimentaires en finançant l'achat et la distribution de semences et la création de banques céréalières dans les zones rurales pauvres.

L'intégration de la problématique hommes-femmes dans les programmes et projets est demeurée prioritaire. Les évaluations sur le terrain du programme pour l'égalité hommes-femmes dans la région, mis en œuvre dans des projets au Niger et au Sénégal, ont relevé des progrès satisfaisants dans ce domaine.

Renforcement des capacités des organisations d'agriculteurs et des prestataires de services des secteurs public et privé

L'approche du FIDA en matière de développement des organisations d'agriculteurs et du secteur privé dans la région comporte trois grands axes:

- apporter un soutien direct au développement de microentreprises rurales, comme au Burkina Faso et au Sénégal, et un appui aux associations offrant des services financiers ruraux (144 associations au Bénin, quatre en Sierra Leone);
- soutenir le développement de filières afin d'augmenter les revenus ruraux en améliorant l'accès aux marchés par la création de partenariats entre les organisations de producteurs et les grandes entreprises privées (par exemple, partenariats pour le cacao biologique à Sao Tomé-et-Principe); et
- encourager la concertation entre tous les participants aux filières, ainsi que la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire plus propice aux entreprises rurales et aux institutions financières.

Développement de la microfinance et des marchés

L'initiative régionale pour la transformation et la commercialisation du manioc, financée par le Gouvernement italien, a continué de fonctionner avec le concours de toutes les parties prenantes de la filière du manioc, dont les acteurs du secteur privé, les chercheurs, les organisations d'agriculteurs et les programmes financés par le FIDA au Bénin, au Cameroun, au Ghana et au Nigéria. Elle a créé une base de données régionale sur les fabricants de matériel de la filière du manioc.

Le projet d'appui aux filières agricoles a commencé ses activités en février au Burkina Faso, avec la participation de quelque 20 000 ménages ruraux pauvres dans les filières des produits vivriers. Ce projet complète un programme national financé par la Banque mondiale et opérant au niveau macroéconomique afin de renforcer les filières du niébé, du sésame, des caprins et des ovins, ainsi que de la volaille et des oignons.

Politiques et partenariats

Les plus importants partenariats institutionnels du FIDA pour la concertation dans la région sont ceux qu'il entretient avec le NEPAD, la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) et le ROPPA (Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest). En 2008, le FIDA a soutenu ces organisations dans la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique du NEPAD, élargissant l'accès aux marchés et promouvant la politique agricole de la CEDEAO et les efforts régionaux visant à remédier à l'instabilité des prix alimentaires.

Sur le plan technique, le FIDA a établi des partenariats clés avec l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), pour les racines et tubercules et le niébé; le Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO), pour le riz; l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), pour les stratégies de réduction de la pauvreté; la Sasakawa, pour le mil et le sorgho; le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), pour la gestion des savoirs; l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour l'analyse des politiques; la Banque mondiale et l'Institut italien pour l'Afrique et l'Orient, pour le développement à l'initiative des communautés; et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), pour la finance rurale. Les plus importants partenariats du FIDA avec les ONG et les organisations de producteurs concernent le ROPPA, l'APM Afrique (Agricultures paysannes et modernisation en Afrique), la FRAO (Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest) et l'AAFEX (Association Afrique agro export).

Le FIDA renforce ses partenariats avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD), alignant les approches mises en œuvre par le partage des savoirs et des procédures afin d'améliorer l'exécution des programmes et projets cofinancés. Les consultations avec la BAfD ont porté sur un cadre de responsabilité mutuelle destiné à renforcer la coopération.

En 2008, le FIDA et les cofinanceurs ont continué à encourager la concertation et le partage de l'information en apportant un soutien à la plateforme rurale, qui appuie le développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre. La plateforme a lancé une communauté électronique de pratique dans les sous-secteurs des produits de base et de l'horticulture (cofinancée avec la Banque mondiale), intensifié le réseau régional sur le foncier et publié avec l'UEMOA et la Fondation des Nations Unies un rapport sur les possibilités d'exploitation des sources de bioénergie dans la région.

Le FIDA a collaboré étroitement avec les autres organisations des Nations Unies établies à Rome sur la crise des prix alimentaires et joué un rôle actif au sein du groupe thématique des Nations Unies pour le suivi des OMD concernant l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Apprentissage et partage des savoirs

Le FIDA a intégré davantage encore le partage des savoirs et l'innovation dans ses programmes de pays et ses opérations dans la région. Des groupes thématiques appuyés par des forums en ligne servent de vecteur au partage des savoirs et des bonnes pratiques.

Le réseau FIDAFRIQUE (www.fidafrique.net), financé par des dons, demeure un instrument essentiel de gestion des savoirs au niveau régional. Il relie tous les programmes et projets soutenus par le FIDA dans la région, et les met en relation avec des partenaires clés. En 2008, FIDAFRIQUE a continué, en partenariat avec la FRAO, à renforcer les capacités des projets en matière d'identification, de documentation et de partage des innovations. En juillet, FIDAFRIQUE a organisé à Dakar (Sénégal) un atelier consacré à l'évaluation des réalisations et à la préparation de la phase suivante.

Pour promouvoir l'innovation en matière de développement rural et agricole, le FIDA a continué à soutenir l'Initiative pour le repérage et le partage des innovations en Afrique de l'Ouest et du Centre, en collaboration avec le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, rattaché à l'OCDE, le ROPPA, le Centre technique de coopération agricole et rurale, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et la FRAO, en partenariat avec FIDAFRIQUE. Une foire-atelier sur le repérage et le partage des innovations en Afrique de l'Ouest et du Centre s'est tenue à Ouagadougou en juin.

Le FIDA a aussi hébergé à Dakar, en juillet, une consultation régionale des principaux experts et parties prenantes sur la pauvreté rurale en préparation de la publication prochaine du rapport du FIDA sur la pauvreté rurale en 2009 (voir page 62).

Afrique orientale et australe

21 pays: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Comores, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 43 programmes et projets en cours dans 15 pays de la région à la fin de l'année 2008
- Des investissements du FIDA dans le portefeuille régional d'un montant de 730,4 millions d'USD
- Six nouveaux programmes et projets à Madagascar, à Maurice, au Mozambique, au Rwanda, au Swaziland et en République-Unie de Tanzanie (voir page 102)
- Deux nouveaux programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axés sur les résultats, pour le Burundi et l'Éthiopie
- Un financement supplémentaire accordé pour un projet en cours au Kenya
- Des fonctionnaires du FIDA détachés dans neuf pays

Vue d'ensemble

Environ 250 millions de personnes, soit 70% de la population de l'Afrique orientale et australe, vivent en milieu rural. Trente-trois pour cent d'entre elles sont extrêmement pauvres et subsistent avec moins d'un dollar par jour. Plus de la moitié des pays de la région devraient enregistrer des taux de croissance de plus de 5% en 2008, mais cinq d'entre eux seulement (Angola, Éthiopie, Malawi, Ouganda et République-Unie de Tanzanie) prévoient de dépasser les 7% nécessaires à la réalisation des OMD dans les pays africains. Maurice est le seul pays de la région qui est en passe de réaliser l'ensemble des OMD. Trois pays, le Burundi, l'Éthiopie et le Mozambique, sont hors course pour tous les indicateurs établis.

Comme dans le reste de l'Afrique subsaharienne, la croissance agricole régionale est extrêmement variable d'un pays à l'autre et au cours du temps. Durant les 25 dernières années, seuls le Mozambique et l'Afrique du Sud ont maintenu des taux de croissance de la production agricole par habitant de la population agricole dépassant 2% par an. Bien que variables, les taux de croissance sont restés positifs dans la région depuis les 10 dernières années, ce qui pourrait présager la fin d'une longue période de stagnation. Les perspectives apparaissent donc favorables en Afrique orientale et australe.

Activités

Dans le Cadre stratégique du FIDA pour 2007-2010, les activités de l'organisation dans la région, qui sont financées à la fois par des prêts et par des dons, sont axées sur:

- l'accroissement de la productivité agricole;
- l'établissement de partenariats efficaces;
- l'autonomisation des populations rurales pauvres;
- le ciblage;
- la durabilité; et
- l'appui à l'innovation, l'apprentissage et la reproduction à grande échelle.

Productivité agricole

En 2008, le FIDA a continué à réorienter ses programmes de pays et les projets qu'il soutient dans la région afin de les axer de plus en plus sur l'agriculture et sur l'amélioration de la productivité agricole. Cette réorientation suppose l'élaboration et la diffusion de technologies agricoles. L'amélioration de la fertilité des sols et de la gestion des ressources en eau est aussi un élément clé des programmes qui appuient les efforts gouvernementaux visant à stimuler la productivité agricole. Le développement de filières est un autre élément de plus en plus important du portefeuille d'investissements du FIDA dans la région.

En Érythrée, par exemple, le programme de redressement et de développement en milieu rural encourage la gestion durable des ressources naturelles. Il a pour objectif de contribuer à l'augmentation de la productivité agricole tout en préservant l'environnement et en assurant la restauration des parcours et des bassins versants dégradés. Les activités du programme tendant à accroître la productivité agricole ont visé:

- les personnes pauvres et très pauvres des zones d'agriculture pluviale sur les hautes terres, où la densité de population est très élevée;
- les communautés pastorales et agropastorales des basses terres, où l'incidence de la pauvreté et de l'extrême pauvreté est la plus forte; et
- les ménages des zones agroécologiques gravement touchées par les récentes sécheresses.

Établissement de partenariats efficaces

Le vaste réseau de partenariats du FIDA en Afrique orientale et australe comprend des organisations gouvernementales et intergouvernementales, des cofinanceurs, des organisations non gouvernementales ou communautaires et des organismes professionnels aux niveaux régional et national, ainsi qu'au niveau des programmes et projets. La majeure partie des programmes et projets soutenus par le FIDA dans la région sont cofinancés par des partenaires. Seuls 17 des 49 programmes et projets du portefeuille sont financés exclusivement par le FIDA.

Au cours de l'année, le FIDA a continué de cadrer les activités qu'il mène avec ses partenaires dans la région sur les objectifs d'harmonisation et d'alignement énoncés dans la Déclaration de Paris. En outre, l'attention portée à l'amélioration de la productivité agricole a permis de renforcer les partenariats avec des initiatives régionales telles que le Programme intégré de développement de l'agriculture en Afrique du NEPAD. L'action du FIDA se trouve ainsi positionnée et impulsée au sein des efforts internationaux destinés à améliorer les résultats agricoles de l'Afrique dans leur ensemble. En outre, le FIDA a établi des partenariats stratégiques avec la BAFD, avec plusieurs organismes régionaux de recherche agricole et avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique.

Le FIDA participe activement à l'initiative pilote Unité d'action des Nations Unies au Mozambique, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie. Au Mozambique, le FIDA collabore avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) dans le cadre du programme 2007-2009 de l'initiative Unité d'action des Nations Unies. Les organisations ont établi un programme commun prévoyant la création de filières de produits et de liaisons avec les marchés pour les organisations d'agriculteurs, dans le cadre des grands programmes gouvernementaux de développement. Le FIDA soutient les approches sectorielles dans trois pays (Mozambique, Ouganda et République-Unie de Tanzanie) et participe aux entretiens sur les approches sectorielles possibles dans quatre autres pays (Kenya, Malawi, Rwanda et Zambie).

Dans certains pays, le FIDA contribue à l'établissement de partenariats avec le secteur privé. En Ouganda il a ainsi appuyé un accord de partenariat entre le gouvernement et un consortium du secteur privé, qui a débouché sur un investissement direct du secteur privé – d'un montant de 120 millions d'USD – dans la nouvelle industrie de l'huile de palme du pays. Le FIDA veille à ce que les petits exploitants bénéficient des investissements dans cette nouvelle industrie en les aidant à établir leurs propres plantations de palmiers à huile et à créer une association de producteurs afin de consolider leur position de fournisseurs dans la production commerciale d'huile de palme. Les financements du FIDA ont aussi contribué à la création du groupement des producteurs d'huile de palme de Kalangala, organisation d'agriculteurs qui détient une participation de 10% dans le consortium du secteur privé.

Autonomisation des populations rurales pauvres

Rendre autonomes les ruraux pauvres, hommes et femmes, afin qu'ils puissent surmonter leur pauvreté est l'un des objectifs essentiels des activités du FIDA en Afrique orientale et australe, et le fondement de son action au niveau des pays. C'est aussi la condition préalable d'un développement économique durable.

En République-Unie de Tanzanie, le programme de développement des systèmes de commercialisation des produits agricoles et le programme relatif aux services financiers ruraux ont collaboré à l'établissement d'un système de récépissés d'entrepôt. Ce système garantit aux agriculteurs l'accès au crédit et la sécurité d'entreposage de leurs grains et leur permet de vendre leur récolte au meilleur prix. En conséquence, certains agriculteurs ont doublé leurs revenus, investi dans leur exploitation, payé la scolarité de leurs enfants et créé de petites entreprises. Quinze entrepôts pratiquaient ce système à la fin de 2008. Les agriculteurs eux-mêmes en ont créé beaucoup d'autres avec l'encouragement du gouvernement, qui promeut ces récépissés au-delà des régions où est appliqué le système soutenu par le FIDA.

Au Mozambique, le projet de pêche artisanale dans la zone du banc de Sofala a appuyé la révision de la réglementation nationale des pêches maritimes et l'élaboration d'une politique nationale de protection de la pêche artisanale contre les incursions des chalutiers de pêche industrielle ou semi-industrielle. Ces réformes ont amélioré les moyens d'existence d'environ 100 000 petits pêcheurs, à qui elles ont permis d'avoir accès aux marchés et au crédit, de financer de nouveaux investissements ou de nouvelles technologies et d'améliorer les services sociaux locaux.

Ciblage

Le FIDA cible les populations rurales les plus pauvres et les plus vulnérables des pays en développement. Au sein de ce groupe, le FIDA s'efforce d'atteindre les hommes et les femmes pauvres disposant du potentiel voulu pour mettre à profit un meilleur accès aux actifs et des possibilités de production agricole et d'activités rurales génératrices de revenus. En 2008, une évaluation de l'approche de ciblage a établi que les programmes et projets exécutés dans la région réussissaient raisonnablement ou même très bien à atteindre les groupes cibles.

Au cours de l'année, le programme d'intermédiation financière rurale en cours d'exécution en Éthiopie a étendu ses services de microfinance, qui touchent désormais 1,7 million de clients, dépassant ainsi les objectifs à mi-parcours et en fin de programme, de 30 et 15% respectivement. Le programme a établi et renforcé des coopératives rurales d'épargne et de crédit, créant une base institutionnelle qui faisait cruellement défaut pour la transformation du secteur de la microfinance dans le pays.

Durabilité

L'un des principaux défis qui se posent en Afrique orientale et australe est de faire en sorte que les institutions établies ou renforcées lors de l'exécution d'un projet perdurent et aient un impact durable sur la pauvreté rurale après la clôture du projet.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie pour résoudre le problème de la durabilité, le FIDA a aidé à créer PhytoTrade Africa, une organisation à caractère associatif qui a pour objet le développement d'un commerce équitable et d'une industrie des produits naturels respectueuse de l'environnement. Elle aide les petits agriculteurs d'Afrique australe à exploiter commercialement des produits et des compétences sans équivalent. En 2008, les producteurs primaires ont vendu aux membres de l'association plus de 800 tonnes de produits naturels à l'état brut ou semi-transformé. Les membres de PhytoTrade ont créé à partir des matières premières achetées une valeur ajoutée de près de 1 million d'USD. L'association a développé 50 nouveaux produits, dont beaucoup ont obtenu le label agriculture biologique ou commerce équitable. Les perspectives commerciales indiquent que ces produits devraient connaître une croissance future. PhytoTrade Africa a conclu deux autres accords de vente à long terme.

Appui à l'innovation, à l'apprentissage et à la reproduction à grande échelle

Conscient du rôle important que joue l'innovation dans ses activités et du défi que posent le partage, l'application et la reproduction à grande échelle des enseignements tirés, le FIDA a systématiquement recueilli sur le terrain en 2008 des exemples et des études de cas.

Le FIDA constate que le partage des savoirs est essentiel à l'amélioration de l'efficacité en matière de développement et soutient en conséquence les réseaux thématiques et régionaux. En 2008, un financement a été approuvé pour permettre à FIDAFRIQUE d'étendre à l'Afrique orientale et australe son réseau régional actuellement limité à l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le réseau élargi augmentera l'efficacité en matière de développement des programmes et projets soutenus par le FIDA en Afrique orientale et australe et renforcera la concertation.

Au cours de l'année, le FIDA a continué à soutenir les activités de son réseau thématique régional concernant des problèmes tels que l'eau, l'accès aux marchés et la finance rurale. Il a aussi organisé en Ouganda un atelier régional, qui a rassemblé des représentants des programmes et projets soutenus par le FIDA en vue du partage de leur expérience sur le rôle des partenariats public/privé aux fins du développement durable.

Asie et Pacifique

34 pays: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Kirghizistan, Kiribati, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Nioué, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga et Viet Nam.

Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 49 programmes et projets en cours dans 14 pays
- Des investissements du FIDA dans le portefeuille régional d'un montant de 1 046,5 millions d'USD
- Neuf nouveaux programmes et projets pour la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Kirghizistan, la République démocratique populaire lao, les Philippines (deux projets), le Tadjikistan et le Viet Nam (voir page 104)
- Trois nouveaux programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axés sur les résultats, pour l'Afghanistan, l'Indonésie et le Viet Nam

Vue d'ensemble

Contrairement à 2007 la région a connu en 2008 une forte inflation, et le volume de la production et du commerce s'est contracté. L'instabilité et le niveau élevé des prix des produits alimentaires ainsi que du pétrole ont conduit à une augmentation des coûts de production et à un fléchissement de la demande d'exportation en dépit de la dépréciation de certaines monnaies.

En 2008, la grande vulnérabilité de la région à l'égard des catastrophes naturelles s'est manifestée avec une évidence dramatique. En mai, un séisme aux effets dévastateurs a frappé la province de Sichuan en Chine et les typhons qui se sont abattus sur le Myanmar ont fait de nombreuses victimes et provoqué de graves dégâts aux biens et à l'environnement. Au cours de l'année, des conflits sociaux et des troubles politiques ont éclaté dans plusieurs pays de la région.

En 2008, les prix des produits alimentaires ont subi une flambée inattendue dans le monde entier. La hausse la plus forte a été celle du cours du riz. À la suite de l'interdiction des exportations de riz en Inde et au Viet Nam, le riz s'est échangé au prix de 953 USD la tonne au deuxième trimestre de 2008, soit une augmentation de 180% par rapport à 2007. Vers la fin de 2008, cependant, le cours du riz est retombé à 563 USD. Le niveau élevé des prix et l'instabilité des marchés des produits alimentaires devraient persister en 2009.

Activités

Les activités menées dans la région en 2008 ont été alignées sur les objectifs du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 (voir page 2), et comprennent les mesures prises pour remédier à la crise des prix alimentaires et aux effets du séisme qui a frappé la Chine.

Ressources naturelles et pratiques améliorées de gestion et de conservation des ressources naturelles

Les programmes et projets en cours dans la région en 2008, à l'appui de la gestion des ressources naturelles, ont collaboré avec plus de 1 400 groupes de gestion des ressources naturelles, formant quelque 47 000 utilisateurs de ces ressources. Des groupes d'utilisateurs ont élaboré plus de 850 plans de gestion des ressources naturelles. Le projet de gestion communautaire des ressources dans le Sunamganj au Bangladesh a contribué à l'amélioration des revenus et de l'environnement. Il a offert aux pêcheurs locaux des baux qui leur donnent des droits d'exploitation des eaux de longue durée, sur le modèle inauguré au Bangladesh en 1990 par le projet en faveur des petits pêcheurs des bras morts avec le soutien du FIDA, de l'Agence danoise de développement international (DANIDA) et du Comité du Bangladesh pour le progrès rural (BRAC).

Techniques agricoles améliorées et services de production efficaces

Environ un cinquième des programmes et projets financés en 2008 par le FIDA dans la région Asie et Pacifique ont porté sur l'amélioration des techniques agricoles et des services de production. Quelque 227 000 cultivateurs et 89 000 éleveurs ont bénéficié d'une formation aux techniques améliorées. En complément de cet effort, le FIDA a soutenu des partenariats de travail avec plusieurs instituts de recherche importants, dont l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI), le Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA), le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD), le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) et le Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF). La collaboration avec l'IRRI dans les hautes terres marginales a contribué à la mise au point de techniques de restauration de champs envahis par les adventices en République démocratique populaire lao et à la culture intercalaire de riz et de légumes au Népal.

En Inde, le Programme d'amélioration participative des légumineuses à grains dans les zones de culture pluviale d'Asie, exécuté avec la participation des agriculteurs, a œuvré à la mise au point de techniques améliorées de production arachidière. Il a collaboré avec les semenciers privés afin de mettre des semences améliorées à la disposition des petits exploitants des États du Gujarat et du Maharashtra.

En partenariat avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), le FIDA a entrepris une étude d'options technologiques telles que l'agriculture à faible utilisation d'intrants, l'agriculture biologique et les biotechnologies, et formulé des recommandations à l'intention des décideurs politiques sur leur utilisation possible dans la lutte pour réduire la pauvreté. Le FIDA a publié cette étude en 2008 sous la forme d'une monographie intitulée *Agricultural technology choices for poor farmers in less favoured areas of South and East Asia*, qu'il destine à une large diffusion.

Une vaste gamme de services financiers

Au cours de l'année, le FIDA a entrepris une collaboration stratégique avec des institutions de microfinance telles que le Fonds pakistanais pour l'atténuation de la pauvreté et la Fondation Palli Karma-Sahayak au Bangladesh, afin de consolider l'accès durable des populations rurales pauvres aux services financiers. L'organisation a conçu un certain nombre de projets ayant exclusivement pour but de soutenir le secteur de la microfinance et de renforcer les capacités des institutions microfinancières. Ces projets promeuvent la formation du personnel, fournissent des fonds pour le soutien technique, mettent au point des produits novateurs en matière de crédit et travaillent avec les institutions faitières du secteur microfinancier.

Certains pays ont préconisé des approches différentes, par exemple la fourniture de services financiers ruraux par des groupements d'épargne et de crédit. À la suite des efforts déployés pour promouvoir l'épargne au sein des groupes cibles de la région, on dénombrait en 2008 quelque 940 000 épargnants actifs et environ 457 000 emprunteurs actifs.

Pour faire part à ses partenaires de sa récente expérience dans ce domaine, le FIDA a choisi la finance rurale comme thème de son bulletin électronique *Making a difference in Asia and the Pacific* de janvier-février.

Des marchés d'intrants et de produits agricoles transparents et concurrentiels

Le FIDA a poursuivi en 2008 l'expansion de ses investissements et de ses activités visant à améliorer l'accès des populations rurales pauvres aux marchés d'intrants et de produits agricoles. Il n'a pas limité ses initiatives à la construction d'infrastructures commerciales et de routes d'accès mais s'est intéressé aussi de plus près à l'accès des pauvres à l'information sur les marchés, à la valeur ajoutée par leur production, ainsi qu'au développement de la transformation à la ferme et à la création d'entreprises rurales. Le programme d'amélioration de la participation des pauvres dans les provinces de Ha Tinh et Tra Vinh au Viet Nam a mené une étude de filière portant sur 18 produits de base différents en vue d'aider les institutions communautaires à apporter un soutien à la planification et à l'investissement en faveur des pauvres.

Quinze des 45 projets en cours dans la région comprennent maintenant des activités relatives aux filières et à l'accès aux marchés. Dix autres projets prévoyant des investissements importants dans ce domaine ont été conçus et seront approuvés ou entreront en vigueur en 2009.

Dans le cadre du partenariat du FIDA avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la Division Asie et Pacifique a eu cette année des entretiens sur le partage futur des connaissances, et la programmation complémentaire de l'assistance technique de l'ONUDI et des activités d'investissement du FIDA. Les membres de l'ENRAP, le réseau régional de partage des savoirs, ont participé à des débats en ligne sur les filières et se sont rendus mutuellement visite. Leur effort a bénéficié du soutien du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et de collègues de l'ICIMOD qui participent au Programme visant à assurer des moyens de subsistance dans les hautes terres et les zones montagneuses himalayennes de l'hindou kush.

Possibilités d'emploi rural extra-agricole et de création d'entreprises

Les ressources provenant de prêts du FIDA, destinées à l'emploi rural extra-agricole et à la création d'entreprises, sont passées de 19 millions d'USD pour les programmes et projets approuvés au cours de la période 2005-2007 à quelque 105 millions d'USD à la fin de 2008. Dans ce domaine, les activités sont en grande partie conjuguées à la fourniture de services financiers. Des initiatives telles que le programme de promotion de la microentreprise rurale aux Philippines ont abouti à la création de plus de 720 entreprises nouvelles en 2008. Au Sri Lanka et au Viet Nam, d'autres programmes et projets ont aussi fourni des services commerciaux et microfinanciers. En Indonésie, le programme de développement intégré participatif en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise comprend une formation à l'intention des entreprises agricoles et extra-agricoles, visant à améliorer la sécurité alimentaire des ménages.

Processus locaux et nationaux de concertation et de programmation

En 2008, le FIDA a continué à utiliser les résultats des projets comme base des débats sur les questions de politique. En consultation avec les gouvernements et autres parties prenantes d'Afghanistan, d'Indonésie, des Philippines, de Sri Lanka et du Viet Nam, le FIDA a mis au point des approches spécifiques pour atteindre les décideurs politiques au moyen d'une meilleure gestion des savoirs.

L'équipe de gestion du programme de pays du FIDA aux Philippines a atteint toute une gamme de parties prenantes, en octobre 2008, à l'occasion de la deuxième édition du marché de la connaissance et de l'apprentissage. Cet événement était axé sur la crise des prix alimentaires et sur les enseignements en matière de sécurité alimentaire qui sont tirés des programmes et projets soutenus par le FIDA.

Amérique latine et Caraïbes

32 pays: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République bolivarienne du Venezuela, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago et Uruguay.

Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 31 programmes et projets en cours dans 17 pays de la région à la fin de l'année 2008
- Des investissements du FIDA dans le portefeuille régional d'un montant de 535,2 millions d'USD
- Cinq nouveaux projets au Belize, au Costa Rica, au Guatemala, au Panama et en République bolivarienne du Venezuela (voir page 108)
- Des financements supplémentaires accordés à des projets en cours au Honduras et au Nicaragua
- Deux nouveaux programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP), pour le Brésil et le Guatemala

Vue d'ensemble

En dépit d'une croissance économique rapide, des niveaux élevés de pauvreté s'observaient encore en 2008 dans la région Amérique latine et Caraïbes, en particulier dans les zones rurales. Selon une estimation de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la pauvreté touchait plus de 54% de la population rurale. De fortes inégalités rendent encore plus difficiles les efforts de réduction de la pauvreté. La dégradation de la situation économique mondiale n'a pas épargné la région: le taux de croissance du PIB estimé à 4,6% pour 2008 est très inférieur aux 5,7% enregistrés en 2007, et il devrait encore baisser pour s'établir à 1,9% en 2009.

Dans l'ensemble, la région est sur la voie de la réalisation du premier des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD1), relatif à la faim et à la pauvreté. Toutefois certains pays dont l'Argentine, la Bolivie, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Paraguay et l'Uruguay, n'y parviendront probablement pas. La hausse des cours du pétrole, la diminution des envois de fonds et la flambée des prix alimentaires sont autant de facteurs qui contribuent à effacer les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté.

La hausse des prix alimentaires a déferlé sur toute la région Amérique latine et Caraïbes, touchant les pays aussi bien importateurs qu'exportateurs de produits alimentaires. Sept pays de la région ont connu en 2008 une inflation à deux chiffres des prix alimentaires. Ces fortes hausses ont succédé à plusieurs années de faibles tensions inflationnistes et ont eu un impact direct sur l'inflation générale dans la plupart des pays, les dépenses alimentaires pesant lourd dans l'indice des prix à la consommation. Dans la plupart des cas, l'augmentation des prix alimentaires ne s'est pas répercutée sur les prix à la production. Le FIDA surveille la situation de près afin d'adapter ses initiatives et de faire en sorte que les répercussions sur les populations rurales pauvres soient aussi réduites que possible.

Activités

Les grandes priorités du FIDA dans la région Amérique latine et Caraïbes sont les suivantes:

- autonomisation des populations rurales pauvres, en particulier des femmes, par la promotion d'approches de développement impulsées par la demande;
- soutien aux populations autochtones et aux populations rurales d'origine africaine;
- promotion de la concertation par la mobilisation des intéressés immédiats, des gouvernements et de la communauté des donateurs; et
- promotion de la coopération Sud-Sud.

En 2008, dans la région Amérique latine et Caraïbes comme dans le reste du monde, la priorité générale a été de faire face à la crise des prix alimentaires. La promotion des envois de fonds aux fins de réduction de la pauvreté constitue également un élément important des activités du FIDA dans la région.

L'innovation, la gestion des savoirs et la reproduction à grande échelle des initiatives réussies deviennent des éléments réellement clés des opérations soutenues par le FIDA dans la région. La vaste gamme de produits dont dispose le FIDA en matière de connaissances est largement issue des programmes et projets qu'il soutient. Ces supports d'information sont une source d'apprentissage pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et ils permettent à l'organisation d'atteindre les régions reculées où les autres organisations sont absentes.

Autonomisation des populations rurales pauvres

Le FIDA œuvre à renforcer les actifs économiques et sociaux des populations rurales pauvres. Au Pérou, le projet de développement du couloir Puno-Cuzco s'est achevé en décembre 2008, apportant ses bienfaits à plus de 79 000 familles rurales. Le niveau nutritionnel s'est amélioré dans 90% des ménages bénéficiaires tandis que les revenus ont augmenté de quelque 140%. La participation des femmes aux organisations locales a également progressé de façon notable.

En République dominicaine, le projet en faveur des petits paysans de la région du Sud-Ouest – Phase II, clos en décembre 2007, a renforcé avec succès les organisations paysannes et économiques. Il a appuyé l'amélioration de l'infrastructure – notamment des aqueducs, du matériel et des installations de séchage du café et de conditionnement des bananes – et a conduit à une importante augmentation des revenus ruraux. Ce projet a également permis des études de cas sur la finance rurale, la problématique hommes-femmes et les bonnes pratiques agricoles utilisées dans d'autres projets.

Soutien aux populations autochtones et aux populations rurales d'origine africaine

Les populations autochtones participent directement à plus du tiers des programmes et projets du FIDA en cours dans la région Amérique latine et Caraïbes. Le FIDA soutient aussi des programmes spécifiques tels que le Mécanisme d'assistance pour les populations autochtones (voir page 78). En 2008, quelque 16 microprojets approuvés dans le cadre de ce mécanisme étaient en cours d'exécution dans 13 pays de la région. Les projets conçus et exécutés par les communautés des populations autochtones et leurs organisations sont axés sur la cartographie sociale et territoriale utilisant un système d'information géographique, sur la sensibilisation aux droits des populations indigènes – en particulier par la radiodiffusion locale – et sur l'autonomisation des femmes au moyen d'initiatives telles que la création de microentreprises et l'amélioration de leur accès aux marchés.

Le programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine a débuté en 2008 et a organisé un concours destiné à récompenser les meilleures initiatives locales de développement présentant une composante relative à l'identité culturelle. Sur les 157 initiatives proposées, 13 ont été sélectionnées, et les communautés récompensées ont reçu un prix d'un montant allant jusqu'à 300 000 USD pour les aider à financer l'élaboration de leur plan de travail. Ce programme encourage aussi la concertation sur le problème de la discrimination dont la population afro-latine est victime dans la culture locale.

Promotion de la concertation

La promotion de la concertation aux niveaux national, sous-régional et régional est essentielle aux activités du FIDA dans la région. Dans le Cône Sud, le FIDA a contribué au développement institutionnel de la Commission spéciale de l'agriculture familiale (REAF) du Marché commun du Sud (MERCOSUR), comme plateforme régionale des organisations nationales d'agriculture familiale. Elle est devenue un modèle de concertation et de coopération Sud-Sud pour les autres régions. En Amérique centrale, le Programme de concertation rurale, qui est financé par un don du FIDA, met à profit l'expérience acquise dans le Cône Sud en matière de facilitation de la participation des petits agriculteurs à la définition et à la mise en œuvre de la politique agricole commune en Amérique centrale. La Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) s'intéresse à ces expériences et a participé aux assises de la REAF qui se sont tenues au Brésil en novembre.

Coopération Sud-Sud

Le FIDA a continué en 2008 à appuyer les activités de partage des savoirs et d'apprentissage dans les pays en développement de la région. Le programme de formation aux itinéraires d'apprentissage, administré par le programme régional de formation au développement rural (PROCASUR) et cofinancé par le FIDA, constitue un outil novateur de partage des savoirs et d'apprentissage à partir de l'expérience des autres. Les itinéraires d'apprentissage conduisent les participants dans diverses communautés où ils peuvent observer directement les initiatives de développement mises en œuvre, les difficultés rencontrées et les solutions adoptées, et partager leur savoir avec leurs hôtes. Entre 2002 et 2008, environ 22 itinéraires d'apprentissage ont été organisés dans six pays d'Amérique latine. En 2008, les participants se sont rendus en Afrique, notamment en Afrique du Sud, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. L'Association mexicaine de caisses de crédit mutuel a organisé des échanges avec plusieurs pays africains, dont le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal.

Mesures visant la hausse des prix des produits alimentaires

Au cours de l'année, le FIDA a soutenu les gouvernements des pays de la région dans les mesures qu'ils ont prises pour atténuer l'impact de la hausse des prix alimentaires. En République dominicaine, il a collaboré avec le Ministère de l'agriculture à la conception d'un projet de développement rural et de sécurité alimentaire prévoyant la fourniture d'une aide technique et financière aux familles rurales pauvres. Au Honduras et au Nicaragua, l'organisation a accordé un financement supplémentaire pour aider les petits agriculteurs à augmenter leur production de denrées de base telles que le maïs, le riz, les haricots et le sorgho. En Haïti, le FIDA et la FAO ont élaboré ensemble un projet destiné à stimuler la production agricole en augmentant l'offre de semences, d'engrais et d'autres intrants. Le FIDA a contribué à hauteur de 10,2 millions d'USD à ce projet qui bénéficiera à quelque 250 000 agriculteurs au cours des trois prochaines campagnes agricoles.

Les envois de fonds comme instrument de réduction de la pauvreté

Les transferts de fonds privés, et en particulier les envois de fonds des travailleurs migrants, sont une source croissante de revenus pour les communautés rurales. Dans le cadre de ses programmes et projets, le FIDA travaille avec les associations de travailleurs migrants et les communautés locales afin de promouvoir le développement durable dans les communautés d'origine des migrants. Le Programme relatifs aux envois de fonds et au développement rural en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui est financé par le FIDA et le Fonds multilatéral d'investissement de la Banque interaméricaine de développement, soutient actuellement des projets dans ce domaine dans les huit pays suivants: Bolivie, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexico, Paraguay et République dominicaine.

Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants

30 pays: Albanie, Algérie, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Malte, Maroc, Oman, Qatar, République arabe syrienne, République de Moldova, Roumanie, Somalie, Soudan, Tunisie, Turquie et Yémen.

Éléments marquants de la gestion du portefeuille

- 35 programmes et projets en cours dans 16 pays des deux régions, ainsi qu'à Gaza et en Cisjordanie à la fin de l'année 2008
- Des investissements du FIDA dans les portefeuilles régionaux d'un montant de 523,5 millions d'USD
- Quatre nouveaux programmes et projets en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en République de Moldova et au Soudan (voir page 109)
- Un programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats, pour le Maroc
- Un financement supplémentaire accordé à un projet en cours au Yémen

Vue d'ensemble

Deux régions distinctes, le Proche-Orient et l'Afrique du Nord d'une part et l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants d'autre part, relèvent de la même division du FIDA.

Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, la croissance économique est restée dans l'ensemble vigoureuse en dépit de la crise financière mondiale et de grandes disparités entre pays. Au premier semestre, la région a toutefois été fortement touchée par la hausse des prix alimentaires. La plupart des économies arabes sont très dépendantes des importations alimentaires de sorte que le prix élevé des produits vivriers a des répercussions négatives sur leur sécurité alimentaire et leur balance commerciale. Certains pays ont augmenté les subventions alimentaires gouvernementales ou les salaires pour calmer les troubles sociaux. L'instabilité politique reste toutefois une grave préoccupation à Gaza et en Cisjordanie, au Liban, en Iraq, en Somalie et au Soudan.

La région Proche-Orient et Afrique du Nord dispose de moins de 1% du total mondial des ressources en eau renouvelables et est de loin la région la plus aride du monde. L'Égypte, la Jordanie et le Yémen prélèvent une quantité d'eau supérieure au renouvellement de la ressource de sorte que celle-ci s'épuise. La région se trouve aussi exposée à une baisse de fertilité des sols et est très vulnérable au changement climatique.

Dans la région Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants, la croissance économique est restée forte, comme en témoignent les taux annuels de croissance du PIB, compris entre 5 et 20%. Se classent en tête l'Azerbaïdjan, où le bond des exportations pétrolières et la robuste demande intérieure tirent la croissance, et l'Arménie, qui bénéficie d'une industrie du bâtiment florissante et d'un secteur des services financiers vigoureux. En Géorgie, le conflit, qui a provoqué de graves dommages à l'infrastructure et un recul de la production, a énormément nuit aux résultats économiques du pays.

La région Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants peine toujours à développer des liens commerciaux hors de l'ex-Union soviétique, et a créé des institutions publiques et privées efficaces. Entre-temps, l'élargissement de l'Union européenne se ralentit, le dernier pays à y accéder ayant été la Roumanie en 2007.

Activités au Proche-Orient et en Afrique du Nord

Les activités du FIDA dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord répondent aux priorités suivantes:

- élargissement de l'accès des ruraux pauvres à la finance rurale;
- traitement du chômage des jeunes en milieu rural;
- établissement de liens entre les petits cultivateurs de produits non traditionnels et les marchés nationaux et internationaux; et
- amélioration de la gestion des ressources en terres et en eaux, et réduction de la vulnérabilité au changement climatique.

Le traitement de la crise des prix alimentaires est aussi devenu une priorité en 2008. L'aide aux zones de conflit est un autre élément essentiel des activités du FIDA dans la région.

Élargissement de l'accès des populations rurales pauvres à la finance rurale

L'approche de la finance rurale mise en œuvre par le FIDA dans la région utilise des modèles et instruments non traditionnels pour la fourniture de services financiers aux populations rurales pauvres. En République arabe syrienne, le projet de développement rural dans la région d'Idleb a établi son premier réseau de sanduq comprenant 15 fonds de crédit villageois. À Djibouti, le projet de développement du microfinancement et de la microentreprise a inauguré en février sa première association d'épargne et de crédit.

Traitement du chômage des jeunes en milieu rural

Les opérations soutenues par le FIDA dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord portent de plus en plus sur le chômage en milieu rural, en particulier chez les jeunes. En Égypte et en République arabe syrienne, par le biais de la création de centres de développement des activités rurales, le FIDA offre une formation aux pratiques commerciales et à la commercialisation, ainsi qu'une formation technique à l'intention des chômeurs et des futurs chefs d'entreprise.

Établissement de liens entre les petits cultivateurs de produits non traditionnels et les marchés nationaux et internationaux

Les activités soutenues par le FIDA dans la région sont axées sur le développement de la commercialisation de produits horticoles sur le marché intérieur et à l'exportation, et sur la promotion de la production et de l'exportation d'herbes et de plantes médicinales et aromatiques cultivées par de petits exploitants. L'investissement dans des cultures non traditionnelles offre des perspectives intéressantes de développement économique en raison de leur plus grande rentabilité et du fort potentiel de valeur ajoutée que leur transformation et leur commercialisation présentent.

Gestion des ressources en terres et en eaux et réduction de la vulnérabilité au changement climatique

Au Maroc, le projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Errachidia s'emploie à améliorer les conditions de vie et les revenus des ménages pauvres en rénovant l'infrastructure de la petite irrigation, en fournissant de l'eau de boisson et en promouvant la conservation des sols et des eaux. Dans sa dernière année d'exécution, le projet de mise en valeur des ressources agricoles dans la région du Yarmouk, que soutient le FIDA, a achevé la réhabilitation de 19 sources. Plus de 1 100 familles d'agriculteurs de la vallée du Yarmouk en ont bénéficié.

Aide aux zones de conflit

Au cours de l'année, le FIDA a continué de soutenir, à Gaza et en Cisjordanie, des programmes et projets efficaces dans des zones où il existe peu d'autres possibilités d'emploi générateur de revenus. L'objectif est d'augmenter les revenus et le niveau de vie des petits agriculteurs en les aidant à exploiter et à gérer les ressources en terres et en eaux pour accroître la productivité, et en améliorant l'accès au financement rural. En décembre, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé l'annulation des fonds non dépensés du programme de gestion participative des ressources naturelles et mis le solde d'environ 5 millions d'USD à la disposition de l'Autorité palestinienne, sous forme de don. Ce programme aide les villageois palestiniens à planifier et à exécuter des actions de développement des ressources en terres et en eau dont ils disposent.

Traitement de la crise des prix alimentaires

Afin de remédier à la crise des prix alimentaires, le FIDA s'est attaché à améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire. D'accord avec le FIDA, le Gouvernement yéménite a réaffecté des fonds d'un montant de 1,5 million d'USD au sein du projet de développement rural participatif dans la région de Dhamar afin d'aider les petits agriculteurs à maximiser leur production pendant les campagnes agricoles 2008-2009. Les agriculteurs de 133 villages ont reçu des lots de semences améliorées et d'engrais, et les vulgarisateurs agricoles ont bénéficié d'une formation et ont été dotés de matériel agricole et de batteuses.

Face à la crise des prix alimentaires, le gouvernement de la République arabe syrienne a créé un fonds de soutien agricole au sein du Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. Le FIDA est convenu d'apporter à ce fonds une contribution de 1,5 million d'USD, par la réaffectation des fonds alloués au projet de mise en valeur des parcours de steppe (badia). Cette somme sert au cofinancement d'activités dont profitent directement les petits producteurs sous forme de fournitures de semences améliorées, d'engrais et de provendes.

Activités en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants

En Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants, le FIDA s'est fixé trois priorités, qui sont étroitement liées:

- établissement de liens avec les marchés à l'intention des petits agriculteurs;
- développement d'activités rurales extra-agricoles par le soutien des petites et moyennes entreprises; et
- promotion des services financiers ruraux.

Au cours de l'année, le FIDA a achevé une étude portant sur l'expérience de l'organisation en matière de facilités de refinancement en Arménie, en République de Moldova et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. Cette étude a permis de constater que l'établissement de fonds de refinancement en Arménie et en République de Moldova avait encouragé 17 banques et institutions financières privées à étendre leurs réseaux aux zones rurales. Cette approche novatrice s'est révélée offrir des possibilités d'investissement rentables, conduisant les banques à investir leurs propres fonds dans des opérations de

prêt. En Albanie, le Fonds pour le financement des zones montagneuses et l'Agence de développement des zones montagneuses constituent une plateforme pour la création de petites et moyennes entreprises. Ces institutions fournissent des services financiers ainsi qu'une assistance pour l'accès aux marchés et le transfert de technologies, et ont eu un impact positif sur la création d'emplois dans les zones de montagne défavorisées.

Dans la plupart des pays de la région, le FIDA a pour priorité la création de filières financièrement viables. En Bosnie-Herzégovine, l'approche de la filière intégrée adoptée par le projet de développement de l'élevage et du financement rural a démontré le potentiel de création de revenus du secteur de l'élevage. Dans 20 communes ciblées, elle a contribué au renouveau de zones rurales par l'amélioration de la production du petit élevage commercial. Cette approche sera reproduite à grande échelle par le projet de renforcement des entreprises rurales. En décembre, le Conseil d'administration a approuvé le projet d'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural, qui vise des entreprises rurales plus nombreuses et de types plus variés (voir page 109).

Politiques, partenariats et gestion des savoirs au Proche-Orient et en Afrique du Nord ainsi qu'en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants

En cours d'année, le Président, accompagné d'autres fonctionnaires du FIDA, s'est rendu en visite au Koweït, au Qatar, en Arabie saoudite et dans les Émirats arabes unis pour une série d'entretiens avec des dirigeants et de hauts fonctionnaires gouvernementaux dans chacun de ces quatre pays membres du Conseil de coopération du Golfe. La nécessité d'accroître les investissements dans l'agriculture et la production alimentaire pour faire face à la demande élevée et croissante a été au cœur de ces entretiens. L'essence du propos était qu'une plus grande part de l'aide publique au développement devait être attribuée au secteur agricole, message que la large couverture médiatique de ces visites a contribué à transmettre.

Le FIDA et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) ont achevé en 2008 une autoévaluation du réseau de gestion des savoirs (KariaNet) au Proche-Orient et en Afrique du Nord, en prévision du lancement d'une deuxième phase du programme en 2009. Un atelier s'est tenu à Rome en juin avec les trois autres réseaux régionaux de gestion des savoirs soutenus par le FIDA pour partager l'expérience, les bonnes pratiques et les enseignements tirés.

Au cours de l'année, le FIDA a mis en œuvre plusieurs activités de partage des savoirs au Proche-Orient et en Afrique du Nord ainsi qu'en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants, notamment:

- une consultation d'experts pour l'amélioration de la recherche sur les petits ruminants et la mise en place d'une stratégie dans les zones arides non tropicales du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, organisée par le FIDA et le Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA), qui s'est tenue au Caire (Égypte) en mars;
- un atelier régional de consultation sur les enjeux de la pauvreté, en préparation pour la publication prochaine du rapport du FIDA sur la pauvreté rurale (voir page 62), qui s'est tenu au Caire en juin;
- un atelier sur l'exécution du programme régional, consacré aux systèmes de suivi et d'évaluation en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants, qui s'est tenu à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) en septembre;
- la publication de plusieurs études et de trois numéros du bulletin régional *Rural Echoes*;
- un atelier régional sur le renforcement des capacités pour une communication efficace, qui s'est tenu à Fez (Maroc) en octobre; et
- la participation à des conférences régionales et à des expositions telles que le cinquième Congrès sur les perspectives de la recherche scientifique dans le monde arabe qui s'est tenu à Fez en octobre, et le premier Forum arabe de l'eau, qui s'est tenu à Riyad (Arabie saoudite) en novembre.

Amélioration de la qualité et assurance qualité

Au début de 2008, les processus d'amélioration de la qualité et d'assurance qualité sont devenus pleinement opérationnels au FIDA. Ces processus permettent d'améliorer la qualité de la conception des projets, de sorte que le FIDA est mieux en mesure d'atteindre ses buts et ses objectifs. Les premières informations recueillies indiquent que le soutien supplémentaire apporté à ceux qui sont chargés de concevoir les projets a un impact positif sur la qualité de la conception initiale des projets.

Dans le cadre du processus d'amélioration de la qualité, le Département gestion des programmes a examiné au cours de l'année 46 projets, dont six au titre du Fonds pour l'environnement mondial. Les principaux éléments de ce processus sont une autoévaluation au stade de la conception, un examen technique vigilant et une évaluation par un groupe composé d'experts internes et externes. La conception des projets est alors définitivement mise au point conformément aux recommandations du groupe d'experts et soumise ensuite au processus d'assurance qualité.

L'assurance qualité comporte l'examen de la conception des projets par le Bureau du Vice-Président, ultime étape avant la négociation des prêts et la présentation des projets au Conseil d'administration. Ce processus complète le système renforcé d'amélioration de la qualité et fonctionne indépendamment du Département gestion des programmes, qui est responsable de l'élaboration des projets.

Les examens au titre de l'assurance qualité:

- donnent aux projets conçus le feu vert pour la négociation du prêt et l'approbation du Conseil d'administration;
- notent la qualité initiale d'après quatre indicateurs du Cadre de mesure des résultats au niveau du FIDA; et
- évaluent le processus d'amélioration de la qualité.

TABLEAU 2
Résultats des examens au titre de l'assurance qualité en 2008

Catégories finales de projets	Nombre de projets	Pourcentage de la cohorte
Projets considérés comme pouvant être poursuivis avec de légères modifications	9	30
Projets considérés comme pouvant être poursuivis sous réserve que des assurances supplémentaires soient données au cours des négociations des prêts et/ou que d'autres modifications/examens soient effectués pendant l'exécution	18	60
Projets nécessitant d'importantes modifications entraînant un retard dans leur présentation au Conseil d'administration	3	10
Projets dont les défauts excessifs justifient l'abandon	0	0

TABLEAU 3
Notes attribuées à la qualité initiale

Indicateurs du Cadre de mesure de résultats	Description	Pourcentage de notes satisfaisantes ou plus ^a (pourcentage)
1	Efficacité des domaines d'action	87
2	Impact prévu sur les mesures visant la pauvreté	87
3	Innovation, apprentissage et application à grande échelle	83
4	Durabilité des avantages	80
Note globale		80

^a Les notes attribuées à la qualité initiale sont fondées sur une échelle de 1 à 6, la note 1 correspondant à "très insuffisant" et la note 6 à "très satisfaisant". Le pourcentage indique le nombre de projets ayant obtenu une note égale ou supérieure à 4 par rapport au nombre total de projets.

Ces différents examens déterminent en outre l'adéquation de la conception du projet aux documents de politique et d'orientation du FIDA.

Le FIDA a organisé des sessions sur l'assurance qualité en février, juin et octobre 2008. Au total, 30 projets ont été passés en revue, dont la majeure partie avait déjà été soumise au processus d'amélioration de la qualité. Cinq d'entre eux ont été examinés dans l'intervalle des réunions consacrées à l'assurance qualité. Trois projets ont exigé d'importants changements, qui ont retardé leur présentation au Conseil. L'un de ces trois projets a été considéré comme n'étant pas prêt pour l'examen au titre de l'assurance qualité et renvoyé à l'amélioration de la qualité. Le tableau 2 récapitule les résultats des examens au titre de l'assurance qualité, exécutés en 2008.

Tous les projets soumis au processus d'assurance qualité ont aussi été évalués au regard de quatre indicateurs du Cadre de mesure des résultats. Les résultats de ces évaluations, qui figurent au tableau 3, montrent que – pour les quatre indicateurs – les notes attribuées à la qualité initiale étaient dans l'ensemble plutôt satisfaisantes. En ce qui concerne la note globale, 80% de la totalité des projets étaient jugés plutôt satisfaisants ou mieux.

Unité environnement mondial et changement climatique du FIDA

En sa qualité d'agent d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial, (FEM), le FIDA participe aux côtés de celui-ci à la lutte contre la pauvreté rurale et la dégradation de l'environnement. Le changement climatique représentant un défi non seulement pour l'environnement mais aussi pour le développement, le FIDA a élargi en mai 2008 le mandat de son unité de coordination avec le FEM. Cette unité est devenue l'organe technique du Département gestion des programmes pour les problèmes relatifs au changement climatique et a été rebaptisée Unité environnement mondial et changement climatique (Unité GECC).

Par l'intermédiaire de cette unité, le FIDA promeut, dans ses portefeuilles de pays, les investissements susceptibles de favoriser l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. L'Unité GECC identifie aussi les financements, les formations et autres possibilités concernant le changement climatique, en dehors du FEM, et facilite la concertation technique avec le secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le coordonnateur de l'unité GECC est le correspondant du FIDA pour le Programme de travail de Nairobi établi par la CCNUCC pour aider toutes les parties, en particulier les pays en développement, à mieux comprendre le changement climatique et à décider en connaissance de cause des mesures d'adaptation à prendre. Le FIDA conserve la fonction de l'unité de coordination avec le FEM qui consistait à concevoir des dons axés sur l'impact venant compléter les investissements du FIDA, et l'unité participe aux réunions et comités internationaux pertinents.

En fin d'année, le portefeuille FEM du FIDA, comprenant 15 projets financés par des dons et 14 dons préparatoires, était évalué à 71,5 millions d'USD (dont 52,6 millions étaient encaissés), cofinçant des investissements du FIDA atteignant quelque 185,6 millions d'USD. Les dons du FEM sont associés à cinq cadres de programmation du FEM approuvés en 2007 et 2008, notamment le programme de gestion intégrée des ressources naturelles dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENARID), piloté par le FIDA, et le programme-cadre national de gestion durable des terres forestières au Viet Nam, piloté par la Banque mondiale. Les nouvelles initiatives lancées en 2008 comprennent la préparation de deux dons assurés d'une valeur de 3,6 millions d'USD, l'exécution directe par l'unité de 11 dons préparatoires s'élevant à 2,0 millions d'USD et la formulation de 14 projets financés par des dons pour un montant de 53,8 millions d'USD.

Le FIDA a mobilisé deux nouveaux dons au titre des fonds d'adaptation de la CCNUCC administrés par le secrétariat du FEM: l'un en Mongolie pour une proposition de projet au titre du Fonds spécial pour les changements climatiques, évalué à 1,5 million d'USD, l'autre en Sierra Leone pour un projet d'exécution d'un programme national d'adaptation financé par le Fonds pour les pays les moins avancés et évalué à 2,7 millions d'USD.

Dans le cadre du mandat élargi de l'unité GECC sur le changement climatique, le FIDA a aussi mobilisé en 2008 des fonds supplémentaires en dehors du FEM.

- En octobre, l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI) a approuvé une proposition de programme du FIDA pour un montant de 1,5 million d'EUR prévoyant un soutien aux ruraux pauvres pour faire face au changement climatique en Afrique. Ce programme a pour objectif de réduire les risques et la vulnérabilité que le changement climatique présente pour les communautés rurales, en créant dans certains pays africains des activités communautaires d'adaptation et d'atténuation.
- En avril, l'Initiative pour intégrer l'innovation (III) au FIDA a approuvé un don à l'appui de CLIMTRAIN, programme de formation d'une valeur de 100 000 USD destiné à faire mieux connaître, au sein même de l'organisation, les problèmes posés par le changement climatique. Ce programme permettra de partager les connaissances ainsi que de créer et de renforcer des partenariats à l'intérieur et à l'extérieur du FIDA, de manière à mieux faire comprendre les liens entre le changement climatique et le développement. En 2008 ce programme a organisé deux ateliers, qui ont formé plus de 100 fonctionnaires.

L'unité participe au groupe de travail sur le changement climatique du Comité de haut niveau sur les programmes/Conseil des chefs de secrétariat, et est membre actif du groupe de référence sur la politique du FIDA en matière de changement climatique. Elle assiste aux réunions du conseil d'administration du Fonds d'adaptation et aux conférences internationales sur le changement climatique. Enfin, elle participe au groupe de travail multipartite du FEM sur l'adaptation au changement climatique.

En 2008, l'unité GECC a publié les quatre documents suivants:

- *MENA region: Local livelihoods and global environmental challenges in perspective;*
- *Combating poverty through better land and forest use: IFAD's contribution to sustainable forestry management;*
- *CLIMTRAIN: a climate change tailor made training programme for IFAD's Programme Management Department;*
- *Fighting a global challenge at the local level: the rural poor and climate change (mise à jour).*

Au cours de l'année, l'unité GECC a continué à promouvoir l'établissement de solides partenariats avec d'autres institutions des Nations Unies, ainsi qu'avec des conventions internationales et des organismes et partenaires bilatéraux ou multilatéraux (TerrAfrica). Elle a noué de nouveaux partenariats avec l'AECI, la Commission européenne, le Ministère du développement international (DFID) du Royaume-Uni, le Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF), l'Institut international du développement durable (IIDD), l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Présence dans les pays

Au cours de l'année, le FIDA a sensiblement renforcé sa présence dans les pays. L'organisation:

- a élaboré et publié, à l'intention du personnel affecté à la présence dans les pays, des instructions concernant la planification, l'exécution des programmes, la gestion financière, le suivi et l'établissement de rapports;
- a signé un accord-cadre avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et travaillé à la mise au point finale d'un accord analogue avec la FAO;
- a signé des accords de siège avec les gouvernements de la Colombie, de la République-Unie de Tanzanie et du Viet Nam, et accrédité des chargés de programme de pays pour ces trois pays;
- a pleinement intégré le budget de la présence dans les pays dans la structure budgétaire globale du FIDA; et
- a accru l'appui en matière de technologie de l'information et de connectivité, et amélioré l'accès des bureaux de présence dans le pays aux ressources de l'information institutionnelle du FIDA.

Au cours de l'année, le personnel affecté à la présence dans les pays a contribué à améliorer la qualité de la conception et de l'exécution des projets. Il a joué un rôle utile dans la conception des programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axés sur les résultats et des projets, et a participé aux missions de supervision et aux examens à mi-parcours. Il a ainsi contribué à renforcer l'efficacité du FIDA. Par exemple, il a permis de réduire les retards pris entre l'approbation et l'entrée en vigueur des projets, moment où les activités démarrent effectivement.

L'amélioration de la présence du FIDA dans les pays a facilité le partage des savoirs, principalement en promouvant les échanges entre projets et entre pays du Sud. La présence dans les pays a également renforcé les partenariats du FIDA. Elle a permis à l'organisation de jouer un rôle actif au sein des équipes de pays des Nations Unies, de participer à la concertation au niveau des pays et de contribuer à l'alignement et à l'harmonisation des politiques et des pratiques (voir page 64).

En décembre, le Conseil d'administration a approuvé un élargissement du programme de présence dans les pays, en établissant officiellement 27 bureaux de pays du FIDA. À cette occasion, 10 nouveaux bureaux ont été créés et six chargés de programme de pays supplémentaires ont été détachés dans les pays. Le FIDA ne dispose pas de ses propres locaux dans les pays emprunteurs, mais partage ceux d'autres institutions des Nations Unies.

Le système d'allocation fondé sur la performance

Le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) régit l'octroi aux programmes de pays des ressources mobilisées au titre des prêts et dons du FIDA, y compris les dons relevant du Cadre pour la soutenabilité de la dette (voir page 51). Les critères d'allocation du système sont la population, le revenu national brut (RNB) par habitant et la performance du pays. La performance du pays se rapporte au cadre politique général, à la politique de développement rural et aux résultats du portefeuille du FIDA. Les allocations annuelles du SAFP s'inscrivent dans un cycle triennal et sont administrées par le FIDA sur une durée de six ans.

La première tranche d'allocations couvrait la période 2005-2007. La tranche actuelle se rapporte à la période 2007-2009, qui coïncide avec celle de la septième reconstitution des ressources du FIDA. Au quatrième trimestre de 2008, lorsque les données sur le portefeuille et les résultats du secteur rural ont été connus, les notes de pays ont été mises à jour. Ces données mises à jour ont déterminé les notes de pays finales pour 2008 et les allocations aux pays pour 2009, présentées au Conseil d'administration à sa session de décembre 2008 et publiées ensuite conformément aux procédures convenues pour la diffusion des informations du SAFP sur le site web du FIDA (www.ifad.org/operations/pbas).

Toutes les propositions de prêts et de dons à des pays spécifiques qui ont été présentées au Conseil d'administration pour approbation en 2008 s'inscrivaient dans le système d'allocation fondé sur la performance. Conformément au CSD, les pays considérés comme n'étant pas exposés à un surendettement futur (pays classés "vert"), et donc admis à emprunter auprès du FIDA, ont bénéficié d'allocations légèrement plus élevées dans le cadre du SAFP. Pour l'ensemble du programme de travail 2008, les projections indiquent que 96% environ des ressources disponibles pour engagement ont été allouées sur la base des principes du SAFP. En 2008, le FIDA a consacré environ 45% de ses ressources à l'Afrique subsaharienne. Lors de la consultation sur la huitième reconstitution de ses ressources (voir page 50), il s'est engagé à améliorer encore la mise en œuvre du SAFP au cours de la période 2010-2012.

Communication, apprentissage et partage des savoirs

Communication

La Division de la communication du FIDA met en œuvre des moyens multiples (médias, vidéo, Internet, graphisme et publications) à l'appui de la lutte que livre l'organisation pour réduire la pauvreté rurale. Elle fournit des services de communication interne et externe. Elle sensibilise le monde aux réalités de la pauvreté rurale et aux activités que le FIDA mène avec les ruraux pauvres, hommes et femmes. Elle développe et renforce l'identité institutionnelle du FIDA sur le web. Enfin, elle favorise une communication interne efficace afin d'améliorer l'efficacité de l'organisation. En 2008, la division a élaboré et mis en œuvre un nouveau système de gestion électronique des dossiers: les archives centrales de l'organisation, où sont conservés tous les documents officiels du FIDA et qui constituent une pièce maîtresse de la stratégie de gestion des savoirs du FIDA (voir page 61).

Au cours de l'année, le FIDA a apporté un appui médiatique à des conférences mondiales et autres événements, notamment la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV), qui s'est tenue à Yokohama en mai (voir page 67), la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, qui s'est tenue à Rome en juin, le troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui s'est tenu à Accra en septembre, et la Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Doha en novembre (voir page 67).

Le FIDA a mis à profit son trentième anniversaire pour attirer l'attention des médias sur le sort des ruraux pauvres face à la hausse des prix alimentaires, à l'instabilité financière et au changement climatique, notamment par la préparation du débat de la BBC World, *Food – Who pays the price?*, qui a été couvert d'éloges.

Le portail de la pauvreté rurale

En 2008, le portail de la pauvreté rurale du FIDA, devenu pleinement opérationnel, a été mis en ligne à l'adresse suivante: <http://www.ruralpovertyportal.org>. Le portail est un site web administré par le FIDA, où les ruraux pauvres, les décideurs politiques, les donateurs, les instituts de recherche, les ONG et autres partenaires du développement peuvent partager l'information. Il répond aux recommandations formulées dans le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (voir page 44).

Les chargés de programme de pays du FIDA, les économistes régionaux, le personnel de toute l'organisation et les collègues sur le terrain ont collaboré à l'élaboration du portail, qui est la pierre angulaire de la gestion de l'information et des savoirs au FIDA.

Le portail permet aux utilisateurs:

- de faire des recherches par sujet, par région ou par pays;
- de partager l'information sur ce qui marche ou non en matière de développement rural;
- d'écouter les agriculteurs, les professionnels du développement et les décideurs expliquer les défis que pose l'éradication de la pauvreté rurale;
- d'accéder en temps réel à l'information sur les programmes et projets financés par le FIDA; et
- de consulter d'un seul coup d'œil les statistiques démographiques, socioéconomiques, sanitaires, nutritionnelles et autres.

Ce portail a été conçu de façon à ce que les utilisateurs qui ne disposent que d'une connexion à bas débit y aient accès.

La problématique hommes-femmes dans le développement rural

Les petites exploitantes sont soumises aux mêmes contraintes que leurs homologues masculins: piètre accès aux ressources, aux capitaux et aux marchés. Mais, en outre, elles sont plus souvent illettrées que les hommes et disposent plus rarement qu'eux de droits fonciers sûrs. Le FIDA estime que, sans un investissement important dans l'amélioration des moyens d'existence, des ressources et des capacités de décision des femmes rurales, les OMD ont peu de chances d'être atteints.

À l'occasion de la Journée mondiale de la femme rurale en 2008, des experts de la FAO, du FIDA et de la Banque mondiale se sont réunis à Rome pour lancer un manuel intitulé *Gender in agriculture sourcebook*. Cet ouvrage présente 30 études de cas détaillées et cite en exemple plus de 300 projets. Il fait part de l'expérience acquise dans l'intégration de la problématique hommes-femmes dans toute une gamme d'interventions de développement agricole portant sur des domaines aussi divers que la sécurité alimentaire, l'accès au crédit et à la terre, l'infrastructure rurale, la technologie, le financement rural et l'éducation. C'est un outil précieux pour la compréhension et l'application de pratiques et d'activités novatrices qui mettent en évidence le rôle des femmes dans l'agriculture et leur contribution à la réduction de la pauvreté.

Le nouveau *Cadre pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes* a été adopté en 2008 dans le prolongement du plan d'action 2003-2006 pour l'égalité entre les sexes. Ce cadre fixe les normes de base applicables aux opérations et définit des indicateurs de mesure des résultats. Les résultats seront publiés chaque année dans le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (voir page 45).

En juin, le FIDA et le Gouvernement canadien ont signé un accord de don d'un montant de 1 million d'USD et d'une durée de deux ans, destiné à des projets d'autonomisation des femmes rurales pauvres afin de réduire leur vulnérabilité au VIH/sida. La priorité a été donnée à des projets en Afrique qui sont axés sur la concertation visant à assurer l'égalité hommes-femmes, l'autonomisation économique des femmes rurales et la gestion des savoirs.

Au cours du segment de haut niveau de la seizième session de la Commission du développement durable, en mai 2008, le FIDA s'est joint à Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (WOCAN) et Heifer International pour lancer le Network of Women Agriculture Ministers and Leaders à New York. Ce réseau a pour vocation de mettre en communication les femmes qui travaillent dans l'agriculture à différents niveaux – de la ministre à la représentante des femmes rurale – afin de répondre aux besoins et aux préoccupations des agricultrices.

Actifs humains et sociaux

En 2008, le FIDA a travaillé à plusieurs grandes initiatives dans le domaine des actifs humains et sociaux. Il a ainsi lancé un portail web sur les institutions rurales destiné à renforcer le partage des savoirs et la mise en réseau avec des partenaires clés. Le FIDA a aussi publié un manuel intitulé *Institutional and organizational analysis for pro-poor change: meeting IFAD's millennium challenge* pour encourager une analyse institutionnelle plus systématique lors de la conception et de l'exécution des projets et contribuer au renforcement des capacités internes et dans les pays, ainsi qu'à l'apprentissage et à la gestion des savoirs. Des missions, envoyées en Inde, en Indonésie et au Kenya, ont commencé à tester ce manuel sur le terrain en septembre.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, le FIDA a participé à plusieurs initiatives réunissant de multiples institutions, notamment:

- le groupe de travail sur l'évaluation et le suivi-évaluation du Comité permanent de la nutrition des Nations Unies; et
- l'élaboration conjointe Union européenne/FAO/FIDA d'une méthodologie d'enquête améliorée pour estimer la date de naissance des enfants en l'absence de documents écrits.

Avoirs productifs et technologie

Dans le domaine des avoires productifs et de la technologie, le FIDA s'est concentré sur la gestion des savoirs, l'appui à la supervision directe, la gestion des dons et la mise en œuvre du processus d'amélioration de la qualité (voir page 31), ainsi que sur les produits institutionnels suivants:

- le prochain rapport sur la pauvreté rurale (voir page 62);
- la politique relative à l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière (voir page 60);
- les procédures d'évaluation environnementale et sociale.

Les domaines thématiques couverts se rapportent à la gestion communautaire des ressources naturelles. Les projets financés par des prêts et des dons, les rapports de partenariats et le web sont d'importantes sources de connaissances. Les agriculteurs restent toutefois la principale source de connaissances, et le FIDA continue de rechercher les moyens d'exploiter et de diffuser leurs savoirs.

Les activités menées en collaboration avec des partenaires ont continué de croître en 2008. Ces partenaires ont été des organisations bilatérales et multilatérales, la société civile, des réseaux, des organismes de recherche et, de plus en plus, le secteur privé. Les méthodes innovantes de mobilisation des ressources font l'objet d'une attention croissante, par exemple en ce qui concerne les initiatives de gouvernance des terres et des eaux, les routes rurales, les transports et les voyages, l'élevage, la pêche et l'aquaculture, la microfinance, la problématique hommes-femmes et l'environnement, les terres et les biocarburants.

Les services financiers et l'accès aux marchés

Dans le domaine des services financiers et de l'accès aux marchés, le FIDA s'est concentré en 2008 sur les activités suivantes:

- mise à jour de la politique en matière de finance rurale, qui a été présentée pour examen à un séminaire informel des administrateurs en décembre;
- examen des directives opérationnelles pertinentes: *Outils de décision en matière de financement rural*;
- mise en valeur de l'approche globale des interventions de financement rural du FIDA, par la publication de guides à l'intention des praticiens de l'intégration de la problématique hommes-femmes dans le microfinancement rural, de la gestion durable des ressources naturelles et de l'accès aux financements;
- création d'un mécanisme de gestion des risques climatiques, qui élaborera et pilotera, en collaboration avec le PAM, des systèmes d'assurance indexés contre les intempéries (voir page 76);
- mise en place du deuxième cycle de soutien aux projets novateurs dans le domaine des envois de fonds par l'intermédiaire du Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds multidonateurs (voir page 77);
- présentation, avec la FAO et le PAM, du partenariat de Rome pour la gestion des risques de catastrophe à la Conférence internationale sur les risques et catastrophes qui s'est tenue à Davos (Suisse) en août;
- lancement en novembre du Portail de la communauté de pratiques en matière d'accès aux marchés, fondé sur une étude multipays des projets financés par le FIDA, comme moyen de partage des connaissances relatives au financement des filières et à la facilitation de l'accès aux marchés des ruraux pauvres à des conditions équitables;
- mise en valeur du rôle du FIDA dans la production de biocarburants au profit des pauvres, des femmes et de l'environnement (voir page 67);
- organisation du Forum mondial sur les agro-industries à New Delhi, en avril, en collaboration avec la FAO et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI); et
- appui apporté au Comité des donateurs pour le développement des entreprises et participation active à celui-ci

Notes thématiques

Les notes thématiques traitent de questions clés concernant la conception et l'exécution des programmes et projets. Elles récapitulent les questions fondamentales, les principales tâches à accomplir, ainsi que les sources d'information et les exemples de bonnes pratiques applicables à la conception, à l'exécution et à l'évaluation des projets d'investissement en faveur des pauvres. Vingt notes thématiques sont disponibles sur le réseau intranet du FIDA. Elles portent sur toutes sortes de sujets: ciblage des projets, progrès technologique, environnement et gestion des ressources naturelles, finance rurale et durabilité. En 2008, le FIDA a mis à jour toutes les notes thématiques et les a classées par principaux facteurs de succès, en harmonie avec le nouveau processus d'amélioration de la qualité (voir page 31). Cette année, le FIDA a élaboré de nouvelles notes thématiques, qui sont affichées sur le site web. Elles portent sur les sujets suivants: la commercialisation et les ruraux pauvres, l'intégration des objectifs de l'UNCCD dans les opérations du FIDA, la concertation sur les politiques favorables aux pauvres et les régimes fonciers.

Fiches de conseils techniques

Les fiches de conseils techniques sont des outils destinés à promouvoir l'innovation et à diffuser les résultats de la recherche. Elles apportent des informations à l'appui des programmes et projets actuels et futurs. En 2008, le FIDA:

- a mis au point un modèle institutionnel pour l'élaboration des fiches de conseils techniques;
- a diffusé 44 fiches de conseils techniques par ses propres circuits de communication, tels que les réseaux électroniques régionaux et l'intranet, et par l'intermédiaire des sites web, publications et CD des bénéficiaires de dons; et
- a mis en place un cadre institutionnel pour l'élaboration, la validation et le suivi des fiches de conseils techniques, avec la création d'un comité chargé de covalider les fiches de conseils techniques qui lui sont soumises, d'en assurer le contrôle de la qualité et de mettre au point un système de suivi de leur utilisation.

Évaluations conduites par le FIDA en 2008

Vue d'ensemble du sixième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA

Le Bureau de l'évaluation du FIDA est un organe totalement indépendant de la direction du FIDA, qui rend compte directement au Conseil d'administration. Le Bureau de l'évaluation a établi en 2008 son sixième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI). Ce document présente une synthèse des résultats et de l'impact des 12 projets financés par le FIDA, que le Bureau a évalués en 2007. Il rend compte également des conclusions d'une évaluation à l'échelle de l'institution et de deux évaluations de programmes de pays. Il reprend la présentation adoptée dans les rapports annuels précédents, avec une synthèse analytique des résultats sur six ans (2002-2007), établie à partir des notes synthétiques obtenues par les 85 projets évalués par le Bureau de l'évaluation depuis 2002. Il présente aussi une analyse détaillée de ces données, ventilées par agrégats de deux ans (2002-2003, 2004-2005 et 2006-2007).

Les principaux éléments qui ressortent du RARI 2008 sont les suivants:

- 100% des projets évalués en 2007 affichent une note globale satisfaisante (portant notamment sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience).
- 91% des projets affichent des résultats globaux satisfaisants (sur la base de l'évaluation des projets en matière de pertinence, efficacité, efficience, impact, innovation et durabilité).
- La durabilité de l'échantillon 2007 est en nette amélioration (persistance des avantages après la clôture du projet). Elle est satisfaisante dans le cas de 67% des projets évalués en 2007, contre 40% en 2002.

- Les résultats sont bons pour la promotion de l'innovation en faveur des pauvres, en particulier pour l'adoption de techniques à faible coût, l'intégration de la problématique hommes-femmes et le renforcement des dispositions institutionnelles favorables aux pauvres. Il est toutefois possible de faire davantage pour assurer la reproduction systématique des innovations et leur application à grande échelle par d'autres acteurs. À cet effet, il faut accorder une plus grande attention, dans les programmes de pays, à la concertation, à l'établissement de partenariats et à la gestion des savoirs.
- La pertinence des programmes et projets par rapport aux besoins des ruraux pauvres et aux politiques et stratégies des gouvernements et du FIDA demeure un point fort.
- Des résultats particulièrement positifs sont évidents dans les domaines critiques de la promotion de la productivité agricole et des actifs physiques des pauvres (accès à la terre, à l'eau, au bétail, à l'outillage, à la technologie et à l'infrastructure).

Le RARI 2008 pointe aussi des faiblesses auxquelles le FIDA doit remédier. Par exemple, il faut améliorer l'efficacité des opérations, promouvoir l'accès aux marchés et renforcer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Par ailleurs, la parité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes sont des domaines importants dans lesquels le FIDA peut encore améliorer l'efficacité de ses opérations. Bien que certains projets aient obtenu de bons résultats en la matière, des progrès sont encore possibles si l'on veille à ce que les activités encouragées soient de nature à promouvoir le développement des femmes.

Le RARI de cette année insiste plus que les rapports précédents sur l'importance de l'apprentissage à partir de la propre expérience du FIDA et de celle des autres institutions de développement. Le rapport s'est concentré sur les deux thèmes d'apprentissage suivants: l'importance du contexte du pays et les systèmes de suivi-évaluation au niveau des projets. Il a aussi dégagé les quatre thèmes ci-dessous, qui apparaissent régulièrement dans les évaluations et que le Bureau de l'évaluation traitera dans les futurs rapports:

- l'accès aux marchés;
- la gestion de l'environnement et des ressources naturelles;
- le capital social et l'autonomisation; et
- les institutions durables en faveur des pauvres.

La direction du FIDA s'est félicitée du RARI 2008, qui dressait un tableau positif encourageant des opérations du Fonds. La performance s'est améliorée dans tous les domaines et, bien que des progrès restent à accomplir en matière de durabilité, le FIDA est dans l'ensemble sur la voie de la réalisation des objectifs du Plan d'action (voir page 44).

La direction s'est particulièrement félicitée du fait que pour la première fois 100% des projets évalués avaient obtenu des résultats satisfaisants en ce qui concerne leur performance et leur réalisation globale.

Dans sa réponse, la direction a comparé les conclusions du RARI avec celles des rapports d'autoévaluation du FIDA, à savoir les rapports d'achèvement de projet. Les critères et les notes présentés dans ces rapports sont maintenant les mêmes que ceux qu'utilise le Bureau de l'évaluation, de sorte que les résultats sont comparables et que toute discordance est identifiable et peut faire l'objet d'une étude permettant d'en élucider les raisons. L'examen des rapports d'achèvement de projet relève des taux de réussite pour la pertinence, l'efficacité et l'efficacités très semblables à ceux qui sont indiqués dans le RARI. Il en ressort que les outils d'autoévaluation fonctionnent bien, et les deux séries de résultats gagnent en fiabilité.

La direction a également noté que l'échantillon de projets évalués par le RARI était relativement restreint et qu'un effort soutenu était nécessaire pour maintenir et améliorer encore la performance, et atteindre les objectifs du Plan d'action. L'amélioration de la durabilité des programmes et projets que soutient le FIDA, ainsi que de l'efficacité de l'organisation, retiendra particulièrement l'attention.

Activités d'évaluation en 2008

Le Bureau de l'évaluation a exécuté en 2008 son cinquième programme de travail. Il a achevé des évaluations de programmes de pays en Éthiopie, au Nigéria et au Pakistan. Il a également continué à travailler à l'évaluation commune entreprise avec la Banque africaine de développement (BAfD), portant sur les résultats des politiques et opérations de développement agricole et rural en Afrique mises en œuvre par la BAfD et le FIDA.

Les évaluations de programmes de pays concernant l'Éthiopie et le Pakistan ont abouti à des conclusions et à des recommandations de vaste portée. En Éthiopie, l'évaluation a constaté que la performance des opérations soutenues par le FIDA était supérieure à la moyenne en ce qui concernait la durabilité et l'innovation, deux critères de première importance. La référence retenue à cet égard était la moyenne globale des opérations du FIDA dans toutes les régions, publiée dans le RARI de l'année précédente. Entre autres questions, l'évaluation a signalé la nécessité d'accroître les synergies à la fois au sein des projets dans le pays et entre ceux-ci. Elle a insisté sur l'importance des liens entre la recherche et la vulgarisation, afin de promouvoir l'adoption des techniques par les petits agriculteurs. Enfin, elle a noté la nécessité d'encourager la poursuite du développement du secteur privé en vue d'améliorer l'accès des ruraux pauvres aux marchés.

L'évaluation du programme de pays du Pakistan a abouti à la conclusion que, en dépit du volume relativement limité de ses investissements, la contribution du FIDA au développement agricole et rural du pays avait été importante. En revanche, elle a signalé que, dans sa future stratégie pour ce pays, le FIDA devait rechercher un meilleur équilibre entre les investissements agricoles et extra-agricoles pour réduire la pauvreté rurale. En accord avec les vues du Gouvernement pakistanais, l'évaluation a également souligné qu'il était nécessaire que le FIDA continue ses activités dans les zones reculées et défavorisées du pays, dont certaines sont aussi le théâtre de conflits.

Pour le Nigéria, l'évaluation a noté que, dans le cadre des projets qu'il soutient dans le pays, le FIDA avait apporté une contribution significative à la promotion du développement à initiative communautaire. Le rapport a également insisté sur la nécessité d'une étude attentive des rôles respectifs des institutions fédérales, fédérées et locales dans les futurs projets. Il a souligné aussi qu'il était important de se concentrer sur le développement de la petite exploitation, essentielle à l'amélioration des moyens d'existence des pauvres en milieu rural, et de renforcer la sécurité alimentaire dans l'ensemble du pays.

Le Bureau de l'évaluation a continué de travailler à l'évaluation conjointe avec la BAfD et établi un rapport intermédiaire qui exploite quatre études portant sur les domaines suivants:

- le contexte difficile et les perspectives du développement rural en Afrique;
- une méta-évaluation de la performance passée des deux organisations;
- une évaluation du partenariat entre la BAfD et le FIDA, ainsi que de leurs partenariats avec d'autres acteurs importants; et
- un examen des processus opérationnels clés.

Le rapport final s'appuiera sur le rapport intermédiaire et sur les informations recueillies sur le terrain.

Le Comité de l'évaluation s'est réuni à l'occasion de quatre sessions au cours de l'année. Il a examiné l'évaluation d'un projet exécuté au Burkina Faso, les évaluations des programmes de pays du Brésil – évaluation menée en 2007 – et du Pakistan, ainsi que d'autres documents clés. Il a aussi étudié la possibilité d'un examen par les pairs du Bureau de l'évaluation en 2009 et les modalités qui y présideraient; cet examen porterait aussi sur la politique d'évaluation du FIDA.

Le comité s'est rendu aux Philippines pour sa visite annuelle sur le terrain et a rencontré la Présidente de la République des Philippines, Mme Gloria Macapagal-Arroyo. La Présidente a souligné le rôle du FIDA dans l'amélioration de la productivité agricole, particulièrement importante dans le contexte de la hausse des prix des matières premières et des produits alimentaires.

Le Comité de l'évaluation a poursuivi son travail de rédaction du nouveau manuel d'évaluation, qui paraîtra au début de 2009. Ce manuel définira les méthodes et procédures d'évaluation des programmes et projets, et prendra en compte les initiatives prises dans le cadre du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement, initiatives telles que l'établissement du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 (voir page 2). Il permettra aussi l'alignement des méthodes d'évaluation indépendante et d'autoévaluation du FIDA.

Initiatives principales du FIDA en 2008



Denise Guingane Zigani fait sécher ses légumes au soleil.
Village de Garnago, Burkina Faso.

©IFAD/A Wade 2006



Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement

Le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement est le principal vecteur de changement et de renouvellement de l'organisation. Lorsque la direction du FIDA a présenté son dernier rapport écrit sur l'état d'avancement du Plan d'action au Conseil d'administration, en décembre 2007, la plupart des produits convenus avaient été réalisés. Les activités relatives au Plan d'action se sont toutefois poursuivies en 2008 afin d'intégrer ces produits dans les services d'exécution et les processus opérationnels de base. Elles ont porté principalement sur les points suivants:

- mise en œuvre du nouveau modèle opérationnel du FIDA, en particulier gestion de la supervision directe de la majorité des programmes et projets soutenus par le FIDA (voir page 86);
- promotion et intégration des objectifs de gestion des savoirs et d'innovation du FIDA (voir page 61);
- renforcement des outils de gestion axée sur les résultats en matière de développement dont dispose le FIDA;
- établissement du système d'assurance qualité pour la conception des projets (voir page 31);
- élaboration de la politique de gestion des risques de l'organisation, approuvée par le Conseil d'administration en septembre 2008 (voir page 59); et
- avant toute chose, accélération de l'exécution du programme de réforme de la gestion des ressources humaines, domaine essentiel dans lequel les progrès ont été limités en 2007 (voir page 120).

Au cours de l'année, le secrétariat du Plan d'action a fourni un point de rencontre, où la haute direction a pu examiner les domaines dans lesquels des réformes étaient nécessaires, promouvoir de nouvelles initiatives de réforme et faciliter l'intégration de celles qui existaient déjà. Le secrétariat a aussi noué un lien très fort avec la FAO, qui a entrepris son propre programme de réforme. En juin, il a accueilli un atelier consacré aux problèmes de la réforme organisationnelle, au cours duquel des fonctionnaires de neuf institutions financières multilatérales et organisations des Nations Unies ont mis en commun leur expérience et appris les uns auprès des autres. Cet atelier, qui se tiendra à nouveau en 2009, a permis au FIDA d'entrer en contact avec des agents clés du changement provenant d'organisations très diverses et de dégager une compréhension commune des problèmes essentiels que soulève la réforme des institutions du système des Nations Unies.

En juillet, une évaluation externe indépendante, commanditée par trois pays membres du Conseil d'administration (Canada, Pays-Bas et Norvège), a confirmé les progrès réalisés par le FIDA dans l'exécution du Plan d'action. Cette évaluation a abouti à la conclusion que le Plan d'action représentait un effort important, sérieux et multidimensionnel de réforme organisationnelle. Elle a noté en outre que la Plan d'action conduisait à des améliorations de l'efficacité du FIDA en matière de développement, qui deviendraient plus évidentes avec le temps.

En octobre, afin de maintenir fermement le cap sur le changement et la réforme, le dispositif institutionnel de pilotage du Plan d'action a été remanié et établi sur une base plus permanente. Une équipe de gestion du changement et de la réforme a été constituée pour guider et suivre l'action du FIDA dans ce domaine. Dirigée par le Directeur exécutif pour le changement et la réforme, ses principaux membres sont les trois Présidents adjoints. Elle se réunit une fois par semaine. Pour appuyer cette équipe et faciliter la mise en œuvre du programme évolutif de réforme, le secrétariat du Plan d'action a été

transformé en organe du changement et de la réforme et intégré au Bureau du Président. La consolidation des réformes prévues au Plan d'action, notamment par le renforcement des outils de gestion axée sur les résultats en matière de développement, est l'un des principaux engagements pris par le FIDA lors de la consultation sur la huitième reconstitution de ses ressources (voir page 50).

Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

En 2008, l'organisation a élaboré le deuxième rapport annuel sur l'efficacité du FIDA en matière de développement. Ce rapport a été profondément remanié, dotant la direction du FIDA d'un document synthétique pour rendre compte de son action aux organes directeurs. Dans sa nouvelle formule, le rapport comprend l'analyse précédemment présentée dans le Rapport sur la performance du portefeuille et donne des informations détaillées sur l'exécution des grandes réformes et leur contribution à l'amélioration des résultats. Il fournit aussi un compte rendu complet sur la performance au regard des indicateurs du Cadre de mesure des résultats du FIDA, approuvé par le Conseil d'administration en septembre 2007. Lors de la huitième consultation sur la reconstitution de ses ressources (voir page 50), le FIDA s'est engagé à présenter la version finale du Cadre de mesure des résultats à l'approbation du Conseil d'administration avant le début de la période de reconstitution (2010-2012).

Le rapport a pour objet de fournir un compte rendu objectif et exhaustif de la performance du FIDA, concernant principalement son efficacité en matière de développement et l'impact sur le terrain des programmes et projets qu'il finance, ainsi que son efficacité organisationnelle. Il puise ses informations à diverses sources, dont le Bureau de l'évaluation indépendant du FIDA (voir page 38), les nouveaux mécanismes d'examen indépendants ou externes tels que les systèmes d'assurance qualité visant les stratégies de pays et les projets (voir page 31), et les enquêtes auprès des clients/partenaires.

Le rapport évalue la pertinence du mandat du FIDA dans le contexte de l'évolution du cadre de l'aide internationale au développement et des progrès accomplis à l'échelle mondiale dans la réalisation du premier des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD1), portant sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Le FIDA y recense également ses points forts et ses points faibles. Ces caractéristiques, qui distinguent ce rapport des rapports sur l'efficacité en matière de développement d'autres organisations, ont été accueillies positivement en 2008 par l'Agence danoise de développement international (DANIDA) et le Comité d'aide au développement de l'OCDE, qui ont estimé que la structure et l'orientation du rapport montraient peut-être la voie à suivre pour la rédaction des rapports d'autoévaluation des organisations multilatérales.

Le rapport 2008 indique que le mandat du FIDA conserve toute sa pertinence, spécialement dans le contexte de la crise liée à la flambée des prix alimentaires. Il est de plus en plus évident que les efforts destinés à réduire la pauvreté à l'échelle mondiale doivent nécessairement s'appliquer à l'augmentation de la productivité de la petite agriculture dans les pays en développement. Les conclusions du FIDA lui-même et celles de son Bureau de l'évaluation indépendant montrent une amélioration de la performance des projets récemment achevés. Les indicateurs relatifs à l'efficacité, à l'impact sur la pauvreté, à l'innovation, à l'apprentissage et à la reproduction dépassent déjà les objectifs fixés pour 2010 dans le cadre de gestion des résultats. En ce qui concerne la durabilité, les changements en cours du modèle opérationnel du FIDA devraient permettre de se rapprocher sensiblement de l'objectif d'ici à 2010.

Le rapport indique également qu'une planification, une gestion financière et des ressources humaines plus rigoureuses, ainsi qu'un suivi plus étroit, ont permis d'améliorer l'efficacité en matière de développement avec une plus grande efficacité. En outre, ces progrès ont été accomplis alors que le FIDA augmentait son programme de travail à un rythme moyen de 10% par an depuis 2003.

Le rapport 2008 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement souligne toutefois que l'autosatisfaction n'est pas de mise, d'autant que la lutte contre la pauvreté a connu en 2008 une série de graves revers à la suite de la crise énergétique, de la flambée des prix alimentaires et de la débâcle financière.

C'est dans des domaines tels que la gestion du changement climatique et des ressources naturelles, la durabilité, la liaison avec les marchés, la problématique hommes-femmes et le ciblage que le FIDA devra relever les principaux défis. Les données relatives au portefeuille actuel du FIDA indiquent que les projets récents fonctionnent mieux à cet égard, et de nouvelles améliorations sont attendues à mesure que les changements en cours du modèle opérationnel du FIDA approfondiront leurs effets.

Système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle

L'année 2008 était la deuxième année d'application du système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle du FIDA, établi en 2006. Ce système est au cœur de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats en matière de développement au FIDA. Il permet de focaliser et de gérer les activités du FIDA à tous les niveaux et dans toutes les unités, sur la base des résultats institutionnels définis dans le Cadre stratégique de l'organisation. Il garantit aussi une plus grande cohérence entre les activités du FIDA au niveau des pays et la gestion de son budget, de ses ressources humaines et de ses procédures et politiques internes.

Le système s'articule autour de huit résultats institutionnels. Ces résultats sont examinés chaque trimestre de manière à permettre une gestion proactive à tous les niveaux de l'organisation. Il est relié au budget par le programme de travail et budget axés sur les résultats, au système de gestion des risques du FIDA (voir page 59), aux plans de travail individuels et aux évaluations de la performance de tous les membres du personnel. Le FIDA rend compte au Conseil d'administration sur la performance gérée et mesurée par le biais du système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle, dans le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (voir ci-dessus). Le système semble déjà avoir fait naître au sein de l'organisation une culture axée sur les résultats.

À ce stade précoce de la mise en œuvre, l'apprentissage, l'expérimentation, l'affinement, la sensibilisation et l'intégration sont autant d'éléments qui font l'objet d'une attention constante. Au cours de l'année, le FIDA a organisé des consultations internes afin de recueillir des informations auprès du personnel en vue d'améliorer le système. Désireux d'apprendre en mettant à profit l'expérience d'autres institutions et de s'aligner sur les meilleures pratiques, il a aussi participé aux réunions pertinentes des réseaux de gestion des résultats des Nations Unies et des institutions financières internationales. En 2008, le FIDA est devenu membre du système commun d'évaluation de la performance (COMPAS), une initiative mise en œuvre par les principales institutions financières internationales. C'est un espace de partage des enseignements tirés de l'expérience et des meilleures pratiques de gestion axée sur les résultats en matière de développement.

Initiative pour intégrer l'innovation (III)

Onze nouvelles propositions ont été approuvées en 2008 dans le cadre du processus d'appel d'offres de l'III, ce qui porte leur nombre total à 39 pour une allocation totale d'environ 5,8 millions d'USD. Concomitamment, un certain nombre de propositions précédentes, financées par l'III, ont été intégrées dans les processus du FIDA tandis que d'autres sont en passe de l'être. À la fin de 2008, aucune nouvelle proposition n'était financée au titre de l'III. Les propositions en cours d'application sont suivies et intégrées, le cas échéant, dans le contexte de la mise en œuvre de la stratégie d'innovation.

Les principales réalisations de l'III en 2008 sont les suivantes:

- financement du travail préparatoire sur la politique du FIDA relative à l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière (voir page 60);
- financement du contrat institutionnel avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaire (IFPRI) (voir page 82), en vue d'établir le plan de travail du partenariat stratégique et de présenter une proposition de don à la session de décembre du Conseil d'administration;
- promotion d'activités d'apprentissage et de partage des savoirs, notamment une foire de l'innovation en Afrique de l'Ouest (voir page 17);
- facilitation de l'approche du défi pour le prochain rapport sur la pauvreté rurale (voir page 62); et
- recherche d'exemples de réussite dans la réduction de la pauvreté rurale et création d'une base de données en ligne sur les études de cas.

Au cours de l'année, l'III a aussi financé un certain nombre d'activités concernant le changement culturel au FIDA, notamment:

- une session interne de formation à la résolution créative des problèmes;
- l'application des techniques de résolution créative des problèmes à l'organisation d'une fonction d'appui à la supervision directe dans la Division Afrique de l'Ouest et du Centre;
- des ateliers sur le terrain au Soudan, appliquant les techniques de la résolution créative des problèmes à la conception d'un nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et au processus de supervision dans le pays; et
- une immersion sur le terrain du personnel en Azerbaïdjan (voir page 122).

Mobilisation des ressources en 2008



Des paysannes s'apprêtent à partir pour le marché, une longue expédition à pied. Village de Turpo, hauts plateaux d'Andahuaylas, Pérou.

©IFAD/PC Vega 2006



Les opérations du FIDA sont financées par plusieurs sources, notamment les fonds propres, le produit des placements, les remboursements de prêts, et les contributions des États membres et des institutions multilatérales. Ces contributions proviennent de la reconstitution périodique des ressources du FIDA, qui a lieu tous les trois ans, et d'apports de fonds supplémentaires. Certains États membres soutiennent aussi l'engagement du FIDA au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE).

Septième reconstitution (2007-2009)

La septième reconstitution des ressources du FIDA, en cours d'exécution, s'achèvera le 31 décembre 2009. Sur la période, le programme de travail du FIDA augmentera de 33%. L'objectif de cette reconstitution a été fixé à 720 millions d'USD.

À la fin de 2008, les annonces de contributions à la reconstitution s'élevaient à 642 millions d'USD, soit 89% du montant de 720 millions d'USD fixé comme objectif. Le FIDA avait reçu des États membres des instruments de contribution pour un montant correspondant à 563 millions d'USD (92% des annonces initiales). Des versements totalisant 434 millions d'USD (68% du montant des annonces) avaient été reçus.

Huitième reconstitution (2010-2012)

Les pays membres ont procédé, en 2008, à des consultations sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA. Au cours des cinq sessions qui les ont réunis, ils se sont mis d'accord sur les priorités de l'action et l'orientation des politiques. La consultation est convenue que l'agriculture devait revenir en tête des priorités du développement pour que le double objectif de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire mondiale puisse être atteint. Elle a aussi constaté que le programme de réforme du FIDA avait transformé la façon dont l'organisation conduisait ses activités, que la performance des opérations qu'il soutenait s'était notablement améliorée et que l'organisation était maintenant bien placée pour répondre aux besoins non satisfaits de ses pays partenaires en matière d'investissements et de savoirs.

La consultation est convenue que le FIDA devait innover, apprendre et réagir avec agilité face à l'instabilité et à l'extrême incertitude qui menaçaient le développement agricole, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence en milieu rural, mais également partager largement ses connaissances et son expérience et développer ses partenariats afin d'accroître son impact. Elle a recensé un certain nombre de mesures importantes à prendre pour améliorer l'efficacité du FIDA en matière de développement.

S'agissant de l'accroissement des investissements du FIDA, la consultation s'est mise d'accord sur un objectif de 3 milliards d'USD pour le programme de travail du FIDA au cours de la période 2010-2012. Associée aux cofinancements des nombreux partenaires du FIDA, cette somme représentera quelque 7,5 milliards d'USD destinés au développement agricole, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire des communautés rurales les plus vulnérables dans le monde. La consultation a aussi estimé que pour financer cet effort, la contribution exigée des membres devrait atteindre 1,2 milliard d'USD, chiffre qui a été fixé comme objectif. Il s'agit là d'une augmentation sans précédent de 67% par rapport à la dernière reconstitution, ce qui constitue un record dans l'histoire de l'organisation.

Approche et soutien du FIDA en matière de gestion de la dette

En 2008 le FIDA a continué à apporter son soutien à l'effort international mis en œuvre pour alléger la dette existante des pays pauvres, dans le cadre de l'Initiative PPTE. Simultanément, l'organisation a veillé à ce que les pays vulnérables n'accumulent pas de nouvelles dettes au titre de son Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD).

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont lancé de concert l'Initiative PPTE en 1996. Le principal objectif de l'opération était de ramener la dette extérieure des pays les plus pauvres et les plus lourdement endettés du monde à un niveau soutenable, de sorte que le poids du service de leur dette ne mette pas en péril leurs efforts de réduction de la pauvreté, d'ajustement et de réforme. Le FIDA adhère pleinement à l'Initiative PPTE et continue à accorder les allègements requis à tous les pays qui remplissent les conditions voulues. Les pays très endettés sont admis à bénéficier de l'Initiative PPTE lorsqu'ils atteignent le point de décision, c'est-à-dire lorsqu'ils satisfont aux conditions suivantes:

- stabilité macroéconomique avérée;
- établissement d'un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté dans le cadre d'un processus participatif; et
- règlement des arriérés.

Au 31 décembre 2008, le FIDA avait consenti les allègements requis à chacun des 32 pays parvenus au point de décision. Ses engagements s'élevaient alors, au total, à 238,5 millions de DTS (environ 367,8 millions d'USD) en valeur actuelle nette, correspondant à un coût nominal de 349,5 millions de DTS (environ 539 millions d'USD).

Au cours de l'année, le Conseil d'administration a approuvé la contribution du FIDA à l'allègement de la dette de la République centrafricaine, pour un montant de 10,4 millions de DTS (15,7 millions d'USD) en valeur actuelle nette de 2006, et de la dette du Libéria, pour un montant de 13,8 millions de DTS (21 millions d'USD) en valeur actuelle nette de 2007.

Afin atténuer l'impact des allègements de dette sur les ressources dont dispose le FIDA pour souscrire de nouveaux engagements au titre de ses prêts et dons, les États membres ont appuyé l'accès officiel de l'organisation au Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale, et y ont affecté des contributions au FIDA. Celui-ci disposera ainsi de quelque 282 millions d'USD de financements supplémentaires de la part des donateurs.

Le CSD du FIDA permet au Conseil d'administration de remplacer par des dons les prêts accordés à des pays pauvres surendettés. Approuvé en 2007, le CSD s'inscrit dans l'effort unifié que les institutions financières multilatérales mettent en œuvre pour que l'aide financière essentielle apportée aux pays les plus nécessiteux n'entraîne pas pour ceux-ci des difficultés financières excessives.

Les pays pauvres à faible soutenabilité de la dette (pays classés "rouge") reçoivent maintenant 100% de leur aide sous la forme de dons; les pays pauvres à soutenabilité moyenne de la dette (pays classés "orange") reçoivent 50% de leur aide sous la forme de prêts et 50% sous la forme de dons; les pays pauvres à soutenabilité élevée de la dette (pays classés "vert") reçoivent 100% de leur aide sous la forme de prêts. Le classement se base sur les analyses de la soutenabilité de la dette exécutées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Auparavant les pays pauvres recevaient l'aide financière du FIDA sous la forme de prêts à des conditions particulièrement favorables.

En 2008, 21,3% du montant total des financements approuvés pour des programmes et projets d'investissement consistaient en dons au titre du CSD. Dix dons ont été approuvés, pour un montant total de 112,5 millions d'USD (Tableau 10).

Au cours de l'année, le FIDA a continué à collaborer étroitement avec les autres institutions financières internationales, afin de définir les mesures qu'il convenait de prendre au niveau des pays pour gérer l'endettement consécutif à la récente crise financière.

Fonds supplémentaires

Les fonds supplémentaires sont des ressources extra-budgétaires apportées au FIDA, en sus des contributions ordinaires aux reconstitutions, à des fins spécifiées dans un accord conclu entre le FIDA et le donateur. Les fonds supplémentaires sont actuellement le seul moyen dont disposent les organismes multilatéraux et privés pour contribuer aux activités du FIDA. Les fonds supplémentaires mentionnés dans le présent chapitre financent des programmes ou des activités spécifiques et comprennent les ressources acheminées par l'intermédiaire du FIDA pour cofinancer des programmes et projets qu'il soutient. En sont exclus les ressources afférentes aux cadres associés, les fonds administrés par le FIDA pour le compte d'organismes partenaires qu'il héberge (Mécanisme mondial et Coalition pour l'accès à la terre) et le Fonds pour l'environnement mondial.

En octobre 2008, le FIDA a signé avec la Commission européenne un second accord de contribution à l'appui des activités du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Cet accord établit le cadre juridique et les procédures relatives à l'administration par le FIDA de la contribution 2008 de la Communauté européenne en faveur du GCRAI, qui s'élève à 67,5 millions d'EUR. Cette nouvelle contribution porte le total du financement accordé par la Commission européenne au GCRAI, par l'intermédiaire du FIDA, à 112,5 millions d'EUR (157 millions d'USD). Ce montant représente la contribution la plus importante qui ait été apportée par un seul donateur à un programme spécifique soutenu au moyen des financements supplémentaires octroyés au FIDA. Le programme financé a pour objectif général de réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté par la promotion d'une agriculture pro-pauvres.

Au total, en 2008 le FIDA a reçu des financements supplémentaires d'un montant de 78,9 millions d'USD, destinés à des études thématiques et à des initiatives d'assistance technique. Ce montant comprend 41 millions d'EUR (52,2 millions d'USD) au titre de la contribution 2008 de la Communauté européenne en faveur du GCRAI, et 9,8 millions d'USD au titre du cofinancement de trois programmes soutenus par le FIDA au Bangladesh, en Inde et au Mozambique.

TABLEAU 4
Récapitulatif des fonds et cofinancements supplémentaires reçus en 2008 au titre des études thématiques et de l'assistance technique
(en milliers d'USD)

Donateur	Études thématiques et assistance technique	Cofinancement (hors cofinancements parallèles)
Commission européenne	52 197	-
Royaume-Uni	1 049	7 591
Italie	4 881	-
Espagne	4 667	-
Norvège	1 350	1 713
Fondation Bill et Melinda Gates	999	-
Canada	986	-
Banque africaine de développement	800	-
Fonds d'équipement des Nations Unies	556	-
Finlande	515	-
Pays-Bas	12	498
Luxembourg	461	-
Programme des Nations Unies pour le développement	228	-
Fondation des Nations Unies	150	-
Banque mondiale – Groupe consultatif d'assistance aux pauvres/Banque internationale pour la reconstruction et le développement	150	-
Suisse	49	-
Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches	10	-
Total	69 059	9 803

TABEAU 5

Fonds supplémentaires reçus par le FIDA en 2008 au titre des études thématiques et de l'assistance technique

Fonds supplémentaires reçus en vertu d'accords signés avant 2008

Commission européenne GCRAI 2 38 855 000 EUR (49 050 552 USD)	Contribution anticipée, versée au titre de l'accord signé en octobre 2008, relatif à l'administration par le FIDA d'une contribution de 67,5 millions d'EUR en faveur du GCRAI. L'objectif spécifique de cette initiative est de promouvoir le développement de la petite agriculture et les innovations rurales, en injectant des ressources publiques mondiales et internationales dans la recherche agricole. Le programme sera axé en particulier sur l'Afrique, qui recevra environ 50% du financement total.
Commission européenne GCRAI 1 2 224 188 EUR (3 146 002 USD)	Versement de la dernière tranche au titre de l'accord signé en novembre 2007, relatif à l'administration par le FIDA d'une contribution de 45 millions d'EUR en faveur du GCRAI.
Royaume-Uni Ministère du développement international – Stratégie institutionnelle 527 500 GBP (1 048 867 USD)	Versement des sixième, septième et huitième tranches au titre du mémorandum d'accord de 2005, prévoyant le financement des activités du FIDA concernant la stratégie institutionnelle, notamment la gestion des savoirs, l'efficacité en matière de développement, l'amélioration de l'impact au niveau des pays et les partenariats.
Royaume-Uni Ministère du développement international – Orissa (Inde) 3 928 000 GBP (7 591 402 USD)	Versement des troisième et quatrième tranches au titre de l'accord de cofinancement passé en mars 2005, prévoyant une contribution de 7,9 millions de GBP sur une période de cinq ans pour appuyer le Programme d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales de l'Orissa.
Italie Accord de partenariat 3 000 000 EUR (4 337 550 USD)	Contribution volontaire au titre de l'accord de partenariat renouvelé 2006-2011 pour appuyer les activités liées à la finance rurale, à l'établissement de partenariats avec des ONG italiennes, aux activités rémunératrices innovantes et durables du point de vue économique et écologique, et aux études et rapports sur la pauvreté rurale.
Norvège Sofala (Mozambique) 9 000 000 NOK (1 713 277 USD)	Versement de l'avant-dernière tranche au titre de l'accord de cofinancement signé en décembre 2002, prévoyant une contribution globale de 5,8 millions d'USD en faveur du projet de pêche artisanale dans la zone du banc de Sofala (Mozambique).
Finlande Accord de partenariat 400 000 EUR (515 340 USD)	Versement de la troisième et dernière tranche au titre de l'accord de partenariat signé en juin 2006, prévoyant une contribution de 1,2 million d'EUR sur une période de trois ans pour appuyer les activités en rapport avec le Plan d'action du FIDA (voir page 44), en particulier la gestion des savoirs, l'efficacité en matière de développement et l'action en faveur des femmes.
Pays-Bas Charlands (Bangladesh) 498 288 USD	Versement des quatrième et cinquième tranches au titre de l'accord signé en juillet 2006 prévoyant une contribution de 5,9 millions d'USD sur une période de sept ans en faveur du projet de développement de l'infrastructure commerciale dans les Charlands (Bangladesh); et versement d'une deuxième tranche au titre du même accord en faveur du prestataire de services désigné pour appuyer le projet.
Banque africaine de développement 800 000 USD	Versement des deuxième, troisième et quatrième contributions au titre du mémorandum d'accord signé à Tunis en juillet, destinées à appuyer l'évaluation conjointe des politiques et des opérations des deux organisations en Afrique, en matière d'agriculture et de développement rural.
Suisse – DDC 50 000 CHF 49 358 USD	Versement de la dernière tranche au titre de la phase II de l'accord de partenariat entre l'Agence suisse de développement et de coopération (DDC) et le Bureau de l'évaluation indépendant du FIDA. Cet accord, signé en décembre 2004, prévoyait une contribution de 1,5 million de CHF destinée à financer un don en faveur du Bureau de l'évaluation. La phase II du partenariat expirait le 31 décembre 2008.

Fonds supplémentaires reçus au titre d'accords signés en 2008

<p>Espagne Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds 2 000 000 EUR (2 788 400 USD)</p>	<p>Versement de la deuxième contribution au titre de l'accord signé entre le FIDA et l'Espagne, en février 2008, en faveur du Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds. La première contribution au titre de cet accord a été versée en 2007.</p>
<p>Espagne Soutien aux ruraux pauvres face au changement climatique en Afrique 1 500 000 EUR (1 878 375 USD)</p>	<p>Contribution au titre de l'accord signé en octobre 2008 entre le FIDA et l'Espagne, prévoyant l'apport d'une aide aux populations rurales sous forme d'investissement et de renforcement des capacités en vue de leur adaptation à l'impact croissant du changement climatique sur les moyens d'existence en milieu rural, et de l'atténuation de cet impact, en particulier dans le secteur agricole</p>
<p>Fondation Bill et Melinda Gates Mécanisme FIDA-PAM de gestion des risques d'intempéries 998 685 USD</p>	<p>Versement d'une contribution au titre de l'accord signé en juillet 2008, destinée à financer la conception du plan d'activité du Mécanisme FIDA-PAM de gestion des risques d'intempéries, pour la période allant du 1^{er} août 2008 au 31 juillet 2009, en vue d'accroître la disponibilité d'instruments de gestion des risques météorologiques (voir page 77).</p>
<p>Canada Programme FIDA d'autonomisation juridique des femmes 1 000 000 CAD (986 936 USD)</p>	<p>Versement d'une contribution au titre de l'accord signé en mars 2008 pour une durée de deux ans, pour soutenir la parité hommes-femmes et la réduction de la vulnérabilité des femmes au VIH/sida par la promotion d'un environnement propice à l'autonomisation économique des femmes et leur accès aux droits de propriété et de succession. Le FIDA a approuvé au titre de cet accord quatre projets au Burundi, en Inde, au Malawi et au Libéria/Sénégal. Un financement a également été approuvé à l'appui du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (voir page 78).</p>
<p>Norvège Soutien au Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones 3 200 000 NOK (625 305 USD)</p>	<p>Versement d'une contribution au titre de l'accord signé en février 2008 concernant le soutien au Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones.</p>
<p>Norvège Soutien à l'établissement de coordonnateurs pour les questions de parité hommes-femmes au niveau des pays 5 000 000 NOK (724 323 USD)</p>	<p>Versement d'une contribution au titre de l'accord signé en décembre 2008 pour soutenir l'établissement d'un certain nombre de coordonnateurs pour les questions de parité hommes-femmes au niveau des pays. Cette initiative a pour objectif principal d'accroître l'impact global du portefeuille de prêts et de dons du FIDA en matière de parité hommes-femmes et d'autonomisation des femmes par la nomination de coordonnateurs régionaux et sous-régionaux pour les questions de parité hommes-femmes.</p>
<p>Italie Don pour le cofinancement du projet de soutien à la microfinance rurale (phase III) en République islamique d'Iran 395 000 EUR (543 540 USD)</p>	<p>Versement d'une contribution au titre de l'accord signé en décembre 2008 pour transformer la microfinance rurale en programme durable, utile et d'une vaste portée en République islamique d'Iran par le développement des capacités locales et par la création et le renforcement des réseaux de microfinancement, ainsi que la supervision directe.</p>
<p>Luxembourg Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds 353 052 EUR (460 998 USD)</p>	<p>En octobre 2008, un avenant à l'accord avec le Luxembourg a été signé pour apporter 353 052 EUR de ressources supplémentaires en faveur du Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds. Ces ressources serviront à soutenir des projets novateurs ciblés sur des pays très dépendants des envois de fonds, dont le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Niger et le Sénégal.</p>

<p>FENU Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds 555 554 USD</p>	<p>Contribution du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) au titre de l'accord signé en septembre 2008, pour promouvoir l'accès aux envois de fonds pour l'intégration financière.</p>
<p>PNUD Fonds espagnol pour la réalisation des OMD Gestion des risques liés au changement climatique en Égypte 227 910 USD</p>	<p>Part du FIDA sur les 4 millions d'USD du programme conjoint des Nations Unies pour la gestion des risques liés au changement climatique en Égypte, financé par le Fonds espagnol pour la réalisation des OMD, au titre du volet environnement et changements climatiques. Les activités du FIDA, menées en collaboration avec le Ministère de l'agriculture et ses centres de recherche, sont axées sur l'amélioration de la gestion de l'eau et la fourniture de plantes résistantes à la sécheresse et tolérantes à la chaleur, en prévision de la hausse des températures.</p>
<p>Banque mondiale BIRD/GCAP Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds 150 000 USD</p>	<p>Contributions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)/Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (GCAP) au titre de l'accord signé en avril 2008 pour promouvoir des services novateurs d'envois de fonds, d'un bon rapport coût/efficacité et facilement accessibles.</p>
<p>Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux Consultation sur le développement de la culture de jatropha en faveur des pauvres 150 000 USD</p>	<p>Versement d'une contribution au titre de l'accord signé en avril 2008 pour soutenir la Consultation internationale sur le développement de la culture de jatropha en faveur des pauvres, une initiative organisée conjointement par le FIDA, la FAO et la Fondation des Nations Unies, qui s'est tenue à Rome en avril 2008.</p>
<p>Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches (ACSAD) Lettre de contribution à l'appui du rapport sur la pauvreté rurale 2009 du FIDA 10 000 USD</p>	<p>Contributions de l'ACSAD et des Pays-Bas destinées à soutenir la mise au point finale du rapport sur la pauvreté rurale 2009 du FIDA et de ses partenariats élargis (voir page 62). Cette publication a pour but de servir de point de départ à la concertation et à la création d'alliances au niveau mondial. La parution de cette publication est prévue pour 2009.</p>
<p>Pays-Bas Accord de soutien au rapport sur la pauvreté rurale 2009 9 250 EUR (11 827 USD)</p>	

Formulation des politiques et concertation



Des familles d'éleveurs semi-nomades vivent sur des terres communautaires à Smar, en Tunisie.

©IFAD/S Beccio 2008



Formulation des politiques

En 2008, pour le FIDA comme pour nombre de ses partenaires, la crise des prix des produits alimentaires a été au cœur des activités de formulation de politiques et de concertation. Au cours des premiers mois de l'année, le niveau élevé des prix des aliments a eu des répercussions immédiates très visibles pour les consommateurs et les producteurs du monde rural. Au demeurant, les fluctuations incessantes des prix des aliments et des intrants et fournitures agricoles ont entraîné des effets à plus long terme tout aussi spectaculaires. Par ailleurs, le changement climatique a également eu des répercussions sensibles sur l'agriculture et les moyens de subsistance en milieu rural. La nécessité de répondre sans délai à ces difficultés dans le cadre d'une stratégie concertée et cohérente a conduit les partenaires à se réunir pour mener d'importantes réflexions dans le domaine des politiques. À cet égard, on peut notamment citer la création de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et l'élaboration du Cadre d'action global (voir page 65), ainsi que la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale consacrée aux défis du changement climatique et des bioénergies (voir page 67).

La consultation sur la huitième reconstitution a apporté une autre contribution majeure à la définition des priorités du FIDA (voir page 50). À cette occasion, plusieurs rapports ont été établis sur des questions telles que les mesures prises par le FIDA pour pallier la hausse des prix des produits alimentaires, le rôle du Fonds dans les pays à revenu intermédiaire et dans les États fragiles et les priorités et les solutions retenues par le FIDA en matière de changement climatique. À l'issue des délibérations de la consultation, le FIDA s'est engagé à poursuivre son action dans plusieurs domaines, parmi lesquels:

- le changement climatique;
- les pays à revenu intermédiaire;
- la parité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes;
- les États fragiles;
- l'appropriation par les pays des programmes et des projets;
- les partenariats;
- la durabilité;
- la collaboration avec le secteur privé;
- l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles;
- la politique en matière de dons; et
- un nouveau Cadre stratégique pour orienter les activités du FIDA à partir de 2011.

Espace de concertation

L'espace de concertation du FIDA permet d'échanger les idées forgées à la faveur des discussions sur les politiques menées aussi bien à l'échelon national, régional ou mondial que dans le cadre des programmes ou des projets, ou encore au sein des États membres du FIDA. Cet espace de concertation a accueilli deux sessions en 2008.

- La première, organisée en juin, était consacrée à l'examen des résultats de la conférence organisée à la FAO et intitulée "Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies". Les participants se sont plus particulièrement intéressés à deux aspects: d'une part les implications pour le FIDA et l'action qu'il mène afin d'aider les populations rurales pauvres à faire face au changement climatique et à la flambée des prix des produits alimentaires, d'autre part son engagement aux côtés des autres institutions établies à Rome pour ce qui est des suites à donner à cette conférence.
- La seconde session, organisée en décembre, était consacrée à la préparation du rapport sur la pauvreté rurale que le FIDA s'appête à publier (voir page 62) et aux thèmes retenus comme pertinents pour les tables rondes organisées lors de la session 2009 du Conseil des gouverneurs. L'objectif était double: entériner les messages clés de la publication et les thèmes proposés pour les tables rondes, et tirer de l'action du FIDA sur le terrain des exemples concrets de manière à étayer ces messages.

Séminaires consacrés aux politiques

Ces séminaires organisés par le FIDA permettent de mieux appréhender la complexité de la pauvreté rurale et de contribuer à la réflexion sur les solutions susceptibles d'avoir une efficacité. En 2008, plusieurs séminaires ont permis de réfléchir à toute une série de sujets.

- En mai, Jorma Ruotsi, spécialiste de la finance et des banques rurales, a présenté un exposé intitulé *Refinancing Funds: Innovative Way to Finance* ("Les Fonds de refinancement, un mode de financement innovant").
- En juin, le Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture (Momagri) a animé un séminaire intitulé *For a New Vision for Agriculture* ("Vers une nouvelle vision pour l'agriculture"), au cours duquel des pistes pour une répartition plus juste de la croissance économique ont été présentées.
- En octobre, Mamadou Cissokho, président honoraire du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), a donné une conférence intitulée *Sustainable Rural Development in a Context of Food Crisis and Climate Change: Building a Pan-African Consensus of the African Farmers' Organizations* ("Développement rural durable dans le contexte de la crise alimentaire et du changement climatique: forger un consensus des organisations paysannes africaines à l'échelle du continent").
- En octobre, dans le cadre de l'action entreprise par le FIDA pour resserrer les liens avec le secteur privé, Dennis Macray, de la société Starbucks, a présenté un exposé intitulé *Supporting Small Farmers: the Starbucks Experience* ("Soutenir les petits paysans: l'expérience de Starbucks").
- En octobre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté, le FIDA a organisé un atelier intitulé *MDG1: Where Do We Stand with the Implementation Eight Years After?* ("OMD 1: où en est la mise en œuvre huit ans après?").
- En novembre, le FIDA a organisé un séminaire intitulé *International Policy Response to the Food Price Crisis* ("Réagir à l'échelle internationale à la crise des prix des produits alimentaires"). Il s'agissait d'étudier un rapport établi par le Fonds monétaire international et d'analyser le rôle moteur du Cadre d'action global dans les mesures pour remédier à la flambée des prix des produits alimentaires.

Politique de gestion des risques au FIDA

En septembre, le Conseil d'administration et le Comité d'audit ont examiné la politique de gestion des risques au FIDA. L'incertitude et le risque sont inhérents à de nombreuses activités menées par le FIDA, et les risques encourus ont des causes diverses. Il s'agit notamment de facteurs en rapport avec la programmation, la mise en œuvre des interventions et les aspects juridiques, financiers, techniques et environnementaux. L'importance de la gestion des risques et l'urgente nécessité de l'intégrer au fonctionnement quotidien du FIDA sont de plus en plus manifestes à mesure que le Fonds lance de grandes réformes et de nouveaux processus.

La politique de gestion des risques au FIDA définit les principes sur lesquels repose la gestion des risques de l'institution, en établit les modalités d'exécution et précise les avantages qu'il faut en attendre. Elle définit également les rôles et les responsabilités du personnel et des autres principales parties prenantes en la matière. Le FIDA a entrepris d'intégrer cette politique aux initiatives prises dans le domaine de la gouvernance interne et à ses mécanismes de gestion.

À travers cette politique, le FIDA traduit sa détermination à mettre en place au sein de l'organisation une approche réfléchie, cohérente et globale de la gestion des risques – tant positifs que négatifs –, comme il s'y est engagé à l'occasion des débats de la consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. Cette démarche s'accorde parfaitement avec les autres réformes en cours dans le cadre du Plan d'action (voir page 44), de manière à permettre au FIDA d'adopter les meilleures pratiques dans tous ses secteurs d'activité.

En 2008, le FIDA s'est doté d'un Comité de la gestion des risques, placé sous la direction du Vice-Président et chargé de promouvoir la gestion des risques et d'en encadrer la mise en place au sein du FIDA. La formation des cadres intermédiaires et supérieurs à la gestion des risques a débuté en cours d'année; elle sera étendue à l'ensemble du personnel durant l'année 2009, et des coordonnateurs seront désignés au sein de toutes les divisions.

Au cours de l'année, le FIDA a incorporé la gestion des risques à son système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle (voir page 46). Il s'est également employé à consolider les registres des risques à l'échelle de l'institution et des départements, s'appuyant sur des procédures de surveillance des risques et de signalement progressif qui permettent de transférer la responsabilité de l'atténuation des risques à l'échelon hiérarchique approprié. Le FIDA s'est par ailleurs attelé à l'élaboration du profil de risque de l'institution, du cadre de responsabilisation et du cadre de contrôle interne.

Politique du FIDA relative à l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière

En septembre, le Conseil d'administration a approuvé la politique du FIDA relative à l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière. Le premier objectif du Cadre stratégique du FIDA pour 2007-2010 (voir page 2) est de renforcer l'accès des populations rurales pauvres aux ressources naturelles, en particulier la terre. La garantie d'accès à des terres productives est essentielle pour les millions de pauvres qui vivent en milieu rural et tirent leur subsistance de l'agriculture, de l'élevage ou des ressources forestières.

Cette nouvelle politique est le fruit des travaux de l'un des groupes de référence pour les politiques créés en 2007, dont les participants ont analysé l'expérience et les enseignements des opérations financées par le FIDA en matière de régime foncier. Le groupe a également exploité les informations réunies par la Coalition internationale pour l'accès à la terre (voir page 74) dans le cadre de ses travaux. La nouvelle politique en matière foncière a pour objet:

- d'établir un cadre conceptuel permettant d'appréhender l'articulation complexe entre la problématique foncière et la pauvreté rurale;
- d'identifier les principales répercussions de cette articulation pour la stratégie du FIDA et pour l'élaboration et la mise en œuvre de ses programmes;
- d'énoncer des principes directeurs visant à prendre en compte les questions foncières dans le cadre des principaux instruments et processus opérationnels du Fonds; et
- de fixer le cadre de l'élaboration ultérieure des directives opérationnelles et des outils de décision.

Cette politique repose sur les principes fondamentaux suivants:

- s'aligner sur les priorités et les stratégies nationales de réduction de la pauvreté;
- respecter en toute circonstance le "principe d'innocuité";
- prendre en compte la diversité et la dynamique des structures agraires et des systèmes fonciers en place;
- privilégier le renforcement du pouvoir d'action des populations rurales pauvres et des organisations qui les représentent;
- forger des partenariats avec des acteurs partageant la même vision;
- prendre en considération la problématique hommes-femmes dans l'approche des droits fonciers;
- respecter le principe du consentement préalable libre et éclairé; et
- soutenir les services d'appui à la production et les filières commerciales.

Parallèlement à l'élaboration de cette politique, le FIDA a attiré l'attention sur les questions foncières dans le cadre d'instances intergouvernementales, notamment le Conseil économique et social des Nations Unies et la Commission du développement durable des Nations Unies (voir page 66).

Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs

À sa session d'avril 2007, le Conseil d'administration a approuvé la Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs. Le Vice-Président, en qualité de porte-drapeau de la gestion des savoirs, supervise la mise en œuvre de cette stratégie. Il est aidé dans cette tâche par une équipe restreinte qui regroupe des représentants de tous les départements. Cette équipe de gestion des savoirs s'emploie à faire en sorte que les mécanismes et les activités en la matière soient conformes au Cadre stratégique du FIDA (voir page 2) et aux modalités de fonctionnement du Fonds.

Au cours de l'année, le FIDA a mis en place une communauté de pratique en matière de gestion des savoirs rassemblant des représentants de tous les services du Fonds. Les membres de ce groupe jouent le rôle de mentors et favorisent une collaboration systématique et permanente ainsi que la mise en commun des bonnes pratiques au sein du FIDA et avec les programmes et les partenaires au sein des pays. En 2008, cette communauté de pratique s'est employée à produire une "boîte à outils" de la gestion des savoirs à l'usage du personnel du FIDA au siège et des programmes et projets financés par le Fonds.

En juin, le FIDA a organisé une journée portes ouvertes de la gestion des savoirs; il s'agissait de mener une action de sensibilisation et de stimuler la collaboration au sein de l'organisation. Plus de 40 intervenants – parmi lesquels des membres du personnel du FIDA et des représentants des réseaux régionaux de savoirs, des groupes thématiques et des partenaires du Fonds – ont présenté 20 activités de gestion des savoirs. Au cours de l'année 2008, la communauté de pratique a assuré la coordination de plusieurs autres rencontres autour de cette question, notamment une table ronde à l'occasion de la Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté.

Pour mettre en œuvre sa stratégie, le FIDA incorpore désormais la gestion des savoirs à ses processus d'activité. Par exemple, les objectifs de gestion des savoirs à atteindre en 2009 sont en cours d'intégration aux plans d'activité des départements et des divisions. Au niveau des pays, le FIDA utilise les COSOP axés sur les résultats pour élaborer et mettre en œuvre des activités de gestion des savoirs approfondies, auxquelles toutes les parties prenantes sont associées sur un mode participatif. Le rapport sur la pauvreté rurale, qui sera publié en 2009, sera le texte phare de la gestion des savoirs au FIDA (voir page 62).

Concertation internationale et activités de plaidoyer

Le FIDA s'attache à favoriser l'émergence d'un environnement mondial plus propice à un développement rural favorable aux pauvres, par les moyens suivants:

- faciliter et financer la participation des représentants des populations rurales pauvres aux débats internationaux sur les politiques et y plaider leur cause;
- participer aux débats internationaux sur les politiques et au plaidoyer, au sein du système des Nations Unies et au-delà; et
- soutenir la production et le partage de savoirs en matière de pauvreté rurale et de sécurité alimentaire entre les chercheurs, les décideurs et les groupes de la société civile.

Pour la période couverte par la huitième reconstitution (2010-2012) (voir page 50), le FIDA a pris les engagements suivants:

- tirer parti de ses compétences et de son expérience pour renforcer son impact sur l'élaboration des politiques à l'échelle nationale, régionale et mondiale;
- étendre et renforcer ses partenariats avec les organisations internationales afin de développer les activités conjointes de plaidoyer;

- mettre à profit sa participation à des instances des Nations Unies telles que l'initiative Unité d'action des Nations Unies ou l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire pour peser sur les orientations;
- participer à la concertation sur les politiques publiques au niveau national, de manière à pérenniser les résultats obtenus dans le cadre des projets;
- aider les ruraux pauvres, hommes et femmes, à se doter des moyens d'influer sur les processus politiques qui ont des répercussions sur leur situation, et leur permettre de mieux faire entendre leurs voix dans la concertation sur les politiques; et
- faire en sorte que la concertation sur les politiques menées à l'échelon national ne néglige pas les questions de changement climatique, de problématique hommes-femmes et de régime foncier.

Rapport sur la pauvreté rurale

Le FIDA a entrepris d'établir un nouveau rapport de référence sur la pauvreté rurale, qui sera publié en 2009; il s'agit d'étudier comment s'y prennent les petits paysans et les autres ruraux pauvres, hommes et femmes, pour répondre aux difficultés auxquelles ils sont confrontés. Cet ouvrage sera l'aboutissement d'un vaste processus de consultation, mené au sein du FIDA et au-delà.

En février, dans le cadre de la préparation de ce rapport, le FIDA a organisé un atelier auquel ont participé des partenaires tels que la FAO, l'Institut tropical royal d'Amsterdam, Oxfam et l'Institute of Development Studies. Au cours de l'année, la collaboration avec ces partenaires s'est poursuivie afin d'élaborer un cadre conceptuel, des messages clés et des documents de travail pour chacun des chapitres.

Des consultations ont été organisées dans chacune des cinq régions d'intervention du FIDA afin de prendre connaissance des différents points de vue des parties prenantes, notamment les organisations de ruraux pauvres, les responsables de l'élaboration des politiques et les donateurs. Les exemples de réussite ont été recensés sur le terrain afin de rassembler des informations sur les solutions propres à répondre de manière durable et efficace aux difficultés qui s'annoncent, en particulier lorsque ces solutions sont élaborées par les populations rurales pauvres elles-mêmes. Le FIDA fait également appel aux organisations de la société civile qui représentent les populations rurales pauvres ou qui agissent en leur nom dans différentes régions et à l'échelle internationale pour qu'elles contribuent à cet ouvrage.

Le FIDA et les peuples autochtones

En 2008, un groupe de référence interdépartemental du FIDA pour les politiques a commencé à travailler à l'élaboration d'une politique d'action aux côtés des peuples autochtones. Le groupe a établi un document de synthèse et rencontré une quinzaine de porte-parole des peuples autochtones à l'occasion de consultations informelles. Cette politique devrait être soumise au Conseil d'administration en 2009.

Au cours de l'année, dans le cadre de son action de plaidoyer en faveur des peuples autochtones, le FIDA a encore renforcé les relations de partenariat qu'il entretient avec l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones et le Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones, notamment à travers sa participation aux sessions annuelles de ces deux instances qui ont eu lieu respectivement en mai et en septembre. Le FIDA souscrit au principe fondamental de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, selon lequel ces derniers doivent conduire eux-mêmes leur développement. Le Fonds soutient également les peuples autochtones en assurant la gestion du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (voir page 78).

En 2008, le FIDA a approuvé deux dons en faveur des peuples autochtones:

- un don de 25 000 USD à la fondation Tebteba visant à faciliter la participation des peuples autochtones aux négociations de l'après-Kyoto sur le changement climatique; et
- un don de 200 000 USD au secrétariat de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones à l'appui de la mise en œuvre au niveau des pays de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et des principes directeurs établis par le Groupe des Nations Unies pour le développement.

Renforcer l'engagement du FIDA dans les stratégies de réduction de la pauvreté et les stratégies sectorielles menées à l'initiative des pays

Le FIDA souscrit sans réserve aux priorités en matière d'alignement et d'harmonisation à l'échelon national. Il s'agit de veiller à l'application des principes suivants:

- c'est aux gouvernements qu'il appartient de fixer les priorités de l'action publique;
- les parties prenantes du monde rural doivent être pleinement associées; et
- les partenaires de développement doivent unir efficacement leurs efforts pour contribuer à réaliser les objectifs nationaux.

Les cadres de gestion des résultats établis dans les nouveaux programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) témoignent du travail accompli par le FIDA au cours de l'année 2008 pour atteindre ces objectifs. Ces cadres permettront de fixer des objectifs stratégiques et les résultats à obtenir et de mesurer les progrès accomplis. Dans ce contexte, le FIDA a élaboré de nouveaux projets en réserve pour les pays suivants: Brésil, Burundi, Éthiopie, Guatemala, Guinée, Maroc, Pakistan et Viet Nam. Dans ces pays, le FIDA a analysé les stratégies de réduction de la pauvreté ou de développement national et les programmes sectoriels afin de recenser les aspects pour lesquels il est en mesure, dans les cinq à sept années qui viennent, d'élargir l'accès aux ressources naturelles productives, aux services et aux marchés de populations rurales pauvres par ailleurs marginalisées, et de favoriser leur participation aux processus locaux de programmation.

Des COSOP axés sur les résultats ont d'ores et déjà été adoptés pour le Burkina Faso, le Cambodge, le Cameroun, le Honduras et la République-Unie de Tanzanie. Dans chacun de ces pays, l'équipe de gestion du programme de pays a conduit ou engagé au cours de l'année 2008 un examen annuel du COSOP en concertation avec les pouvoirs publics et les partenaires. Ces examens sont l'occasion de détecter les ajustements qu'il convient d'apporter aux cadres de gestion des résultats et d'évoquer de nouvelles perspectives de collaboration.

Dans d'autres pays, le FIDA a continué d'appuyer la mise en œuvre au niveau sectoriel des stratégies pour la réduction de la pauvreté et le développement national déjà en place ou de contribuer à leur formulation. Au Bénin, des hauts fonctionnaires et des représentants du FIDA et du Programme des Nations Unies pour le développement ont participé ensemble à la réalisation d'un état des lieux des aspects de la stratégie pour la réduction de la pauvreté intéressant le secteur rural; ces travaux ont débouché sur l'organisation, au mois de mars, d'un atelier des parties prenantes auquel ont participé les pouvoirs publics et les partenaires de développement. Le FIDA a beaucoup investi dans le secteur de la production rurale au Bénin. Le Fonds est désormais un interlocuteur reconnu dans la concertation sur les réformes institutionnelles, le développement des chaînes de valeur et l'élaboration d'une stratégie pour le secteur rural, dans le contexte des efforts entrepris par le pays pour réagir à la crise alimentaire.

Au Cambodge, en application d'un accord conclu avec le Conseil supérieur de l'économie nationale, le FIDA a financé une étude sur dossier des expériences ayant trait aux services à la production en zone rurale, depuis la fourniture d'intrants jusqu'au conseil en matière de production, de finances et de commercialisation. Pour donner suite à ce travail, le FIDA finance aujourd'hui un certain nombre d'études de cas thématiques afin de contribuer à la prise de décisions fondées sur des informations factuelles et au partage des savoirs, au Cambodge comme ailleurs.

Interactions avec le système des Nations Unies et les forums mondiaux et régionaux sur les politiques

Système des Nations Unies

Le FIDA continue de s'employer à forger des synergies entre les organismes du système des Nations Unies et à renforcer l'harmonisation des pratiques et des politiques. En 2008, il a privilégié les interactions avec le système des Nations Unies dans trois domaines:

- contribuer à l'élaboration de politiques et de normes à l'échelle du système en participant aux principales instances de coordination mises en place par les Nations Unies;
- participer à l'initiative pilote Unité d'action des Nations Unies mise en œuvre dans huit pays; et
- contribuer à la concertation et au plaidoyer à l'échelle internationale pour appuyer la réduction de la pauvreté rurale en accordant une attention particulière à l'accès à la terre et à la crise mondiale des prix des aliments.

Contribution à l'élaboration de politiques et de normes à l'échelle du système des Nations Unies

En 2008, le FIDA a contribué à l'élaboration de politiques et de normes à l'échelle du système à travers sa participation aux instances suivantes:

- Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination, institution qui coiffe l'ensemble des organismes de la famille des Nations Unies;
- Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des chefs de secrétariat, principale instance de coordination des politiques au sein du système des Nations Unies;
- Comité de haut niveau sur la gestion, organe chargé d'assurer une gestion cohérente des pratiques et des politiques;
- Groupe des Nations Unies pour le développement, organisme chargé de coordonner les activités opérationnelles;
- Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire mise en place par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination

Le FIDA a collaboré avec la FAO et le PAM afin d'établir un rapport relatif à la crise des prix des aliments qui a été présenté à la réunion du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination qui s'est tenue en avril à Berne (Suisse). Les participants sont convenus de la nécessité de prendre des mesures de toute urgence afin de fournir aux pays en développement l'appui qui leur permettra d'assurer la prochaine moisson. Les trois institutions établies à Rome ont également collaboré afin de proposer des éléments concrets à intégrer au Cadre d'action global. De l'avis général, ce cadre, adopté par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire en juillet 2008, constitue la pierre angulaire de la coordination de l'action entreprise à l'échelle régionale et nationale pour améliorer la sécurité alimentaire (voir page 65).

Comité de haut niveau des Nations Unies sur les programmes

En 2008, Lennart Båge, le Président du FIDA, a continué de siéger à la tête du Comité de haut niveau sur les programmes. Sous sa direction, le comité a examiné un certain nombre d'enjeux d'intérêt planétaire, notamment la définition d'une position commune à l'ensemble du système des Nations Unies dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui s'est tenue à Poznań (Pologne) (quatorzième Conférence des Parties à la CCNUCC) (voir page 67), et l'élaboration d'un répertoire en ligne des activités menées au sein du système des Nations Unies dans le domaine du changement climatique. À la faveur d'une collaboration renforcée avec le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, le comité a engagé une démarche visant à définir des critères d'évaluation concrets pour les activités pilotes menées dans le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies (voir ci-dessous). Le Comité s'est également intéressé aux questions suivantes: les violences faites aux femmes, la réduction des risques de catastrophes, le changement climatique et le développement de l'Afrique.

Comité de haut niveau des Nations Unies sur la gestion

Au cours de l'année 2008, le Comité de haut niveau des Nations Unies sur la gestion s'est intéressé aux problèmes de sécurité et à l'harmonisation des pratiques opérationnelles au sein du système des Nations Unies. En sa qualité d'institution des Nations Unies et d'institution financière internationale, le FIDA a joué le rôle de chef de file, aux côtés de l'Organisation mondiale de la santé, pour étudier la faisabilité de la mise en place de services de trésorerie communs. Ce travail, qui a débuté en juillet, devrait s'achever d'ici à la fin de 2009.

Dans le cadre des réseaux fonctionnels constitués par le comité, le FIDA a été désigné pour siéger en tant que membre du groupe de référence récemment mis en place pour le programme de formation du personnel de direction, tandis que les responsables de la passation des marchés au FIDA ont participé activement à la mise au point et au déploiement du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org), lequel permet de mettre en contact le personnel des Nations Unies responsable de la passation des marchés et les fournisseurs. Par ailleurs, les membres du personnel du FIDA compétents ont contribué aux travaux des différents réseaux fonctionnels mis en place par le comité en ce qui concerne la sécurité, la passation des marchés, les ressources humaines, les questions juridiques, les finances et le budget, et les technologies de l'information et des communications.

Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire

À la demande du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le Président du FIDA a participé à l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire mise en place en avril 2008. Cette équipe rassemble les organismes des Nations Unies œuvrant dans les domaines de l'aide humanitaire, du développement, des finances et des échanges commerciaux afin de faire face à ce problème d'ampleur planétaire. Le FIDA a participé activement à l'élaboration du Cadre d'action global, lequel a pour objet d'apporter une réponse à la flambée mondiale des prix des aliments à l'échelle du système des Nations Unies. Le secrétariat de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire est implanté pour l'essentiel au siège du FIDA, à Rome.

Participation à l'initiative Unité d'action des Nations Unies

Lancée en 2007 dans le cadre du programme de réformes établi par les États membres, la phase pilote de cette initiative a pour objet d'expérimenter les modalités qui permettront aux Nations Unies d'assurer une mise en œuvre plus rapide et plus efficace des opérations de développement dans les huit pays participants (Albanie, Cap-Vert, Mozambique, Pakistan, Rwanda, République-Unie de Tanzanie, Uruguay et Viet Nam). Depuis son démarrage, le FIDA participe activement à ce programme, auquel il continue d'apporter son entier soutien.

L'initiative Unité d'action des Nations Unies encourage le resserrement de la coopération entre les institutions spécialisées des Nations Unies telles que le FIDA et d'autres fonds et programmes des Nations Unies. Dans chacun des pays pilotes, le FIDA a intensifié sa collaboration avec les autres institutions des Nations Unies présentes sur le terrain, notamment la FAO et le PAM, et il a contribué à attirer l'attention sur le développement économique des zones rurales dans le cadre des programmes de pays des Nations Unies. En Uruguay, par exemple, le FIDA a participé à la conception d'un programme conjoint des Nations Unies visant à renforcer les capacités des associations et des services publics afin de les mettre en mesure de contribuer au développement des régions les plus pauvres et les plus isolées du pays.

Le FIDA a également inscrit son action dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui constitue le cadre stratégique de programmation pour les équipes de pays des Nations Unies. En 2008, au paroxysme de la crise alimentaire mondiale, la participation du FIDA à cette initiative a contribué à obtenir un degré de priorité plus élevé pour l'agriculture et le développement rural dans le contexte du plan-cadre, ce qui constitue une étape indispensable pour améliorer la sécurité alimentaire. Au Pakistan, le FIDA a pris l'initiative de présenter à l'équipe de pays des Nations Unies, de concert avec la FAO et le PAM, un exposé sur la situation des prix des produits alimentaires, à la suite de quoi l'équipe de pays a approuvé un plan d'action pour lutter contre la crise, qui sera mis en œuvre sous la conduite du FIDA, de la FAO et du PAM.

Contribution à la concertation et au plaidoyer au niveau international

Le FIDA a pris part à un certain nombre de réunions d'instances des Nations Unies afin de partager des connaissances et des enseignements susceptibles de contribuer à répondre à la crise alimentaire mondiale, mais aussi d'apporter un éclairage sur la question de l'accès des populations rurales pauvres à la terre et aux autres ressources naturelles.

Conseil économique et social des Nations Unies

En juillet, le FIDA a participé, aux côtés de la FAO et du PAM, au débat de haut niveau du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Les trois institutions ont organisé une séance préparatoire intitulée *Territoires et populations vulnérables dans un monde de changements* afin d'attirer l'attention sur les difficultés d'accès aux ressources naturelles des populations rurales pauvres. Elles ont également organisé une conférence-débat sur le thème suivant: *Bioénergie, modes de subsistance viables et pauvres en milieu rural*.

À l'occasion de la session de la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies, l'un des organes subsidiaires de l'ECOSOC, le FIDA a participé à l'organisation d'une conférence-débat sur les questions foncières. Aux côtés de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC), le FIDA a également participé à l'organisation d'un atelier intitulé *Growing Insecurity: Land and Vulnerable People – Towards an Action Agenda to Strengthen Poor People's Access to Land* ("Aggravation de l'insécurité: terre et populations vulnérables – vers un programme d'action pour renforcer l'accès des populations pauvres à la terre"). Cet atelier s'inscrivait dans le cadre d'une initiative plus vaste du FIDA et de la coalition visant à constituer une communauté d'intérêt et d'action plus solide dans le domaine des droits fonciers et de la réforme foncière. Il s'agit de favoriser la collaboration entre les organisations qui agissent dans le domaine de l'accès à la terre et des régimes fonciers, notamment les associations rurales (organisations paysannes, réseaux de producteurs ou associations regroupant des membres des peuples autochtones ou des éleveurs nomades par exemple).

Toujours dans le cadre de la CDD, le FIDA s'est joint à l'organisation Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (WOCAN) et à la FAO pour lancer un réseau regroupant des femmes ministres de l'agriculture ou exerçant des responsabilités au sein du secteur agricole (Network of Women Agriculture Ministers and Leaders, voir page 36). Un rapport conjoint intitulé *The importance of agro-industry for*

socio-economic development and poverty reduction ("L'importance de l'agro-industrie pour le développement socioéconomique et la réduction de la pauvreté") établi par le FIDA et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a été présenté à la CDD.

Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey

Le FIDA, la FAO et le PAM ont collaboré à la préparation de la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est déroulée en novembre et décembre à Doha (Qatar). À l'occasion de cette conférence, les trois institutions ont fait une déclaration commune et elles ont organisé une réunion pour souligner la nécessité de disposer de flux de financement réguliers et prévisibles afin de s'attaquer à la crise alimentaire mondiale et d'assurer durablement la sécurité alimentaire.

Le texte adopté à la clôture de la conférence appelle à augmenter les investissements et la productivité du secteur agricole, y compris dans les petites exploitations, et à favoriser l'aménagement des zones rurales et la recherche agronomique afin d'accroître sensiblement la production vivrière des pays en développement. Il encourage en outre la création à l'échelle mondiale d'un partenariat pour l'alimentation et l'agriculture ouvert à l'ensemble des parties prenantes et rend hommage au travail de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire mise en place par le Secrétaire général (voir page 65).

Conférence des Nations Unies sur le changement climatique

Le FIDA a participé à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui s'est tenue en décembre 2008 à Poznań (Pologne). Une équipe interdépartementale a pris part à cette conférence afin de sensibiliser les participants aux répercussions du changement climatique sur les populations rurales pauvres, hommes et femmes, et d'appeler à un accroissement du soutien en faveur du développement rural afin de favoriser l'adoption de modes de subsistance viables, ce qui contribuera à relever les défis du changement climatique. Le FIDA a par ailleurs souligné que le secteur agricole dispose du potentiel nécessaire pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre, pour peu que des mesures et des programmes appropriés soient mis en place et qu'il dispose d'un soutien financier suffisant. Aux côtés d'autres institutions des Nations Unies, en particulier la FAO, le PAM et le PNUD, le FIDA a organisé et animé trois tables rondes en marge de la conférence afin d'attirer l'attention sur un certain nombre de questions ayant trait à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, ainsi qu'à la sécurité alimentaire.

Le FIDA a également assisté à la réunion ministérielle informelle au cours de laquelle le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon, a présenté le rapport sur l'initiative Unité d'action des Nations Unies établi conjointement par tous les organismes des Nations Unies sous la direction du Comité de haut niveau sur les programmes. Le FIDA, en qualité de membre de la famille des Nations Unies et du Groupe de la gestion de l'environnement, demeure déterminé et résolu à collaborer avec les autres organismes des Nations Unies afin d'assurer le succès de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui aura lieu à Copenhague en 2009.

Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies

Le FIDA a apporté une importante contribution à la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale organisée au siège de la FAO en juin sur le thème "Les défis du changement climatique et des bioénergies". Le Fonds a apporté son concours financier à cette conférence, en particulier afin de permettre aux organisations paysannes, aux organisations de la société civile et aux délégations des pays en développement d'y participer.

Le FIDA a également pris part aux réunions d'experts et contribué à l'élaboration des recommandations reprises dans la déclaration adoptée lors du sommet. En collaboration avec la FAO, le FIDA a rédigé un document intitulé *Financial mechanisms for adaptation to and mitigation of climate change in the food and agriculture sectors* ("Mécanismes financiers pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture"). Il s'agissait d'analyser dans quelle mesure les populations rurales pauvres tirent parti de la multiplication de nouveaux mécanismes financiers et quelles solutions s'offrent aux institutions telles que le FIDA ou la FAO pour faire en sorte que les ressources servent à aider les populations pauvres à relever les défis de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets.

Forum mondial sur la migration et le développement

Le FIDA a participé au Forum mondial sur la migration et le développement organisé en octobre à Manille (Philippines). L'ouvrage *International Migration, Remittances and Rural Development* ("Migrations internationales, envois de fonds et développement rural"), rédigé conjointement par le FIDA et la FAO, a été distribué lors de la conférence pour faire mieux connaître aux participants les répercussions des migrations sur l'agriculture et le développement rural.

Forums mondiaux et régionaux sur les politiques

Quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique

Sous la conduite du Président du FIDA, une délégation du Fonds a participé à la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) qui s'est tenue en mai à Yokohama (Japon). Cette conférence, qui avait pour principal objet de favoriser le dynamisme de l'Afrique, était axée sur trois thèmes prioritaires:

- encourager la croissance économique;
- assurer la "sécurité humaine", y compris la réalisation des OMD, la consolidation de la paix et la démocratisation; et
- traiter les questions de l'environnement et du changement climatique.

À travers sa participation, le FIDA entendait non seulement contribuer aux travaux de la conférence mais aussi poursuivre trois objectifs:

- obtenir le concours du Japon pour la huitième reconstitution des ressources du Fonds (voir page 50);
- accroître la notoriété du Fonds et de son action en faveur de la réduction de la pauvreté rurale;
- resserrer les liens entre le FIDA et le Gouvernement japonais, la Banque du Japon, la Banque japonaise pour la coopération internationale, l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI) et les parlementaires japonais.

Ces trois objectifs ont été atteints: le Japon s'est engagé à accroître le concours qu'il apporte au FIDA en versant une contribution plus importante à la huitième reconstitution des ressources du FIDA, et la possibilité de mettre en place d'autres initiatives de partenariats a été évoquée.

Tables rondes du Conseil des gouverneurs du FIDA

Le FIDA a organisé trois tables rondes à l'occasion du Conseil des gouverneurs du Fonds qui s'est tenu en février 2008.

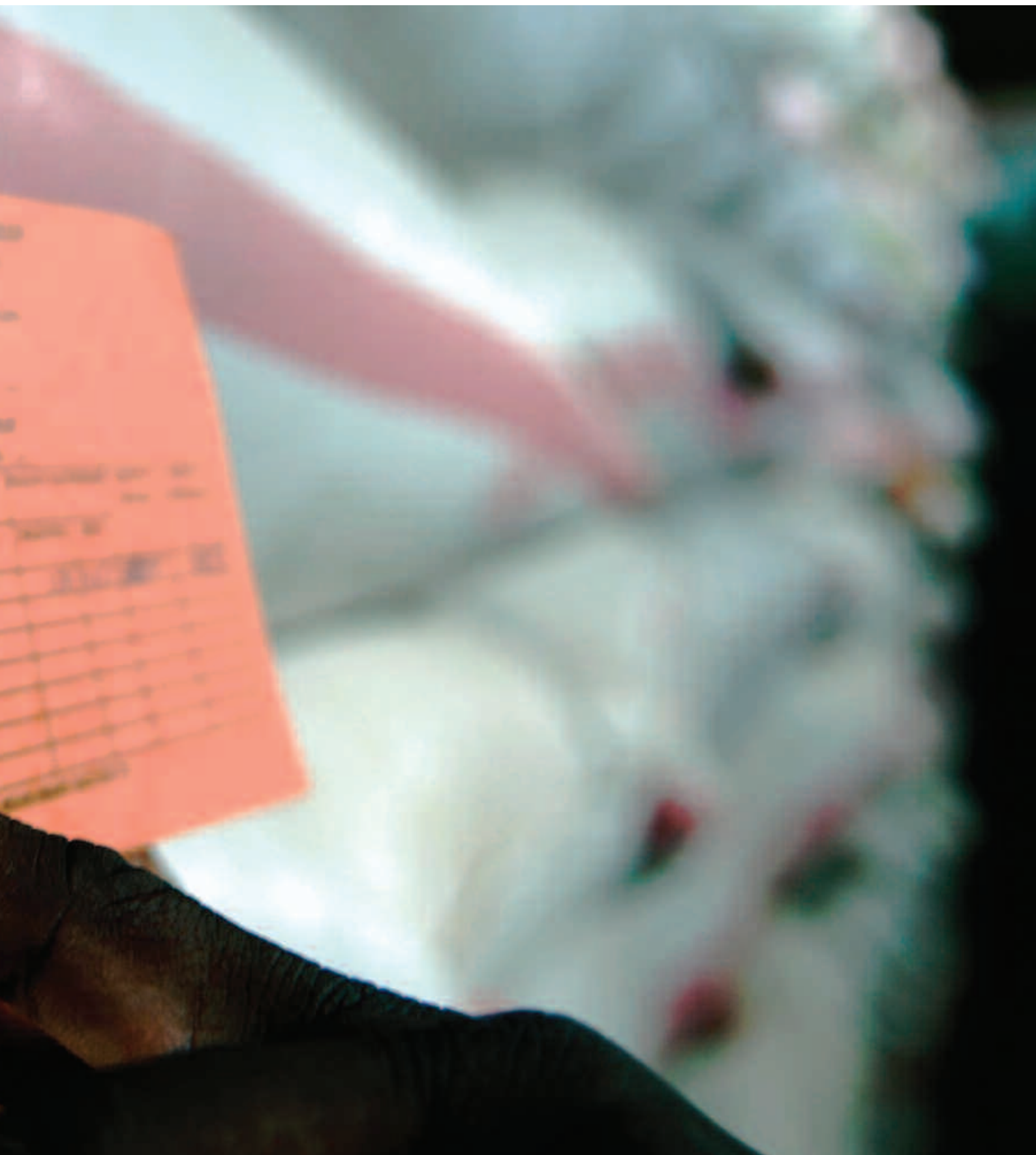
- Expansion des biocarburants: défis, risques et possibilités pour les populations rurales pauvres.
- Changement climatique et futur des petites exploitations agricoles: quel rôle les populations rurales pauvres peuvent-elles jouer dans la réponse apportée au changement climatique?
- Pression croissante sur l'agriculture et hausse du prix des produits de base: une chance pour les petits exploitants des pays à faible revenu et à vocation agricole?

La table ronde consacrée à la hausse des prix était organisée par le FIDA et la FAO. Des représentants des pays et des experts ont pris part aux débats, lesquels ont été particulièrement riches, grâce à la participation de membres d'organisations paysannes qui ont pu donner des informations de première main à propos des effets de la hausse des prix des produits alimentaires pour les populations rurales pauvres. Le FIDA et la FAO ont poursuivi leur collaboration tout au long de l'année pour analyser comment les prix des aliments sur les marchés internationaux se répercutent jusqu'aux consommateurs pauvres des zones rurales.

Les tables rondes consacrées au changement climatique et aux biocarburants ont débouché sur la présentation d'un rapport à la session de mai de la Commission du développement rural des Nations Unies, contribuant ainsi à renforcer la prise en compte des dimensions intéressant l'agriculture et le développement rural dans le débat mondial sur le changement climatique (voir page 67).

Le trésorier de la coopérative agricole vérifie un reçu délivré pour le stockage de riz dans l'entrepôt du village de Magugu, en République-Unie de Tanzanie.

©IFAD/M Milinga 2007



Le travail en partenariat est essentiel pour l'efficacité de l'action du FIDA. Ses principaux partenaires sont les populations rurales pauvres et leurs organisations, les gouvernements des pays en développement, les organismes de développement, les ONG et le secteur privé.

Durant l'année 2008, le FIDA a poursuivi l'action entreprise pour exécuter les engagements de partenariat souscrits dans le cadre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (voir page 79) et a joué un rôle actif dans les activités pilotes menées au titre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies (voir page 65). Le Fonds a accordé une attention particulière au renforcement de la coopération avec les institutions des Nations Unies établies à Rome, la FAO et le PAM (voir page 76), ainsi qu'avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et les centres de recherche qui y sont affiliés (voir page 76). Par ailleurs, le FIDA a noué un nouveau partenariat avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique afin de stimuler la production vivrière à travers tout le continent.

En sa qualité d'institution financière internationale, le FIDA entretient des relations très étroites avec d'autres institutions financières, notamment la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAfD) (voir page 80) et le Fonds de l'OPEP pour le développement international (voir page 81).

Durant les années 2010 à 2012 couvertes par la huitième reconstitution (voir page 50), le FIDA entend s'employer à appliquer une approche globale des partenariats plus systématique et plus stratégique, en mettant l'accent sur les priorités suivantes:

- cofinancements: accroître le volume et renforcer l'intérêt stratégique des partenariats de cofinancement;
- partenaires stratégiques: renforcer les partenariats stratégiques entre le FIDA et la FAO et le PAM, les organisations paysannes (voir page 83), la BAfD et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (voir page 82);
- ciblage, partage des savoirs et innovation: forger de nouveaux partenariats et consolider les partenariats déjà en place afin d'offrir un appui mieux ciblé, de mettre en commun les connaissances et de favoriser la reproduction des innovations et leur application à plus large échelle;
- harmonisation: collaborer au renforcement de l'harmonisation et à l'amélioration des critères et des instruments de mesure de l'efficacité en matière de développement.

Fonds belge de survie

Au début de l'année 2008, une évaluation d'ensemble indépendante du Fonds belge de survie (FBS) a été réalisée à la demande de la Direction générale de la coopération au développement de la Belgique. Cette évaluation conclut que le Programme conjoint mis en œuvre par le FIDA et le FBS (PC-FBS) doit continuer à appliquer l'approche intégrée et multisectorielle de la réduction de la pauvreté qui a été retenue, car celle-ci a fait la preuve de son utilité pour améliorer la sécurité alimentaire des groupes de population les plus vulnérables. Il ressort de cette évaluation que le PC-FBS a permis de développer des synergies entre les investissements à vocation sociale et les activités tournées vers la production et qu'il apporte une valeur ajoutée dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

L'année 2008 a été une année de transition pour le PC-FBS, car la troisième phase, qui débutera en 2009, était en discussion au parlement belge. Un seul nouveau projet a été lancé en juin 2008 avec la signature par le FIDA et le Gouvernement burundais d'un accord de don FIDA-FBS à l'appui du programme transitoire de reconstruction après-conflit. Trois nouvelles propositions de projets ont été préparées: la deuxième phase du programme de développement communautaire intégré du Nord-Ouest en Somalie, le programme Action de collaboration sur les questions foncières au Mozambique, au Niger et en République démocratique du Congo, et un programme relatif à la gouvernance de l'eau et de la terre en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique subsaharienne.

Dans la droite ligne de la Déclaration de Paris, le PC-FBS s'est rapproché au cours de l'année 2008 d'autres donateurs pour leur proposer de réaliser des études sur deux questions transversales, la problématique hommes-femmes et l'environnement, de manière à améliorer les démarches appliquées dans le cadre des projets à venir. Durant l'année, le PC-FBS a établi des relations de collaboration plus étroites avec la Division consultative technique du FIDA, en particulier dans les domaines de la problématique hommes-femmes, de la terre et de l'eau.

En ce qui concerne les opérations, le principal problème a trait à la faiblesse du taux de décaissement, qui s'explique essentiellement par les irrégularités financières détectées lors des missions de supervision menées par le FIDA et le FBS. La faible capacité d'absorption des gouvernements bénéficiaires constitue le deuxième facteur important. Cette situation est souvent associée à des procédures de passation des marchés médiocres qui traînent en longueur et au manque de transparence. Les problèmes de sécurité et l'agitation politique ont également contribué à ralentir la mise en œuvre dans un certain nombre de pays.

Pour remédier à la faiblesse des taux de décaissement, le FIDA s'emploie à renforcer la supervision directe (voir page 86) et la présence dans les pays (voir page 33), à améliorer le suivi et l'évaluation et à faire appel à des spécialistes de la passation des marchés chargés d'aider les pays partenaires. Le renforcement des capacités institutionnelles sur le plan de la planification et de la formulation des projets fera l'objet d'une attention particulière.

Afin d'assurer un impact plus durable pour les participants aux projets et d'atteindre les objectifs fixés dans le secteur de l'eau, de la santé et de la nutrition, de l'hygiène et de l'éducation en milieu rural, les projets suivants ont été prolongés à coût constant en 2008: au Kenya, le projet de développement de services aux petits exploitants et aux communautés dans les régions arides du centre du Kenya; en Érythrée, le projet de développement de l'agriculture et de l'élevage dans la région de Gash Barka; et, au Mozambique, le projet de pêche artisanale dans la zone du banc de Sofala. Dans ces trois cas, l'accent est désormais mis sur le renforcement des comités de développement communautaire afin qu'ils soient en mesure d'entretenir les installations et les services à la population dont ils sont dotés et d'assurer la pérennité de leur fonctionnement.

Afin de tirer des enseignements et de mesurer et décrire la valeur ajoutée qu'apporte le PC-FBS, une équipe de spécialistes de l'université de Louvain (Belgique) a mené une étude au Kenya, au Mali et au Mozambique. Les premiers résultats font état d'un effet favorable sur la sécurité alimentaire et la nutrition, accompagné d'un accroissement global de l'activité économique des participants aux projets. Le rapport final, qui devrait être présenté début 2009, permettra d'envisager l'extension du mécanisme du PC-FBS au sein du FIDA.

Des mesures ont été prises afin d'assurer au PC-FBS une plus grande notoriété. De nouvelles brochures sont en cours d'élaboration, et un spécialiste d'Internet a été chargé de concevoir et de construire un nouveau site web. Une exposition de photographies a eu lieu à l'occasion de l'inauguration de la salle parrainée par la Belgique au nouveau siège du FIDA et de la vingt et unième réunion du Comité directeur.

De plus amples informations sur le FBS sont disponibles à l'adresse suivante: www.ifad.org/bsf/.

Mécanisme mondial

Le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD) s'emploie à accroître les flux financiers afin de développer les investissements dans la gestion durable des terres. Pour ce faire, il utilise de manière efficace des instruments financiers classiques ou innovants, dans la droite ligne de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. Le Mécanisme mondial est hébergé au FIDA depuis 1998.

La coopération entre le FIDA et le Mécanisme mondial est montée en puissance tout au long de l'année 2008. Ce renforcement souligne l'avantage comparatif qui découle de l'implantation du Mécanisme mondial au siège du FIDA, comme en témoignent les résultats concrets obtenus. Cette intensification de la coopération devrait se poursuivre, compte tenu de l'intégration croissante du portefeuille du FIDA aux programmes de développement nationaux. Dans le cas du Viet Nam, le Mécanisme mondial a apporté une contribution technique à l'appui de la prise en compte de la dégradation des sols et du changement climatique dans le COSOP. Cette contribution a porté ses fruits et pourrait ouvrir la voie à un investissement du FIDA d'un montant de 50 millions d'USD en faveur de la gestion durable des terres au Viet Nam afin de faciliter l'adaptation au changement climatique.

Le renforcement des capacités et la gestion des savoirs ont continué de constituer le socle des opérations menées par le Mécanisme dans les pays. En 2008, pour répondre aux priorités des pays bénéficiaires, le Mécanisme mondial a élaboré des stratégies de financement intégrées. Les États Parties à la CLD s'appuient sur ces outils pour rechercher et mobiliser des ressources financières au niveau national, le but ultime étant de mettre en place un cadre d'investissement intégré pour financer la gestion durable des terres et la mise en œuvre de programmes en faveur de l'agriculture et du développement rural.

Cette année, le Mécanisme mondial a organisé sept sessions de formation à la conception de stratégies de financement intégrées axées sur les aspects suivants: renforcer les compétences et les connaissances des participants de manière à leur permettre d'obtenir des fonds en faveur de la gestion durable des terres en s'adressant à des sources de financement classiques ou inédites; s'attaquer à des problèmes de développement transversaux comme le changement climatique; et promouvoir l'accès aux marchés, les échanges et les finances forestières. Ces sessions de formation ont été organisées dans les régions suivantes: Asie centrale, Afrique de l'Ouest et du Centre, Proche-Orient et Afrique du Nord, Amérique latine et Caraïbes et Europe centrale et orientale, avec la participation de représentants des ministères, de la société civile, des milieux universitaires et des partenaires de la coopération au développement.

L'action du Mécanisme mondial s'inscrit dans le cadre de processus et de partenariats de développement plus larges, notamment TerrAfrica, le programme d'action sous-régional de la CLD pour l'Asie du Sud-Est et l'Initiative de partenariat pour la gestion durable des terres dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes. En 2008, aux côtés de ses partenaires de TerrAfrica, et plus particulièrement du FIDA, le Mécanisme mondial a soutenu deux processus régionaux et 10 pays, parmi lesquels l'Éthiopie, le Ghana et l'Ouganda, qu'il a aidés à élaborer leur programme de pays et leur cadre national d'investissement stratégique. La mise en œuvre est axée sur l'accroissement de la productivité dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles, de manière à contribuer à améliorer la sécurité alimentaire.

De plus amples informations sur le Mécanisme mondial sont disponibles à l'adresse suivante: www.global-mechanism.org.

Coalition internationale pour l'accès à la terre

La Coalition internationale pour l'accès à la terre (la Coalition) a pour mission de promouvoir un accès sûr et équitable à la terre pour les populations pauvres, hommes et femmes. Il s'agit d'une alliance mondiale d'organisations de la société civile et d'organisations intergouvernementales qui mènent ensemble des actions de plaidoyer, de concertation et de renforcement des capacités. La Coalition agit en partenariat avec des associations rurales, des ONG, des gouvernements et des organisations internationales. Elle compte 65 membres dans plus de 40 pays à travers le monde. Depuis 1998, son secrétariat se trouve au siège du FIDA, qui est membre de la Coalition.

En 2008, la Coalition a mené à bien le processus de transformation institutionnelle engagé l'année précédente à la suite de l'évaluation externe effectuée en 2006. Dans sa nouvelle forme, l'action de la Coalition est désormais plus ciblée. Un système a été mis en place afin de lui permettre d'évaluer et de suivre les résultats et l'impact de ses activités aux niveaux mondial, régional et national.

Dans le cadre de ce processus de réforme, le Conseil de la Coalition et la direction du FIDA ont signé en décembre un nouvel accord portant sur l'implantation du secrétariat de la Coalition. Cet accord, qui restera en vigueur pour une période de cinq ans, clarifie les relations entre le secrétariat de la Coalition et le FIDA et fixe un calendrier pour le transfert du secrétariat au sein d'une autre organisation d'accueil.

Durant l'année 2008, trois comités régionaux chargés de piloter les activités régionales ont été créés. Des coordonnateurs régionaux exerçant des fonctions de direction dans un cadre décentralisé sont désormais en poste au Kenya, au Pérou et aux Philippines.

La Coalition a à cœur de contribuer aux processus politiques nationaux dans un certain nombre de pays. À Madagascar, elle a apporté son concours à la mise en place d'une plateforme de la société civile, Solidarité des intervenants sur le foncier (SIF); cette structure représente les syndicats, les ONG et les fédérations et organisations paysannes de l'ensemble du pays. Dans le même ordre d'idée, des programmes LAND de partenariats fonciers sont en place au Bénin, en Bolivie, au Honduras, au Niger, aux Philippines et en Ouganda. La Coalition a par ailleurs entrepris de collaborer avec l'Union africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et la BAfD à une initiative conjointe visant à établir des orientations en matière de politique foncière à l'échelle du continent.

En Amérique latine, les membres de la Coalition ont mis en place un comité scientifique chargé d'élaborer des projets régionaux de recherche sur les questions foncières. Ils ont également mis sur pied un programme de renforcement des capacités fondé sur les échanges entre pairs portant sur la cartographie participative et l'acquisition d'outils juridiques de manière à faciliter le règlement des conflits fonciers. Un programme régional de stages a également été lancé en 2008 en vue de renforcer les échanges entre les membres.

En ce qui concerne les activités de plaidoyer menées par la Coalition à l'échelle mondiale, les membres ont retenu les grands thèmes suivants:

- l'accès des femmes à la terre;
- les droits territoriaux des peuples autochtones et des éleveurs nomades;
- le suivi de l'accès des populations pauvres à la terre à l'échelle mondiale; et
- le suivi des nouvelles pressions commerciales qui s'exercent sur le foncier à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne le suivi de l'accès des populations pauvres à la terre à l'échelle mondiale, la Coalition concentre son action sur trois principaux domaines:

- contribuer à la mise au point d'indicateurs mondiaux et à la diffusion d'informations;
- encourager les partenariats nationaux pour l'étude des questions foncières; et
- aider les membres à recueillir des informations et exploiter les résultats de leurs travaux en publiant un rapport annuel mondial et en assurant la couverture médiatique de ce rapport.

En 2008, la Coalition a publié trois brochures dans la collection "Knowledge for Change" ("Savoir pour changer"):

- Securing common property regimes in a globalizing world ("Sécuriser les régimes de propriété commune à l'heure de la mondialisation");
- Participatory mapping as a tool for empowerment: experiences and lessons learned from the ILC network ("La cartographie participative comme instrument d'autonomisation: expériences et enseignements tirés du réseau de la Coalition");
- "A local lab for global solutions", ILC's Community Empowerment Facility ("Le mécanisme d'autonomisation des communautés de la Coalition: «un laboratoire local pour des solutions mondiales»").

De plus amples informations sur la Coalition sont disponibles à l'adresse suivante: www.landcoalition.org/.

Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et Forum mondial sur la recherche agricole

L'investissement du FIDA dans les travaux de recherche et de développement agricoles conduits par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) continue de privilégier la recherche adaptative, de manière à mettre au point des techniques agricoles durables, les expérimenter en plein champ et faire en sorte que les populations rurales pauvres soient en mesure de les adopter. En 2008, le FIDA a approuvé des dons d'un montant total de 8,8 millions d'USD en faveur de sept programmes pilotés par le GCRAI.

Durant l'année 2008, le GCRAI a engagé un ambitieux processus de réforme qui devrait remodeler le fonctionnement du système mondial de recherche agricole dans son ensemble. Le programme de gestion du changement a été placé sous la conduite d'une équipe chargée de piloter le changement et présidée par le FIDA. Le rôle moteur joué par ce dernier dans l'élaboration des grands axes de la proposition de réforme et l'accueil favorable qui lui a été réservé par toute une série d'acteurs des milieux de la recherche-développement à l'échelle mondiale et par les principaux spécialistes de la communauté internationale du développement constituent un premier résultat non négligeable.

En 2007, la Commission européenne a conclu avec le FIDA un partenariat stratégique à l'appui du GCRAI. En 2008, la Commission européenne et le FIDA ont conclu un nouvel accord de contribution couvrant la période 2008-2010, qui portait sur un montant de 67,5 millions d'EUR (plus de 90 millions d'USD) pour financer des travaux de recherche par l'intermédiaire du GCRAI. Ce partenariat, expressément axé sur l'Afrique, a pour objet d'encourager les recherches qui présentent un intérêt pour les pauvres.

Le FIDA continue de soutenir le Forum mondial sur la recherche agricole, qui a pour vocation d'encourager les partenariats de recherche collaborative à l'échelle mondiale, et qui va servir de plateforme pour l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau programme du GCRAI. Le FIDA, qui est membre de l'équipe de direction du forum, s'emploie à établir des partenariats de recherche et des alliances stratégiques d'un bon rapport coût/efficacité pour réduire la pauvreté rurale.

Coopération avec les institutions établies à Rome

En 2008, les défis d'envergure planétaire tels que le changement climatique ou l'instabilité des prix des produits alimentaires ont contribué à renforcer la détermination des trois institutions établies à Rome à collaborer étroitement.

Durant l'année, la FAO, le FIDA et le PAM, se fondant sur l'état des lieux réalisé en 2007, ont élaboré une approche stratégique pour l'avenir. Celle-ci est exposée dans un document détaillant les perspectives de collaboration entre les institutions établies à Rome qui sera présenté à leurs organes directeurs respectifs en 2009.

L'approche retenue a pour objectif ultime le renforcement des efforts entrepris par ces trois institutions pour collaborer plus efficacement afin de contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (plus particulièrement du premier d'entre eux: réduire de moitié la proportion de la population qui vit dans l'extrême pauvreté et souffre de la faim) grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à un développement agricole durable. Le document met en relief les points communs entre les mandats des trois institutions et leurs avantages comparatifs respectifs, et il montre en quoi chacune d'entre elles est très bien placée pour appuyer l'action des deux autres. Il expose les principes fondamentaux qui doivent guider la coopération et délimite les domaines et les thèmes prioritaires autour desquels il convient de structurer un programme de travail conjoint.

Cette perspective a d'ores et déjà fait évoluer les modes de coopération entre les trois institutions. Par exemple, le FIDA fait de plus en plus souvent appel au Centre d'investissement de la FAO pour qu'il contribue aux aspects techniques de la conception des programmes et projets financés par le FIDA. En 2008, le volume de cette collaboration a été deux fois plus important qu'en 2005.

Dans les domaines de la formulation des politiques et du plaidoyer, les institutions établies à Rome ont collaboré étroitement en 2008 afin de répondre sans délai à la crise des prix des produits alimentaires et au changement climatique (voir page 67). Elles ont d'emblée coordonné leurs efforts afin d'assurer une forte interaction dans la planification des activités et des réponses conjointes.

En ce qui concerne les aspects administratifs, la coopération et l'harmonisation des modalités de fonctionnement ont également progressé. Au cours de l'année, les trois institutions ont procédé à des appels d'offres conjoints pour la fourniture d'énergie, les messageries, la formation externe et les services du dépositaire mondial. C'est également en 2008 que les trois institutions ont commencé à envoyer des représentants pour participer aux réunions de leurs comités d'investissement respectifs et ont créé un comité de coordination interinstitutions chargé de superviser et de coordonner les initiatives conjointes dans le domaine administratif.

Avec l'appui de la Fondation Bill et Melinda Gates, le FIDA et le PAM ont engagé une collaboration dans le domaine technique afin d'améliorer l'accès des populations rurales pauvres à des systèmes d'assurance indexés contre les intempéries et d'autres services analogues. Grâce à cet outil de gestion des risques, les petits paysans sont mieux armés pour faire face aux difficultés économiques provoquées par des catastrophes météorologiques comme les sécheresses ou les inondations et pour préserver leurs actifs et leurs moyens d'existence.

Groupe consultatif d'assistance aux pauvres

Le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (GCAP) a pour mission de concevoir des systèmes financiers ouverts qui proposent des services aux populations pauvres. Il encourage les idées, technologies et produits innovants dans le domaine de la microfinance. Ce groupement de 33 organisations de financement est un important partenaire technique et une ressource stratégique de premier plan pour l'action du FIDA en matière de finance rurale. Le FIDA travaille en étroite collaboration avec lui dans de nombreux domaines: il facilite les envois de fonds dans les zones rurales grâce au Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds – installé au siège du Fonds (voir ci-dessous) –, il participe à des ateliers de formation animés par le GCAP, et il fait appel à ses compétences spécialisées tout au long du cycle des programmes et des projets. En 2008, le FIDA a rejoint l'initiative SmartAid for Microfinance Index ("indice d'aide intelligente pour la microfinance"), un outil qui sert à mesurer l'efficacité avec laquelle les organisations de développement apportent des fonds et fournissent des services de conseil dans le secteur de la microfinance.

Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds

Ce mécanisme multidonateurs doté d'une enveloppe de 13 millions d'USD ouvre de nouvelles perspectives économiques pour les populations rurales pauvres par l'appui ou la mise en place de services internationaux et nationaux d'envoi de fonds innovants, d'un coût abordable et facilement accessibles, qui permettent aux travailleurs migrants d'envoyer de l'argent à leur famille et à leur communauté. Le principal objectif de ce mécanisme consiste à reproduire et appliquer à plus large échelle les enseignements tirés partout dans le monde dans le domaine des envois de fonds. En 2008, à l'issue d'un deuxième appel à propositions, le mécanisme a accordé 20 dons d'un montant allant jusqu'à 250 000 USD en faveur de projets répondant aux critères suivants:

- améliorer l'accès aux services d'envoi de fonds dans les zones rurales;
- coupler les envois de fonds à d'autres produits et services financiers; et
- mettre en place des canaux d'investissement rural innovants et performants pour les migrants et les organisations à assise communautaire.

Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones

Le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones permet au FIDA de mettre en place des partenariats directs avec les communautés autochtones et leurs organisations, et de travailler avec ces dernières pour mettre en œuvre les projets de développement local qu'elles élaborent. Grâce à ce mécanisme, le FIDA finance des dons dont le montant se situe dans une fourchette comprise entre 10 000 USD et 30 000 USD.

Au mois d'avril, le FIDA a lancé un deuxième appel à propositions pour l'obtention de dons financés grâce à ce mécanisme, et il a reçu plus de 800 demandes. En novembre, le conseil d'administration du mécanisme a approuvé 43 projets dans 33 pays, qui seront financés au moyen de dons du FIDA, de la Norvège et du Canada. Au cours de l'année 2008, les communautés autochtones de 24 pays ont mis en œuvre 30 projets approuvés en 2007 au titre du mécanisme.

En dépit de leur montant relativement peu élevé, ces dons produisent des effets intéressants.

- Les projets, réalisés à l'initiative des communautés, favorisent la prise de conscience de l'identité culturelle au sein des communautés autochtones: ils les mettent ainsi en mesure de gérer leurs ressources naturelles, de cartographier leur territoire et de restaurer et préserver les ressources forestières.
- Ces projets permettent de renforcer l'autonomie des femmes autochtones, qui sont souvent marginalisées à plusieurs titres: elles peuvent bénéficier d'une formation afin de connaître leurs droits, elles sont confortées dans leur identité et dans leur rôle de dépositaires des savoirs ancestraux, et elles ont l'occasion d'acquérir les compétences nécessaires pour se lancer dans une activité.
- Ils permettent de créer des partenariats qui consolident les mouvements représentant les peuples autochtones et renforcent leur capacité à prendre part à la concertation aux niveaux national, régional et mondial.
- Ils contribuent à l'autodétermination en matière de développement, ce qui permet de préserver l'identité et la culture autochtones. Non seulement les peuples autochtones participent à la conception et à la mise en œuvre des projets, mais ce sont leurs représentants qui constituent le conseil chargé de sélectionner les projets à financer.

L'Initiative pour intégrer l'innovation (III) du FIDA et le Gouvernement finlandais ont financé une étude portant sur les propositions présentées au Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones en 2007, dont le nombre dépasse le millier, et organisé un atelier avec les bénéficiaires asiatiques. Cette étude fournit des renseignements précieux qui permettent de mieux appréhender la complexité de la pauvreté au sein des populations autochtones. Elle montre que la plupart des propositions répondent à une vision globale du développement et privilégient la durabilité. L'analyse des propositions met en évidence l'importance attachée au renforcement de l'identité culturelle et à l'adoption d'une démarche fondée sur les droits; les autres enjeux pris en compte sont les moyens d'existence, la gestion des ressources naturelles et les démarches de réhabilitation de l'environnement.

Les participants à l'atelier ont réfléchi à la question de l'autodétermination en matière de développement et abordé notamment des sujets tels que le changement climatique, les industries extractives, la protection et la préservation des forêts, les problématiques régionales et les perspectives de collaboration. La technologie allant de pair avec des visions du monde qui sont étrangères aux peuples autochtones, son introduction exige des précautions et du doigté. Les participants ont par ailleurs insisté sur le fait que les cultures autochtones évoluent lorsqu'elles sont confrontées à de nouveaux défis.

Partenariat mondial sur les bioénergies

En 2008, le FIDA a rejoint le Partenariat mondial sur les bioénergies (GBEP), une plateforme qui a pour vocation de conseiller les pays du G8 + 5 sur les questions de bioénergie et qui anime une tribune mondiale visant à promouvoir les bioénergies et à encourager la production, la commercialisation et l'utilisation de carburants "verts", en se concentrant en particulier sur les pays en développement.

En février, le FIDA a organisé une table ronde sur les biocarburants à l'occasion de la session du Conseil des gouverneurs du Fonds (voir page 69). Les représentants de différentes parties prenantes, notamment les pouvoirs publics, les organisations paysannes et les ONG, ont conclu que le FIDA doit adopter sur la question des biocarburants une démarche qui défende les intérêts des pauvres, l'équité hommes-femmes et l'environnement, et que sa mission première est d'assurer la sécurité alimentaire.

Afin de proposer des pistes de recherche aux organismes avec lesquels il travaille, tout au long de l'année le FIDA s'est entretenu à l'échelon mondial avec des chercheurs, le secteur privé, des ONG et d'autres organismes des Nations Unies sur le potentiel du jatropha et du sorgho doux, deux plantes capables de pousser dans des conditions agroclimatiques difficiles. Ces consultations ont permis d'attirer l'attention sur l'avenir de ces cultures et de définir les possibilités et les obstacles à surmonter en matière d'agronomie, de sélection, d'économie, de technologies après récolte et de partenariats public/privé.

Partenariats avec des organisations multilatérales

Contribution du FIDA aux activités visant à renforcer l'efficacité de l'aide au développement à l'échelon mondial

Signataire de la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide au développement, le FIDA s'emploie, aux côtés des autres donateurs et pays partenaires, à exécuter les engagements de partenariat qui y sont énoncés. Tant dans les activités qu'il mène au niveau des pays que dans les réformes qu'il conduit sur le plan de l'organisation, le FIDA s'inspire de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

Dans ce domaine, selon l'enquête sur le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris réalisée en 2008, la performance d'ensemble du FIDA reste solide, même en comparaison de celle des autres institutions financières multilatérales et des Nations Unies dans leur ensemble. Les résultats sont particulièrement encourageants à l'égard du renforcement des capacités reposant sur un appui concerté, de l'utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques et de passation des marchés, et de la réalisation conjointe de missions et d'analyses de la situation d'un pays.

En septembre, le FIDA a participé au troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement organisé à Accra (Ghana). Par le biais du partenariat qu'il a noué avec la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural (voir page 81), le FIDA a apporté son soutien à l'initiative visant à inclure le secteur agricole dans les discussions tenues au cours des tables rondes, tant dans le cadre du forum proprement dit que dans la réunion des organisations de la société civile organisée en marge du forum. Le FIDA a aussi contribué à la rédaction du Programme d'action d'Accra, qu'il a entériné. Ce programme appelle à accélérer les progrès dans trois domaines:

- appropriation des initiatives de développement par les pays;
- instauration de partenariats pour le développement plus efficaces et plus ouverts; et
- obtention de résultats en matière de développement et diffusion de ces résultats.

Durant la période couverte par la huitième reconstitution (voir page 50), le FIDA va intensifier les efforts déployés pour faire en sorte que les engagements en matière de partenariat souscrits aux termes de la Déclaration de Paris ainsi que les trois priorités énoncées dans le Programme d'action d'Accra soient pris en compte dans toutes les activités qu'il mène au niveau des pays et dans ses systèmes et processus organisationnels. Il va également renforcer le suivi des progrès accomplis dans tous ces domaines.

Alliance pour une révolution verte en Afrique

En juin, le FIDA, la FAO, le PAM et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) ont signé un mémorandum d'accord par lequel ils sont convenus de stimuler la production alimentaire en Afrique. Les signataires vont construire une alliance stratégique pour aider les pays d'Afrique à réussir une révolution verte afin de réduire la faim et d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des paysans et des ménages ruraux du continent africain. Les quatre organisations vont engager une collaboration visant à intensifier l'agriculture dans certaines régions de plusieurs pays, afin de réaliser les objectifs suivants:

- stimuler la production vivrière en aidant les agriculteurs, en particulier les petits paysans, à obtenir des gains de productivité;
- améliorer l'accès des agriculteurs aux marchés d'intrants – engrais et semences par exemple – et aux débouchés.

Le travail d'élaboration du profil de pays de 13 pays d'Afrique subsaharienne a débuté. Cinq d'entre eux seront retenus pour une première phase d'activité. Ce nouveau partenariat vise à faire dès maintenant la différence en optimisant la production alimentaire dans les régions considérées comme des "greniers à blé", c'est-à-dire celles qui bénéficient de conditions relativement favorables sur le plan des précipitations, des sols, des infrastructures et des marchés. Chaque institution apportera ses compétences, l'objectif étant de réussir une révolution verte qui soit viable d'un point de vue économique et environnemental et capable de mettre un terme à la crise alimentaire endémique du continent.

Banque africaine de développement

En février 2008, dans le contexte de la Déclaration de Paris, le FIDA, la Banque africaine de développement (BAfD) et le Fonds africain de développement ont signé un mémorandum d'accord afin de renforcer la coopération et de mettre en place un partenariat stratégique. En mai, à Tunis, le FIDA et la BAfD ont inauguré un cadre conjoint de partenariat couvrant la période 2008-2010. Les deux organisations ont envisagé l'adoption de démarches communes à court, moyen et long terme pour faire face à la crise alimentaire qui frappe l'Afrique, et elles sont convenues d'intensifier la coopération dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Elles ont en outre décidé de mettre en place des programmes stratégiques de pays conjoints, une présence sur le terrain conjointe et une réserve de projets commune à cofinancer durant la période 2008-2010. Elles ont par ailleurs convenu d'unir leurs efforts pour améliorer la performance des projets cofinancés déjà en cours et éliminer les projets à risques d'ici à 2009. Au FIDA, le Bureau de l'évaluation indépendant procède actuellement à une évaluation conjointe avec la BAfD (voir page 40).

Union africaine et Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

Les dirigeants africains ont créé le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en 2001 afin de favoriser un développement durable et d'intensifier les efforts entrepris pour atteindre les OMD. Le cadre élaboré par le NEPAD en 2002 pour l'agriculture et le développement rural, autrement dit le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP), constitue le pivot de l'action du FIDA dans cette région. Dans le contexte de la crise des prix des produits alimentaires de 2008, le FIDA a contribué à l'action de l'équipe spéciale mise en place dans le cadre du CAADP pour faire face à la hausse des prix des aliments essentiellement par le biais de l'équipe spéciale sur la sécurité alimentaire mise en place par l'Union Africaine et le NEPAD.

L'Initiative panafricaine sur le manioc du NEPAD est l'un des programmes phares du CAADP. L'un des volets de ce programme, l'Initiative régionale pour la transformation et la commercialisation du manioc en Afrique de l'Ouest et du Centre – financée par l'Italie –,

a démarré en juillet 2007. Il s'agit d'améliorer les liens que les quatre programmes de développement des racines et tubercules financés par le FIDA entretiennent avec le marché régional et international. Parmi les réalisations de cette année, on peut citer des études de faisabilité pour un nouvel aliment dérivé du manioc, des études de marché en Afrique centrale et une étude du potentiel de demande de dérivés du manioc sur un certain nombre de marchés ethniques dans l'Union européenne (Belgique, France et Royaume-Uni).

Le FIDA apporte son concours aux initiatives panafricaines au moyen de trois dons d'un montant total de 770 000 USD. Ces dons servent d'une part à contribuer au renforcement des capacités du Département de l'agriculture et de l'économie rurale de l'Union africaine pour qu'il soit à même de mettre en œuvre des initiatives stratégiques de grande ampleur en ce qui concerne les moyens d'existence en milieu rural et la sécurité des droits fonciers des populations rurales pauvres, et d'autre part à financer la Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase, en collaboration avec la FAO.

Le FIDA soutient également le Fonds de développement des entreprises en Afrique (AECF), un instrument de don financé par plusieurs donateurs qui a pour vocation d'expérimenter de nouveaux schémas d'entreprise qui permettront d'ouvrir les débouchés commerciaux offerts aux populations pauvres, en particulier dans les zones rurales, et le Mécanisme africain de financement du développement des engrais, qui a pour objectif de stimuler l'utilisation d'engrais sur tout le continent afin de contribuer à mettre en marche une "révolution verte" en Afrique.

Fonds de l'OPEP pour le développement international

Le FIDA collabore avec le Fonds de l'OPEP depuis sa création pour réaliser un objectif commun: la réduction de la pauvreté dans les pays en développement.

Au cours de l'année 2008, le FIDA a informé le Fonds de l'OPEP des changements récemment intervenus au sein de l'institution sur le plan opérationnel, en particulier en ce qui concerne les conditions de prêt et la supervision directe (voir page 86). À compter du 1^{er} janvier 2009, ce mode de supervision s'appliquera à environ 70% des projets et programmes financés par le FIDA dans les régions Proche-Orient et Afrique du Nord et Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants. L'essor de la supervision directe des projets et programmes par le FIDA se traduit d'ores et déjà par un renforcement du partenariat entre les deux institutions.

Le FIDA a fait connaître ses futurs thèmes de priorité pour ces deux régions, de même que les projets en réserve pour la période 2009-2012. Le FIDA et le Fonds de l'OPEP sont convenus de faire mieux coïncider leurs cycles d'élaboration des projets, notamment pour ceux qui se prêtent particulièrement bien à un cofinancement, et de se transmettre les rapports sur la conception des projets qu'ils établissent.

Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural

La Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural a été créée en 2003 à l'initiative conjointe des organismes donateurs. Membre fondateur, le FIDA est devenu coprésident en 2008. La plateforme s'est engagée à travailler à l'harmonisation et à l'alignement de l'action des donateurs, selon la définition qu'en donne la Déclaration de Paris adoptée en mars 2005. Elle s'emploie à améliorer la coordination, la communication et le partage des savoirs entre tous les partenaires du développement par les moyens suivants:

- formuler des politiques communes à tous les donateurs;
- éviter les redondances et améliorer la compréhension mutuelle entre tous les partenaires de développement; et
- montrer comment l'harmonisation et l'alignement peuvent rendre les initiatives entreprises en matière d'agriculture et de développement rural plus efficaces.

Le site web www.donorplatform.org propose un tour d'horizon des activités de la plateforme, notamment à travers le rapport annuel 2007, et donne un aperçu de sa contribution et de sa participation au troisième Forum de haut niveau qui s'est déroulé à Accra en septembre 2008.

Pour obtenir des résultats, la plateforme fonde son action sur trois piliers complémentaires:

- le plaidoyer et la sensibilisation, afin de faire en sorte que les besoins et les possibilités des populations rurales pauvres soient correctement pris en compte dans les débats sur les politiques publiques qui sont menées à l'échelon international, régional et national;
- le partage des savoirs, de façon à relever la qualité de l'investissement dans le développement rural et à en accroître l'impact: il s'agit de recenser et de diffuser les innovations utiles, de déceler les lacunes en matière d'information et de les combler, et de rendre l'apprentissage plus systématique en y associant l'ensemble des acteurs du développement rural; et
- l'efficacité de l'aide, afin d'appuyer de manière concertée l'harmonisation et l'alignement des procédures et des pratiques de développement rural, conformément à la Déclaration de Paris.

Au cours de l'année 2008, la plateforme a soutenu la proposition de l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (voir page 65) tendant à créer un partenariat mondial pour l'agriculture et l'alimentation. La plateforme a par ailleurs proposé une série de principes communs que les donateurs qui financent des programmes dans le secteur de l'agriculture et du développement rural pourraient adopter afin d'assurer une meilleure coordination de ces programmes et des résultats plus tangibles, en application des principes d'efficacité de l'aide au développement énoncés dans la Déclaration de Paris.

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires

En 2008, le FIDA et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) ont mis en place un partenariat stratégique pour la formulation de politiques novatrices en matière d'atténuation du changement climatique et d'accès aux marchés, qui sera financé par un don de 3 millions d'USD accordé par le FIDA. Partant du principe que la lutte contre la pauvreté rurale nécessite d'apporter des réponses efficaces – tant politiques qu'institutionnelles – aux nouveaux enjeux comme aux nouvelles possibilités stratégiques qui se présentent pour les populations rurales pauvres, ce programme va s'employer à identifier et promouvoir des solutions novatrices pour réduire la pauvreté, qui s'appuient sur des travaux de recherche et sont adaptées aux réalités de la vie des populations pauvres. Le programme est plus spécifiquement axé sur la recherche de solutions permettant aux populations rurales pauvres d'accéder, de manière à en tirer parti:

- à des marchés de produits à forte valeur marchande; et
- à des mesures en faveur de l'environnement et des marchés de services environnementaux.

Le programme cherchera à obtenir les résultats suivants:

- créer des réseaux consultatifs sur les politiques au sein des pays afin d'utiliser les résultats des travaux de recherche pour élaborer des programmes d'action;
- renforcer les capacités des équipes de gestion des programmes de pays, des collaborateurs et des spécialistes afin qu'ils soient à même d'identifier les principaux enjeux se rattachant aux différents domaines thématiques et de proposer des solutions concrètes fondées sur les résultats de travaux de recherche;

- favoriser des interventions spécifiques sur le plan politique et institutionnel concernant l'agriculture sous contrat et l'atténuation du changement climatique, et mettre en ligne un inventaire des innovations institutionnelles et politiques; et
- mettre en place un réseau de création et de partage des savoirs axé sur les besoins qui s'expriment afin d'établir un dialogue entre les chercheurs qui travaillent sur les politiques d'une part, et ceux qui se chargent de les appliquer et de mener les actions de développement d'autre part.

Forum paysan

Le Forum paysan est le cadre qui régit le partenariat entre le FIDA et les organisations paysannes du monde entier. Il s'agit d'un espace de consultation, de dialogue et de coopération. Tous les deux ans, une assemblée mondiale se tient à l'occasion du Conseil des gouverneurs du FIDA.

La deuxième session mondiale du Forum paysan a eu lieu à Rome en février 2008. À cette occasion, les représentants de 70 organisations paysannes venus du monde entier se sont réunis pour débattre d'un certain nombre de thèmes tels que l'accès à la terre, les politiques relatives à l'agriculture familiale et le changement climatique. Plusieurs activités visant à renforcer les capacités des organisations paysannes dont le FIDA est à l'initiative sont en cours de finalisation. Un programme d'un montant de 5 millions d'EUR, qui sera financé par la Commission européenne (EuropAid), apportera un appui à quatre réseaux régionaux d'organisations paysannes africaines afin de renforcer les capacités des organisations paysannes dans les pays d'Afrique. Ce programme, qui entrera en vigueur en 2009, servira également à appuyer les réseaux régionaux et panafricains d'organisations paysannes de manière à peser sur les politiques et les programmes d'aide qui ont des répercussions sur l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire.

En 2008, le FIDA a approuvé des dons à l'appui d'un certain nombre de programmes visant à renforcer les capacités des organisations paysannes et des organisations de jeunes ruraux afin qu'elles soient mieux à même de prendre part aux marchés et de s'engager dans l'élaboration de politiques dans différentes régions. Il s'agit notamment d'un don d'environ 1,4 million d'USD en faveur d'un programme régional qui sera mis en œuvre par l'Association des travailleuses indépendantes en Asie du Sud et par la FAO en Asie du Sud-Est (voir page 114) et d'un don de 1 million d'USD en faveur de la Fédération internationale des producteurs agricoles (voir page 115).

Par ailleurs, cinq dons d'un montant peu élevé (200 000 USD ou moins) ont été accordés durant l'année pour appuyer le renforcement des capacités des populations rurales pauvres et les aider à participer au processus d'élaboration des politiques qui ont une incidence sur leur situation.

En 2008, le FIDA a procédé à la révision des directives pour l'élaboration des COSOP. Grâce à la dynamique du Forum paysan, les responsables de l'élaboration des politiques et les représentants du FIDA doivent désormais consulter les organisations paysannes lorsqu'ils formulent les stratégies du FIDA et conçoivent les projets et programmes.

Aspects opérationnels



Norokul Begum mène paître ses chèvres sur un champ de riz paddy fraîchement moissonné. Village de Jalsora, Bangladesh.

©IFAD/GMB Akash 2008



Gestion du portefeuille de programmes et projets

Durant l'année 2008, le FIDA a continué à renforcer ses processus de gestion des programmes et projets et à les faire coïncider plus étroitement avec le Cadre stratégique 2007-2010 (voir page 2). Le système d'assurance qualité récemment mis en place a commencé à fonctionner: il permet d'obtenir des informations sur la qualité initiale des projets (voir page 31). De surcroît, le FIDA a perfectionné son système de mesure de la performance du portefeuille, en particulier en ce qui concerne la mesure de la performance des projets durant leur exécution. Comme par le passé, l'examen annuel de la performance des projets effectué en 2008 s'est appuyé pour l'essentiel sur les éléments concrets relatifs aux résultats des projets provenant des rapports d'achèvement de projet.

Au total, le nombre de programmes et projets en cours a légèrement augmenté, passant de 196 fin 2007 à 204 fin 2008, pour un investissement total du FIDA chiffré à 3,4 milliards d'USD (tableau 6).

Dans l'ensemble, l'examen semestriel présenté dans le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (voir page 45) fait état d'une amélioration sensible à l'égard de la plupart des indicateurs relatifs à la performance du FIDA en matière d'efficacité du développement. Bien que les résultats obtenus par le FIDA sur le plan de la durabilité soient en constante amélioration, cet aspect continuera à figurer en tête des priorités. Le FIDA entend également poursuivre ses progrès dans trois domaines: le ciblage, le développement de l'accès des populations rurales pauvres aux marchés et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

Supervision des programmes et projets

Le portefeuille de programmes et projets en cours faisant l'objet d'une supervision directe est en nette augmentation cette année, leur nombre a atteint 158 en décembre 2008. En outre, 36 programmes et projets qui n'étaient pas encore entrés en vigueur en fin d'année feront l'objet d'une supervision directe. Ce mode de supervision a été approuvé pour la plupart des nouveaux programmes et projets en 2008, tandis que 56 programmes et projets précédemment supervisés par une institution coopérante sont passés à la supervision directe. Pour accompagner la montée en puissance de ce mode de supervision, le FIDA a organisé une série de sessions de formation et pris d'autres mesures de nature à renforcer les capacités. Par exemple, 200 membres du personnel environ ont participé à un stage intensif de formation à la supervision d'une durée de cinq jours. Le FIDA a également élaboré des systèmes et des procédures permettant d'établir des normes internes de qualité pour le décaissement des prêts, ainsi que des accords entre départements pour ce qui est de l'organisation du travail. Il a publié des directives relatives à la supervision à l'usage du personnel et des consultants et mis au point un modèle actualisé pour la supervision des projets qui s'articule avec les modèles adoptés par le Fonds pour les autres types de rapports, ainsi qu'un système de suivi de la situation des demandes de retrait.

En 2008, certains éléments indiquent que la supervision directe commence à porter ses fruits, même à ce stade précoce. Globalement, la qualité des analyses de la performance s'est améliorée, en particulier pour les programmes et projets peu performants, et le FIDA a commencé à repérer les causes des difficultés plus précocement. Il a ainsi été possible de résoudre plus tôt des difficultés susceptibles de compromettre la performance, alors qu'un autre mode de supervision n'aurait permis de les détecter qu'au stade de l'examen effectué à mi-parcours ou à l'achèvement. Sur le terrain, le FIDA est beaucoup plus présent qu'auparavant aux côtés des emprunteurs et des autres parties prenantes. Presque tous les États membres emprunteurs ont indiqué leur préférence pour la supervision directe des programmes et projets par le FIDA.

Évolution du portefeuille de programmes et projets et des financements

En 2008, le Conseil d'administration a approuvé 30 nouveaux programmes et projets (tableau 8) d'une valeur de 561,4 millions d'USD (tableau 1) financés par des prêts ou par des dons au titre du CSD, auxquels s'ajoutent 4,3 millions d'USD financés par des dons au

titre de composantes de projets (tableau 15). Le coût total de ces programmes et projets est estimé à 1 179,8 millions d'USD, dont 327,5 millions d'USD proviendront de cofinancements extérieurs et 286,6 millions d'USD d'apports de sources de financement des pays bénéficiaires, principalement les gouvernements (tableau 1). À plein régime, ces programmes et projets devraient bénéficier directement à plus de 22 millions de personnes. Des dons d'une valeur totale de 40,9 millions d'USD ont été approuvés en 2008 (tableau 1).

Depuis son entrée en activité en 1978, le FIDA a financé 796 programmes et projets dans 115 États membres ainsi qu'à Gaza et en Cisjordanie, pour un montant total de 10 599,8 millions d'USD (tableau 8). Les gouvernements et autres sources de financement des pays bénéficiaires, y compris les particuliers et les ménages participant aux programmes et projets, ont apporté environ 9 517,8 millions d'USD. Les cofinancements extérieurs se sont élevés à 7 820,2 millions d'USD, dont 1 240,7 millions d'USD provenant de donateurs

TABLEAU 6
Portefeuille de programmes et projets en cours par région^a
(fin décembre 2008)

	Nombre de programmes et projets	Financement du FIDA ^b (en millions d'USD)
Afrique de l'Ouest et du Centre	46	587,4
Afrique orientale et australe	43	730,4
Asie et Pacifique	49	1046,5
Amérique latine et Caraïbes	31	535,2
Proche-Orient et Afrique du Nord ^c	35	523,5
Total^d	204	3 423,0

Source: système de gestion du portefeuille de projets.

^a Dans le portefeuille en cours figurent les programmes et projets approuvés qui sont entrés en vigueur et ne sont pas encore achevés.

^b Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration, et comprennent les dons au titre du CSD et les dons au titre de composantes de programmes et projets d'investissement.

^c Cette région comprend les pays d'Europe centrale et orientale et les Nouveaux États indépendants.

^d Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 7
Modalités de supervision des programmes et projets en cours^a

	Programmes et projets fin 2006		Programmes et projets fin 2007		Programmes et projets fin 2008	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
FIDA^b	10	5,4	98	50,0	158	77,5
Institution coopérante						
Banque africaine de développement	3	1,6	3	1,5	-	-
Société andine de développement	10	5,4	8	4,1	2	1,0
Fonds arabe de développement économique et social ^c	-	-	-	-	-	-
Banque asiatique de développement	1	0,5	2	1,0	2	1,0
Banque de développement des Caraïbes	2	1,1	1	0,5	1	0,5
Banque centraméricaine d'intégration économique	3	1,6	3	1,5	3	1,5
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	128	68,8	56	28,6	15	7,4
Banque ouest-africaine de développement	9	4,8	6	3,1	4	2,0
Banque mondiale	20	10,8	19	9,7	19	9,3
Total institutions coopérantes	176		98		46	
Total FIDA et institutions coopérantes	186	100,0	196	100,0	204	100,0

Source: système de gestion du portefeuille de projets.

^a L'année de référence indiquée pour les programmes et projets est celle de l'entrée en vigueur du prêt. Les chiffres correspondent aux programmes et projets approuvés en cours d'exécution pendant l'année concernée.

^b Sur les 55 programmes et projets passés à la supervision directe à la session de septembre 2008 du Conseil d'administration, au 31 décembre 2008, cinq étaient encore supervisés par une institution coopérante. Le passage à la supervision directe par le FIDA devrait intervenir au cours de l'année 2009.

^c En janvier 2006, le Fonds arabe de développement économique et social a fait savoir au FIDA que la coopération se limiterait au cofinancement de programmes et projets. La supervision des programmes et projets en cours qu'il assurait précédemment a par conséquent été transférée au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

TABLEAU 8
Financement du FIDA par région, 1978-2008^a
(montants en millions d'USD)

	1978-1987	1988-1997	1998-2007	2008	%	1978-2008	%
Afrique de l'Ouest et du Centre							
Montant total	391,4	569,8	812,7	87,0	15,4	1 860,9	17,6
Nombre de programmes et projets	48	58	63	6		175	
Emprunteurs bénéficiaires						24	
Afrique orientale et australe							
Montant total ^b	401,8	542,6	888,4	144,7	25,6	1 977,5	18,7
Nombre de programmes et projets	36	52	56	6		150	
Emprunteurs bénéficiaires						20	
Asie et Pacifique							
Montant total	951,7	987,1	1 278,5	231,7	41,0	3 448,9	32,5
Nombre de programmes et projets	60	68	64	9		201	
Emprunteurs bénéficiaires						22	
Amérique latine et Caraïbes							
Montant total	347,8	538,4	662,8	51,3	9,1	1 600,4	15,1
Nombre de programmes et projets	41	48	41	5		135	
Emprunteurs bénéficiaires						28	
Proche-Orient et Afrique du Nord^c							
Montant total ^b	389,1	560,4	711,6	51,0	9,0	1 712,1	16,2
Nombre de programmes et projets	36	45	50	4		135	
Emprunteurs bénéficiaires						22	
Financement total du FIDA^d	2 481,9	3 198,2	4 354,0	565,7	100,0	10 599,8	100,0
Nombre total de programmes et projets^e	221	271	274	30		796	
Nombre total de pays ou territoires bénéficiaires						116	

Source: système de gestion du portefeuille de projets.

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration, et comprennent les dons au titre du CSD et les dons au titre de composantes de programmes et de projets d'investissement.

^b Y compris les programmes et projets intégralement financés par des dons.

^c Cette région comprend les pays d'Europe centrale et orientale et les Nouveaux États indépendants.

^d Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^e Les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

bilatéraux; 6 147,9 millions d'USD de donateurs multilatéraux, et 30,3 millions d'USD d'ONG internationales ou d'ONG du Nord (tableau 1). Les paniers de financement ou autres dispositifs analogues ont représenté environ 162,5 millions d'USD, et la contribution du secteur privé quelque 7,9 millions d'USD. Les cofinancements provenant de sources non encore confirmées atteignent 230,9 millions d'USD.

Financement de programmes et projets en faveur de régions et pays prioritaires¹

En 2008, l'Afrique subsaharienne est la région qui a obtenu la plus large part des nouveaux financements de programmes et projets, soit 43,4% de l'investissement réalisé en 2008 (graphique 1).

La région Asie et Pacifique a obtenu 41,0% des nouveaux financements de programmes et projets en 2008, la région Amérique latine et Caraïbes, 9,1% et la région Proche-Orient et Afrique du Nord 6,6%.

Le FIDA continue de privilégier l'aide aux pays les moins avancés et à ceux dont la sécurité alimentaire n'est pas assurée. Sur le total des financements accordés à des programmes et projets en 2008, 86,8% étaient destinés à des pays à faible revenu et à déficit vivrier, selon le classement de la FAO, et 38,5% à des pays placés par l'ONU dans la catégorie des pays les moins avancés (tableau 9 et graphique 2).

1/ La liste des pays par région administrative figure pages 14, 18, 21, 24 et 27.

TABLEAU 9
Récapitulatif du financement des programmes et projets du FIDA en faveur de pays prioritaires, 1978-2008
(montants en millions d'USD)

	1978-1987	%	1988-1997	%	1998-2007	%	2008	%	1978-2008	%	Nombre de pays ^a		
											Total du groupe	Membres du FIDA	Avec un programme ou projet du FIDA
Pays les moins avancés^b													
Montant ^c	1 084,2	43,7	1 124,5	35,2	1 811,4	41,6	217,5	38,5	4 237,6	40,0	50	48	44
Nombre de programmes et projets	113		117		129		9		368				
Pays à faible revenu et à déficit vivrier^d													
Montant ^c	2 030,3	81,8	2 445,6	76,5	3 516,5	80,8	490,9	86,8	8 483,2	80,0	82	77	73
Nombre de programmes et projets	171		202		221		23		617				
Montant total des financements pour l'ensemble des programmes et projets du FIDA^e	2 481,9		3 198,2		4 354,0		565,7		10 599,8				
Nombre total de programmes et projets	221		271		274		30		796				

Source: système de gestion du portefeuille de projets.

^a Tous les États du groupe des pays les moins avancés, à l'exception des Maldives, du Myanmar et de Samoa, appartiennent aussi au groupe des pays à faible revenu et à déficit vivrier; par conséquent, les effectifs des deux groupes se recoupent.

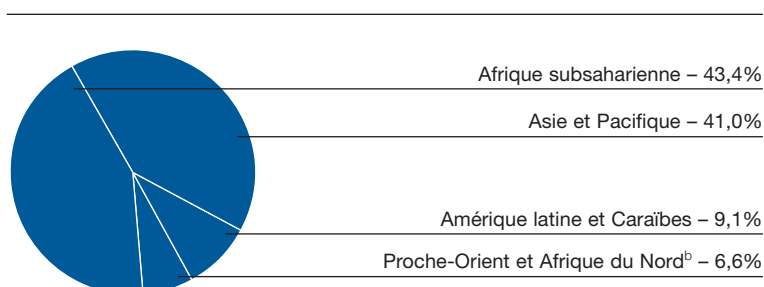
^b L'ONU classe dans la catégorie des "pays les moins avancés" ceux qui correspondent aux critères suivants: faible revenu, faible taux d'alphabétisation et faible part du secteur manufacturier dans la production totale. En 2008, il s'agissait des 50 pays suivants: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie. Tuvalu et Vanuatu ne sont pas membres du FIDA.

^c Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^d En 2008, la FAO recensait 82 pays à "faible revenu et à déficit vivrier", à savoir: Afghanistan, Albanie, Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Belarus, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie - Nouvelle-Guinée, Philippines, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tonga, Turkménistan, Tuvalu, Vanuatu, Yémen, Zambie et Zimbabwe. Le Bélarus, l'Ouzbékistan, le Turkménistan, Tuvalu et Vanuatu ne sont pas membres du FIDA.

^e Les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

GRAPHIQUE 1
Répartition régionale du financement des programmes et projets du FIDA approuvés en 2008 au titre du Programme ordinaire^a



Source: système de gestion du portefeuille de projets.

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^b Cette région comprend les pays d'Europe centrale et orientale et les Nouveaux États indépendants.

Répartition du financement des programmes et projets en fonction des instruments et des conditions de prêt²

Le FIDA accorde la plus grande part des financements qu'il destine à des programmes et projets d'investissement sous forme de prêts assortis de conditions particulièrement favorables³. En 2008, les prêts de cette catégorie ont représenté 57,3% du financement total des programmes et projets et les dons au titre du CSD (voir page 50) 20%. La part des prêts à des conditions intermédiaires et ordinaires s'est établie à respectivement 13,2% et 9,4% (graphique 3 et tableau 10).

En proportion de la valeur cumulée du portefeuille de prêts du FIDA, les prêts assortis de conditions particulièrement favorables représentent actuellement 71,8% du total (tableau 10), soit une part supérieure à l'objectif de deux tiers fixé dans les Principes et critères en matière de prêts adoptés par le FIDA.

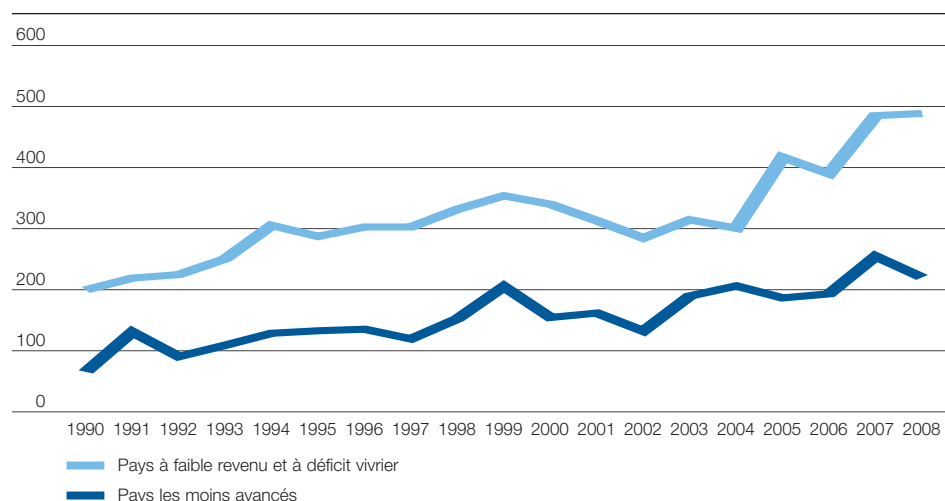
En ce qui concerne la répartition en fonction des régions, 90,3% du total cumulé des prêts accordés par le FIDA à l'Afrique subsaharienne et 83,7% de ceux consentis à la région Asie et Pacifique sont assortis de conditions particulièrement favorables (tableau 11). Dans les régions Amérique latine et Caraïbes et Proche-Orient et Afrique du Nord, où les pays emprunteurs ont en moyenne un revenu relativement plus élevé, les prêts sont généralement assortis de conditions moins favorables, ceux accordés à des conditions particulièrement favorables ne représentant respectivement que 23,0% et 45,1% du total des prêts reçus du FIDA.

Décaissements au titre des prêts

Les décaissements au titre des prêts du FIDA ont atteint en 2008 le chiffre record de 424,1 millions d'USD. En valeur cumulée, les décaissements au titre des prêts relevant du Programme ordinaire se sont élevés à 6 456,1 millions d'USD (72,6% des engagements effectifs) fin 2008 (tableaux 12 et 13), contre 6 032,0 millions d'USD (75,3% des engagements effectifs) fin 2007.

GRAPHIQUE 2

Financements accordés par le FIDA à des programmes et projets en faveur de pays prioritaires, 1990-2008
(montants en millions d'USD)



Source: système de gestion du portefeuille de projets.

2/ Ces instruments financiers et ces conditions ont trait aux prêts et aux dons au titre du CSD consentis par le FIDA aux pays emprunteurs et n'ont aucune incidence sur les modalités et conditions dont sont assorties les lignes de crédit proposées dans le cadre des programmes et projets.

3/ Les prêts du FIDA sont assortis de trois types de conditions: conditions particulièrement favorables (pas d'intérêt mais une commission de service de 0,75% et une durée de remboursement de 40 ans); conditions intermédiaires (taux d'intérêt annuel variable équivalant à 50% du taux de référence et durée de remboursement de 20 ans); et conditions ordinaires (taux d'intérêt variable égal au taux de référence et durée de remboursement de 15 à 18 ans).

Cofinancement des programmes et projets du FIDA

Sur les 30 programmes et projets approuvés en 2008, 27 étaient dus à l'initiative du FIDA et conçus par lui (tableau 14), dont 20 vont bénéficier de cofinancements extérieurs d'un montant de 262,0 millions d'USD (soit 28,7% de leur coût) et de contributions nationales – provenant des gouvernements bénéficiaires ou d'autres sources locales – d'un montant de 215,0 millions d'USD (soit 23,6% de leur coût). Les sept autres programmes et projets dus à l'initiative du FIDA sont financés par le Fonds à hauteur de 90,1 d'USD (61,9%) et par des sources locales à hauteur de 55,4 millions d'USD (38,1%).

La majeure partie des 3 137,4 millions d'USD apportés au cours des ans sous forme de cofinancements extérieurs à des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA provient de donateurs multilatéraux (69,3%), le solde se répartissant entre les donateurs bilatéraux (19,1%) et les ONG, qui ont fourni 20,3 millions d'USD soit 0,6% (graphique 4).

Les principaux cofinanceurs multilatéraux de projets dus à l'initiative du FIDA sont le Fonds de l'OPEP pour le développement international avec 366,2 millions d'USD, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (du Groupe de la Banque mondiale) avec 259,9 millions d'USD, le Fonds arabe de développement économique et social avec 236,1 millions d'USD et le PAM avec 205,2 millions d'USD (graphique 5). À eux quatre, ces donateurs représentent près de 50% du total des cofinancements multilatéraux, qui s'élèvent à 2 173,9 millions d'USD.

La Belgique est le principal donateur bilatéral: elle a apporté au total 98,3 millions d'USD sous forme de cofinancements, devant les Pays-Bas avec 89,7 millions d'USD, l'Allemagne avec 86,8 millions d'USD et le Royaume-Uni avec 77,6 millions d'USD. Ces montants correspondent à respectivement 16,4%, 15,0%, 14,5% et 13,0% du total des cofinancements bilatéraux en faveur de projets dus à l'initiative du FIDA, qui se montent à 599,3 millions d'USD (graphique 6).

TABLEAU 10
Récapitulatif des prêts du FIDA par conditions de prêt et des dons au titre du CSD, 1978-2008^a
(montants en millions d'USD)

	1978-1987	%	1988-1997	%	1998-2007	%	2008	%	1978-2008	%
Dons au titre du CSD										
Montant					99,2	2,3	112,5	20,0	211,7	2,0
Nombre de dons					13		10		23	
Prêts à des conditions particulièrement favorables										
Montant	1 664,6	67,6	2 076,4	65,5	3 506,5	80,7	321,8	57,3	7 569,3	71,8
Nombre de prêts	149		195		225		17		586	
Prêts à des conditions intermédiaires										
Montant	649,8	26,4	656,3	20,7	318,0	7,3	74,1	13,2	1 698,2	16,1
Nombre de prêts	62		51		21		5		139	
Prêts à des conditions ordinaires										
Montant	147,3	6,0	435,1	13,7	422,4	9,7	53,0	9,4	1 057,8	10,0
Nombre de prêts	14		34		24		6		78	
Montant total	2 461,7	100,0	3 167,8	100,0	4 346,1	100,0	561,4	100,0	10 537,0	100,0
Nombre total de prêts et de dons au titre du CSD^{b, c}	225		280		283		38		826	

Source: système de gestion du portefeuille de projets.

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration, et comprennent les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et les dons au titre du CSD, ainsi qu'un prêt à des conditions particulièrement favorables approuvé en 2005 en faveur de l'Indonésie et financé par le produit inutilisé d'un prêt à des conditions intermédiaires approuvé en 1997. Les montants ne comprennent pas les dons au titre de composantes de programmes et projets d'investissement. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^b Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt ou don au titre du CSD, ce qui explique que le nombre de prêts et de dons au titre du CSD ne correspond pas nécessairement à celui des programmes et projets figurant dans d'autres tableaux.

^c Les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

TABLEAU 11

Récapitulatif des prêts du FIDA par conditions de prêt et des dons au titre du CSD par région, 1978-2008^a
(montants en millions d'USD)

	Afrique subsaharienne		Asie et Pacifique		Amérique latine et Caraïbes		Proche-Orient et Afrique du Nord ^b		Total	
		%		%		%		%		%
Dons au titre du CSD										
Montant	152,8	3,7	49,8	1,4	7,4	0,5	1,8	0,1	211,7	2,0
Pourcentage de dons au titre du CSD	72,2		23,5		3,5		0,8		100,0	
Nombre de dons	14		5		3		1		23	
Prêts à des conditions particulièrement favorables										
Montant	3 679,3	90,3	2 879,3	83,7	366,7	23,0	644,0	45,1	7 569,3	71,8
Pourcentage de prêts au titre du CSD	48,6		38,0		4,8		8,5		100,0	
Nombre de prêts	327		170		35		54		586	
Prêts à des conditions intermédiaires										
Montant	214,1	5,3	509,4	14,8	466,9	29,3	507,7	35,5	1 698,2	16,1
Pourcentage de prêts au titre du CSD	12,6		30,0		27,5		29,9		100,0	
Nombre de prêts	22		32		49		36		139	
Prêts à des conditions ordinaires										
Montant	28,0	0,7	-	-	754,8	47,3	275,1	19,3	1 057,8	10,0
Pourcentage de prêts au titre du CSD	2,6		-	-	71,4		26,0		100,0	
Nombre de prêts	5		-	-	53		20		78	
Montant total	4 074,2	100,0	3 438,5	100,0	1 595,8	100,0	1 428,6	100,0	10 537,0	100,0
Pourcentage du total de prêts et de dons au titre du CSD du FIDA	38,7		32,6		15,1		13,6		100,0	
Nombre total de prêts^{c, d} et de dons au titre du CSD	368		207		140		111		826	

Source: système de gestion du portefeuille de projets.

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration, et comprennent les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et les dons au titre du CSD, ainsi qu'un prêt à des conditions particulièrement favorables approuvé en 2005 en faveur de l'Indonésie et financé par le produit inutilisé d'un prêt à des conditions intermédiaires approuvé en 1997. Les montants ne comprennent pas les dons au titre de composantes de programmes et projets d'investissement. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

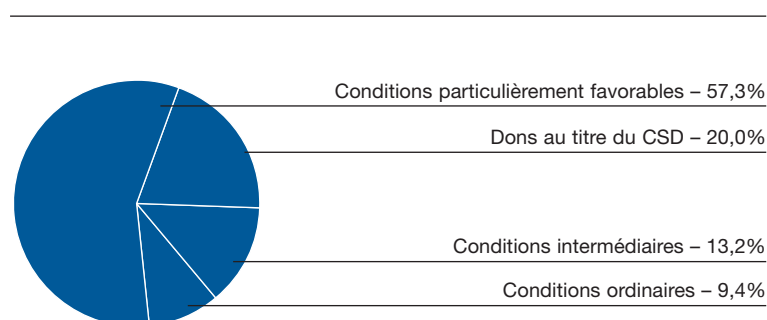
^b Cette région comprend les pays d'Europe centrale et orientale et les Nouveaux États indépendants.

^c Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt ou don au titre du CSD, ce qui explique que le nombre de prêts et de dons au titre du CSD ne correspond pas nécessairement à celui des programmes et projets figurant dans d'autres tableaux.

^d Les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

GRAPHIQUE 3

Prêts du FIDA par conditions de prêt, et dons au titre du CSD, 2008^a



Source: système de gestion du portefeuille de projets.

^a Les pourcentages correspondent à la valeur des prêts et des dons au titre du CSD en faveur des programmes et projets d'investissement approuvés en 2008. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 12

Montant annuel des décaissements de prêts au titre du Programme ordinaire, par région, 1998-2008^a
(montants en millions d'USD)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	1979 - 2008
Afrique de l'Ouest et du Centre	34,2	30,4	36,0	33,0	34,5	48,6	61,4	62,3	57,8	61,8	64,4	930,7
Afrique orientale et australe	37,9	30,7	40,2	54,1	46,9	55,4	70,2	75,9	88,6	89,4	85,4	1 101,2
Asie et Pacifique	95,7	86,2	83,0	97,9	86,1	78,7	73,1	93,1	127,2	122,0	99,1	2 230,2
Amérique latine et Caraïbes	50,4	53,2	51,0	63,1	51,4	47,0	49,1	42,3	57,4	63,4	79,1	1 055,1
Proche-Orient et Afrique du Nord^b	55,5	70,2	59,7	43,2	44,5	56,1	57,6	68,0	55,9	62,1	96,1	1 138,9
Total^c	273,7	270,7	269,8	291,3	263,4	285,8	311,4	341,6	386,9	398,7	424,1	6 456,1

Source: Système prêts et dons.

^a Les montants de décaissements indiqués ne concernent que les prêts au titre du Programme ordinaire et ne prennent pas en compte le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et les financements sous forme de dons au titre du CSD.

^b Cette région comprend les pays d'Europe centrale et orientale et les Nouveaux États indépendants.

^c Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 13

Décaissement des prêts au titre du Programme ordinaire, par région et par conditions de prêt, 1979-2008^a
(montants en millions d'USD)

	Particulièrement favorables	Intermédiaires	Ordinaires	Total
Afrique de l'Ouest et du Centre				
Montant	858,8	59,3	12,4	930,4
Pourcentage de l'engagement effectif	69,1%	100,0%	70,0%	70,3%
Afrique orientale et australe				
Montant	1014,9	84,6	1,2	1 100,7
Pourcentage de l'engagement effectif	69,9%	83,6%	19,3%	70,6%
Asie et Pacifique				
Montant	1878,2	352,4	-	2 232,6
Pourcentage de l'engagement effectif	71,1%	89,7%	-	73,6%
Amérique latine et Caraïbes				
Montant	260,3	372,1	421,8	1 054,2
Pourcentage de l'engagement effectif	70,9%	86,4%	61,2%	71,1%
Proche-Orient et Afrique du Nord^b				
Montant	629,4	320,3	190,4	1 140,2
Pourcentage de l'engagement effectif	76,4%	75,0%	80,9%	76,7%
Total	4 641,68	1 188,71	625,70	6 456,1
Pourcentage total de l'engagement effectif	71,0%	84,4%	66,0%	72,6%

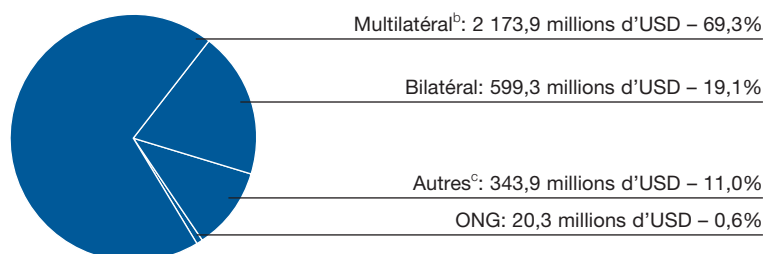
Source: Système de prêts et dons.

^a Les montants de décaissements indiqués ne concernent que les prêts au titre du Programme ordinaire et ne prennent pas en compte le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et les financements sous forme de dons au titre du CSD.

^b Cette région comprend les pays d'Europe centrale et orientale et les Nouveaux États indépendants.

GRAPHIQUE 4

Cofinancement des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2008^a



Source: système de gestion du portefeuille de projets.

^a Les montants correspondent aux cofinancements tels qu'ils apparaissent dans le rapport du Président à la date d'approbation.

^b Ces chiffres ne prennent pas en compte le projet relatif au programme national d'autonomisation des communautés rurales de l'Indonésie approuvé en 2008.

^c La catégorie "autres" comprend les paniers de financement et les dispositifs de financement analogues, les financements du secteur privé et les financements restant à confirmer à la date d'approbation par le Conseil d'administration.

TABLEAU 14
Cofinancement des programmes et projets du FIDA, 1978-2008
(montants en millions d'USD)

	1978-1987	%	1988-1997	%	1998-2007	%	2008	%	1978-2008	%
Programmes et projets dus à l'initiative des institutions coopérantes										
FIDA ^a	990,4	14,7	331,8	17,5	254,2	19,6	40,0	32,9	1 616,4	16,1
Cofinancement ^b	2 710,4	40,3	1 099,7	57,9	807,2	62,1	65,5	53,8	4 682,8	46,6
Contribution nationale	3 023,6	45,0	466,4	24,6	238,2	18,3	16,2	13,3	3 744,3	37,3
Total	6 724,4	100,0	1 897,8	100,0	1 299,6	100,0	121,7	100,0	10 043,5	100,0
Nombre de programmes et projets	91		34		21		3		149	
Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA et cofinancés										
FIDA ^a	701,1	38,0	1 900,8	45,4	2 252,2	44,7	435,6	47,7	5 289,7	44,2
Cofinancement ^{b, c}	650,4	35,3	993,7	23,8	1 231,3	24,4	262,0	28,7	3 137,4	26,2
Contribution nationale ^c	493,3	26,7	1 288,4	30,8	1 556,0	30,9	215,0	23,6	3 552,7	29,7
Total	1 844,8	100,0	4 182,9	100,0	5 039,4	100,0	912,6	100,0	11 979,8	100,0
Nombre de programmes et projets	72		164		145		20		401	
Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA et financés exclusivement par lui										
FIDA ^a	790,4	58,3	965,6	61,3	1 847,5	65,1	90,1	61,9	3 693,7	62,5
Contribution nationale	564,7	41,7	608,7	38,7	992,0	34,9	55,4	38,1	2 220,7	37,5
Total	1 355,1	100,0	1 574,3	100,0	2 839,5	100,0	145,5	100,0	5 914,4	100,0
Nombre de programmes et projets	58		73		108		7		246	
Tous types de programmes et projets^d										
FIDA	2 481,9	25,0	3 198,2	41,8	4 354,0	47,4	565,7	47,9	10 599,8	37,9
Cofinancement	3 360,8	33,9	2 093,4	27,3	2 038,5	22,2	327,5	27,8	7 820,2	28,0
Contribution nationale	4 081,6	41,1	2 363,4	30,9	2 786,2	30,4	286,6	24,3	9 517,8	34,1
Total	9 924,3	100,0	7 655,1	100,0	9 178,6	100,0	1 179,8	100,0	27 937,8	100,0
Nombre de programmes et projets	221		271		274		30		796	

Source: système de gestion du portefeuille de projets.

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration, et comprennent les dons au titre du CSD et les dons en faveur de composantes de programmes et projets d'investissement. Les autres types de dons ne sont pas inclus dans le tableau. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

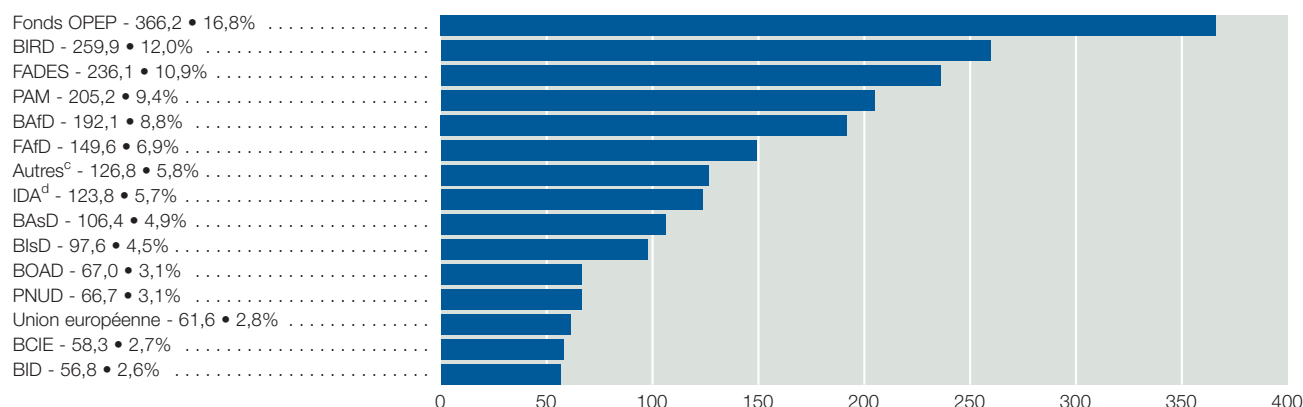
^b Ces chiffres prennent en compte les cofinancements restant à confirmer à la date d'approbation de l'opération par le Conseil d'administration.

^c Ces chiffres ne prennent pas en compte le projet relatif au programme national d'autonomisation des communautés rurales de l'Indonésie approuvé en 2008.

^d Les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

GRAPHIQUE 5

Cofinancement par des donateurs multilatéraux des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2008^{a, b}
(montants en millions d'USD)



Source: système de gestion du portefeuille de projets.

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants et pourcentages indiqués représentent la part de chaque donateur multilatéral dans le cofinancement multilatéral total, qui s'élève à 2 173,9 millions d'USD. La participation multilatérale aux paniers de financement et dispositifs de financement analogues n'est pas prise en compte.

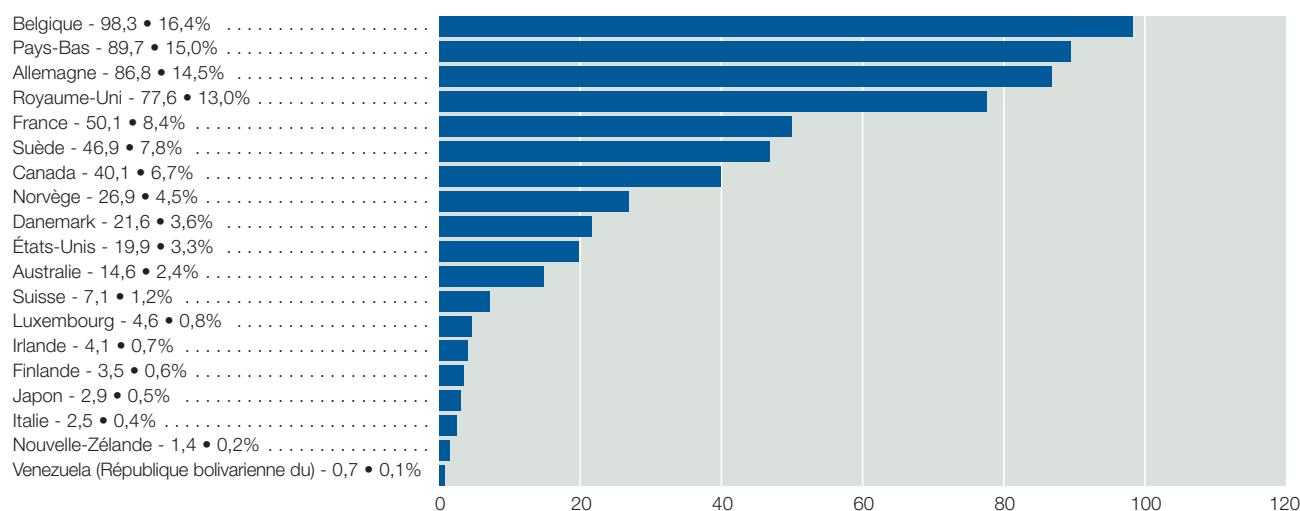
^b Voir la liste des sigles page 9.

^c Les autres cofinanceurs sont notamment les suivants: Office arabe pour les investissements et le développement agricoles (AAID), Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA), Fonds Africa, Société andine de développement (SAD), Banque de développement des Caraïbes (CARIBANK), Commission européenne, FAO, FEM, Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), FENU, Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNULAD), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

^d Ces chiffres ne prennent pas en compte le projet relatif au programme national d'autonomisation des communautés rurales de l'Indonésie approuvé en 2008.

GRAPHIQUE 6

Cofinancement bilatéral par des États membres donateurs des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2008^a
(montants en millions d'USD)



Source: système de gestion du portefeuille de projets.

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants et pourcentages indiqués représentent la part de chaque donateur bilatéral dans le cofinancement bilatéral total, qui se monte à 599,3 millions d'USD. La participation bilatérale aux paniers de financement et dispositifs de financement analogues n'est pas prise en compte.

Résumé des programmes, projets et dons approuvés en 2008



La famille Carillo décortique des épis de maïs pour faire des tortillas. Chihuahua, Mexique.

IFAD/PC Vega 2008



Nombre de programmes et projets en cours par région et par pays à la fin de 2008

204 programmes et projets
81 États membres et Gaza et la Cisjordanie

Afrique de l'Ouest et du Centre

46 programmes et projets
20 pays

Afrique orientale et australe

43 programmes et projets
15 pays

Asie et Pacifique

49 programmes et projets
14 pays

Amérique latine et Caraïbes

31 programmes et projets
17 pays

Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et Nouveaux États indépendants

35 programmes et projets
15 pays et Gaza et la Cisjordanie

Albanie 1

Arménie 2

Azerbaïdjan 1

Bosnie-Herzégovine 1

Djibouti 2

Égypte 2

Gaza et la Cisjordanie 1

Géorgie 2

Jordanie 1

Maroc 5

République arabe syrienne 3

République de Moldova 2

Soudan 4

Tunisie 2

Turquie 2

Yémen 4

Argentine 2

Bolivie 1

Brésil 2

Colombie 1

El Salvador 2

Équateur 1

Grenade 1

Guatemala 3

Haïti 3

Honduras 3

Mexique 3

Nicaragua 3

Panama 1

Paraguay 1

Pérou 1

Uruguay 1

Venezuela 2

(République bolivarienne du)

Bénin 2

Burkina Faso 4

Cameroun 2

Cap-Vert 1

Congo 2

Côte d'Ivoire 1

Gabon 1

Gambie 2

Ghana 4

Guinée 4

Guinée-Bissau 1

Mali 3

Mauritanie 3

Niger 2

Nigéria 3

République

démocratique du Congo 2

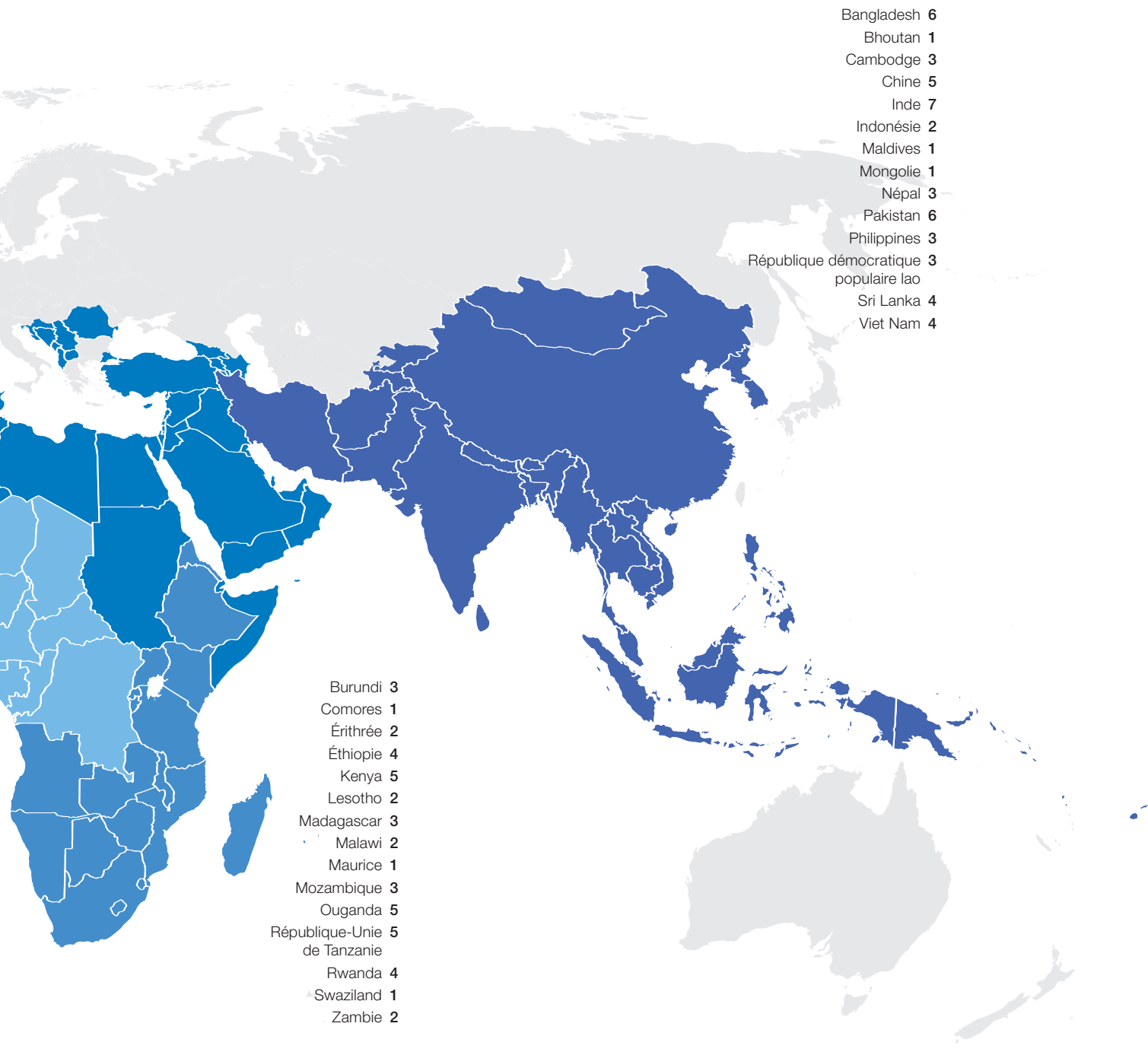
Sao Tomé-et-Principe 1

Sénégal 3

Sierra Leone 2

Tchad 3

Note: les programmes et projets achevés ou clos et ceux qui n'étaient pas encore entrés en vigueur au 31 décembre 2008 ne sont pas pris en compte.



Programmes et projets

Afrique de l'Ouest et du Centre

Cameroun

Projet d'appui au développement de la microfinance rurale

Ce projet contribuera au développement du réseau d'institutions de microfinance dans le pays afin d'améliorer l'accès des petits exploitants aux services financiers. Il a pour finalité de les aider à accroître leurs revenus et à diversifier leurs activités. Il s'agit de faire appel aux technologies modernes pour mettre des services financiers à la disposition de la clientèle rurale et de faciliter l'accès aux prêts à moyen et long terme.

Montant du prêt: 8,3 millions de DTS (environ 13,5 millions d'USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 22,5 millions d'USD, dont 130 000 DTS (environ 200 000 USD) seront apportés par un don du FIDA, 300 000 USD par le PNUD, 5,9 millions d'USD par les bénéficiaires et les institutions de microfinance, et 2,6 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Congo

Projet de développement rural dans les départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha

Ce projet porte sur 250 villages dans lesquels les paysans obtiennent des rendements très faibles en raison de la mauvaise qualité des semences et des ravages de la mosaïque du manioc. Il a pour objet d'aider les groupements de paysans à produire, multiplier et diffuser des boutures et des semences de manioc améliorées et saines et de former les paysans à des méthodes de culture améliorées. Il financera également la réfection de pistes rurales dans le but de désenclaver les zones de production.

Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:
5,2 millions de DTS (environ 8,6 millions d'USD).

Coût total du projet: estimé à 18,7 millions d'USD, dont 7,0 millions d'USD financés par le Fonds de l'OPEP pour le développement international, 800 000 USD par les fonds d'entretien routier, 214 000 USD par les bénéficiaires et 2,1 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

République démocratique du Congo

Programme intégré de réhabilitation de l'agriculture dans la province du Maniema

En raison des dévastations récemment subies pendant la guerre, la population de la province du Maniema vit dans une situation marquée par une pénurie alimentaire chronique, des revenus très faibles et le manque de services à la population. Le don du FIDA contribuera à remettre sur pied la production agricole, à ouvrir l'accès aux marchés et à améliorer les revenus et le bien-être de la population en même temps que son accès à l'eau et aux soins dans les régions les plus vulnérables de la province.

Montant du don: 15,7 millions de DTS (soit environ 23,3 millions d'USD).

Coût total du programme: estimé à 39,0 millions d'USD, dont 10,2 millions d'USD seront apportés par le Fonds de l'OPEP et 5,5 millions d'USD par le gouvernement.

Institution coopérante: Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

Ghana

Programme de financement rural et agricole

Ce programme de portée nationale a pour objet de développer le rayon d'action et les connexions des institutions de finance rurale et d'en renforcer la durabilité, une attention particulière étant portée au financement en faveur de l'agriculture. Il contribuera à accroître le potentiel de production des petits exploitants et améliorera leur accès à l'assistance technique et aux instruments de gestion des risques au sein des filières agricoles.

Montant du prêt: 4,0 millions de DTS (soit environ 6,0 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables. Un prêt supplémentaire de 9,0 millions d'USD sera sollicité; ce prêt sera financé au titre de l'allocation révisée du cycle SAFFP 2007-2009 et au titre de l'allocation SAFFP 2010-2012, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration.

Coût total du programme: estimé à 41,8 millions d'USD, dont 4,9 millions d'USD seront apportés par un prêt de la Banque africaine de développement (BAfD), 1,5 million d'USD par un don financé au moyen de fonds supplémentaires de l'Italie, 7,1 millions d'USD par la Banque mondiale, 2,3 millions d'USD par les institutions financières, 7,5 millions d'USD par les bénéficiaires et 3,4 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Niger

Initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural – renforcement des capacités institutionnelles (IRDAR-RCI)

Ce projet a pour objet de compléter d'autres interventions du FIDA en cours dans la région de Maradi afin d'accompagner la décentralisation engagée par le gouvernement. Il s'agit d'aider 56 communes rurales de la région à renforcer leurs capacités en matière de planification, de mise en œuvre et de gestion des investissements afin qu'elles soient à même de gérer les affaires locales de manière compétente, l'objectif étant d'améliorer la sécurité alimentaire et la qualité de la vie des ménages. Ce projet encouragera également la gestion durable des terres.

Montant du prêt: 5,4 millions de DTS (environ 8,0 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables.

Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette: 5,4 millions de DTS (soit environ 8,0 millions d'USD).

Coût total du projet: estimé à 61,5 millions d'USD, dont 30,0 millions d'USD seront apportés par l'Association internationale de développement (IDA)/la Banque mondiale, 4,72 millions d'USD par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), 4,2 millions d'USD par les bénéficiaires et 6,6 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Sénégal

Projet d'appui aux filières agricoles

Ce projet a pour finalité de soutenir le développement de filières agricoles dans le bassin arachidier sénégalais, où la pauvreté est en augmentation. Pour aider les petits exploitants, il encouragera les contrats de production et d'achat entre les organisations de producteurs et les opérateurs du marché et renforcera les organisations paysannes. Les objectifs consistent à développer l'accès aux marchés et à obtenir une répartition plus équitable des bénéfices entre les différents acteurs de la filière. Ce projet contribue également à l'utilisation durable des ressources naturelles.

Montant du prêt: 9,1 millions de DTS (soit environ 14,9 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 31,6 millions d'USD, dont 170 000 DTS (soit environ 270 000 USD) seront apportés par un don du FIDA, 9,0 millions d'USD par le Fonds de l'OPEP, 1,7 million d'USD par les bénéficiaires et 5,7 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Afrique orientale et australe

Madagascar

Projet d'appui au renforcement des organisations professionnelles et aux services agricoles

Pour stimuler la production des petits paysans et accroître leurs revenus, le projet soutiendra leur participation aux organisations paysannes et aux centres de services à la production du secteur agroalimentaire. Il contribuera à améliorer l'intégration des organisations paysannes à l'économie et l'accès des populations rurales pauvres aux services financiers.

Montant du prêt: 11,4 millions de DTS (soit environ 18,7 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 56,4 millions d'USD, dont 320 000 DTS (environ 515 000 USD) seront apportés par un don du FIDA, 8,2 millions d'USD par la BAfD, 10,3 millions d'USD par l'Union européenne, 9,3 millions d'USD par la Banque mondiale, 2,7 millions d'USD par les bénéficiaires et 6,7 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

République de Maurice

Programme d'appui aux ressources marines et agricoles

Ce programme a pour objet d'appuyer les mesures de réforme en faveur des pauvres engagées par le gouvernement. Il soutiendra l'élaboration de politiques et de programmes utiles aux pauvres dans le cadre du programme de réforme appliqué par Maurice. Il contribuera à la réforme de la politique relative aux ressources marines et s'emploiera à améliorer, sur des bases durables, les moyens de subsistance des communautés côtières menacées par la surexploitation du milieu marin. Ce programme aidera également les ménages ruraux à diversifier leurs activités agricoles et extra-agricoles.

Montant du prêt: 3,4 millions de DTS (soit environ 5,6 millions d'USD) à des conditions ordinaires.

Coût total du programme: estimé à 17,2 millions d'USD, dont 250 000 DTS (soit environ 400 000 USD) seront apportés par un don du FIDA, 1,1 million d'USD par le Gouvernement d'Australie occidentale et le Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial géré par le Programme des Nations Unies pour le développement, 930 000 USD par les bénéficiaires et 9,2 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Mozambique

Programme de promotion des marchés ruraux

Ce programme contribuera à exploiter le potentiel des provinces du Nord en matière d'agriculture commerciale axée sur les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence des populations rurales pauvres de cette région. Il s'agit de renforcer les capacités des organisations paysannes et des petits commerçants, d'investir dans les infrastructures rurales – routes, marchés, etc. –, d'encourager les partenariats entre les petits exploitants et les industries agroalimentaires et de développer l'accès aux services financiers et aux marchés.

Montant du prêt: 19,1 millions de DTS (soit environ 31,1 millions d'USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 40,6 millions d'USD, dont 3,5 millions d'USD seront apportés par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, 3,0 millions d'USD par les bénéficiaires et 2,9 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Rwanda

Projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe

Ce projet, qui sera réalisé dans le district de Kirehe, situé dans la partie sud-orientale du Rwanda, a pour objet d'encourager l'intensification des systèmes agricoles et leur intégration aux marchés afin d'aider les paysans à sortir de l'insécurité alimentaire et à accroître leurs revenus, qui sont peu élevés. Les activités ont pour objectif de mettre fin à la dégradation des terres et de rétablir la fertilité des sols. Le projet apportera son concours à l'amélioration des infrastructures d'irrigation et des routes de desserte afin de faciliter l'accès des paysans aux marchés, ainsi qu'au renforcement des institutions locales.

Montant du don: 13,0 millions de DTS (soit environ 20,4 millions d'USD)

Coût total du projet: estimé à 49,3 millions d'USD, dont 8,0 millions d'USD seront apportés par le PAM, 1,2 million d'USD par des partenaires du secteur privé, 510 000 USD par le Service allemand de développement (DED), 3,1 millions d'USD par les bénéficiaires, 7,6 millions d'USD par le gouvernement central et 2,0 millions d'USD par le gouvernement du district.

Supervision directe par le FIDA

Swaziland

Programme de finance rurale et de développement des entreprises

Pour améliorer l'efficacité des institutions financières, ce programme s'emploiera à mettre en place de liens entre établissements bancaires afin de proposer des services en zone rurale, et à aligner la politique et la réglementation en matière bancaire. L'objectif consiste d'une part à permettre aux populations rurales pauvres, notamment les petits exploitants, les petits transformateurs et les organisations populaires, d'accéder à des services financiers efficaces faisant appel aux technologies en ligne, d'autre part à encourager la création d'entreprises. En stimulant l'économie rurale, ce programme permettra aux populations rurales pauvres, en particulier les personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées, d'accroître leurs revenus et d'améliorer leurs conditions de vie.

Montant du prêt: 4,0 millions de DTS (soit environ 6,0 millions d'USD)
à des conditions intermédiaires.

Coût total du programme: estimé à 9,01 millions d'USD, dont 640 000 USD seront apportés par les bénéficiaires et 2,4 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

République-Unie de Tanzanie

Programme de développement du secteur agricole

Ce programme appuiera le développement des petites exploitations dans le cadre de la Stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté adoptée par le gouvernement. Il sera utile aux pauvres, femmes et hommes, qui disposent du potentiel nécessaire pour améliorer leur productivité et leurs revenus agricoles, tout en aidant les populations les plus exposés à l'insécurité alimentaire grâce à un meilleur accès aux connaissances, aux techniques, aux réseaux et infrastructures de commercialisation agricoles.

Montant du prêt: 37,6 millions de DTS (soit environ 56,0 millions d'USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 315,6 millions d'USD, dont une première contribution du FIDA d'un montant de 36,0 millions d'USD et le prêt supplémentaire proposé, d'un montant de 56,0 millions d'USD; 162,5 millions d'USD sont en outre apportés par les partenaires de développement (Banque mondiale, BAFD, Irish Aid, l'Ambassade du Japon, l'Union européenne), 9,2 millions d'USD par d'autres cofinancements, 23,2 millions d'USD par les bénéficiaires et 28,7 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Asie et Pacifique

Chine

Programme de réduction de la pauvreté dans la zone de Dabieshan

Ce programme a pour finalité d'accroître les revenus des populations les plus pauvres dans 720 villages ruraux, grâce au développement de l'agriculture, à l'amélioration de l'accès aux marchés et à la diversification au profit d'activités génératrices de revenus. Il permettra d'apporter aux populations très pauvres un appui stratégique par l'intermédiaire de fonds de développement villageois qui procéderont à des investissements dans les services d'appui à l'agriculture afin d'améliorer l'accès des populations pauvres à des connaissances et à des technologies améliorées.

Montant du prêt: 21,4 millions de DTS (soit environ 31,9 millions d'USD)
à des conditions intermédiaires.

Coût total du programme: estimé à 70,8 millions d'USD, dont 38,9 millions d'USD seront apportés par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Inde

Projet d'atténuation de la pauvreté dans l'ouest du Rajasthan

Ce projet développera les activités génératrices de revenus, principalement dans les secteurs de l'élevage, de l'artisanat et du tourisme. Il renforcera les moyens d'action des populations pauvres en les aidant à participer aux organisations à assise communautaire telles que les groupes d'entraide ou les associations de commercialisation. Il permettra en outre d'améliorer l'aménagement des bassins versants et les méthodes de culture, de développer les possibilités de travail indépendant et d'emploi salarié et de proposer un accès aux services financiers et aux marchés.

Montant du prêt: 18,5 millions de DTS (soit environ 30,3 millions d'USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 62,3 millions d'USD, dont 370 000 DTS
(environ 600 000 USD) seront apportés par un don du FIDA, 3,3 millions d'USD
par le Fonds Sir Ratan Tata, 4,4 millions d'USD par des banques commerciales,
2,6 millions d'USD par les bénéficiaires et 21,0 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Indonésie

Projet relatif au programme national d'autonomisation des communautés rurales

Dans le cadre du programme national, le FIDA apportera son concours aux activités de développement à l'initiative des communautés menées dans l'ensemble des sous-districts ruraux ainsi qu'au développement agricole en Papouasie et en Papouasie occidentale, deux provinces qui comptent un grand nombre d'habitants appartenant à des peuples autochtones et de groupes ethniques, et où les taux de pauvreté rurale sont les plus élevés du pays. Les communautés élaboreront des propositions d'activités dans le cadre d'un processus de planification participatif. Ces activités porteront notamment sur le développement des infrastructures rurales, des infrastructures de commercialisation, des réseaux d'approvisionnement en eau et d'irrigation et de l'accès aux services.

Montant du prêt: 42,0 millions de DTS (soit environ 68,1 millions d'USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 7,3 milliards d'USD, dont 246 800 DTS
(soit environ 400 000 USD) seront apportés par un don du FIDA,
1,6 milliard d'USD par l'IDA, 807,6 millions d'USD par les bénéficiaires
et 4,9 milliards d'USD par le gouvernement.

Institution coopérante: Banque mondiale

Kirghizistan

Projet relatif aux investissements et aux services dans le secteur agricole

Ce projet a pour objet d'améliorer le contexte institutionnel et les infrastructures dans le cadre desquels les agriculteurs et les éleveurs exercent leur activité, en prêtant une attention particulière au secteur de l'élevage. Le projet permettra d'accroître la productivité des paysans – en particulier les éleveurs – et de réduire les maladies animales qui posent un problème de santé publique (en particulier la brucellose). Il contribuera à la mise au point et à l'adoption d'un cadre juridique et institutionnel régissant la gestion et l'utilisation des parcours, et il appuiera la mise en place et le fonctionnement d'un réseau de services de conseil axés sur le marché.

Montant du don: 5,6 millions de DTS (soit environ 9,0 millions d'USD)

Coût total du projet: estimé à 23,4 millions d'USD, dont 9,0 millions d'USD
seront apportés par l'IDA, 1,8 million d'USD par l'Agence suisse de développement
et de coopération (DDC), 3,1 millions d'USD par les bénéficiaires et 490 000 USD
par le gouvernement.

Institution coopérante: IDA

République démocratique populaire lao

Projet de gestion durable des ressources naturelles et d'accroissement de la productivité

Le don du FIDA servira à soutenir les efforts entrepris par le gouvernement pour optimiser la productivité des terres arables dans une région peu favorisée en raison de sa topographie, de ressources en eau non exploitées et d'un accès restreint aux marchés. Ce projet vise à obtenir une gestion plus efficace et plus durable des ressources naturelles et un accroissement de la productivité du secteur agricole. Le projet apportera un appui au renforcement des capacités des populations rurales pauvres et de leurs organisations. Les sous-projets sont axés sur la productivité de l'agriculture et le développement des activités commerciales, notamment par l'intégration au marché.

Montant du don: 10,1 millions de DTS (soit environ 15,0 millions d'USD)

Coût total du projet: estimé à 36,8 millions d'USD, dont 20,0 millions d'USD seront apportés par la Banque asiatique de développement (BAsD) et 1,8 million d'USD par le gouvernement.

Institution coopérante: BAsD

Philippines

Second projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera

Il s'agit de la deuxième phase d'un projet qui a donné de bons résultats. Le projet porte principalement sur les systèmes agricoles autochtones viables sur le plan écologique. Des initiatives associant secteur privé et secteur public contribueront à améliorer les liens avec des marchés de niche pour commercialiser des produits à forte valeur marchande. Les avantages escomptés sont notamment l'accroissement des revenus et l'amélioration de l'aménagement des bassins versants et de leur conservation, dont découleront d'autres bénéfices pour l'environnement tels qu'une meilleure protection des nappes phréatiques et une moindre dégradation des sols.

Montant du prêt: 16,1 millions de DTS (soit environ 26,6 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 66,4 millions d'USD, dont 341 000 DTS (environ 561 000 USD) seront apportés par un don du FIDA, 10,0 millions d'USD par la BAsD, 10,0 millions d'USD par le Fonds de l'OPEP, 5,0 millions d'USD par les bénéficiaires et 14,3 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA, avec la possibilité que la BAsD assume ultérieurement le rôle d'institution coopérante

Programme d'accroissement rapide de la production alimentaire

À travers le plan d'autosuffisance en riz qu'il a adopté pour la période 2009-2013, le gouvernement s'emploie à rétablir l'autosuffisance de la production rizicole et à contrôler les prix des produits alimentaires. Ce programme a pour objet d'appuyer deux des principaux axes de ce plan: assurer un approvisionnement en semences de bonne qualité et développer les réseaux d'irrigation, afin d'accroître durablement la production. Il s'agit d'une intervention mixte innovante puisqu'elle associe une aide d'urgence – fourniture rapide de semences – et une action à moyen terme visant à remettre en état et développer les réseaux d'irrigation.

Montant du prêt: 10,7 millions de DTS (soit environ 15,9 millions d'USD) à des conditions intermédiaires.

Coût total du programme: estimé à 42,2 millions d'USD, dont 13,2 millions d'USD seront apportés par la Commission européenne, 500 000 USD par la FAO, 500 000 USD par d'autres bailleurs de fonds, 390 000 USD par les bénéficiaires, 2,0 millions d'USD par les collectivités locales et 9,8 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Tadjikistan

Projet d'appui aux moyens de subsistance dans la région du Khatlon

Le don du FIDA contribuera à améliorer la rentabilité de l'agriculture dans la région du Khatlon, l'une des plus pauvres du pays. La productivité agricole y est faible en raison de la dégradation des sols, de la pénurie d'intrants tels que des semences de qualité et de l'accès limité aux technologies. Ce don aidera les paysans à constituer des associations villageoises, il leur apportera des technologies améliorées et il financera la mise en place d'infrastructures de production répondant aux priorités de la population. Sur le plan institutionnel, le projet a pour objet d'aider les organisations villageoises à prendre ultérieurement la relève du projet dans de nombreux domaines.

Montant du don: 7,9 millions de DTS (soit environ 12,3 millions d'USD).

Coût total du projet: estimé à 14,9 millions d'USD, dont 260 000 USD seront financés par le Programme d'appui au développement des régions de montagnes, 1,9 million d'USD par les bénéficiaires et 515 000 USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Viet Nam

Projet relatif à des partenariats pour le développement de l'agroforesterie en faveur des pauvres

Le projet vise les paysans pauvres des hautes terres habitant les trois districts les plus défavorisés de la province de Bac Kan. La plupart d'entre eux appartiennent à des groupes ethniques minoritaires. Dans cette province, où les terres agricoles sont rares et le relief montagneux très accidenté, l'incidence de la pauvreté est l'une des plus élevées du pays. Parmi les avantages escomptés, on peut mentionner plus d'équité dans l'attribution des espaces forestiers, la mise au point de systèmes d'exploitation agricole d'altitude plus durables et la diversification des possibilités d'activités génératrices de revenus.

Montant du prêt: 14,1 millions de DTS (soit environ 21,0 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 25,3 millions d'USD, dont 655 000 USD seront apportés par le FEM, 1,3 million d'USD par les bénéficiaires et 2,4 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Amérique latine et Caraïbes

Belize

Programme de financement rural

Ce programme porte sur l'extension à l'ensemble du pays d'une précédente intervention financée par le FIDA à Belize. Il s'agit d'apporter un appui aux populations rurales pauvres dont les perspectives d'accès à la croissance économique sont limitées, faute de pouvoir recourir au crédit et à d'autres services financiers. Il aidera les coopératives de crédit participantes à développer et diversifier les services financiers qu'elles proposent et à les adapter aux besoins d'une clientèle rurale pauvre.

Montant du prêt: 2,0 millions de DTS (soit environ 3,0 millions d'USD)
à des conditions ordinaires.

Coût total du programme: estimé à 6,0 millions d'USD, dont 1,9 million d'USD seront apportés par la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), 400 000 USD par les coopératives de crédit et 730 000 USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Costa Rica

Programme national de développement du secteur rural et de l'entreprise

Ce programme intervient dans des régions caractérisées par un environnement fragile et une forte incidence de la pauvreté. Il a pour finalité de développer les activités génératrices de revenus au sein de la population rurale la plus pauvre en élargissant son accès à des marchés concurrentiels. Il portera sur le développement des entreprises locales, la création d'activités agroalimentaires viables, la mise en place de marchés locaux d'appui technique et de services financiers et l'ouverture d'un institut national du développement rural.

Montant du prêt: 5,8 millions de DTS (soit environ 9,2 millions d'USD)
à des conditions ordinaires.

Coût total du programme: estimé à 17,3 millions d'USD, dont 4,3 millions d'USD seront apportés par la BCIE, 750 000 USD par les bénéficiaires et 3,1 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Guatemala

Programme de développement rural durable dans la région Nord

Ce programme portera sur l'accès aux marchés et la création de petites entreprises agricoles et extra-agricoles. Il aura également pour objet de remettre en état et de construire des routes rurales et des infrastructures à vocation sociale. Les investissements iront à des communautés qui ne bénéficient pour l'instant d'aucun projet de développement tandis que, dans des zones plus développées, ils serviront à consolider les activités commerciales et l'accès aux marchés.

Montant du prêt: 12,1 millions de DTS (soit environ 18,0 millions d'USD)
à des conditions ordinaires.

Coût total du programme: estimé à 40,4 millions d'USD, dont 300 000 DTS (environ 450 000 USD) seront apportés par un don du FIDA, 15,0 millions d'USD par le Fonds de l'OPEP, 2,7 millions d'USD par les bénéficiaires et 4,3 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Panama**Projet de développement participatif et de modernisation en milieu rural**

Ce projet a pour finalité d'autonomiser les populations rurales pauvres et leurs organisations en les aidant à participer activement à leur développement. Il contribuera à les mettre en mesure de sortir d'une situation caractérisée par la pauvreté persistante, l'accès restreint aux services et aux marchés financiers et non financiers et l'exclusion en raison de droits civiques incomplets. Par ailleurs, il permettra d'améliorer le potentiel de création de revenus et d'aider les petits agriculteurs à commercialiser leur production dans des conditions rentables.

Montant du prêt: 2,6 millions de DTS (soit environ 4,2 millions d'USD)
à des conditions ordinaires.

Coût total du projet: estimé à 12,3 millions d'USD, dont 1,8 million d'USD seront apportés par le Fonds de l'OPEP, 300 000 USD par les bénéficiaires et 6,0 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

République bolivarienne du Venezuela**Programme d'appui aux Warao du delta de l'Orénoque**

Ce programme s'emploiera à renforcer les capacités d'administration autonome et l'identité culturelle autochtone des communautés du peuple warao et à mettre leurs membres en mesure d'investir dans des moyens d'existence durables et d'obtenir l'accès à des services élémentaires. Il aidera les conseils communaux et les communautés warao à renforcer leurs capacités afin d'être à même d'assurer de manière autonome le développement de leurs territoires ancestraux et de les gérer efficacement dans la durée.

Montant du prêt: 8,8 millions de DTS (soit environ 13,0 millions d'USD)
à des conditions ordinaires.

Coût total du programme: estimé à 18,0 millions d'USD, dont 400 000 USD seront apportés par les bénéficiaires et 4,6 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et Nouveaux États indépendants**Albanie****Programme de liaison des zones montagneuses aux marchés**

Ce programme contribuera à aider les populations pauvres à accroître leurs revenus monétaires grâce à l'agriculture ou à des possibilités d'emploi salarié et de travail indépendant au sein de micro, petites et moyennes entreprises. Il a pour objet de renforcer l'accès aux services financiers et d'appuyer les investissements dans de petites infrastructures rurales favorisant les activités dont la mise en place se justifie d'un point de vue commercial. Il permettra également d'introduire des technologies innovantes, tant dans l'agriculture qu'au sein des entreprises.

Montant du prêt: 5,9 millions de DTS (soit environ 9,2 millions d'USD)
à des conditions intermédiaires.

Coût total du programme: estimé à 17,9 millions d'USD, dont 260 000 DTS (soit environ 400 000 USD) seront apportés par un don du FIDA, 5,9 millions d'USD par les bénéficiaires et 2,5 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Bosnie-Herzégovine

Projet d'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural

Ce projet vise à améliorer de manière durable les moyens d'existence au sein des communautés rurales de la Fédération de Bosnie-Herzégovine et de la Republika Srpska. Il appuiera la commercialisation de la production des petits exploitants, les entreprises commerciales rurales et les activités rémunératrices extra-agricoles dans le cadre d'une approche-filière. Il s'emploiera à consolider les liens commerciaux entre les petits producteurs, le secteur commercial et les marchés.

Montant du prêt: 7,5 millions de DTS (soit environ 11,1 millions d'USD)
à des conditions intermédiaires.

Coût total du projet: estimé à 25,6 millions d'USD, dont 6,0 millions d'USD seront apportés par le Fonds de l'OPEP, 2,1 millions d'USD par les institutions financières participantes, 3,9 millions d'USD par les bénéficiaires et 2,5 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

République de Moldova

Programme relatif aux services financiers ruraux et à la commercialisation

L'objectif consiste à améliorer les possibilités d'emploi et de participation à des activités génératrices de revenus dans le cadre du développement de la filière horticole moldave. Le programme apportera un appui aux services financiers ruraux et aux infrastructures commerciales. Il portera également sur le renforcement des capacités des populations pauvres exerçant une activité économique, auxquelles il apportera les connaissances et les compétences techniques dont elles ont besoin pour s'insérer dans les marchés au niveau national et international.

Montant du prêt: 8,1 millions de DTS (soit environ 12,7 millions d'USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 18,9 millions d'USD, dont 340 000 DTS (soit environ 530 000 USD) seront apportés par un don du FIDA, 1,5 million d'USD par les institutions financières, 2,7 millions d'USD par les bénéficiaires et 1,4 million d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Soudan

Projet d'amélioration des moyens de subsistance dans le Sud-Soudan

Ce projet s'emploiera à renforcer la sécurité alimentaire et accroître les revenus des ménages pauvres en améliorant la productivité et la commercialisation dans l'agriculture. Il apportera un appui aux activités de production telles que l'agriculture, l'élevage ou la pêche et il financera la réfection des infrastructures (approvisionnement en eau propre, routes rurales, marchés, etc.). Un certain nombre d'activités permettront d'améliorer les capacités de gestion et la transparence à l'échelon national et de renforcer les capacités à résoudre les conflits portant sur l'accès aux ressources.

Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:
8,6 millions de DTS (soit environ 13,5 millions d'USD).

Coût total du projet: estimé à 25,9 millions d'USD, dont 9,0 millions d'USD seront apportés par un don de l'ambassade du Royaume des Pays-Bas, 600 000 USD par les bénéficiaires et 2,8 millions d'USD par le gouvernement.

Supervision directe par le FIDA

Dons

Les objectifs stratégiques du programme de dons du FIDA sont les suivants:

- promouvoir des travaux de recherche utiles aux pauvres sur les approches novatrices et les solutions techniques de nature à améliorer l'impact sur le terrain;
- renforcer les capacités des institutions partenaires, notamment les organisations à assise communautaire et les ONG, à agir en faveur des pauvres.

Les dons mondiaux et régionaux approuvés en 2008 étaient axés sur les trois aspects suivants: la validation par les communautés de mécanismes institutionnels novateurs, le développement de technologies selon une démarche participative et la promotion du partage des savoirs au sein de réseaux régionaux de recherche et d'innovation. Comme auparavant, les principaux bénéficiaires des dons sont des institutions internationales et régionales de recherche agricole dont les activités sont axées sur les besoins des ruraux pauvres. En 2008, le FIDA a approuvé des dons en faveur de sept programmes réalisés sous la conduite du GCRAI pour un montant total de 8,8 millions d'USD (voir page 76).

Les dons à des pays spécifiques approuvés en 2008 ont porté principalement sur la constitution de partenariats et les activités de concertation, complétées par les activités d'assistance technique, le renforcement des capacités locales et l'innovation. Les dons de cette catégorie ont vocation à appuyer les bonnes pratiques sur le plan local et à contribuer à leur validation, en vue de les appliquer à plus large échelle dans le cadre du programme de prêts. Ils servent également à cofinancer des composantes de projets financés par des prêts qui portent notamment sur l'assistance technique et le renforcement des capacités institutionnelles.

Les dons d'un montant peu élevé – moins de 200 000 USD – ont servi à aider les gouvernements, les ONG et les organisations à assise communautaire de manière à leur permettre d'expérimenter des initiatives innovantes et des technologies utiles aux pauvres, ainsi que d'entreprendre des activités de renforcement institutionnel et de partage des savoirs au niveau local.

TABLEAU 15
Récapitulatif des financements sous forme de dons, 2004-2008^a
(montants en millions d'USD)

	2004	%	2005	%	2006	%	2007	%	2008	%	2004-2008	%
Dons mondiaux/régionaux												
Montant	23,9	71,8	27,6	75,4	29,1	69,6	25,3	70,9	32,7	80,0	138,6	73,7
Nombre de dons	48		39		59		43		47		236	
Dons à un pays spécifique												
Dons autonomes												
Montant	6,1	18,3	2,8	7,7	7,8	18,7	5	14,0	3,7	9,1	25,4	13,5
Nombre de dons	33		15		39		19		13		119	
Dons associés à des prêts												
Montant	3,3	9,9	6,2	16,9	4,9	11,7	3,9	10,9	4,3	10,5	22,6	12,0
Nombre de dons	6		12		11		10		10		49	
Total dons à un pays spécifique												
Montant	9,4	28,2	9	24,6	12,7	30,4	8,9	24,9	8,0	19,6	48,0	25,5
Nombre de dons	39		27		50		29		23		168	
Autres dons au titre du CSD												
Montant							1,5	4,2	0,15	0,4	1,65	0,9
Nombre de dons							5		1		6	
Total (ensemble des guichets)												
Montant	33,3	100,0	36,6	100,0	41,8	100,0	35,7	100,0	40,9	100,0	188,13	100,0
Nombre de dons	87		66		109		77		71		410	

Source: système prêts et dons et secrétariat des dons, Division consultative technique.

^a La nouvelle politique du FIDA en matière de dons a été approuvée en 2003. Les dons figurant dans le tableau ci-dessus ont été approuvés après l'adoption de cette nouvelle politique. Les montants se rapportant à des activités financées dans le cadre du MFDP ne sont pas compris dans le tableau.

Le portefeuille ordinaire de dons du FIDA a atteint en 2008 un total de 40,8 millions d'USD (soit 8,0 millions d'USD au titre du guichet pays spécifique et 32,7 millions d'USD au titre du guichet mondial et régional). Les dons sont aussi répartis, en fonction de leur montant, entre la catégorie "montant élevé" (34,5 millions d'USD) et la catégorie "montant peu élevé" (6,3 millions d'USD). Un récapitulatif des dons d'un montant élevé approuvés par le Conseil d'administration pour financer une intervention autonome figure ci-dessous. Par ailleurs, les fiches de conseils techniques rendent compte des résultats obtenus dans le cadre du programme de dons (voir page 38).

Dons accordés par le FIDA aux programmes et projets encourageant des travaux de recherche utiles aux pauvres

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: Élaboration, à l'intention des populations rurales pauvres, de dispositifs zoosanitaires novateurs et intégrés adaptés à des sites donnés (1,6 million d'USD). Ce programme porte sur l'élaboration de dispositifs zoosanitaires complets afin de gérer et de maîtriser les contraintes et les risques liés aux maladies du bétail. L'objectif consiste à améliorer la production animale et à élargir les perspectives de développement rural, de manière à accroître la sécurité alimentaire et atténuer la pauvreté.

TABLEAU 16
Récapitulatif des financements sous forme de dons, 1978-2003
(montants en millions d'USD)

	1978-2003	%
Projets et composantes de projets		
Montant	32,4	7,0
Nombre de dons	40	
Préparation des projets/ Fonds d'élaboration des projets^{a, b}		
Montant	89,4	19,3
Nombre de dons	621	
Recherche		
Montant	172,5	37,3
Nombre de dons	216	
Formation et activités assimilées		
Montant	127,7	27,6
Nombre de dons	329	
Mécanisme spécial d'intervention^b		
Montant	18,1	3,9
Nombre de dons	185	
Évaluation environnementale^b		
Montant	4,2	0,9
Nombre de dons	52	
Programme de coopération élargie FIDA/ONG		
Montant	18,7	4,0
Nombre de dons	275	
Montant total	463,0	100,0
Nombre total de dons	1 718	

Source: système prêts et dons, système de gestion du portefeuille de projets.

^a Le Fonds d'élaboration des projets a été créé en 1995 pour financer les dépenses de formulation des projets. Auparavant, ces dépenses étaient en partie prises en charge par le mécanisme de préparation des dons.

^b Depuis 2002, ces dons sont pris en charge par le MFDP.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: Recours à la veille et à l'alerte rapide pour réduire le risque de voir les rouilles du blé menacer les moyens de subsistance d'agriculteurs démunis (1,5 million d'USD). Ce programme a pour finalité de réduire le risque de pertes de récolte infligées par les rouilles du blé, qui menace les moyens de subsistance des agriculteurs démunis en Afrique du Nord-Est et en Asie de l'Ouest.

Centre international d'agriculture tropicale: Programme pour l'établissement de liens entre les moyens d'existence des petits exploitants et les marchés émergents des industries agroalimentaires novateurs sur le plan de l'environnement (1,5 million d'USD). Ce programme vise à améliorer les moyens d'existence des petits paysans pauvres des hautes terres grâce à des systèmes de culture et d'élevage intégrés ainsi qu'à une production et à une utilisation durables des cultures vivrières, des cultures fourragères, des cultures de fibres et des cultures énergétiques. Parallèlement, il facilitera le développement de liens commerciaux avec les transformateurs agro-industriels au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam.

Centre de recherches pour le développement international: Programme régional de recherche et de diffusion concernant les innovations dues aux campesinos (1,0 million d'USD). Ce programme a pour finalité de recenser et d'étendre l'utilisation d'innovations rurales réussies qui valorisent les stratégies et les atouts des ruraux pauvres. Il encouragera les politiques publiques et les investissements publics de nature à faciliter l'application à plus large échelle de ces innovations, dans un cadre décentralisé et dans une perspective durable.

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires: Partenariat stratégique pour la formation de politiques novatrices en matière d'atténuation du changement climatique et d'accès aux marchés (3,0 millions d'USD). Ce programme permettra aux populations rurales pauvres d'avoir un meilleur accès aux nouveaux débouchés commerciaux et d'être en mesure d'en tirer parti, une attention particulière étant accordée aux marchés de produits agricoles à forte valeur marchande et aux marchés de services environnementaux, parmi lesquels l'atténuation du changement climatique.

Réseau international sur le bambou et le rotin: Programme de développement des activités rémunératrices des petits producteurs de bambou – Phase II (1,3 million d'USD). Ce programme a pour objet d'encourager l'utilisation, dans la culture et la transformation du bambou, de technologies plus performantes adaptées aux pauvres afin de mettre en place dans les zones rurales des moyens de subsistance durables fondés sur le marché. Il appuiera également la généralisation de ces technologies afin qu'un grand nombre de petits exploitants et de transformateurs ruraux puissent en tirer parti.

Institut international de gestion des ressources en eau: Promouvoir la durabilité des effets des interventions de gestion de l'eau à usage agricole dans des environnements difficiles (1,2 million d'USD). Ce projet contribuera à améliorer les moyens de subsistance des communautés agricoles pauvres vivant dans des environnements difficiles grâce à une meilleure connaissance de la gestion de l'eau à usage agricole.

Centre mondial d'agroforesterie: Programme de promotion de l'innovation rurale par le biais de la domestication participative des arbres en Afrique de l'Ouest et du Centre. (1,2 million d'USD). Ce programme vise à accroître les revenus des ménages ruraux et à obtenir des effets mesurables sur les moyens de subsistance des agriculteurs, en encourageant la domestication des arbres en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Centre mondial d'agroforesterie: Rétribution pour l'utilisation de services environnementaux favorables aux pauvres et partage des investissements dans ce domaine – Phase II (1,5 million d'USD). Ce programme a pour finalité d'assurer la rémunération des populations pauvres d'un certain nombre de pays asiatiques pour les services environnementaux qu'elles fournissent.

Dons accordés par le FIDA aux programmes et projets renforçant les capacités des institutions partenaires

Association africaine de crédit rural et agricole: Programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale – Phase II (1,3 million d'USD). Ce partenariat a pour but d'améliorer le niveau de vie des populations rurales pauvres de la région de l'Afrique orientale et australe en développant leur accès à des services financiers viables et adapté.

Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Sud (MERCOSUR): Consolidation institutionnelle de la Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Sud (1,1 million d'USD). Ce programme a pour objet de continuer d'appuyer le processus de formulation des politiques et de répondre aux besoins et aspirations des petits agriculteurs de la région du MERCOSUR.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: Renforcement des capacités régionales et gestion des savoirs pour améliorer l'égalité hommes-femmes (1,5 million d'USD). Ce programme contribuera à la réduction de la pauvreté rurale en améliorant l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et Association des travailleuses indépendantes: Programme de coopération à moyen terme avec les organisations paysannes dans la région Asie et Pacifique (1,4 million d'USD). Ce programme a pour objet d'améliorer les moyens d'existence des producteurs ruraux pauvres en donnant aux petites organisations paysannes les moyens d'avoir voix au chapitre dans les décisions qui ont une incidence sur leurs membres.

Fonds international des peuples du Pacifique Sud: Programme d'intégration des innovations en matière de développement rural dans le Pacifique – Phase II (1,5 million d'USD). Ce programme contribuera à améliorer les moyens d'existence des communautés vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, dans les zones reculées des pays insulaires du Pacifique.

Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification: Programme de conception de stratégies intégrées de financement pour la mise en œuvre de la CCD dans certains pays des régions Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes – Phase I (1,3 million d'USD). Ce programme a pour finalité d'établir dans les pays bénéficiaires des cadres globaux d'investissement de nature à induire un accroissement du financement de l'adaptation au changement climatique et de la gestion durable des terres.

Commission de l'océan Indien: Initiative régionale pour l'adaptation de la petite agriculture au changement climatique dans les îles de l'océan Indien (750 000 USD). Ce programme a pour finalité d'appuyer l'adaptation des systèmes de petite agriculture au changement climatique dans les îles de l'océan Indien afin d'accroître les revenus des familles rurales et d'améliorer leurs moyens d'existence.

Fédération internationale des producteurs agricoles: Donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés (1 million d'USD). Ce programme, qui porte sur la recherche et la formulation de politiques à l'initiative des agriculteurs, vise essentiellement à renforcer la capacité des organisations d'agriculteurs à contribuer à des initiatives politiques et institutionnelles tendant à développer la participation des petits exploitants aux marchés agricoles.

Coalition internationale pour l'accès à la terre: Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres – Appliquer le cadre stratégique de la Coalition aux niveaux régional et mondial (1,2 million d'USD). Ce programme contribuera à renforcer les capacités des membres et des partenaires de la Coalition internationale pour l'accès à la terre de manière à ce qu'ils soient en mesure d'agir de manière plus efficace en faveur de l'autonomisation de communautés dont les ménages disposent de ressources limitées et sont dépourvus de terres, afin que ces derniers puissent obtenir et conserver un accès sûr à la terre. Il appuiera également la mise en place, au niveau national, de politiques foncières favorables aux pauvres.

PhytoTrade Africa: Soutien de PhytoTrade Africa 2009-2010 – Association pour la commercialisation des produits naturels d'Afrique australe (1,2 million d'USD). Ce programme permettra à des communautés rurales pauvres d'Afrique australe d'obtenir un complément de revenus moyennant l'exploitation durable de produits naturels.

Traidcraft Exchange: Projet de développement des services marchands locaux (1,0 million d'USD). Ce projet a pour objet d'expérimenter une démarche visant à améliorer l'accès des petits producteurs aux marchés, de sorte qu'ils soient en mesure d'accroître leurs revenus et d'obtenir une part plus importante du prix acquitté par les consommateurs.

Organisation des femmes ougandaises pour sauver des orphelins: Renforcement des capacités institutionnelles, de la mobilisation des ressources et du développement des services financiers ruraux (680 000 USD). Ce programme a pour finalité de renforcer l'organisation pour en faire une ONG d'aide à l'enfance solide, capable d'offrir une protection sociale à ses membres grâce à un ensemble d'interventions mises en place à l'échelle des ménages.

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique: Appui à la formulation et à l'application de lignes directrices pour une politique foncière panafricaine (750 000 USD). Ce programme contribuera à la réduction de la pauvreté rurale en renforçant l'appui politique et financier à la formulation et à la mise en œuvre de politiques foncières favorables aux pauvres en Afrique.

Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest et Réseau FIDAFRIQUE: Programme de promotion du partage des savoirs et de l'innovation pour la réduction de la pauvreté rurale en Afrique subsaharienne (2,0 millions d'USD). Ce programme contribuera à mettre en relation des personnes, des organisations et des réseaux pour permettre l'apprentissage et le partage d'expériences et d'innovations en matière de réduction de la pauvreté rurale.

Aspects financiers et institutionnels



Un paysan inspecte une parcelle expérimentale consacrée à l'arachide et au mil, cultures peu exigeantes en eau qui poussent sur les sols sablonneux. El Gueza, Niger.

©IFAD/D Rose 2006



Nouveau siège du FIDA

En juin 2008, le FIDA s'est installé dans son nouveau siège. Ce transfert a marqué une étape importante au terme de 30 années d'activité du FIDA, célébrée le 1^{er} juin 2008 en présence du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon, qui a hissé les couleurs des Nations Unies au nouveau siège lors d'une cérémonie à laquelle assistait tout le personnel du FIDA. Ces nouveaux locaux permettent d'accueillir l'ensemble des effectifs du FIDA sous le même toit, au sein d'un espace à la fois plus vaste et de meilleure qualité, ce qui contribue à accroître l'efficacité, la productivité et la satisfaction au travail. Le FIDA dispose désormais d'un espace de conférence de 3 000 m² conçu suivant les techniques les plus modernes, ce qui permet d'organiser presque toutes les réunions sur place.

Le nouveau siège, entièrement rénové, est conçu de manière à respecter l'environnement et à ne pas avoir d'effet sur le climat. Dans toute la mesure du possible, des techniques et des matériaux de construction modernes et écologiques ont été utilisés pour la rénovation. La protection de l'environnement extérieur a fait l'objet d'une attention particulière avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant de l'éclairage, de la climatisation et des dispositifs de lutte contre les incendies.

Ces travaux de rénovation n'auraient pu être réalisés sans l'engagement et la générosité du Gouvernement italien. Plusieurs autres États membres ont également contribué à faire du nouveau siège l'expression de la richesse de la diversité culturelle des membres du FIDA en parrainant des salles de réunion et des espaces communs. Il s'agit des pays suivants: Allemagne, Algérie, Arabie saoudite, Bangladesh, Belgique, Chine, Communauté des pays de langue portugaise, Ghana, Grèce, Koweït, Madagascar, Pakistan, Qatar et Suède – par l'intermédiaire d'IKEA.

Politique anticorruption du FIDA

En 2008, le FIDA a reçu 17 signalements d'allégations de fraude ou de corruption dans le cadre de ses projets et programmes, dont cinq faisaient toujours l'objet d'une enquête à la fin de l'année. Les allégations de corruption concernaient des irrégularités dans les appels d'offres, ainsi que des actes de collusion et d'extorsion ou de détournement de fonds. Ce petit nombre de signalements ne signifie pas nécessairement que les programmes et projets financés par le FIDA prêtent moins le flanc à la corruption que ceux des autres institutions financières internationales.

Le FIDA s'est employé à améliorer la coordination avec les organes de contrôle de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, de la Banque interaméricaine de développement et de la Banque asiatique de développement afin d'assurer la cohérence des démarches appliquées et l'adoption des meilleures pratiques. Ainsi, le FIDA était pour la première fois représenté officiellement à la réunion des organes de contrôle des banques multilatérales de développement, et a aussi pris part à des échanges d'information plus informels.

Dans le cadre de la lutte contre la corruption, le FIDA continue de rechercher des moyens d'accroître le signalement d'actes de fraude ou de corruption. Durant l'année, il s'est attaché à faire connaître ses priorités en matière de lutte contre la corruption sur le terrain, essentiellement en ce qui concerne la mise en œuvre des projets. Des mesures de protection spécifiques ont été adoptées ou activées afin de prévenir la corruption et d'en améliorer la détection.

Durant l'année, le FIDA a poursuivi le travail de prise en compte du principe de tolérance zéro à l'égard de la corruption dans les directives concernant les marchés et les procédures adressées à l'ensemble du personnel du FIDA et à tous les programmes et projets qu'il soutient. Pour accompagner le passage à la supervision directe, le FIDA a intensifié la formation des chargés de programmes de pays en matière de fraude et de corruption. Par ailleurs, les responsables des enquêtes sur les allégations se sont joints pour la première fois aux missions de supervision afin d'étudier les mécanismes de gouvernance mis en place dans le cadre des projets. De surcroît, le FIDA a commencé à élaborer des mesures visant à accroître le rôle de la société civile dans la veille anti-corruption au sein des projets. Parmi ces mesures figurent des enquêtes directes sur les bénéficiaires des projets et les fournisseurs afin de détecter la corruption et d'en mesurer les effets sur l'efficacité en matière de développement. Une enquête pilote est prévue au premier semestre 2009, et des mesures de lutte contre la corruption plus vigoureuses seront introduites en cours d'année dans la conception des projets considérés comme étant plus exposés à ce risque.

Gestion de la trésorerie et politiques financières du FIDA

La Division de la trésorerie est responsable de la gestion générale du bilan du FIDA, de la gestion des placements et des opérations de trésorerie. Dans le cadre de cette mission, elle se charge d'établir des projections à long terme en ce qui concerne les ressources, d'élaborer la politique relative aux placements et à la trésorerie, et de gérer les risques financiers. Elle gère une enveloppe de 2,5 milliards d'USD, intégralement destinée à financer les prêts et les dons du FIDA.

En réaction à la tourmente qui a secoué les marchés financiers au cours de l'année 2008, la Division de la trésorerie a nettement développé ses activités de gestion des risques et a suivi de près le déroulement de la crise du crédit en réalisant des analyses et des prévisions des effets susceptibles d'entraîner des répercussions sur son portefeuille de placements. Afin de protéger les placements du FIDA sur tous les fronts, la Division de la trésorerie n'a pas pris pour argent comptant la perception des marchés et les stratégies des gestionnaires externes du portefeuille, et elle a sollicité l'avis des experts de son conseiller financier, la Banque mondiale, ainsi que des services de trésorerie d'autres institutions de la famille des Nations Unies. Ces précautions ont permis au FIDA de continuer d'appliquer à la gestion de son portefeuille de placements une stratégie prudente et circonspecte et d'obtenir un taux de rendement du portefeuille positif conforme à l'objectif fixé, en dépit de l'extrême instabilité qui a frappé les marchés financiers à l'échelle mondiale.

Tout au long de l'année, la Division de la trésorerie a participé très activement à la consultation sur la huitième reconstitution (voir page 50). S'appuyant sur le cadre de gestion de bilan mis en place en 2004, elle a présenté à la consultation différents scénarios financiers. Elle a également coordonné l'organisation et le déroulement de la réunion technique spécialement consacrée aux questions financières qui s'est tenue en octobre. À la suite de la consultation, le FIDA s'est engagé à continuer de faire de la gestion financière, des questions fiduciaires et de la transparence une priorité durant la période couverte par la huitième reconstitution, qui s'étend de 2010 à 2012.

Durant l'année 2008, de concert avec la FAO et le PAM, la Division de la trésorerie a lancé un appel d'offres commun pour la prestation des services du dépositaire mondial, dont le rôle consiste à assurer une assistance dans la gestion de fonds et à conserver les titres. La division a également mené à bien la réorganisation des processus de paiement et le déploiement d'un nouveau système de paiement des salaires, ce qui a permis de gagner en efficacité, de renforcer l'intégration du système et de réduire les coûts. Désormais, les mouvements de fonds du FIDA transitent par deux banques pivots au lieu de huit auparavant.

Le déploiement de nouvelles interfaces et de nouvelles méthodes de transfert de fonds a permis de supprimer le traitement manuel et de réduire nettement les frais de transaction et les délais de traitement. La réintégration du module du système prêts et dons au système informatique de planification des ressources du Fonds PeopleSoft suit son cours, et la prise en charge de l'exécution des projets devrait commencer en 2009.

La trésorerie a continué d'assurer la coordination de l'initiative des Nations Unies visant à harmoniser les fonctions et les opérations administratives et financières. Parallèlement à la collaboration engagée dans les domaines financiers entre les trois institutions des Nations Unies établies à Rome, le FIDA assume désormais son nouveau rôle de chef de file au sein du groupe de travail du réseau finances et budget des Nations Unies chargé de préparer la mise en place de services de trésorerie communs à toutes les institutions du système des Nations Unies.

Organisation et personnel

À la fin de l'année, l'effectif du FIDA – y compris le Bureau de l'évaluation indépendant – était de 466 personnes. On dénombrait 233 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (hors postes de Président et de Vice-Président) et 233 agents des services généraux. Le personnel du cadre organique et les fonctionnaires de rang supérieur comprenaient des ressortissants de 57 États membres (ce qui montre que le FIDA respecte le principe d'une répartition géographique équitable), dont 44% de femmes. Comme les années précédentes, le FIDA a fait appel à des consultants pour accomplir des travaux spécifiques, ainsi qu'à d'autres agents temporaires pour répondre à ses besoins opérationnels en période de très forte activité et à l'occasion des conférences.

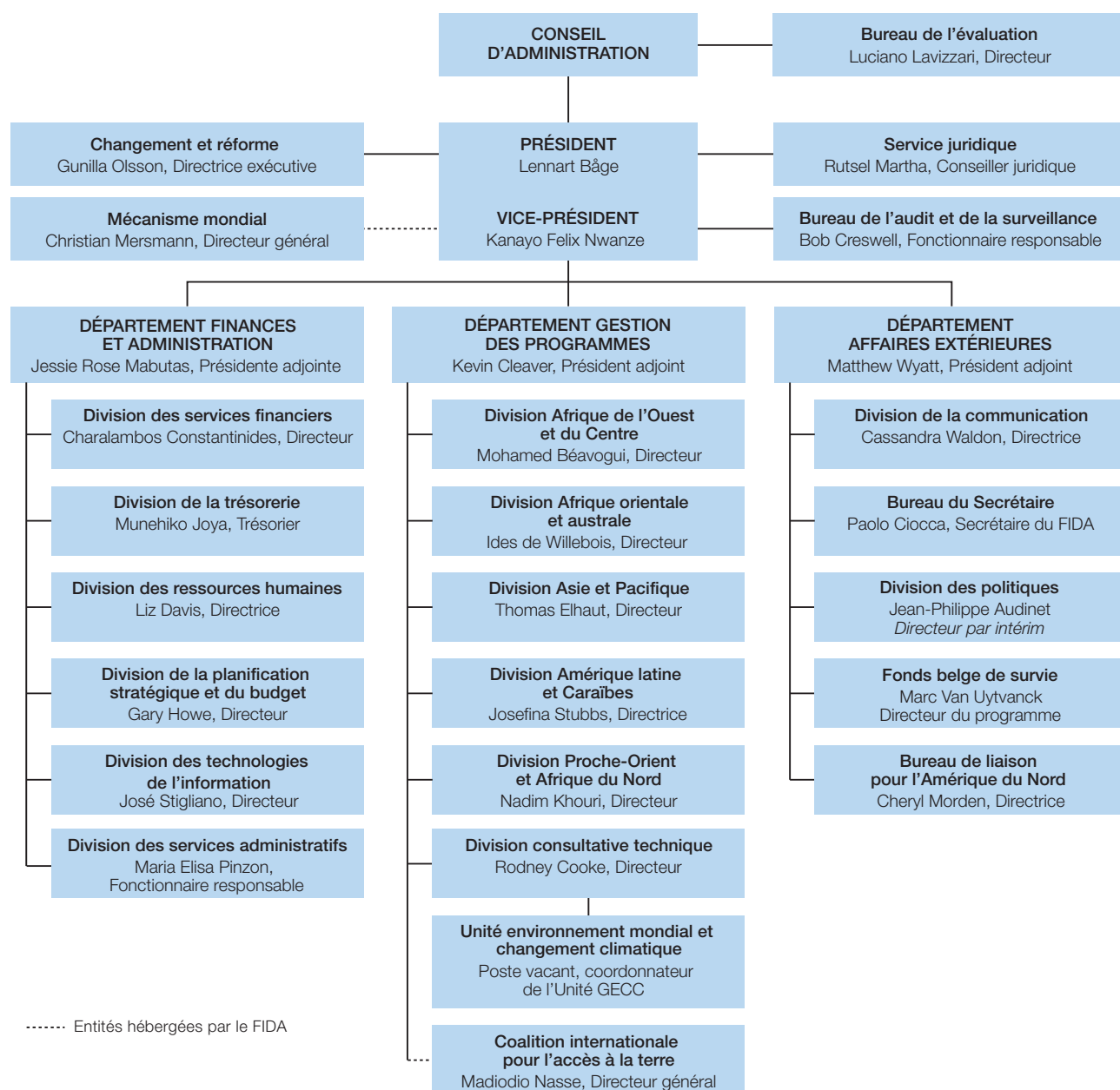
Au titre de son programme de cadres associés et de gestionnaires de programmes spéciaux, le FIDA a bénéficié des services de 18 cadres provenant des neuf pays donateurs suivants: Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Norvège, République de Corée et Suède. Dans le cadre du programme de stages, le FIDA avait admis 30 cadres ressortissants des 16 pays ci-après: Belgique, Bolivie, Canada, États-Unis d'Amérique, Grèce, Guinée, Inde, Iran, Italie, Kenya, Madagascar, Malte, Pakistan, Royaume-Uni, Sénégal et Suède. En 2008, dans le cadre de son programme renforcé de cadres associés, le FIDA a recruté un Indien et un Mauricien.

Durant l'année, le Fonds a poursuivi dans la voie de l'intégration des solutions novatrices recensées dans le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement sur le plan des ressources humaines (voir page 44). Le FIDA s'est plus particulièrement attaché à mieux gérer les ressources humaines et à les faire coïncider avec les priorités du Fonds. Durant la consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (voir page 50), le FIDA s'est engagé à continuer de faire de la réforme de la gestion des ressources humaines une priorité pour la période 2010-2012. En 2008, le Fonds s'est également employé à développer les perspectives de partenariat avec les autres institutions établies à Rome en matière d'activités de formation et de perfectionnement.

En 2008, le FIDA a multiplié par trois le budget qu'il consacre à la formation permanente, tout en consolidant le programme de renforcement de l'encadrement afin d'accompagner la mise en œuvre des priorités en matière de réforme des ressources humaines. Le Fonds a financé des ateliers et des stages, organisés avec le concours de formateurs extérieurs, axés sur le renforcement des capacités dans les domaines suivants: direction, encadrement, gestion de la performance, accompagnement professionnel personnalisé, gestion des conflits, négociation, communication, expression écrite, préparation des femmes aux postes de direction, supervision de projets, appui à l'exécution, relations de partenariat, techniques d'entretien de sélection et formation à la problématique hommes-femmes. Le personnel a également pu suivre des formations à la sécurité sur le terrain et des cours de langues.

Organigramme

au 31 décembre 2008



Le Comité de gestion stratégique des ressources humaines créé en 2007 a poursuivi ses travaux en 2008. Il a ainsi approuvé un certain nombre de mesures, les modifications apportées au *Manuel des procédures relatives aux ressources humaines* et aux plans institutionnels concernant le personnel, et il a assuré le suivi des principaux indicateurs relatifs aux ressources humaines.

Le FIDA a continué de renforcer les capacités de la Division des ressources humaines, et les fonctions relatives aux ressources humaines ont été réorganisées de manière à améliorer les services aux utilisateurs. Une équipe d'encadrement expérimentée a été constituée afin de mieux répondre aux exigences découlant des priorités de réforme des ressources humaines. L'unité de la formation et du perfectionnement a été étoffée de

manière à répondre aux nouveaux besoins de formation d'une organisation réformée en prêtant une attention particulière à la refonte du mode d'organisation. L'unité a organisé des activités essentielles d'acquisition des compétences en matière d'encadrement, qui se sont déroulées à Rome. Ce regroupement des activités a permis au personnel du FIDA de participer en beaucoup plus grand nombre aux activités de formation et de perfectionnement, d'où un bien meilleur rendement des crédits affectés à la formation.

Comme les années précédentes, un voyage d'immersion sur le terrain a été organisé: les 14 participants ont passé une semaine en Azerbaïdjan auprès des populations locales et ils ont visité trois projets financés avec le concours du FIDA. Pour la première fois, cette initiative a été pleinement intégrée aux activités de la Division des ressources humaines.

En juillet, le FIDA a commencé à expérimenter le programme "tremplin", d'une durée de deux ans, qui vise à sensibiliser les agents très performants aux défis des tâches de direction et aux méthodes modernes qui permettent de les relever. Le FIDA a sélectionné 16 cadres très performants pour participer à ce programme. Cette participation ne constitue pas une garantie de promotion, mais ce programme permet au FIDA de constituer un solide vivier de talents.

Au cours de l'année, le FIDA a reconsidéré son système de gestion de la performance, l'objectif étant d'apporter des motivations et une satisfaction sur le plan professionnel en mettant davantage l'accent sur la pratique d'un dialogue constructif entre la direction, l'encadrement et les agents, qui travaillent ensemble. Le processus d'examen à 360° de la performance des cadres de niveau intermédiaire et supérieur introduit en 2007 a été étendu au personnel de direction et aux cadres des services généraux.

Le module Peoplesoft qui permet la prise en charge informatisée de la performance de l'institution a été déployé au sein du Département finances et administration en 2008, de manière à rationaliser le processus de gestion de la performance des employés et à réduire les formalités administratives et les opérations. Compte tenu des résultats de cette expérimentation, ce module sera étendu aux autres départements.

En ce qui concerne les recrutements et la gestion des talents, le FIDA a continué d'appliquer une démarche structurée pour sélectionner les candidats. Pour évaluer ces derniers et prévoir leur performance, le Fonds a fait appel à toute une série de méthodes parmi lesquelles des exposés, des exercices de la corbeille, des simulations et des tests écrits.

États membres et représentation

Au 31 décembre 2008, le FIDA comptait au total 165 pays – 22 dans la Liste A, 12 dans la Liste B et 131 dans la Liste C, dont 49 dans la sous-liste C1, 50 dans la sous-liste C2 et 32 dans la sous-liste C3.

LISTE A	LISTE B	LISTE C		
		<i>Sous-Liste C1 Afrique</i>	<i>Sous-Liste C2 Europe, Asie et Pacifique</i>	<i>Sous-Liste C3 Amérique latine et Caraïbes</i>
Allemagne	Algérie	Afrique du Sud	Afghanistan	Antigua-et-Barbuda
Autriche	Arabie saoudite	Angola	Albanie	Argentine
Belgique	Émirats arabes unis	Bénin	Arménie	Bahamas
Canada	Gabon	Botswana	Azerbaïdjan	Barbade
Danemark	Indonésie	Burkina Faso	Bangladesh	Belize
Espagne	Iran (République islamique d')	Burundi	Bhoutan	Bolivie
États-Unis	Iraq	Cameroun	Bosnie-Herzégovine	Brésil
Finlande	Jamahiriya arabe libyenne	Cap-Vert	Cambodge	Chili
France	Koweït	Comores	Chine	Colombie
Grèce	Nigéria	Congo	Chypre	Costa Rica
Irlande	Qatar	Côte d'Ivoire	Croatie	Cuba
Islande	Venezuela (République bolivarienne du)	Djibouti	Ex-République yougoslave de Macédoine	Dominique
Italie		Égypte	Fidji	El Salvador
Japon		Érythrée	Géorgie	Équateur
Luxembourg		Éthiopie	Îles Cook	Grenade
Norvège		Gambie	Îles Salomon	Guatemala
Nouvelle-Zélande		Ghana	Inde	Guyana
Pays-Bas		Guinée	Israël	Haïti
Portugal		Guinée-Bissau	Jordanie	Honduras
Royaume-Uni		Guinée équatoriale	Kazakhstan	Jamaïque
Suède		Kenya	Kirghizistan	Mexique
Suisse		Lesotho	Kiribati	Nicaragua
		Libéria	Liban	Panama
		Madagascar	Malaisie	Paraguay
		Malawi	Maldives	Pérou
		Mali	Malte	République dominicaine
		Maroc	Mongolie	Sainte-Lucie
		Maurice	Myanmar	Saint-Kitts-et-Nevis
		Mauritanie	Népal	Saint-Vincent- et-les Grenadines
		Mozambique	Nioué	Suriname
		Namibie	Oman	Trinité-et-Tobago
		Niger	Pakistan	Uruguay
		Ouganda	Papouasie- Nouvelle-Guinée	
		République centrafricaine	Philippines	
		République démocratique du Congo	République arabe syrienne	
		République-Unie de Tanzanie	République de Corée	
		Rwanda	République de Moldova	
		Sao Tomé-et-Principe	République démocratique populaire lao	
		Sénégal	République populaire démocratique de Corée	
		Seychelles	Roumanie	
		Sierra Leone	Samoa	
		Somalie	Sri Lanka	
		Soudan	Tadjikistan	
		Swaziland	Thaïlande	
		Tchad	Timor-Leste	
		Togo	Tonga	
		Tunisie	Turquie	
		Zambie	Viet Nam	
		Zimbabwe	Yémen	
			Yougoslavie ⁵	

5/ La participation de ce pays en qualité de membre des organes directeurs du FIDA a été suspendue par le Conseil d'administration le 4 décembre 1992.

Liste des Gouverneurs et des Gouverneurs suppléants des États membres du FIDA

au 31 décembre 2008^{6, 7}

Membre	Gouverneur	Suppléant
AFGHANISTAN	Musa M. Maroofi	Abdul Razak Ayazi
AFRIQUE DU SUD	Lenin Magigwane Shope (janvier 2008 – décembre 2008) Anthea Joubert (décembre 2008 –)	Margaret Mohapi (janvier 2008 – avril 2008) –
ALBANIE	Jemin Gjana	Llesh Kola
ALGÉRIE	Saïd Barkat (janvier 2008 – juillet 2008) Rachid Benaïssa (juillet 2008 –)	Rachid Marif
ALLEMAGNE	Adolf Klope-Lesch	–
ANGOLA	Afonso Pedro Canga	–
ANTIGUA-ET-BARBUDA	Leon Errol Cort	–
ARABIE SAOUDITE	Fahad Bin Abdulrahman Balghunaim	Hamad Bin Sulaiman Al Bazei (janvier 2008 – mars 2008) Sulaiman M. al-Turki (mars 2008 –)
ARGENTINE	Victorio María José Taccetti (janvier 2008 – avril 2008) María del Carmen Squeff (avril 2008 –)	María del Carmen Squeff (janvier 2008 – avril 2008)
ARMÉNIE	Davit Lokyan (janvier 2008 – juillet 2008) Aramayis Grigoryan (juillet 2008 –)	Zohrab V. Malek
AUTRICHE	Kurt Bayer (janvier 2008 – juin 2008) Edith Frauwallner (juin 2008 –)	Klaus Oehler
AZERBAÏDJAN	Emil Zulfugar Oglu Karimov	–
BAHAMAS	Theodore Brent Symonette (mars 2008 – décembre 2008) Lawrence S. Cartwright (décembre 2008 –)	Paul Farquharson (décembre 2008 –)
BANGLADESH	AB Mirza Azizul Islam	Abdul Aziz
BARBADE	Erskine R. Griffith (janvier 2008 – février 2008) Haynesley L. Benn (février 2008 –)	–
BELGIQUE	Jan de Bock	–
BELIZE	Vildo Marin (janvier 2008 – février 2008) Rene Montero (février 2008 –)	–
BÉNIN	Roger Dovonou	Edgar-Yves Monnou (janvier 2008 – janvier 2008) Arlette Dagnon-Vignikin (janvier 2008 –)
BHOUTAN	– Pema Gyamtsho (avril 2008 –)	Sonam Tobden Rabgye
BOLIVIE	Esteban Elmer Catarina Mamani	–
BOSNIE-HERZÉGOVINE	Midhat Haračić	Tamara Dogo Kovačević

6/ La trente et unième session du Conseil des gouverneurs, tenue les 13 et 14 février 2008, a été présidée par l'honorable M. Sayyadi Abba Ruma (Nigéria). M. Jörg Frieden (Suisse) et Son Excellence Geoconda Galán Castelo (Équateur) ont assuré la vice-présidence.

7/ Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonctions et du départ du Gouverneur concerné. L'absence de date signifie que l'entrée en fonctions est antérieure à janvier 2007 et/ou le départ postérieur à décembre 2007.

Membre	Gouverneur	Suppléant
BOTSWANA	Oliphant Mfa (janvier 2008 – avril 2008) Shaw Kgathi (avril 2008 –)	Mathias Chakalisa (janvier 2008 – avril 2008) L.P. Gakale (avril 2008 –)
BRÉSIL	Paulo Bernardo Silva	Alexandre Meira da Rosa
BURKINA FASO	Jean-Baptiste Marie Pascal Compaoré (janvier 2008 – septembre 2008) Lucien Marie Noël Bembamba (septembre 2008 –)	Léné Sebgo
BURUNDI	Ferdinand Nderagakura (janvier 2008 – février 2008) Clotilde Nizigama (février 2008 –)	Cyprien Ndayegamiye (janvier 2008 – février 2008) Ferdinand Nderagakura (février 2008 –)
CAMBODGE	Chan Sarun	–
CAMEROUN	Abdoulaye Aboubakary (janvier 2008 – décembre 2008) Jean Nkueté (décembre 2008 –)	Michael Tabong Kima
CANADA	Diane Jacovella	Roger Ehrhardt (janvier 2008 – janvier 2008) Claude Lemieux (janvier 2008 – décembre 2008)
CAP-VERT	José Eduardo Barbosa	Maria Goretti Santos Lima
CHILI	Gabriel Valdés Subercaseaux (janvier 2008 – mars 2008) – Cristián Barros Melet (décembre 2008 –)	Konrad Paulsen Rivas
CHINE	Li Yong	Yang Shaolin
CHYPRE	George F. Poulides	Gabriel Odysseos (janvier 2008 – août 2008) Christina Pitta (septembre 2008 –)
COLOMBIE	Sabas Pretelt de la Vega	Francisco José Coy Granados
COMORES	Siti Kassim (janvier 2008 – août 2008) Anissi Chamsidine (août 2008 –)	Mohamed Ali Soilihi
CONGO	Rigobert Maboundou	Mamadou Kamara Dekamo
COSTA RICA	Luis París Chaverri	Yolanda Gago de Sinigaglia
CÔTE D'IVOIRE	Richard Gbaka Zady (janvier 2008 – mars 2008) Amadou Gon Coulibaly (mars 2008 –)	–
CROATIE	Tomislav Vidosević	Ivo Resić
CUBA	Martha Lomas Morales	Enrique Moret Echeverría
DANEMARK	Ole E. Moesby (janvier 2008 – mai 2008) – (mai 2008 – octobre 2008) Susan A. Ulbæk (octobre 2008 –)	Susanne Rumohr Hækkerup
DJIBOUTI	Abdoulkader Kamil Mohamed	Mohamed Moussa Chehem
DOMINIQUE	Matthew Walter	–
ÉGYPTE	Amin Ahmed Mohamed Othman Abaza	Ashraf Rashed
EL SALVADOR	José Roberto Andino Salazar	María Eulalia Jiménez Zepeda
ÉMIRATS ARABES UNIS	Mohamed Khalfan Bin Khirbash (janvier 2008 – février 2008) Obeid Humaid Al Tayer (février 2008 –)	Abdulla Ahmed Mohammed Bin Abdul Aziz (janvier 2008 – septembre 2008) Maryam Hassan Al Shanasi (septembre 2008 –)
ÉQUATEUR	Geoconda Galán Castelo	Mónica Martínez Menduño
ÉRYTHRÉE	Arefaine Berhe	Zemed Tekle Woldetatos

Membre	Gouverneur	Suppléant
ESPAGNE	Eduardo Ibáñez López-Dóriga (janvier 2008 – janvier 2008) Luis Calvo Merino (janvier 2008 –)	Jorge Cabrera Espinós (janvier 2008 – septembre 2008) –
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	Henry M. Paulson	Anthony Wayne (janvier 2008 – septembre 2008) Daniel S. Sullivan (septembre 2008 –)
ÉTHIOPIE	Adissu Legesse (janvier 2008 – décembre 2008) Tefera Deribew (décembre 2008 –)	Grum Abay Teshome
EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE	Lidija Cadikovska (janvier 2008 – décembre 2008) Aco Spasenovski (décembre 2008 –)	–
FIDJI	Seremaia Tuinaugusori Cavuitati	–
FINLANDE	Anneli Vuorinen (janvier 2008 – octobre 2008) Marjatta Rasi (octobre 2008 –)	Pekka Hukka
FRANCE	Ambroise Fayolle (janvier 2008 – janvier 2008) Benoît Cœuré (janvier 2008 – février 2008)	–
GABON	Faustin Boukoubi (janvier 2008 – octobre 2008) Paul Biyoghé Mba (octobre 2008 –)	Yolande Mbeng
GAMBIE	Kanji Sanneh (janvier 2008 – juillet 2008) The Secretary of State for Agriculture (juillet 2008 – novembre 2008) Yankouba Touray (novembre 2008 –)	Amie Nyan-Alaboson
GÉORGIE	Petre Tsiskarishvili (janvier 2008 – juin 2008) Bakur Kvezereli (juin 2008 –)	Zaal Gogsadze (janvier 2008 – août 2008) Natia Sulava (août 2008 – octobre 2008) Konstantin Gabashvili (octobre 2008 –)
GHANA	Anna Nyamekye (janvier 2008 – décembre 2008) Ernest Akobuor Debrah (décembre 2008 –)	Charles Agyei-Amoama
GRÈCE	Charalambos Rocanas	Emmanuel Manoussakis
GRENADE	Joseph S. Charter (janvier 2008 – décembre 2008) Ruth Elizabeth Rouse (décembre 2008 –)	–
GUATEMALA	Francisco Bonifaz Rodríguez	Ileana Rivera de Angotti
GUINÉE	Mahmoud Camara	Ibrahima Cherif Bah (janvier 2008 – mars 2008) Elhadj Thierno M. Cellou Diallo (mars 2008 –)
GUINÉE-BISSAU	Daniel Suleimane Embaló (janvier 2008 – octobre 2008) Sola Nkilin Na Bitcha (octobre 2008 –)	–
GUINÉE ÉQUATORIALE	Teodoro Nguema Obiang Mangue	–
GUYANA	Robert Montgomery Persaud	Dindyal Permaul
HAÏTI	Jonas Gué	Franck Hyppolite (janvier 2008 – novembre 2008) –
HONDURAS	Héctor Hernández Amador	Nehemías Martínez
ÎLES COOK	Wilkie Rasmussen	–

Membre	Gouverneur	Suppléant
ÎLES SALOMON	Severino Nuaiasi (janvier 2008 – janvier 2008) Selwyn Riumana (janvier 2008 –)	Ezekiel Walaodo
INDE	Palaniappan Chidambaram (janvier 2008 – décembre 2008) Manmohan Singh (décembre 2008 –)	Sindhushree Khullar (janvier 2008 – décembre 2008) L.M. Vas (décembre 2008 –)
INDONÉSIE	Mulia Panusunan Nasution	Susanto Sutoyo (janvier 2008 – octobre 2008) Yuwono Agus Putranto (octobre 2008 –)
IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')	Eshagh Al Habib	–
IRAQ	Hoshyar Mahmoud al-Zebari	–
IRLANDE	Sean O’Huiginn	Padraic Dempsey
ISLANDE	Jón Erlingur Jónasson	Hermann Örn Ingólfsson
ISRAËL	Gila Livnat Rosiner	–
ITALIE	Pier Paolo Cento (janvier 2008 – juin 2008) – Nicola Cosentino (août 2008 –)	–
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE	Abu Baker Al-Mabrouk Al-Mansouri	Fatih Alseddek Beram
JAMAÏQUE	Gail Marie Mathurin	–
JAPON	Yuji Nakamura (janvier 2008 – octobre 2008) Shinsuke Shimizu (octobre 2008 – octobre 2008) Hiroyasu Ando (octobre 2008 –)	Tatsuo Yamasaki (janvier 2008 – septembre 2008) Daikichi Monma (septembre 2008 –)
JORDANIE	Suhair al-Ali	–
KAZAKHSTAN	Akhmetzhan Smagulovich Yessimov (janvier 2008 – juillet 2008) Akylbek Kurishbayev (juillet 2008 –)	–
KENYA	Kipruto Rono Arap Kirwa (janvier 2008 – février 2008) Romano M. Kiome (février 2008 – juillet 2008) William Samoei Ruto (juillet 2008 –)	– Ann Belinda Nyikuli (février 2008 –)
KIRGHIZISTAN	Ednan Oskonovich Karabaev (janvier 2008 – octobre 2008) Arstanbek Nogoiev (octobre 2008 –)	– Melis Mambetjanov (octobre 2008 –)
KIRIBATI	Tetabo Nakara	Tebwe letaake
KOWEÏT	Mustafa Jasem al-Shamali	Abdulwahab Ahmed Al-Bader
LESOTHO	Lesole Mokoma	Mathoriso Molumeli
LIBAN	Ghattas Akl (janvier 2008 – août 2008) Samir Shami (août 2008 –)	Rania Khalil Zarzour (janvier 2008 – août 2008) Roula Al Achi (août 2008 – octobre 2008) –
LIBÉRIA	J. Christopher Toe	John B. Samuels
LUXEMBOURG	Jean-Louis Schiltz	Arsène Jacoby
MADAGASCAR	Ratolojanahary Marius De Sales Hygin (janvier 2008 – mai 2008) Armand Panja Ramanoelina (mai 2008 –)	Sambiheviny Findrama-Elson (janvier 2008 – septembre 2008) Jean-Pierre Razafy-Andriamihaingo (septembre 2008 –)
MALAISIE	Wan Abdul Aziz bin Wan Abdullah	– Mohammad Azhar bin Mazlan (mars 2008 – novembre 2008) –

Membre	Gouverneur	Suppléant
MALAWI	Bintony Kutsaira (janvier 2008 – avril 2008) Frank Mwenifumbo (avril 2008 –)	Patrick Kabambe
MALDIVES	Hussain Hilmy (janvier 2008 – novembre 2008) Ibrahim Didi (novembre 2008 –)	Rilwan Shareef (janvier 2008 – novembre 2008) Ahmed As'ad (novembre 2008 –)
MALI	Tiémoko Sangaré	Mohammed Al Moustapha Cissé (janvier 2008 – septembre 2008) Gaoussou Drabo (septembre 2008 –)
MALTE	Walter Balzan	Ritienne Bonavia
MAROC	Moha Marghi	Ali Lamrani
MAURICE	Arvin Boolell (janvier 2008 – septembre 2008) Satya Veyash Faugoo (septembre 2008 –)	Krishnawtee Beegun (janvier 2008 – septembre 2008) –
MAURITANIE	Abderrahmane Ould Hamma Vezaz (janvier 2008 – juillet 2008) Sidi Ould Tah (juillet 2008 –)	Marièm Mint Mohamed Ahmedou (janvier 2008 – janvier 2008) Aly Ould Haiba (janvier 2008 –)
MEXIQUE	Jorge Eduardo Chen Charpentier	– Diego Alonso Simancas Gutierrez (juillet 2008 –)
MONGOLIE	Dendev Terbichdagva (janvier 2008 – janvier 2008) Tserendorj Gankhuyag (janvier 2008 – novembre 2008) Tunjin Badamjunai (novembre 2008 –)	Tserendorj Gankhuyag (janvier 2008 – janvier 2008) Navaansamdan Ganbyamba (février 2008 –)
MOZAMBIQUE	Aiuba Cuereneia	Ernesto Gouveia Gove
MYANMAR	Htay Oo	–
NAMIBIE	Michael Mutonga (janvier 2008 – février 2008) Panduleni Kaino Shingenge (février 2008 – novembre 2008) John Mutorwa (novembre 2008 –)	Desmond R. Tshikesho
NÉPAL	Ganesh Kumar K.C. (janvier 2008 – février 2008) Tek Bahadur Thapa (février 2008 – mars 2008) Nagendra Prasad Chaudhary (mars 2008 – septembre 2008) Jaya Prakash Prasad Gupta (septembre 2008 –)	– Tek Bahadur Thapa (décembre 2008 –)
NICARAGUA	Mónica Robelo Raffone	–
NIGER	Mireille Fatouma Ausseil (janvier 2008 – février 2008) Mahaman Moussa (février 2008 –)	– Mireille Fatouma Ausseil (février 2008 –)
NIGÉRIA	Sayyadi Abba Ruma	– Shamsuddeen Usman (mars 2008 –)
NIOUÉ	Young M. Vivian (janvier 2008 – novembre 2008) Toke T. Talagi (novembre 2008 –)	–
NORVÈGE	Henrik Harboe	Ingrid Glad
NOUVELLE-ZÉLANDE	Douglas Frederick Lawrence Markes	Tiffany Jane Babington (janvier 2008 – mars 2008) –
OMAN	Khalfan Bin Saleh Mohammed Al Naebi	–
OUGANDA	Ezra Suruma	Hilary O. Onek

Membre	Gouverneur	Suppléant
PAKISTAN	Muhammed Isa Jan Baloch (janvier 2008 – avril 2008) Chaudhry Nisar Ali Khan (avril 2008 – juin 2008) Nazar Muhammad Gondal (juin 2008 –)	Tasnim Aslam
PANAMA	Héctor Alexander H.	Eudoro Jaén Esquivel
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE	Patrick Pruaitch	Simon Tosali
PARAGUAY	Humberto Galeano Bonzi (janvier 2008 – février 2008) Ana María Baiardi Quesnel (février 2008 –)	Liz Haydee Coronel Correa
PAYS-BAS	Albert Gerard Koenders	A. M. Agnes van Ardenne- van der Hoeven
PÉROU	Carlos Roca Cáceres	Félix Denegri Boza
PHILIPPINES	Margarito B. Teves (janvier 2008 – janvier 2008) Philippe J. Lhuillier (janvier 2008 –)	Emmanuel Elmo R. Fernandez
PORTUGAL	Carlos Manuel Inácio Figueiredo (janvier 2008 – septembre 2008) Carlos Manuel dos Santos Figueiredo (septembre 2008 – décembre 2008) José António de Sousa Canha (décembre 2008 –)	Carlos Manuel dos Santos Figueiredo (janvier 2008 – septembre 2008) – José Fernando Augusto Moreno (décembre 2008 –)
QATAR	Abdul Rahman bin Khalifa bin Abdul Azziz Al-Thani (janvier 2008 – juillet 2008) – Abdullah bin Mubarak bin Aaboud al-Midhadhi (décembre 2008 –)	Soltan Saad S.K. Al-Moraikhi
RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	Adel Safar	Hassan Al-Ahmad
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	Charles Massi (janvier 2008 – mars 2008) Jean Eudes Teya (mars 2008 –)	Ernest Gothard-Bassebe (janvier 2008 – mai 2008) David Banzokou (mai 2008 –)
RÉPUBLIQUE DE CORÉE	Kim Joong-Jae	Seo Hae-dong
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	Anatolie Spivacenco	Lilia Razlog
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	François Mobuto Nzanga Ngbangawe (janvier 2008 – décembre 2008) Norbert Basengezi Katitima (décembre 2008 –)	–
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO	Somdy Douangdy	Phouphet Khamphounvong (janvier 2008 – mars 2008) –
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Mario Arvelo Caamaño	–
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE	Kim Yong Suk	–
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE	Stephen Masato Wasira	Wilfred J. Ngirwa
ROUMANIE	Nicolae Flaviu Lazin (janvier 2008 – février 2008) Dacian Cioleş (février 2008 –)	Radu Horumba (janvier 2008 – février 2008) Răzvan Victor Rusu (février 2008 –)
ROYAUME-UNI	James Harvey	Elizabeth Nasskau
RWANDA	Anastase Murekezi (janvier 2008 – juillet 2008) Christopher Bazivamo (juillet 2008 –)	Emmanuel Ndagijimana (janvier 2008 – janvier 2008) –
SAINTE-LUCIE	Ezechiel Joseph	Martin Satney
SAINT-KITTS-ET-NEVIS	Cedric Roy Liburd	–
SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES	Montgomery Daniel	–
SAMOA	Taua Tavaga Kitiona Seuala	–

Membre	Gouverneur	Suppléant
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	Cristina Maria Fernandes Dias (janvier 2008 – janvier 2008) Valdemira da Silva Tavares (janvier 2008 – juillet 2008) José Luis Xavier Mendes (juillet 2008 –)	–
SÉNÉGAL	Hamath Sall	Papa Cheikh Saadibou Fall
SEYCHELLES	Joel Morgan	–
SIERRA LEONE	Joseph Sam Sesay	Foday Duramani Mohamed Seisay (janvier 2008 – octobre 2008) Cristina F.S. Wright (octobre 2008 –)
SOMALIE	Abdulqadir Nur Arale	–
SOUDAN	Mohamed El Amin Kabashi Eisa (janvier 2008 – mars 2008) Elzubeir Beshir Taha (mars 2008 –)	Ahmed Magdoub Ahmed
SRI LANKA	Hemantha Warnakulasuriy	Saranya Hasanthi Urugodawatte Dissanayake
SUÈDE	Joakim Stymne	– Anders Bengtson (mars 2008 –)
SUISSE	Jörg Frieden	Lukas Siegenthaler (janvier 2008 – juin 2008) Raymund Furrer (juin 2008 –)
SURINAME	Jaswant Sahtoe	Gerhard Otmar Hiwat
SWAZILAND	Mtiti Fakudze (janvier 2008 – novembre 2008) Clement N. Dlamini (novembre 2008 –)	Christopher Nkwanyana
TADJIKISTAN	Sulton Valiev	–
TCHAD	Haroun Kabadi (janvier 2008 – mai 2008) Naimbaye Lossimian (mai 2008 –)	Hassanty Oumar Chaïb
THAÏLANDE	Banphot Hongthong (janvier 2008 – janvier 2008) Jaranthada Karnasuta (janvier 2008 –)	Tritaporn Khomapat
TIMOR-LESTE	Mariano Assanami Sabino	Cesár José da Cruz
TOGO	Kossi Messan Ewovor	Akla-Esso M'Baw Arokoum
TONGA	Sione Ngongo Kioa	–
TRINITÉ-ET-TOBAGO	Arnold A. Piggott	Dennis Francis
TUNISIE	Mohamed Nouri Jouini	Kamel Ben Rejeb
TURQUIE	Sitki Uğur Ziyal	–
URUGUAY	Ramón Carlos Abin De María (janvier 2008 – juin 2008) Tabaré Bocalandro Yapeyú (juin 2008 – novembre 2008) Carlos Bentancour Fernandez (novembre 2008 –)	–
VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)	Rafael Eduardo Isea Romero (janvier 2008 – septembre 2008) Alejandro J. Andrade Cedeño (septembre 2008 –)	Rafael Lacava Evangelista (janvier 2008 – août 2008) Gladys Francisca Urbaneja Durán (août 2008 –)
VIET NAM	Tran Xuan Ha	Yen Nguyen Thi Hong (janvier 2008 – février 2008) Nguyen Thanh Do (février 2008 –)
YÉMEN	Mansour Ahmed Al-Hawshabi	Abdulrahman Mohammed Bamatraf (janvier 2008 – janvier 2008) Shaya Mohsin Mohamed Zidani (janvier 2008 –)
ZAMBIE	Daniel Kalenga	–
ZIMBABWE	Rugare Gumbo	Mary Margaret Muchada

Liste des Administrateurs du Conseil d'administration

au 31 décembre 2008⁸

Membre		Membre suppléant	
LISTE A			
Heike Kuhn	ALLEMAGNE	Pio Wennubst	SUISSE
James Melanson	CANADA	Riikka Laatu	FINLANDE
Mark M. Jaskowiak (janvier 2008 – mars 2008)	ÉTATS-UNIS	Jorge Cabrera Espinós (en fonctions) (janvier 2008 – janvier 2008)	ESPAGNE
Elizabeth H. Morris (mars 2008 –)		Jorge Cabrera Espinós (janvier 2008 – septembre 2008)	
		Vera Cruz Soler del Campo (septembre 2008 – octobre 2008)	
		Alberto López García Asenjo (octobre 2008 –)	
François Marion	FRANCE	Martine Van Dooren	BELGIQUE
Augusto Zodda	ITALIE	Georgios Pandremenos	GRÈCE
Noriteru Fukushima (janvier 2008 – avril 2008)	JAPON	Kristian Højersholt (janvier 2008 – août 2008)	DANEMARK
Seiichi Yokoi (avril 2008 – juillet 2008)		Jeanineke Dahl Kristensen (août 2008 –)	
Kazumasa Shioya (juillet 2008 –)			
Arne B. Hønningstad	NORVÈGE	Ann Uustalu (janvier 2008 – février 2008)	SUÈDE
		Amalia Garcia-Thörn (mars 2008 –)	
Theo van Banning (– décembre 2008) ⁹	PAYS-BAS	Elizabeth Nasskau	ROYAUME-UNI
LISTE B			
Bandar Bin Abdel Mohsin Al-Shalhoob	ARABIE SAOUDITE	Hasanuddin Ibrahim	INDONÉSIE
Hesham I. Al-Waqayan	KOWEÏT	Majed Ali Ahmed Omran Al Shamsi	ÉMIRATS ARABES UNIS
Yaya O. Olaniran	NIGÉRIA	Soltan Saad S.K. Al-Moraikhi	QATAR
Luis Arias Bellorín	VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)	Mohamed Larbi Ghanem	ALGÉRIE

8/ Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonctions et du départ de l'Administrateur concerné. L'absence de date signifie que l'entrée en fonctions est antérieure à janvier 2008 et/ou le départ postérieure à décembre 2008.

9/ M.van Banning est décédé le 16 décembre 2008.

Membre		Membre suppléant	
LISTE C			
SOUS-LISTE C1			
Njabulo Nduli	AFRIQUE DU SUD	Médi Moungui	CAMEROUN
Abdel Aziz Mohamed Hosni	ÉGYPTE	Modibo Mahamane Touré (janvier 2008 – mars 2008) Mohammed Al Moustapha Cissé (avril 2008 –)	MALI
SOUS-LISTE C2			
Yang Shaolin	CHINE	Tasnim Aslam	PAKISTAN
Sindhushree Khullar (janvier 2008 – décembre 2008) L.M. Vas (décembre 2008 –)	INDE	Seo Hae-dong	RÉPUBLIQUE DE CORÉE
SOUS-LISTE C3			
Benvindo Belluco	BRÉSIL	Francisco Bonifaz Rodríguez	GUATEMALA
Jorge Eduardo Chen Charpentier	MEXIQUE	María del Carmen Squeff	ARGENTINE

États financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2008*

- Appendice A** Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice B** État des recettes et des dépenses (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice B1** État des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice C** État consolidé des flux de trésorerie
- Appendice D** Notes relatives aux états financiers consolidés
- Appendice D1** État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des fonds non décaissés

Rapport du Commissaire aux comptes

Information complémentaire

- Appendice E** Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux
- Appendice F** État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)
- Appendice G** État des contributions
- Appendice H** État des prêts
- Appendice H1** État des dons - FIDA seulement
- Appendice I** État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
- Appendice J** État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux de la norme internationale 4217 établie par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à Genève, et le droit de tirage spécial (DTS). Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice D) font partie intégrante des états financiers.

* Tels que soumis pour approbation à la quatre-vingt-seizième session du Conseil d'administration, en avril 2009, lequel les soumettra ensuite à la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs pour approbation, conformément à l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA.

APPENDICE A

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'USD)

Actif	Actif consolidé		FIDA seulement	
	2008	2007	2008	2007
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	491 548	437 753	263 681	264 530
Placements (note 4)	2 427 658	2 503 846	2 358 008	2 402 377
Avoirs détenus en garantie de prêts de titres (note 4))	455 953	816 703	455 953	816 703
Billets à ordre à encaisser (note 5)	283 980	343 819	264 441	324 925
Contributions à recevoir (note 5)	281 061	377 988	207 747	334 878
Moins: provisions (note 6)	(168 485)	(168 485)	(168 485)	(168 485)
	396 556	553 322	303 703	491 318
Autres sommes à recevoir (note 7)	104 894	94 104	253 391	302 917
Actifs fixes (note 8)	996	0	996	0
Encours des prêts (note 9 et appendice H)	3 777 607	3 580 767	3 777 607	3 580 767
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9a)	(62 822)	(56 569)	(62 822)	(56 569)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 b) et appendice I)	(117 985)	(98 186)	(117 985)	(98 186)
Encours net des prêts	3 596 800	3 426 012	3 596 800	3 426 012
Total actif	7 474 405	7 831 740	7 232 532	7 703 857

Passif et fonds propres	Actif consolidé		FIDA seulement	
	2008	2007	2008	2007
Sommes à payer et passif exigible (note 12)	326 626	325 417	342 010	341 182
Engagements au titre des garanties en espèces sur prêts de titres (note 12)	474 229	816 703	474 229	816 703
Dons non décaissés (appendice H1)	194 922	117 621	138 641	65 960
Recettes reportées (note 13)	269 445	160 758	77 840	93 396
Total passif	1 265 222	1 420 499	1 032 720	1 317 241

Fonds propres				
Contributions				
Ordinaires	5 281 368	5 259 496	5 281 368	5 259 496
Spéciales	20 348	20 348	20 348	20 348
Total contributions (appendice G)	5 301 716	5 279 844	5 301 716	5 279 844
Réserve générale	95 000	95 000	95 000	95 000
Bénéfices non distribués intégralement engagés	812 467	1 036 397	803 096	1 011 772
Total fonds propres	6 209 184	6 411 241	6 199 812	6 386 616
Total passif et fonds propres	7 474 405	7 831 740	7 232 532	7 703 857

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

APPENDICE B

État consolidé des recettes et des dépenses

Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'USD)

	2008	2007
Recettes		
Produit des prêts (note 8)	54 344	53 444
Produit des liquidités et des placements (note 15)	136 273	155 190
Recettes provenant d'autres sources (note 16)	18 861	14 041
Contributions (note 17)	32 561	113 671
Total des recettes	242 039	336 346
Dépenses d'exploitation (note 18)		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 19)	(77 669)	(73 693)
Dépenses administratives courantes	(42 810)	(34 912)
Consultants et autres dépenses hors personnel	(30 172)	(27 859)
Institutions coopérantes	(7 661)	(12 183)
Frais financiers directs (banques et placements) (note 20)	(4 185)	(3 515)
Sous-total des dépenses d'exploitation	(162 497)	(152 162)
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 21)	(796)	(58 997)
(Pertes)/gains de change (note 14)	(166 752)	243 437
Dépréciation	(45)	0
Provision pour dépréciation des prêts (note 9 a))	36 945	3 126
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE (note 11)	(36 290)	119 304
Dons	(131 986)	(164 406)
Provision pour assurance maladie après cessation de service (note 19 c))	(4 547)	(5 014)
Total des dépenses	(465 968)	(14 712)
(Déficit)/excédent des recettes	(223 929)	321 634

État des recettes et des dépenses (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'USD)

	2008	2007
Recettes		
Produit des prêts	54 344	53 444
Produit des liquidités et des placements (note 15)	131 257	146 432
Recettes provenant d'autres sources (note 16)	23 025	17 026
Total des recettes	208 626	216 902
Dépenses d'exploitation (note 18)		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 19)	(74 738)	(70 353)
Dépenses administratives courantes	(38 999)	(30 652)
Consultants et autres dépenses hors personnel	(23 231)	(24 041)
Institutions coopérantes	(7 428)	(12 209)
Frais financiers directs (banques et placements) (note 20)	(4 109)	(3 445)
Sous-total des dépenses d'exploitation	(148 505)	(140 700)
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 21)	2 865	(62 464)
(Pertes)/gains de change (note 14)	(153 587)	236 586
Dépréciation	(45)	0
Provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	36 945	3 126
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE (note 11)	(34 660)	120 471
Dons	(115 768)	(59 551)
Provision pour assurance maladie après cessation de service (note 19 c))	(4 547)	(5 014)
Total des dépenses	(417 302)	(92 454)
(Déficit)/excédent des recettes	(208 676)	309 356

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

APPENDICE B1

État consolidé des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'USD)

	Total des bénéfices non distribués
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2007	714 763
Total des recettes moins dépenses d'exploitation	321 634
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2007	1 036 397
Total des recettes moins dépenses d'exploitation	(223 929)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2008	812 467

État des bénéfices non distribués (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'USD)

	Total des bénéfices non distribués
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2007	702 416
Total des recettes moins dépenses d'exploitation	309 356
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2007	1 011 772
Total des recettes moins dépenses d'exploitation	(208 676)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2008	803 096

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

APPENDICE C

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'USD)

	2008	2007
Flux de trésorerie provenant des opérations du FIDA		
Intérêts sur prêts	55 856	51 501
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	83 057	204 900
Autres sommes (payées)/reçues	39 252	(52 112)
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(154 279)	(135 119)
Décaissements au titre des dons (FIDA)	(39 825)	(37 600)
Décaissements au titre des dons (fonds supplémentaires)	(16 219)	(74 606)
Flux nets de trésorerie dégagés par les activités d'exploitation	(32 158)	(43 036)
Activités d'investissement		
Décaissements de prêts	(433 807)	(399 134)
Remboursements de prêts – principal	186 233	175 075
Somme reçue/(payée) au titre des placements	119 946	252 074
Flux nets de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(127 628)	28 015
Activités de financement		
Contributions aux reconstitutions	209 487	294 372
Flux nets de trésorerie utilisés pour les activités de financement	209 487	294 372
Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents	(52 626)	85 939
Augmentation/(diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restriction	(2 925)	365 290
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en début d'exercice	2 512 925	2 147 635
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en fin d'exercice	2 510 000	2 512 925
DONT:		
Liquidités non soumises à restriction	491 487	437 674
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des garanties en espèces sur prêts de titres	2 018 513	2 075 251
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	2 510 000	2 512 925

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

APPENDICE D

Notes relatives aux états financiers consolidés

NOTE 1

BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après dénommé le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies qui existe depuis le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur, et qui a son siège à Rome (Italie). Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci a pour ressources les contributions des États membres, les contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et le produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2

PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour la préparation de ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles ont été régulièrement appliquées à tous les exercices pour lesquels des états financiers ont été présentés.

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux normes internationales d'information financière appelées normes IFRS et selon la méthode de calcul au coût historique, à l'exception des prêts et de certaines sommes à recevoir et engagements qui sont comptabilisés sur la base de leur juste valeur et de leur coût amorti selon la méthode des taux d'intérêts effectifs. Des informations sont données séparément dans les comptes là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS exige que soient effectuées certaines estimations comptables essentielles. Elle suppose aussi que la direction fasse usage de jugement pour l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

- Les changements suivants ont eu lieu en 2008:
- Les garanties en espèces reçues en contrepartie de prêts de titres sont inscrites à leur juste valeur à l'actif du bilan et font l'objet d'une inscription correspondante au passif représentant l'obligation pour le Fonds de restituer aux emprunteurs de titres les garanties qu'ils ont versées. Comme cette information figure pour la première fois dans les états financiers de l'exercice 2008, les chiffres correspondants de 2007 ont été retraités. Le retraitement des garanties en espèces sur prêts de titres à l'actif et au passif des états financiers 2007 est sans effet sur les fonds propres et les bénéfices non distribués. Voir la note 4 pour plus de détails.
- Le Fonds a commencé à comptabiliser en immobilisations ses actifs fixes et incorporels.

b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés qui incluent les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques, le Programme conjoint FIDA-Fonds belge de survie (PC-FBS) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);
- le Fonds fiduciaire du FIDA au titre l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE);
- le Fonds fiduciaire du FIDA pour le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS).

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et largement contrôlées par ce dernier. Les données les concernant sont donc consolidées dans les états financiers du FIDA pour donner une vue plus complète et plus claire de la situation. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires pour ces fonds peuvent être établis sur demande pour les donateurs qui en ont besoin.

À la différence des autres entités hébergées par le FIDA, le programme de travail du PC-FBS est préparé par le FIDA et arrêté chaque année avec l'accord du Gouvernement belge lors d'une réunion du comité directeur. Le PC-FBS est une entité complémentaire dont les opérations font partie des activités de base du FIDA.

Entités hébergées par le FIDA. Il existe d'autres entités que le FIDA héberge mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales et ne sont donc pas consolidées dans les comptes du FIDA. Il s'agit en l'occurrence de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (anciennement "Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté") et du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

c) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis. C'est donc en dollar des États-Unis que sont présentés ces états financiers consolidés du FIDA.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération ou en fonction du taux de change applicable. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans l'état des recettes et des dépenses.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans cette dernière monnaie, comme suit:

Les actifs et passifs de chaque bilan présenté sont convertis au taux de clôture.

Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts des fonds propres.

d) Fonds propres

Ils comprennent les trois éléments suivants:

i) Contributions (fonds propres); ii) Réserve générale; et iii) Bénéfices non distribués.

i) Contributions (fonds propres)**a) Généralités**

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution destinée à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement comme actif et comme somme à recevoir lorsque le Membre concerné dépose son instrument de contribution. Les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur, conformément à la norme IAS 39.

b) Provisions

Les principes applicables aux provisions pour arriérés de contribution des États membres sont les suivants:

i) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.

ii) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est à dire pour la période de reconstitution).

iii) La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. L'intention est également de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Le niveau de la Réserve générale fait l'objet d'un examen tous les trois ans.

iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent des recettes sur les dépenses, sans compter les effets des variations de change. Le solde de ce poste est intégralement engagé pour des prêts et des dons. D'un point de vue opérationnel, il convient de se reporter à l'état des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement) (appendice F).

e) Prêts**i) Généralités**

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont Membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt entre en vigueur lorsque le FIDA a reçu de l'emprunteur un avis juridique satisfaisant et

lorsque les autres conditions préalables éventuelles ont été remplies. Les décaissements peuvent commencer dès l'entrée en vigueur du prêt.

Tous les prêts du Fonds sont approuvés et leur remboursement, ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis, doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt, pour un montant équivalant à la somme due en DTS, calculé sur la base des taux appliqués par le Fonds monétaire international aux dates correspondantes. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux dispositions de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) "Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables seront exempts d'intérêts mais supporteront une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et comporteront un délai de remboursement de quarante (40) ans, différé d'amortissement de dix (10) ans compris; b) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cinquante pour cent (50%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement de vingt (20) ans, différé d'amortissement de cinq (5) ans compris; c) les prêts consentis à des conditions ordinaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cent pour cent (100%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement allant de quinze (15) ans à dix-huit (18) ans, différé d'amortissement de trois (3) ans compris; d) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts."

ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)**a) Historique de l'Initiative PPTE**

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de partenariats avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Plus précisément, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations annulées au titre du service de la dette doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

b) Impact de l'Initiative PPTE

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette et la fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTE de l'état des recettes et des dépenses. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur nominale des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTE comporte un élément discrétionnaire important.

La dépense comptabilisée est ensuite compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs et versées par l'intermédiaire du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE, pour financer les allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés en valeur actuelle nette.

iv) Comptabilisation des prêts

Conformément à la norme IAS 39, les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée à l'aide d'un modèle en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt considéré, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé, au moment de la clôture du prêt (c'est-à-dire lorsque celui-ci est entièrement décaissé). Les taux d'actualisation sont calculés en fonction de la courbe des taux d'intérêt prévus pour l'année de clôture, selon la monnaie dans laquelle le prêt est libellé. Le facteur d'actualisation appliqué n'est pas ajusté en fonction du risque de crédit afférent au pays étant donné que les prêts sont accordés directement aux pays et sont donc considérés comme des "créances souveraines". Cependant, tous les prêts en cours sont analysés et s'il apparaît objectivement que les remboursements risquent d'être affectés, une provision est constituée.

v) Provision cumulée pour dépréciation

Les retards dans les paiements au titre des prêts entraînent des pertes en valeur actuelle pour le Fonds puisqu'il ne prélève pas de droit ou d'intérêt supplémentaire sur les arriérés dus au titre des intérêts ou du principal des prêts. La provision est égale à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif initial (c'est-à-dire le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation du prêt). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), on peut appliquer une méthode semblable à celle en usage pour le provisionnement des contributions des États membres. Ainsi, une provision sera constituée dès lors que, en l'absence d'un plan de règlement convenu, un versement dû au titre du prêt aura plus de 24 mois de retard. Une provision est également constituée pour les échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai sont considérés comme inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse 48 mois, la provision s'applique à l'intégralité du principal non remboursé. La date à partir de laquelle commencent à courir les délais susmentionnés est celle du bilan. Le Fonds n'a passé par pertes et profits aucun de ses prêts.

vi) Situation de non-comptabilisation

Les recettes au titre des prêts sont comptabilisées selon le système de l'exercice. En cas de paiements en retard de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches se poursuivent auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

f) Placements

Le portefeuille de titres du Fonds contient des titres de placement ainsi que certains titres sélectionnés qu'il entend conserver jusqu'à échéance. Le Fonds comptabilise ses titres de placement à leur juste valeur, à part ceux qu'il entend conserver jusqu'à échéance et qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur est la valeur boursière à la date du bilan. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au compte des variations de change. Tous les achats et les ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste

valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués sur cette même base ultérieurement. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées dans l'état des recettes et des dépenses.

Le Fonds prend part à des opérations de prêt de titres par l'intermédiaire du dépositaire global qui intervient en tant qu'agent. Il reçoit en contrepartie des garanties qui peuvent être versées sous la forme soit de titres, soit d'espèces, conformément aux pratiques du marché. Ces opérations de prêt de titres sont des contrats passés avec des contreparties selon les règles établies par le marché et les dispositions convenues avec le dépositaire global. Les titres prêtés ne sont pas sortis du bilan, sauf en cas de transfert des risques et des revenus liés à leur détention. De même, le FIDA ne comptabilise pas les titres qu'il reçoit en garantie, à moins que les risques et les revenus attachés à leur propriété ne lui soient également transférés. Les garanties versées en espèces sont investies sur le marché monétaire et dans d'autres instruments financiers liquides inscrits dans la catégorie des titres de transaction à l'actif du bilan. En tant que prêteur, le FIDA est tenu de verser des intérêts (ou "rebate") sur les garanties qui lui sont fournies en espèces. Le cas échéant, c'est à lui qu'il incombe juridiquement de supporter les pertes encourues sur les garanties réinvesties.

L'obligation de restituer les garanties en espèces versées par les emprunteurs de titres constitue un engagement porté au passif du FIDA.

Les revenus et les pertes latents ou réalisés sur les opérations de prêt de titres sont comptabilisés en recettes ou en charges sur la base des droits constatés.

g) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les titres détenus jusqu'à échéance ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

h) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement, les contributions reçues sont inscrites comme produit dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme produits reportés et sont diminuées, dans l'état des recettes et des dépenses, du montant des charges liées aux projets. Lorsque cela est spécifié dans les accords avec les donateurs, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), plus l'intérêt produit, auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice D1.

Des donateurs individuels ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

i) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à leur date d'entrée en vigueur à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IAS 39. Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

j) Régimes applicables au personnel**a) Obligations concernant les pensions**

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui a été créée pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière de l'organisation vis à vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et en conséquence il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Étant donné que le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions, il ne comptabilise rien dans son actif à cet égard, et ne présente aucune autre information ayant trait aux prestations de retraite, comme le rendement des avoirs de la Caisse.

b) Plan d'assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. Ce plan d'assurance maladie repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la norme IAS 19, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels.

k) Provisions

Des provisions sont établies quand le Fonds a une obligation juridique réelle ou présumée découlant de faits passés, quand il est probable qu'un prélèvement de ressources sera nécessaire pour s'acquitter de cette obligation, et quand le montant de l'obligation se prête à une estimation fiable. Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

l) Imposition

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies et, en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège permanent du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

m) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes.

n) Actifs fixes – actifs incorporels

En 2008, le Fonds a commencé à comptabiliser en immobilisations (au coût d'acquisition) ses achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

• Aménagements et installations	10 ans
• Mobilier	5 ans
• Matériel de bureau	4 ans

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels si de cette immobilisation résultent des avantages économiques futurs pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (deux à cinq ans).

o) Ressources du FIDA disponibles pour engagement

Les ressources disponibles pour engagement sont constituées par les ressources en monnaies librement convertibles, telles qu'elles sont définies à la section 1 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui ont été versées par les Membres et d'autres entités ou qui proviennent ou proviendront du produit des opérations ou des remboursements de prêts effectués par les emprunteurs, dans la mesure où lesdites ressources n'ont pas déjà été engagées pour des prêts et des dons ou versées à la Réserve générale.

Les principes qui déterminent les ressources disponibles pour engagement sont les suivants:

i) Seuls les paiements effectifs reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre sont inclus dans les ressources disponibles pour engagement. La valeur des montants en espèces ou sous forme de billets à ordre dus au titre des instruments de contribution mais non payés n'est pas comptabilisée dans les ressources disponibles pour engagement.

ii) Des provisions pour arriérés de paiement au titre des billets à ordre ont été constituées.

iii) Les billets à ordre et les engagements au titre des prêts (prêts entrés en vigueur mais non décaissés, prêts approuvés et signés mais non encore en vigueur et prêts non encore signés) et les dons non décaissés sont comptabilisés à leur valeur nominale dans l'état des ressources disponibles pour engagement dans la mesure où celui-ci constitue un rapport opérationnel destiné uniquement à des fins de gestion qui n'est donc pas soumis aux règles de la norme IAS 39 concernant les états financiers.

iv) Le Conseil d'administration peut avoir recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA), avec prudence et circonspection, pour compenser, d'année en année, les fluctuations des ressources disponibles pour engagement et pour constituer une réserve de ressources. Le Fonds a eu recours au PEA en 2008, comme en 2007, les ressources ordinaires ne suffisant pas à financer ses engagements au titre des prêts et des dons.

Un prêt ou un don est considéré comme engagé lorsqu'un accord formel a été signé entre le Fonds et le bénéficiaire du prêt ou du don. Le Conseil d'administration du Fonds examine à chacune de ses sessions l'état des ressources disponibles pour engagement afin de s'assurer que le FIDA dispose des ressources nécessaires pour financer les prêts et les dons soumis à son approbation.

NOTE 3**ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS****a) Estimations et hypothèses retenues**

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

i) Juste valeur et coût amortis des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de méthodes d'évaluation.

ii) Initiative PPTE

L'estimation des pertes imputables à l'Initiative PPTE et aux arriérés de remboursement des prêts repose dans une large mesure sur le jugement de la direction. Les principales hypothèses retenues pour les calculs concernent le taux de change entre le DTS et le dollar des États-Unis, la date d'entrée en vigueur de l'allègement de dette et le niveau des décaissements.

b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

i) Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes internationales d'information financière, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

NOTE 4**SOLDE DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS****a) Ventilation des soldes**

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Liquidités non soumises à restriction	491 487	437 674
Liquidités soumises à restriction	61	79
Sous-total liquidités	491 548	437 753
Placements non soumis à restriction	2 427 170	2 503 219
Placements soumis à restriction	488	627
Sous-total placements hors garanties en espèces sur prêts de titres	2 427 658	2 503 846
Avoirs détenus en garantie de prêts de titres	455 953	816 703
Sous-total placements	2 883 611	3 320 549
Total des liquidités et placements	3 375 159	3 758 302

b) Liquidités et placements soumis à restriction

Monnaies non librement convertibles. Au 31 décembre 2008, les liquidités et placements détenus par le Fonds en monnaies non librement convertibles s'élevaient respectivement à 61 000 USD (79 000 USD en 2007) et à 488 000 USD (627 000 USD en 2007). Conformément à l'Accord portant création du FIDA, les montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, sont soumis à restriction.

c) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2008, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, y compris les sommes à payer et à recevoir, se chiffraient à 2 757 204 000 USD (2 775 046 000 en

2007), à l'exception des avoirs soumis à restriction et en monnaies non convertibles. Ils se décomposaient comme suit:

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Liquidités	491 487	437 674
Titres à revenu fixe	2 306 973	2 336 754
(Perte)/gain non réalisé sur contrats à terme	26 752	(136)
Dépôts à terme et autres effets bancaires	87 566	163 963
Contrats à terme	6 530	2 456
Options	122	182
Swaps	(773)	0
Avoirs détenus en garantie des prêts de titres	455 953	816 703
Total des liquidités et placements	3 374 610	3 757 596
Sommes à recevoir sur cessions de titres	67 388	53 489
Somme à payer sur achats de titres	(210 565)	(219 336)
Engagements au titre des garanties en espèces sur prêts de titres	(474 229)	(816 703)
Total des placements	2 757 204	2 775 046

Les placements en titres à revenu fixe comprenaient, au 31 décembre 2008, 407 152 000 USD de titres détenus jusqu'à échéance (427 968 000 USD en 2007).

Au 31 décembre 2008, la valeur de marché des garanties en espèces reçues sur les prêts de titres se montait à 455,9 millions d'USD (816,7 millions d'USD en 2007) tandis que les engagements correspondants à l'égard des emprunteurs atteignaient 474,2 millions d'USD (816,7 millions d'USD en 2007), ce qui fait ressortir une perte latente de 18,3 millions d'USD. À la même date, la valeur nominale des titres prêtés se montait à 526 millions d'USD (1 064 millions d'USD en 2007) et les titres reçus par le Fonds en guise de garantie représentaient 74 millions d'USD (326 millions d'USD en 2007). La majeure partie des titres prêtés sont des obligations d'État.

d) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Euro	883 573	837 956
Yen japonais	337 096	294 914
Livre sterling	240 769	294 594
Dollar des États-Unis	1 314 042	1 347 582
Total	2 775 480	2 775 046
Avoirs détenus en garantie des prêts de titres	455 953	816 703
Engagements au titre des garanties sur prêts de titres	(474 229)	(816 703)
Total liquidités et placements	2 757 204	2 775 046

Les données présentées dans le tableau ci-dessus ne tiennent pas compte des placements liés aux garanties en espèces sur prêts de titres, présentés séparément ci-après à la note 4 j).

e) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Moins de 1 an	599 499	640 794
1 à 5 ans	1 555 526	1 584 973
5 à 10 ans	244 179	160 590
Plus de 10 ans	376 276	388 689
Total	2 775 480	2 775 046
Avoirs détenus en garantie des prêts de titres	455 953	816 703
Engagements au titre des garanties sur prêts de titres	(474 229)	(816 703)
Total liquidités et placements	2 757 204	2 775 046

Au 31 décembre 2008, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 76 mois (77 mois en 2007).

Les données relatives aux garanties en espèces sur prêts de titres (notamment la composition de ces avoirs par échéance) sont présentées séparément ci-après à la note 4 j).

f) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde et risque de liquidité. Dans l'hypothèse de la poursuite de ses activités, le Fonds encourt aussi un risque de perte de ressources qui est toutefois limité au portefeuille de placements.

g) Risque de marché

Conformément à sa politique de placement, le FIDA investit dans plusieurs catégories d'actifs à revenu fixe. Lorsqu'il y a lieu, la direction du FIDA prend les mesures tactiques qui s'imposent pour protéger l'ensemble du portefeuille de placements contre les évolutions défavorables du marché.

Les liquidités et les placements détenus jusqu'à leur échéance sont gérés en interne. Les autres placements sont répartis entre 12 mandats de gestion externe.

Le tableau 1 ci-après indique la part relative et le montant des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille, ainsi que les allocations préconisées par la politique de placement, aux 31 décembre 2008 et 2007. Les chiffres présentés concernent uniquement le FIDA.

Tableau 1
Répartition des placements par classe d'actifs et allocations prévues par la politique de placement

Aux 31 décembre 2008 et 2007

Classe d'actifs	Portefeuille		Politique de placement	
	%	En millions d'USD	%	
2008				
Liquidités à court terme	5,5	136,6	5,5	
Placements détenus jusqu'à échéance	16,4	407,2	16,4	
Obligations d'État	43,8	1 086,0	43,3	
Placements diversifiés à taux fixe	17,9	443,8	14,8	
Placements indexés sur l'inflation	16,4	404,9	20,0	
Total	100	2 478,5	100	

Classe d'actifs	Portefeuille		Politique de placement	
	%	En millions d'USD	%	
2007				
Liquidités à court terme	6,8	169,5	5,5	
Placements tactiques à court terme	1,6	40,3	-	
Placements détenus jusqu'à échéance	17,1	427,9	17,1	
Obligations d'État	42,7	1 068,0	43,5	
Placements diversifiés à taux fixe	17,0	425,1	13,9	
Placements indexés sur l'inflation	14,8	370,2	20,0	
Total	100	2 501,0	100	

Chaque classe d'actifs est gérée selon des lignes directrices qui lui sont propres et qui imposent des restrictions sur le choix des instruments admissibles et les opérations susceptibles d'être effectuées par les gestionnaires en fonction des risques du marché. Ces restrictions prennent la forme suivante:

1. indices de référence prédéterminés et limitation de l'écart autorisé en termes de durée;
2. erreurs de réplification maximales;
3. notes de crédit minimales (voir ci-après l'alinéa h) Risque de crédit).

Les indices de référence sélectionnés pour les différentes classes d'actifs sont indiqués dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2
Indices de référence par portefeuille

Portefeuille	Indice de référence
Liquidités à court terme	-
Obligations d'État	Indice JP Morgan pour les obligations d'État multimarchés de 1 à 5 ans, ajusté en fonction des quatre monnaies entrant dans la composition du panier du DTS
Placements diversifiés à taux fixe	Indice global Lehman des États-Unis (AA3 et au-dessus)
Placements indexés sur l'inflation	Indice ad hoc composé des deux indices Barclays multimarchés pour les valeurs indexées sur l'inflation de 1 à 7 ans et de 7 ans et plus
Placements détenus jusqu'à échéance	Indice sectoriel étendu équilibré (calculé en interne sur une base trimestrielle)

En matière d'échéance, les limites sont les suivantes:

- Un an de plus que la référence pour les obligations d'État multimarché.
- Deux ans de plus que la référence pour les placements diversifiés à taux fixe.

Sept ans de plus pour les obligations indexées sur l'inflation.

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres. Pour les valeurs à revenu fixe, la durée maximale est fixée à deux ans au-delà de l'échéance du portefeuille de référence. Le Fonds n'effectue pas de placements sur les marchés d'actions. La durée moyenne des placements du FIDA aux 31 décembre 2008 et 2007 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3
Durée moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2008 et 2007

Classe d'actifs	Portefeuille		Durée de référence	
	2008	2007	2008	2007
Liquidités à court terme	-	-	s.o.	s.o.
Obligations d'États	2,9	2,7	2,6	2,5
Placements diversifiés à taux fixe	3,0	4,5	3,2	4,0
Placements indexés sur l'inflation	4,7	3,9	5,2	5,0
Placements détenus jusqu'à échéance	2,3	2,5	2,3	2,5
Durée moyenne totale	3,0	2,9	3,0	2,9

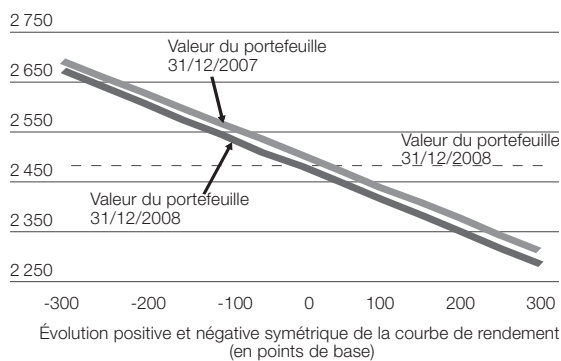
L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 4 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2008.

Tableau 4
Analyse de sensibilité du portefeuille de placements
(FIDA seulement)

2008			2007	
Variation de la courbe de rendement en points de base	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion	Total portefeuille	Variation de la valeur sans mandat de gestion	Total portefeuille
-300	193	2 672	188	2 689
-250	161	2 640	156	2 657
-200	129	2 608	125	2 626
-150	96	2 575	94	2 595
-100	64	2 543	63	2 564
-50	32	2 511	31	2 532
0	-	2 478,5	-	2 501,0
50	(32)	2 447	(31)	2 470
100	(64)	2 415	(63)	2 438
150	(96)	2 383	(94)	2 407
200	(129)	2 350	(125)	2 376
250	(161)	2 318	(156)	2 345
300	(193)	2 286	(188)	2 313

L'analyse de sensibilité présentée ci-dessus ne tient pas compte des placements liés aux garanties en espèces sur prêts de titres. Le graphique 1 ci-dessous illustre la relation négative entre rendements et valeur des placements à revenu fixe.

Graphique 1
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)
(En millions d'USD)



Au 31 décembre 2008, si le niveau général des taux d'intérêt des monnaies entrant dans la composition du papier du DTS avait été supérieur/inférieur de 100 points de base (déplacement positif ou négatif symétrique de la courbe de rendement), le produit de l'ensemble du portefeuille de placements aurait été inférieur/supérieur de 64,0 millions d'USD du fait des pertes (gains) enregistrés sur les placements évalués au cours du marché (78% du portefeuille).

Le tableau 5 ci-dessous indique l'erreur de réplcation (*tracking error*) maximale autorisée par les lignes directrices de la politique de placement. L'erreur de réplcation représente l'écart type annualisé de la performance du portefeuille par rapport à l'objectif de référence, et mesure le risque actif encouru par les gestionnaires de placements.

Classe d'actifs	Erreur de réplcation (en % par an)
Obligations d'État	0,75-1,00
Placements diversifiés à taux fixe	0,75-1,00
Placements indexés sur l'inflation	2,00
Placements détenus jusqu'à échéance	s.o.

Au 31 décembre 2008, l'erreur de réplcation de l'ensemble du portefeuille, sur la base des trois années précédentes, était de 0,28%.

h) Risque de crédit

Les lignes directrices de la politique de placement fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière, comme indiqué au tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6
Notes de crédit minimales exigées par la politique de placement

Classe d'actifs	Titres	Dépôts à terme et CD ^a	Opérations au comptant et à terme ^b	Swaps de taux d'intérêt ^b
Liquidités à court terme	s.o.	A-1/P-1	s.o.	s.o.
Obligations d'État	Moody's Aa3 ou Standard & Poor's (S&P) AA- ou Fitch AA-	A-1/P-1	A-1/P-1	s.o.
Placements diversifiés à taux fixe ^c	Moody's Aa3 ou S&P AA- ou Fitch AA (exception: MBS et ABS AAA/Aaa par deux des trois institutions)	A-1/P-1	A-1/P-1	AA-/Aa3
Placements indexés sur l'inflation ^c	Moody's Aa3 ou S&P AA-	A-1/P-1	A-1/P-1	s.o.
Placements détenus jusqu'à échéance ou obligations de sociétés AAA/Aaa	Moody's Aa3 S&P AA- (exception: obligations de sociétés AAA/Aaa)	A-1/P-1	s.o.	s.o.

^a La note de crédit minimale (P-1 de Moody's ou A-1 de S&P) s'applique à l'établissement bancaire.

^b La note de crédit minimale s'applique à la contrepartie.

^c Seul sont autorisés les contrats à terme et les options négociés sur des marchés organisés.

Note: ABS = titres adossés à des actifs; IRS = swaps de taux d'intérêt; MBS = titres adossés à des créances hypothécaires

Au 31 décembre 2008, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure au minimum autorisé par la politique de placement (tableau 7).

Tableau 7
Note de crédit moyenne par classe d'actifs (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2008 et 2007.

Classe d'actifs	Note de crédit ^a	
	2008	2007
Liquidités à court terme	P1	P1
Obligations d'État	Aaa	Aaa
Placements diversifiés à taux fixe	Aaa	Aaa
Placements indexés sur l'inflation	Aaa	Aaa
Placements détenus jusqu'à échéance	Aaa	Aaa

^a La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2008 et 2007; pour les placements détenus jusqu'à échéance, la note moyenne est calculée sur la base des valeurs nominales. Les notes de crédit sont celles attribuées par Moody's.

Les notes de crédit des garanties en espèces sont indiquées ci-après à la note 4 j).

i) *Placements en titres détenus jusqu'à échéance*

	Équivalent en milliers d'USD			
	USD	EUR	Livre sterling	Total
Liquidités	10 888	448	-	11 336
Obligations de sociétés	51 645	67 865	7 123	126 633
Obligations publiques	101 610	50 256	7 394	159 260
Obligations d'État	10 161	49 048	-	59 209
Obligations d'entités supranationales	30 284	20 430	-	50 714
Total 2008	204 588	188 047	14 517	407 152
Total 2007	224 417	183 612	19 939	427 968

Au 31 décembre 2008, la juste valeur des placements détenus jusqu'à échéance se montait à 418 769 000 USD (430 342 000 USD en 2007).

Au 31 décembre, la composition par échéance des titres détenus jusqu'à échéance était la suivante:

Échéance	En milliers d'USD	
	2008	2007
Moins d'un an	94 284	76 401
1-2 ans	87 924	95 165
2-3 ans	73 052	91 199
3-4 ans	75 340	73 689
4-5 ans	76 552	81 753
5-6 ans	-	9 761
Total	407 152	427 968

Tous les titres à moins d'un an ont une échéance de plus de trois mois à compter de la date d'acquisition.

j) *Prêts de titres*

Le FIDA prend part à des opérations de prêt de titres qui comportent un risque de crédit si la contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations contractuelles. Le dépositaire global se charge, pour le compte du FIDA, de gérer au jour le jour les garanties et de les compléter par des appels de fonds supplémentaires si nécessaire (en fonction du niveau minimum requis dans les contrats). La gestion du risque de crédit est assurée à la fois par le dépositaire global et par le FIDA, mais celui-ci supporte à lui seul le risque de marché lié aux titres dans lesquels il investit les garanties en espèces reçues des emprunteurs. En 2008, en vertu d'un amendement à l'accord conclu avec le dépositaire global, celui-ci a transféré dans un compte distinct toutes les garanties liées aux opérations de prêt de titres effectuées par le FIDA. Les règles expressément définies pour ce compte sont plus restrictives que celles de la politique générale du FIDA en matière de placements. Elles définissent les critères à respecter pour le choix des titres, les notes minimales de crédit et la durée moyenne pondérée des placements (30 jours maximum pour les garanties réinvesties). Une grande partie des avoirs reçus en garantie est investie dans des instruments facilement mobilisables, afin de couvrir notamment le risque de liquidité associé à certains actifs actuellement détenus, tels que les titres MBS et ABS. Les placements liés aux garanties en espèces sur prêts de titres, ventilés par monnaie et par note de crédit, sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Dollar des États-Unis	455 953	593 075
Euro	-	223 628
Total	455 953	816 703

	En milliers d'USD				
	AAA	AA	A	BBB	Total
Liquidités	167 829	-	-	-	167 829
Obligations de sociétés	23 221	12 879	39 553	-	78 411
Obligations publiques	54 658	-	-	-	54 658
Obligations d'État	29 910	-	-	-	29 910
Valeurs bancaires	-	8 101	6 247	-	14 349
MBS*	12 245	1 890	959	3 382	19 476
ABS*	87 283	1 459	503	2 075	91 321
Total	376 147	24 330	47 262	8 215	455 953

* ABS = titres adossés à des actifs; MBS = titres adossés à des créances hypothécaires

NOTE: La note de crédit retenue est la plus basse (c'est-à-dire l'estimation la plus prudente) de celles attribuées par les agences Moody's, Standard & Poor's et Fitch.

Au 31 décembre 2008, la composition par échéance des placements liés aux garanties en espèces sur prêts de titres était la suivante:

Échéance	En milliers d'USD 2008
Moins d'un an	340 126
1-2 ans	76 296
2-3 ans	28 683
3-4 ans	10 849
Total	455 953

k) *Risque de change*

Le portefeuille de placements est utilisé de manière à minimiser globalement les risques de change encourus par le FIDA. La majeure partie des engagements du FIDA se compose de prêts et de dons non décaissés libellés en DTS. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. De même, les montants affectés à la Réserve générale et les engagements de dons libellés en dollars des États-Unis ont pour contrepartie des actifs libellés dans cette même monnaie.

L'alignement de l'actif sur le panier du DTS fait l'objet d'un contrôle généralement effectué tous les mois.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, la direction entame une procédure de réalignement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière à ce que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

Le tableau 8 ci-dessous indique le degré d'alignement de l'ensemble de l'actif du FIDA sur le panier du DTS au 31 décembre 2008.

Tableau 8
Alignement de l'actif sur le panier du DTS (FIDA seulement)

Au 31 décembre 2008

Monnaie	Part de l'actif net (%)	Pondération du DTS	Écart
USD	38,5	41,2	(2,7)
EURO	37,0	37,1	(0,1)
JPY	13,6	13,2	0,4
GBP	10,9	8,5	2,4
Total	100,0	100,0	-

Au 31 décembre 2008, si le dollar des États-Unis s'était déprécié (apprécié) de 10% par rapport aux trois autres monnaies composant le panier du DTS, le degré d'alignement de l'actif du FIDA aurait été comme indiqué au tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9
Sensibilité du niveau d'alignement de l'actif sur le panier du DTS (FIDA uniquement)

Au 31 décembre 2008

Monnaie	Écart par rapport aux pondérations du DTS	
	USD -10% (%)	USD +10% (%)
USD	(5,0)	(0,2)
EURO	1,3	(1,7)
JPY	0,9	(0,2)
GBP	2,8	2,1
Total	-	-

Afin d'améliorer ses rendements, le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer, en les couvrant, des opérations à terme sur devises afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses actifs et ses engagements libellés en DTS et en dollars des États-Unis.

l) *Risque de liquidité*

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux dépenses administratives lorsqu'il y a lieu. Pour assurer au FIDA la souplesse de financement dont il a besoin, les services de la trésorerie estiment le montant des fonds disponibles à partir de toutes les sources utiles à cet égard et surveillent la situation des liquidités selon divers échéanciers. Le FIDA a élaboré une politique en matière de liquidités, adoptée par le Conseil d'administration en décembre 2006, visant à mettre en place de

nouveaux dispositifs de sauvegarde dans ce domaine. Cette politique prévoit le maintien d'un niveau minimum d'actifs très liquides dans le portefeuille de placements du FIDA, à hauteur de 60% du total des décaissements bruts annuels, niveau qui peut être majoré en cas de crise. Le caractère adéquat de ce niveau de liquidité fera l'objet d'une évaluation dans le contexte du cycle de reconstitution. À l'heure actuelle, la part des actifs très liquides détenus par le Fonds couvre largement le minimum de liquidités requis.

m) Risque de ressources

La politique générale du FIDA en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des principales parties prenantes une fois au moins lors de chaque cycle de reconstitution. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers la position de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et de dons au cours de chaque exercice en fonction des ressources disponibles. La prévision des ressources à long terme est effectuée à l'aide du modèle financier du FIDA.

NOTE 5

BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Billets à ordre encaisser		
Contributions aux reconstitutions	276 728	340 842
Contributions du FBS	20 565	21 632
Total	297 293	362 474
Ajustement sur la base de la juste valeur	(13 313)	(18 655)
Billets à ordre encaisser, sur la base de la juste valeur	283 980	343 819
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	211 617	355 812
Contributions du FBS	32 862	36 936
Contributions supplémentaires	45 689	13 018
Total	290 168	405 766
Ajustement sur la base de la juste valeur	(9 107)	(27 778)
Contributions à recevoir, sur la base de la juste valeur	281 061	377 988

a) Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième reconstitutions des ressources

Ces contributions ont été intégralement acquittées, sous réserve de ce qui est indiqué dans la note 6 et dans le tableau ci-dessous:

Contributions non versées/encaissées

(au 31 décembre 2008)

Donateur	En milliers d'USD	
	Reconstitution	Montant
Brésil ^a	Sixième	2 639
France ^a	Sixième	11 120
Allemagne ^a	Sixième	14 000
Guatemala ^a	Sixième	23
Pays-Bas ^a	Sixième	11 169
Suisse ^a	Sixième	521
Royaume-Uni ^{a,b}	Sixième	5 751
États-Unis	Sixième	459

^a Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissements particulier.

^b Une partie de ce solde représente un billet à ordre non déposé au 31 décembre 2008.

b) Septième reconstitution des ressources

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour la septième reconstitution sont données à l'appendice G. La septième reconstitution est entrée en vigueur le 22 décembre 2006.

c) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données à l'appendice G.

d) Risque de crédit

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement encaissée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

NOTE 6

PROVISIONS

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Solde en début d'exercice	168 485	169 360
Variation totale	0	(875)
Solde en fin d'exercice	168 485	168 485
dont:		
Billets à ordre des contribuants a)	80 898	80 898
Sommes à recevoir des contribuants b)	87 587	87 587
Total	168 485	168 485

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2008, toutes les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris la sixième, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100%, et les billets à ordre déposés pour la septième reconstitution avaient été tirés à 65% (100% jusqu'à la sixième reconstitution et 30% pour la septième reconstitution au 31 décembre 2007).

Aux 31 décembre 2008 et 2007, toutes les contributions au PSA (première et seconde phase) avaient été tirées en totalité.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	En milliers d'USD	
	2008	2007
FIDA		
Contributions initiales		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
Iraq	13 717	13 717
	43 075	43 075
Iraq	31 099	31 099
	31 099	31 099
Mauritanie	2	2
	2	2
République populaire démocratique de Corée	600	600
Jamahiriya arabe libyenne	6 087	6 087
Mauritanie	25	25
	6 712	6 712
Total FIDA	80 888	80 888
PSA		
Première phase		
Mauritanie	10	10
Total PSA	10	10
Total général	80 898	80 898

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Contributions initiales		
Comores	10	10
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 177	83 177
Deuxième reconstitution		
Iraq	2 000	2 000
	2 000	2 000
Troisième reconstitution		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	2 410
Total	87 587	88 587

NOTE 7

AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Sommes à recevoir provenant de cessions de titres	67 388	53 489
Autres montant à recevoir	37 506	40 615
Total	104 894	94 104

Les sommes ci-dessus devraient être reçues dans un an au plus tard à compter de la date du bilan.

NOTE 8

IMMOBILISATIONS

	En milliers d'USD		
	1 ^{er} janvier	Ajouts 2008	31 décembre
Coût			
Informatique - matériel	0	490	490
Informatique - logiciels	0	64	64
Mobilier et installations	0	412	412
Matériel de bureau	0	75	75
Total	0	1 041	1 041
Dépréciation			
Informatique - matériel	0	(10)	(10)
Informatique - logiciels	0	(1)	(1)
Mobilier et installations	0	(34)	(34)
Matériel de bureau	0		
Total	0	(45)	(45)
Immobilisations nettes	0	996	996

NOTE 9

PRÊTS

a) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts se décompose comme suit:

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Solde en début d'exercice	173 990	169 162
Augmentation/(diminution) nette de la provision	(36 945)	(3 126)
Réévaluation	(3 942)	7 954
Solde en fin d'exercice en valeur nominale	133 103	173 990
Ajustement sur la base de la juste valeur	(70 281)	(117 421)
Total	62 822	56 569

Tous les prêts couverts par la provision cumulée sont compromis à 100%.

b) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts en situation de non-comptabilisation avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué dans l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice 2008 aurait été supérieur de 2 835 000 USD (2 734 000 USD en 2007). Les chiffres correspondants sont respectivement de 2 803 000 USD (2 703 000 USD en 2007) pour le FIDA et de 32 000 USD (31 000 USD en 2007) pour le PSA. Les États membres concernés sont indiqués ci après:

i) Emprunteurs en situation de non comptabilisation – FIDA
Au 31 décembre 2008

	Principal non amorti	Principal en arriéré	Produit non comptabilisé en 2008	En retard de paiement depuis
République centrafricaine	32 670	6 768	331	Mai 2001
Cuba	12 752	12 752	526	Sept.1989
République démocratique du Congo	22 773	5 817	236	Fév. 1993
Guinée-Bissau	6 731	2 048	70	Nov. 1995
Gaza et la Cisjordanie	3 857	148	30	Avril 2007
Libéria	15 624	12 065	469	Nov. 1995
Seychelles	125	83	10	Janv. 2002
Somalie	26 550	14 463	275	Janv. 1991
Togo	24 236	4 829	240	Sept. 2000
Zimbabwe	25 433	12 861	616	Oct. 2001
Total	170 751	71 834	2 803	

ii) Emprunteurs en situation de non comptabilisation – PSA
Au 31 décembre 2008

	Principal non amorti	Principal en arriéré	Produit non comptabilisé en 2007	En retard de paiement depuis
Guinée-Bissau	3 141	857	32	Déc. 1995
Total	3 141	857	32	

Le produit des prêts indiqué dans l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice 2008 comprend un montant de 4 273 000 USD (2 537 000 USD en 2007) perçu au titre d'exercices antérieurs.

On trouvera à l'appendice H un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

c) Ventilation de l'encours des prêts

	En milliers d'USD	
	2008	2007
FIDA – Prêts approuvés moins annulations et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H)		
2008 – 9 108 152 USD		
2007 – 8 939 817 USD		
Prêts en vigueur	8 458 277	8 197 827
Moins: solde non décaissé des prêts en vigueur	(2 265 755)	(2 285 970)
Remboursements	(1 462 618)	(1 312 398)
Intérêts/principal à recevoir	18 967	24 018
Encours des prêts, en valeur nominale	4 748 871	4 623 477
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 129 484)	(1 212 961)
Encours des prêts, sur la base de la juste valeur	3 619 387	3 410 516

PSA – Prêts approuvés moins annulations et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H)

2008 – 342 226 USD

2007 – 336 384 USD

	2008	2007
Prêts en vigueur	342 226	349 425
Moins: solde non décaissé des prêts en vigueur	(308)	(1 017)
Remboursements	(70 542)	(61 305)
Intérêts/principal à recevoir	694	1 035
Encours des prêts, en valeur nominale	272 070	288 138
Ajustement sur la base de la juste valeur	(113 850)	(117 887)
Encours des prêts, sur la base de la juste valeur	158 220	170 251

Total des prêts approuvés moins annulations et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS

2008 – 9 450 378 USD

2007 – 9 289 242 USD

	2008	2007
Prêts en vigueur	8 800 503	8 547 252
Moins: solde non décaissé des prêts en vigueur	(2 266 063)	(2 286 987)
Remboursements	(1 533 160)	(1 373 703)
Intérêts/principal à recevoir	19 661	25 053
Encours des prêts, en valeur nominale	5 020 941	4 911 615
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 243 334)	(1 330 848)
Encours des prêts, sur la base de la juste valeur	3 777 607	3 580 767

d) *Risque de crédit*

En raison de la nature de ses emprunteurs et de ses garants, le Fonds part du principe que chacun de ses prêts est assorti d'une garantie souveraine et sera donc un jour remboursé. Le risque de non-recouvrement est couvert à la fois par la provision cumulée pour dépréciation des prêts et par la provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE. Les prêts ayant accumulé des arriérés de plus de 180 jours sont placés en situation de non-comptabilisation.

e) *Risque de marché*

Le risque de taux d'intérêt encouru par le FIDA sur son portefeuille de prêts est jugé minime étant donné que celui-ci se compose pour 91,7% (90,2% au 31 décembre 2007) de prêts consentis à des conditions particulièrement favorables, c'est à dire non susceptibles de varier sur une base annuelle. On trouvera une ventilation du portefeuille selon les conditions de prêt à l'appendice H, sections 5 et 10

f) *Estimation de la juste valeur*

Les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change entre le DTS et le dollar des États-Unis est étroitement surveillée.

NOTE 10

INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs du FIDA se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

2008	Prêts et créances	En milliers d'USD	
		Actifs à la juste valeur avec variation au compte de résultats	Placements détenus jusqu'à
		3 596 800	
		104 894	
			407 152
		3 281 163	
		491 548	
Total	104 894	7 369 511	407 152

2007

Encours net des prêts	-	3 426 012	-
Autres créances	94 104	-	-
Placements détenus jusqu'à échéance	-	-	427 968
Autres actifs financiers à la juste valeur avec variation au compte de résultats	-	1 910 031	-
Liquidités et équivalents	-	437 753	-
Total	94 104	5 773 796	427 968

NOTE 11

INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS

a) *Impact de l'Initiative PPTE*

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 94 670 000 USD au cours de la période 1998-2008. On trouvera à l'appendice D1 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice I contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Comores, Côte d'Ivoire, Érythrée, Kirghizistan, Népal, République centrafricaine, Somalie, Soudan et Togo. Il est prévu que le FIDA reçoive du Conseil d'administration entre 2008 et 2010 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Au moment où les états financiers consolidés de l'exercice 2008 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 179 075 000 USD (213 500 000 USD en 2007).

Le produit brut des placements du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE s'est élevé à 1 630 000 USD (1 166 000 USD en 2007).

Le coût total cumulé des allègements de dette se décompose comme suit:

	En milliers d'USD		
	2008	Variation	2007
Contributions du FIDA 1998-2007	670	0	94 670
Total des contributions de sources extérieures (appendice D1)	175 651	0	175 651
Produit net cumulé des placements		7 887	1 630 625
Différence entre les allègements de dette approuvés et les ressources disponibles	29 934	(85 884)	115 817
Écarts de change nets cumulés	36 905	(2 931)	39 836
Total (appendice I)	345 046	(87 185)	432 231

b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Solde en début d'exercice	148 004	279 393
Nouveaux montants approuvés	26 584	3 173
Variation de la provision	(11 320)	(147 380)
Variation de change	(2 931)	12 818
Solde en fin d'exercice	160 337	148 004
Ajustement sur la base de la juste valeur	(42 352)	(49 818)
Équivalent sur la base de la juste valeur	117 985	98 186

NOTE 12**MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE**

	En milliers d'USD	
	2008	2007 recalculé
Engagements au titre des garanties sur prêts de titres	474 229	816 703
Sommes à payer pour achat de titres	210 565	219 336
Engagements au titre de l'AMACS	50 113	41 355
Autres sommes à payer et engagements exigibles	65 948	64 726
	326 626	325 417
Total	800 855	1 142 120

Sur le total ci-dessus, la somme d'environ 187 623 000 USD (76 141 000 USD en 2007) devrait être à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

NOTE 13**RECETTES REPORTÉES**

Les contributions reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Recettes reportées	275 256	169 887
Ajustement sur la base de la juste valeur	(5 810)	(9 129)
Recettes reportées sur la base de la juste valeur	269 445	160 758

NOTE 14**GAINS/PERTES DE CHANGE NETS**

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre des trois dernières années étaient les suivants:

Année	USD
2008	1,53480
2007	1,57592
2006	1,50387

Les effets des variations de change sont détaillés ci après:

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	1 027 548	784 190
Variations de change pour l'année:		
Liquidités et placements	(67 187)	95 259
Placements détenus jusqu'à échéance		2 556
Montants nets à recevoir/à payer	(4 231)	2 868
Encours des prêts et des dons	(93 208)	147 305
Billets à ordre et montants à recevoir des Membres	(20 617)	22 089
Contributions des États membres	18 491	(26 719)
Total des variations sur l'année	(166 752)	243 358
Solde de clôture au 31 décembre	860 796	1 027 548

Les variations de change présentées ci-dessus ne comprennent pas les gains ou pertes liés directement aux opérations, qui figurent au poste Total des variations de change.

NOTE 15**PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS****a) Gestion du portefeuille de placements**

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à des gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux lignes directrices du Fonds. Au 31 décembre 2008, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 1 892 200 000 USD (1 393 100 000 USD en 2007), ce qui représente environ 75% (59% en 2006) du total des liquidités et placements.

b) Instruments dérivés

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants à des fins de couverture (ils ne sont pas admis en revanche pour la comptabilité de couverture), principalement pour assurer l'alignement sur le panier du DTS.

i) Contrats à terme

Les contrats à terme en cours en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	31 décembre	
	2008	2007
Nombre de contrats en cours:		
achat	1143	1 618
vente	462	581
Gains nets latents (en milliers d'USD)	5 767	2 451
Échéances (en jours)	65 à 803	66 à 623

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2008 portaient sur des obligations d'État et des devises.

ii) Options

Le FIDA limite les opérations dans ce domaine aux options négociées sur des marchés organisés. Il n'émet pas de contrats d'option. Les options en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	31 décembre	
	2008	2007
Nombre de contrats en cours:		
achat	504	1 104
vente	382	1 064
Valeur de marché (en milliers d'USD)	(183)	42
Gains/(pertes) nets latents (en milliers d'USD)	(512)	191
Échéances (en jours)	23 à 257	25 à 350

Les contrats d'option en cours au 31 décembre 2008 portaient sur des obligations d'État et des indices du marché monétaire.

iii) Contrats à terme couverts

Au 31 décembre 2008, les contrats à terme affichaient un gain latent de 26 752 000 USD (perte latente de 136 000 USD en 2007). Leurs échéances s'échelonnaient entre 5 et 77 jours (entre 7 et 79 jours au 31 décembre 2007).

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2008 portaient sur des devises.

iv) Swaps

	31 décembre	
	2008	2007
Nombre de contrats ouverts:		
Achat	1	
Vente	1	
Gains/(pertes) nets latents (en milliers d'USD)	(773)	
Valeur nominale (en milliers d'USD)	6 100	

c) Produit des liquidités et des placements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 136 273 000 USD (155 190 000 USD en 2007). Ce chiffre brut ne comprend pas les frais directs imputables sur le produit des placements, soit 4 367 000 USD (3 929 000 USD en 2007), qui sont inclus dans les charges.

	En milliers d'USD		
	Placements au cours du marché	Placements détenus jusqu'à échéance	Total
Intérêts sur titres à revenu fixe	78 044	17 375	95 419
Perte nette sur les contrats à terme et swaps	4 010		4 010
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	28 298	(511)	27 787
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	13 035		13 035
Gain/(perte) latent sur les avoirs détenus en garantie de prêts de titres	(18 276)		(18 276)
Produit des prêts de titres	4 463	820	5 283
Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles	8 990	25	9 015
Total	118 564	17 709	136 273

	En milliers d'USD		
	Placements au cours du marché	Placements détenus jusqu'à échéance	Total
Intérêts sur titres à revenu fixe	68 361	29 055	97 416
Perte nette des contrats à terme et des options	543	-	543
Moins-value sur titres à revenu fixe	(2 461)	9 169	6 708
Perte latente sur titres à revenu fixe	43 359	(6 088)	37 271
Produit des prêts de titres	1 531	360	1 891
Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles	11 361	-	11 361
Total	122 694	32 496	155 190

Dans le cas des placements détenus jusqu'à échéance, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent à l'amortissement. Ces chiffres comprennent le produit des entités consolidées, à savoir:

	En milliers d'USD	
	2008	2007
FIDA	131 257	146 432
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	1 722	1 741
Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTÉ	1 630	1 168
PC-FBS	1 217	4 284
Autres fonds supplémentaires	4 148	5 226
À déduire: recettes reportées/reclassées	(3 701)	(3 661)
Total	136 273	155 190

Le taux de rendement annuel des liquidités et des placements consolidés en 2008 s'est établi à 5,14% net de charges (6,10% net de charges en 2007). Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2008 s'est établi à 5,45% net de charges (6,10% net de charges en 2007).

NOTE 16

RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le Gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Commissions de service	211	224
Remboursements du Gouvernement hôte	16 876	11 781
Recettes provenant d'autres sources	1 774	2 036
Total	18 861	14 041

NOTE 17

RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Fonds supplémentaires	30 636	107 840
PC-FBS	1 925	5 831
Total	32 561	113 671

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTÉ tiennent compte des charges correspondantes.

NOTE 18

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice J.

Le Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) finance les dépenses pluriannuelles afférentes à la conception, à l'exécution et à la supervision des projets et programmes financés par les prêts et les dons du FIDA. Lorsqu'un engagement est pris au titre du MFDP, le coût correspondant est comptabilisé en charge sous une rubrique distincte de l'état des recettes et des dépenses, et enregistré au passif du bilan pour les montants non décaissés. Les engagements au titre du MFDP sont déduits des ressources disponibles pour engagement lorsque les activités auxquelles ils correspondent deviennent effectives, compte tenu des différentes étapes prévues pour chacune d'entre elles.

Les coûts relatifs au MFDP ainsi que d'autres sources de financement, y compris le Plan d'action, sont enregistrés dans les comptes selon la nature de la dépense à laquelle ils correspondent.

NOTE 19

EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE

a) Effectifs

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de prestations offerts par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par la FAO.

En 2008, les effectifs à plein temps du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principale source budgétaire, se décomposaient comme suit:

	Cadre organique	Services généraux	Total
Budget administratif - FIDA	182	204	386
MFDP-FIDA	27	32	59
Autres sources - FIDA	31	26	57
PC-FBS	2	1	3
Cadres associés	12		12
Fonds programmatiques	2	3	5
Total 2008	256	267	523
Total 2007	237	270	507

Comme les années précédentes, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires pour faire face à ses besoins opérationnels.

b) Pensions

La dernière évaluation actuarielle de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, établie au 31 décembre 2007, a fait apparaître un excédent actuariel s'élevant à 0,49% de la rémunération soumise à retenue pour pension. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel (actuellement payées par l'affilié et le FIDA à hauteur de 7,9% et 15,8% respectivement de la rémunération soumise à retenue pour pension) et serait coresponsable, au prorata de sa part, de tout déficit. Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2008 s'est élevé à 8 984 000 USD (8 024 000 USD en 2007). Malgré les difficultés rencontrées sur les marchés financiers, l'administrateur de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies a confirmé que la capacité de la Caisse à faire face à ses engagements n'était nullement affectée.

c) Plan d'assurance maladie après cessation de service

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2008, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service, sur la base des hypothèses suivantes: taux d'actualisation: 5,6%; rendement des placements: 5,0%; augmentations de salaires prévues: 5,0%; augmentation des frais médicaux: 5,0%; inflation: 3%; et taux de change: 1 EUR = 1,43 USD. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2008 était de l'ordre de 50 113 000 USD. Le tableau ci-dessous présentent les actifs du plan d'assurance maladie après cessation de service et la provision constituée à ce titre au 31 décembre, tels qu'ils figurent dans les états financiers 2008 et 2007.

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Passif (services passés)		
Total de la provision au 1 ^{er} janvier	(41 355)	(32 922)
Charges d'intérêts	(2 242)	(1 470)
Coût des services actuels	(1 969)	(1 949)
Reclassement des services actuels afférent aux entités autres que le FIDA	-	-
Pertes actuarielles	(4 547)	(5 014)
Provision au 31 décembre	(50 113)	(41 355)
Actif		
Total des actifs au 1 ^{er} janvier	46 199	32 922
Intérêt sur solde	1 722	1 742
Contributions	9 561	11 535
Pertes actuarielles	-	-
Total des actifs au 31 décembre	57 482	46 199

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis dans des dépôts à vue et à terme, conformément à la politique de placement du FIDA.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2008, ce coût, inclus dans les traitements et indemnités du personnel, s'est élevé à 4 211 000 USD (3 648 000 USD – en 2007).

d) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des services au titre de l'AMACS au 31 décembre 2008.

Incidence sur:	Engagements (%)	Coût des services (%)
Hausse des frais médicaux:		
6,0 % au lieu de 5,0 %	25,4	35,66
4,0 % au lieu de 5,0 %	-20,3	-26,3

NOTE 20**FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)**

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Frais de gestion des placements	(3 546)	(2 923)
Autres charges nettes	(641)	(582)
Impôt récupérable (payé)/reçu	2	(10)
Total	(4 185)	(3 515)

NOTE 21**AJUSTEMENT SUR LA BASE DE LA JUSTE VALEUR**

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Encours des prêts	53 245	(16 067)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	(44 076)	(1 573)
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(6 165)	(50 771)
Encours des prêts (net)	3 004	(68 411)
Billets à ordre des contribuants	157	(3 215)
Contributions à recevoir	(14 589)	(8 705)
Contributions	20 695	10 613
Dons non décaissés	(3 800)	9 414
Recettes reportées	(6 263)	1 307
Total	(796)	(58 997)

NOTE 22**INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES**

Parmi les dons figure le financement annuel de deux entités hébergées par le FIDA, la Coalition internationale pour l'accès à la terre et le Mécanisme mondial, comme suit:

	En milliers d'USD		
	Total cumulé	2008	2007
Coalition internationale	10 063	1 148	-
Mécanisme mondial	8 782	1 232	-
Total	18 845	2 380	-

Au 31 décembre, les dettes/(créances) du Mécanisme mondial et de la Coalition internationale à l'égard du FIDA s'établissaient comme suit:

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Coalition internationale	528	(22)
Mécanisme mondial	(389)	1 470
Total	139	1 448

NOTE 23**IMPRÉVUS****a) Éléments de passif conditionnels**

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le Fonds monétaire international en faveur de neuf pays. Voir la note 10 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice I.

NOTE 24**DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers consolidés pourront être publiés après recommandation par le Comité d'audit à sa réunion d'avril 2009 et approbation par le Conseil d'administration à sa session d'avril 2009. Les états financiers consolidés de l'exercice 2008 seront soumis pour approbation au Conseil des gouverneurs à sa session de février 2010. Les états financiers consolidés de l'exercice 2007 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa trentième-deuxième session, en février 2009.

APPENDICE D1

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des fonds non décaissés

Aux 31 décembre 2008 et 2007

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2008¹ (en milliers d'USD)

États membres	Cofinancement des projets	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires	FEM	Total
Afrique du Sud			10		10
Algérie			97		97
Allemagne	46	4 672	7 191		11 909
Angola			7		7
Arabie saoudite			139		139
Australie ²	2 721		84		2 805
Autriche	755				755
Bangladesh			56		56
Belgique	5 059	758	594		6 411
Belgique pour le PC-FBS ³			64 778		64 778
Canada	209		4 871		5 080
Chine			30		30
Colombie			25		25
Danemark	2 467	3 327	3 951		9 745
Espagne	1 878		8 256		10 134
États-Unis		322	86		408
Finlande	2 644	2 138	4 323		9 105
France	1 032	862	3 846		5 740
Ghana			97		97
Grèce			97		97
Inde			1 000		1 000
Indonésie			50		50
Irlande	6 723		767		7 490
Italie	20 507	5 121	32 520		58 148
Japon	1 876	2 073	3 975		7 924
Jordanie			15		15
Koweït			139		139
Luxembourg	1 412		1 073		2 485
Malaisie			28		28
Maroc			50		50
Nigéria			50		50
Norvège	21 401	1 709	6 296		29 406
Pakistan			25		25
Paraguay			15		15
Pays-Bas	67 035	4 629	10 236		81 900
Portugal	142		738		880
République de Corée		3 104			3 104
Royaume-Uni	17 402		16 183		33 585
Sénégal			15		15
Suède	9 421	2 385	2 059		13 865
Suisse	8 388	343	8 188		16 919
Suriname	2 023				2 023
Turquie			47		47
Total États membres	173 141	31 443	182 007		386 591

¹ Les contributions dans des devises autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

² L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

³ La contribution de la Belgique comprend une somme de 942 000 USD versée par le Programme conjoint – Fonds belge de survie (PC-FBS).

APPENDICE D1

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des fonds non décaissés

Aux 31 décembre 2008 et 2007

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2008¹ (suite)
(en milliers d'USD)

États non membres et autres sources	Cofinancement des projets	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires	FEM	Total
Banque africaine de développement	2 800		953		3 753
Banque arabe	1 073		25		1 098
Banque mondiale	1 178		605	52 891	54 676
Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies	1 000				1 000
Commission européenne	814		158 940		159 754
Congressional Hunger Center			183		183
Excédent des commissions de service	50		96		146
Fédération nationale des coopératives agricoles	35				35
Fondation Bill & Melina Gates			1 010		1 010
Fonds arabe de développement économique et social	2 983				2 983
Fonds d'équipement des Nations Unies			557		557
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	82		150		232
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	1 976				1 976
Liechtenstein			5		5
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	14		21		35
Organisation des pays exportateurs de pétrole	50				50
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299				299
Programme des Nations Unies pour le développement			228		228
Autres			485		485
Total États non membres et autres sources	12 354		163 258	52 891	228 505
Total 2008	185 495	31 443	345 265	52 891	615 096
Total 2007	177 100	29 846	224 286	21 460	452 692

¹ Les contributions dans des devises autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

APPENDICE D1

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des fonds non décaissés

Aux 31 décembre 2008 et 2007

État des contributions complémentaires cumulées et des autres contributions de 1978 à 2008

(en milliers d'USD)

Allemagne	458
Canada	1 511
Inde	1 000
Royaume-Uni	11 271
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du PC-FBS dans le cadre des reconstitutions	67 228
<i>Contributions afférentes à la reconstitution du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE</i>	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	14 024
	19 679
Total contributions complémentaires 2008	101 147
Total contributions complémentaires 2007	96 664

État des contributions des États membres et des donateurs à l'Initiative PPTE

(en milliers d'USD)

<i>Contributions afférentes à la reconstitution du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE (voir tableau précédent)</i>	<i>19 679</i>
Allemagne	6 989
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale	104 127
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2008	175 651
Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2007	175 651

APPENDICE D1

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des fonds non décaissés

Aux 31 décembre 2008 et 2007

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires reçues en 2008

Contributions reçues pour le nouveau bâtiment du siège en 2008	Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD
Allemagne	EUR	100	153
Arabie saoudite	EUR	100	147
Bangladesh	EUR	40	59
Koweït	EUR	100	147
Total		340	506

Contributions reçues pour le cofinancement de projets en 2008	Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD
Espagne	EUR	1 500	1 878
Norvège	NOK	9 000	1 713
Pays-Bas	USD	388	388
Royaume-Uni	GBP	3 928	7 591
Total			11 570

Contributions reçues pour le programme de cadres associés en 2008	Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD
Allemagne	USD	290	290
Danemark	USD	63	63
Finlande	USD	332	332
Italie	USD	409	409
Norvège	USD	37	37
République de Corée	USD	285	285
Suède	USD	103	103
Total		1 519	1 519

Contributions versées sous forme de fonds supplémentaires en 2008	Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD
Banque africaine de développement	USD	800	800
Banque mondiale – Groupe consultatif d'assistance aux pauvres	USD	150	150
Canada	CAD	1 000	986
Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches	USD	10	10
Commission européenne	EUR	41 079	52 197
Espagne	EUR	2 000	2 788
Finlande	EUR	400	515
Fondation Bill & Melinda Gates	USD	1 000	1 000
Fonds des Nations Unies	USD	150	150
Fonds d'équipement des Nations Unies	USD	556	556
Fonds d'équipement des Nations Unies – Fonds fiduciaire multidonateurs	USD	228	228
Italie	EUR	3 395	4 881
Luxembourg	EUR	353	461
Norvège	NOK	5 000	724
Norvège ¹	USD	625	625
Pays-Bas – Bangladesh	USD	110	110
Pays-Bas – Rapport sur la pauvreté rurale	EUR	9	12
Royaume-Uni	GBP	528	1 049
Suisse	CHF	50	49
Total			67 291

Contributions complémentaires reçues en 2008	Reconstitutions	Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD
Allemagne	VII ^e reconstitution	EUR	300	458
Royaume-Uni	VI ^e reconstitution	GBP	1 069	2 119
Total				2 577

¹ Pour le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones.

APPENDICE D1

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des fonds non décaissés

Aux 31 décembre 2008 et 2007

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires non décaissées

(En milliers d'USD sauf indication contraire)

État des variations de contributions	Cofinancement des projets	Fonds pour le programme de cadres associés	Autres fonds supplémentaires	FEM	Total
Fonds non décaissés au 31 décembre 2008	16 053	1 558	99 285	31 449	148 885
Fonds de cofinancement de projets	Solde non décaissé au 31 décembre				
			2008		2007
États membres					
Canada			29		
Espagne			1 784		
Finlande			155		52
Irlande			1 327		520
Italie			2 183		1 828
Japon			274		303
Luxembourg			317		
Norvège			3 095		1 704
Pays-Bas			378		162
Royaume-Uni			5 146		1 709
Suède			212		176
Suisse			72		96
Suriname			4		
Total États membres			14 976		6 550
États non membres					
Banque arabe			1 073		1 033
Banque mondiale			4		
Fonds arabe de développement économique et social					1
Total États non membres			1 077		1 034
Total			16 053		7 584

Fonds pour le programme de cadres associés	Solde non décaissé au 31 décembre		Nombre cumulé de cadres associés	
	2008	2007	2008	2007
Allemagne	337	289	29	28
Belgique	9	92	4	4
Danemark	175	217	20	20
États-Unis			3	3
Finlande	257	163	11	10
France		76	4	4
Italie	411	479	22	21
Japon	47	47	11	11
Norvège	112	224	9	9
Pays-Bas		2	29	29
République de Corée	140	100	9	8
Suède	70	49	14	14
Suisse			3	3
Total	1 558	1 738	168	164

Au total 19 cadres associés ont travaillé au FIDA en 2008 (15 en 2007). Leurs postes étaient financés par la Belgique (1), le Danemark (1), la Finlande (4), la France (1), l'Allemagne (4), l'Italie (4), la Norvège (1), la République de Corée (2) et la Suède (1).

APPENDICE D1

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des fonds non décaissés

Aux 31 décembre 2008 et 2007

Autres fonds supplémentaires et complémentaires	Solde non décaissé au 31 décembre	
	2008	2007
États membres		
Allemagne	1 690	864
Belgique	19	19
Canada	2 189	1 412
Danemark	134	132
Espagne	7 792	5 187
États-Unis	1	
Finlande	697	717
France	105	75
Inde	1 000	1 000
Irlande	38	981
Italie	14 330	12 812
Japon	146	184
Luxembourg	831	1 097
Malaisie	13	13
Norvège	1 479	341
Pays-Bas	146	192
Portugal	24	154
Royaume-Uni	5 707	5 821
Suède	228	532
Suisse	897	2 056
Total États membres	37 466	33 588
États non membres		
Banque africaine de développement	376	150
Banque mondiale	159	13
Commission européenne	59 925	5 684
Fondation Bill & Melina Gates	548	
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	14	
Fonds d'équipement des Nations Unies	557	
Organisation des Nations-Unis pour l'alimentation et l'agriculture	16	
Programme des Nations Unies pour le développement	212	
Autres	12	27
Total États non membres	61 819	5 874
Total	99 285	39 462

APPENDICE D1

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des fonds non décaissés

Aux 31 décembre 2008 et 2007

Fonds pour l'environnement mondial

Bénéficiaires	Contributions cumulées reçues au 31 décembre	Solde non décaissé au 1 ^{er} janvier 2008	Fonds reçus des donateurs	Décaissements	Solde non décaissé au 31 décembre 2008
ANASE ¹ régional	4 639	20	4 299	(20)	4 299
Appui mondial à la mise en œuvre de la CCD ²	637	25			25
Brésil	5 988	100			100
Burkina Faso	2 016		2 016		2 016
Chine	350	41		(41)	
Comores	1 000		1 000	(1 000)	
Érythrée	150		150	(92)	58
Éthiopie	350	32		(32)	
Gambie	100		100	(49)	51
Jordanie	6 795	141	6 445	(139)	6 447
Kenya	4 700				
Mali	6 326	11			11
Maroc	6 348	40	5 998	(18)	6 020
Mauritanie	160		160	(103)	57
Niger	150		150	(99)	51
MENARID ³ suivi et évaluation	60		60	(29)	31
Sri Lanka	7 270		6 920		6 920
Swaziland	100		100	(55)	45
Tunisie	5 350	40	5 000	(34)	5 006
Viet Nam	100		100	(65)	35
Non alloués		255	(255)		0
Total	52 589	705	32 243	(1 776)	31 172
Intérêts	277	1 114	480	(1 317)	277
Total	52 866	1 819	32 723	(3 093)	31 449
Fonds provenant de cofinanceurs pour les activités du FEM	25		25	(25)	
Total	52 891	1 819	32 748	(3 118)	31 449

¹ Association des Nations de l'Asie du Sud-Est.

² Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

³ MENARID = Programme d'investissement dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Fonds international de développement agricole
Rome


Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés (appendices A, B, B1, C, D et D1) du Fonds international de développement agricole (le Fonds) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction du Fonds. Notre responsabilité est d'émettre une opinion à leur sujet sur la base de notre vérification.

Notre vérification a été conduite selon les normes internationales de vérification comptable. Ces normes nous imposent de planifier et d'exécuter la vérification de manière à pouvoir raisonnablement assurer que les états financiers sont exempts d'inexactitudes matérielles. La vérification comprend l'examen, par sondage, des pièces justificatives des montants indiqués et des informations fournies dans les états financiers. Elle comprend aussi une évaluation des principes comptables appliqués et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une évaluation de la présentation générale des états financiers. Nous pensons que notre vérification nous permet de formuler une opinion avec un degré raisonnable de certitude.

À notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Fonds international de développement agricole au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en accord avec les normes internationales d'information financière.

Rome, le 15 avril 2009

PricewaterhouseCoopers SpA



John McQuiston
(partenaire)

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

APPENDICE E

Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux

Aux 31 décembre 2008 et 2007

Actifs	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
	2008	2007	2008	2007
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	263 681	264 530	171 802	167 857
Placements (note 4)	2 813 961	3 219 080	1 833 436	2 041 247
Billets à ordre à encaisser (note 5)	276 728	340 842	180 302	216 282
Contributions à recevoir (note 5)	211 617	355 812	137 879	225 780
Moins: provisions (note 6)	(168 485)	(168 485)	(109 776)	(106 912)
	319 860	528 169	208 404	335 150
Autres comptes débiteurs (note 7)	253 392	302 917	267 789	192 215
Actifs fixes (note 8)	996	0	649	
Encours des prêts (note 9 et appendice H)	5 020 941	4 911 615	3 271 394	3 116 665
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a)	(133 103)	(173 990)	(86 723)	(110 406)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTÉ (note 11 b) et appendice I)	(160 337)	(148 004)	(104 468)	(93 915)
Encours net des prêts	4 727 501	4 589 621	3 080 203	2 912 344
Total actif	8 379 391	8 094 317	5 562 283	5 648 814

Passif et fonds propres	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
	2008	2007	2008	2007
Comptes créditeurs et passif exigible (note 12)	816 239	1 157 885	634 512	733 316
Dons non décaissés (appendice H1)	149 239	76 848	97 236	48 764
Recettes reportées (note 13)	77 840	93 396	50 716	59 264
Total passif	1 043 318	1 328 129	782 465	841 344
Fonds propres				
Contributions				
Ordinaires	5 297 525	5 296 347	4 386 360	4 382 300
Spéciales	20 348	20 348	15 219	15 219
Total contributions (appendice G)	5 317 873	5 316 695	4 401 579	4 397 519
Réserve générale	95 000	95 000	61 899	60 282
Bénéfices non distribués intégralement engagés	1 923 199	2 164 493	316 341	349 669
Total fonds propres	7 336 072	7 576 188	4 779 817	4 807 470
Total passif et fonds propres	8 379 391	8 094 317	5 562 282	5 648 814

Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

APPENDICE F

État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'USD)

		2008	2007
Avoirs disponibles en monnaies librement convertibles	Liquidités	263 619	264 451
	Placements	2 813 473	2 401 751
	Billets à ordre	275 328	339 444
	Autres montants à recevoir ¹	126 632 ¹	69 840
		3 479 052	3 075 486
Moins	Montants à payer et passif exigible	816 387	256 804
	Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP), report	3 436	2 257
	Réserve générale	95 000	95 000
	Prêts entrés en vigueur non décaissés	2 266 063	2 286 987
	Prêts approuvés et signés mais non encore entrés en vigueur	249 789	280 246
	Dons non décaissés	149 239	76 848
		3 579 914	2 998 142
	Provision pour billets à ordre	80 898	80 898
	3 660 811	3 079 040	
Ressources disponibles pour engagement		(181 759)	(3 554)
Moins	Prêts non encore signés	400 086	461 745
	Dons non encore signés	160 533	120 053
Ressources nettes disponibles avant engagements anticipés		(742 378)	(585 352)
Engagements anticipés reportés au 1^{er} janvier		585 352	453 316
Engagements anticipés approuvés aux sessions du Conseil d'administration au cours de l'exercice		168 300	142 784
		753 652	596 100
Moins	Engagements anticipés couverts pendant l'exercice	(11 274)	(10 748)
Engagements anticipés reportés au 31 décembre		742 378²	585 352
Montant net des ressources disponibles pour engagement		-	-

¹ Ce poste ne comprend pas les sommes exigibles au titre des fonds fiduciaires PPTE et AMACS du FIDA.

² Le montant reporté au titre du PEA est largement inférieur au plafond de cinq ans de rentrées futures au titre des prêts (soit environ 1 380 millions d'USD) conformément à ce qui a été fixé dans la septième reconstitution.

APPENDICE G

État des contributions

Aux 31 décembre 2008 et 2007

État récapitulatif des contributions

	En milliers d'USD	
	2008	2007
Contributions initiales	1 017 314	1 017 314
Première reconstitution	1 016 372	1 016 372
Deuxième reconstitution	566 560	566 560
Troisième reconstitution	553 776	553 509
Quatrième reconstitution	361 395	361 394
Cinquième reconstitution	441 282	441 170
Sixième reconstitution	566 865	569 136
Septième reconstitution	590 523	588 145
Huitième reconstitution	691	-
Total FIDA	5 114 778	5 113 600
PSA première phase	288 868	288 868
PSA deuxième phase	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Contributions spéciales ¹	20 348	20 348
Total des contributions aux reconstitutions	5 486 358	5 485 180
États des contributions complémentaires		
Fonds belge de survie	67 228	65 331
Initiative PPTE	19 679	19 679
Autres contributions complémentaires	14 240	11 654
Total contributions complémentaires	101 147	96 664
Contributions à l'Initiative PPTE ne rentrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	155 972	155 972
Contributions du FBS ne rentrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
État des contributions supplémentaires²		
Cofinancement des projets	185 495	177 100
Programme de cadres associés	31 443	29 846
Autres fonds supplémentaires	257 338	160 450
Fonds pour l'environnement mondial	52 893	21 460
Total contributions supplémentaires	746 976	608 664
Total contributions	6 344 482	6 190 508
Total des contributions réparti comme suit:		
Total des contributions aux reconstitutions (cf. ci-dessus)	5 486 358	5 485 180
Moins provisions	(168 485)	(168 485)
Total net des contributions aux reconstitutions	5 317 873	5 316 695
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(16 157)	(36 851)
Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur	5 301 716	5 279 844

¹ Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission.

² Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

APPENDICE G

État des contributions

Aux 31 décembre 2008 et 2007

État des contributions des membres¹

États membres	Contributions initiales et contributions à la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième reconstitution des ressources (équivalent en milliers d'USD)	Septième reconstitution					
		Instruments déposés			Paiements (équivalent en milliers d'USD)		Total
		Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	Liquidités	Billets à ordre	
Afrique du Sud	500						
Albanie	30	USD	10	10	10	0	10
Algérie	51 330	USD	1 100	1 100	715	385	1 100
Allemagne ³	295 873	USD	40 000	40 000	12 000	14 000	26 000
Angola	260						
Arabie saoudite	379 778	USD	10 000	10 000	6 500	3 500	10 000
Argentine	7 900						
Arménie	11	USD	7	7	7	0	7
Australie ²	37 247						
Autriche	42 808	EUR	8 797	12 652	8 495	4 157	12 652
Azerbaïdjan	100						
Bangladesh	3 756	USD	600	600	390	210	600
Barbade	10						
Belgique	73 540	EUR	9 810	13 914	9 369	0	9 369
Belize	205						
Bénin	197						
Bhoutan	105	USD	30	30	30	0	30
Bolivie	1 200	USD	300	300	0	0	0
Bosnie-Herzégovine	0	USD	75	75	75	0	75
Botswana	335	USD	50	50	50	0	50
Brésil ³	44 020	USD	7 916	7 916	0	7 916	7 916
Burkina Faso	159	USD	100	100	100	0	100
Burundi	70	USD	10	10	10	0	10
Cambodge	420	USD	210	210	210	0	210
Cameroun	855	USD	794	794	794	0	794
Canada	169 828	CAD	37 277	33 618	33 618	0	33 618
Cap-Vert	26						
Chili	700	USD	100	100	100	0	100
Chine	40 839	USD	16 000	16 000	11 000	0	11 000
Chypre	162	USD	30	30	30	0	30
Colombie	470	USD	170	170	170	0	170
Comores ⁴	33						
Congo	451	USD	300	300	300	0	300
Côte d'Ivoire	1 559						
Cuba	9						
Danemark	113 350	DKK	60 000	11 565	7 830	0	7 830
Djibouti	6						
Dominique	51						
Egypte ³	14 409	USD	3 000	3 000	900	2 100	3 000
El Salvador	100						
Émirats arabes unis	51 180	USD	1 000	1 000	650	0	650
Équateur	791						
Érythrée	20						
Espagne	12 700	EUR	24 000	35 089	35 089	0	35 089
États-Unis ³	647 674	USD	54 000	54 000	15 428	25 057	40 485
Éthiopie	191	USD	30	30	30	0	30
Fidji	194	USD	10	10	10	0	10
Finlande	31 526	EUR	6 516	9 080	5 583	0	5 583
France ³	206 991	EUR	24 000	33 361	0	22 241	22 241
Gabon	3 282	EUR	11	15	15	0	15
Gambie	45						
Ghana	1 266	USD	400	400	400	0	400
Grenade	75						
Grèce	2 950	USD	1 246	1 246	1 246	0	1 246

APPENDICE G

État des contributions

Aux 31 décembre 2008 et 2007

État des contributions des membres¹ (suite)

États membres	Contributions initiales et contributions à la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième reconstitution des ressources (équivalent en milliers d'USD)	Septième reconstitution					
		Instruments déposés			Paiements (équivalent en milliers d'USD)		
		Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	Liquidités	Billets à ordre	Total
Guatemala ³	793	USD	250	250	0	0	0
Guinée	260	USD	70	70	70	0	70
Guinée-Bissau	30						
Guyana	635						
Haïti	107						
Honduras	801						
Îles Cook	5						
Îles Salomon	10						
Inde	62 812	USD	17 000	17 000	11 000	0	11 000
Indonésie	41 959	USD	5 000	5 000	3 000	0	3 000
Iran (République islamique d') ⁴	128 750						
Iraq ⁴	53 099	USD	1 340	1 340	1 340	0	1 340
Irlande ⁵	6 411	EUR	6 000	8 541	6 915	0	6 915
Irlande ⁵	0	EUR	891	1 154	0	0	0
Islande	5	USD	300	300	300	0	300
Israël	300						
Italie	224 023						
Jamahiriya arabe libyenne ⁴	52 000						
Jamaïque	326						
Japon	324 600	JPY	3 635 719	36 430	16 376	20 054	36 430
Jordanie	740	USD	100	100	100	0	100
Kenya	4 518	USD	66	66	66	0	66
Kiribati	5						
Koweït	153 041	USD	8 000	8 000	5 200	2 800	8 000
Lesotho	289	USD	100	100	100	0	100
Liban	115	USD	80	80	80	0	80
Libéria	39						
Luxembourg	2 506	EUR	650	934	618	316	934
Madagascar	280	USD	97	97	97	0	97
Malaisie	1 000	USD	125	125	125	0	125
Malawi	73						
Maldives	51						
Mali	63	USD	127	127	127	0	127
Malte	55						
Maroc	6 245	USD	300	300	150	150	300
Maurice	270						
Mauritanie ⁴	50						
Mexique	30 131	USD	3 000	3 000	2 000	0	2 000
Mozambique	320	USD	80	80	80	0	80
Myanmar	250						
Namibie	340	USD	20	20	20	0	20
Népal	160						
Nicaragua	99	USD	20	20	20	0	20
Niger	175						
Nigéria	101 459	USD	5 000	5 000	2 500	0	2 500
Norvège	144 750	NOK	209 482	35 137	25 163	0	25 163
Nouvelle-Zélande	7 991						
Oman	200	USD	50	50	50	0	50
Ouganda	245	USD	45	45	45	0	45
Pakistan	10 934	USD	4 000	4 000	2 412	1 588	4 000
Panama	166	USD	25	25	25	0	25
Papouasie-Nouvelle-Guinée	170						
Paraguay	617						
Pays-Bas ³	224 811	EUR	32 000	46 032	30 741	15 291	46 032

APPENDICE G

État des contributions

Aux 31 décembre 2008 et 2007

État des contributions des membres¹ (suite)

États membres	Contributions initiales et contributions à la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième reconstitution des ressources (équivalent en milliers d'USD)	Septième reconstitution					
		Instruments déposés			Paiements (équivalent en milliers d'USD)		
		Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	Liquidités	Billets à ordre	Total
Pérou	760	USD	200	200	200	0	200
Philippines	1 778	USD	200	200	24	0	24
Portugal	3 089	EUR	873	1 263	838	425	1 263
Qatar	29 980	USD	10 000	10 000	7 000	0	7 000
République centrafricaine	11						
République arabe syrienne	967	USD	350	350	350	0	350
République de Corée	10 239	USD	3 000	3 000	2 000	0	2 000
République de Moldova	6	USD	13	13	13	0	13
République démocratique du Congo	1 180						
République démocratique populaire lao	154						
République dominicaine	88						
République populaire démocratique de Corée ⁴	800						
République-Unie de Tanzanie	264	USD	57	57	57	0	57
Roumanie	151	USD	100	100	50	0	50
Royaume-Uni ³	175 598	GBP	27 725	39 862	0	13 952	13 952
Rwanda	164						
Sainte-Lucie	22						
Saint-Kitts-et-Nevis	20						
Samoa	50						
Sao Tomé-et-Principe ⁴	10						
Sénégal	271	USD	113	113	113	0	113
Seychelles	20						
Sierra Leone	37						
Somalie	10						
Soudan	889						
Sri Lanka	6 884						
Suède	164 544	SEK	251 400	37 149	37 149	0	37 149
Suisse ³	95 495	CHF	21 323	20 034	0	13 341	13 341
Swaziland	238	USD	35	35	35	0	35
Thaïlande	750	USD	150	150	150	0	150
Togo	35						
Tonga	55						
Tunisie	2 578	USD	600	600	400	0	400
Turquie	15 336	USD	900	900	900	0	900
Uruguay	325	USD	100	100	100	0	100
Venezuela (République bolivarienne du)	174 689	USD	15 000	15 000	7 500	7 500	15 000
Viet Nam	1 103	USD	500	500	300	0	300
Yémen	1 784	USD	592	592	592	0	592
Yougoslavie	108						
Zambie	307	USD	100	100	100	0	100
Zimbabwe	2 104						
Total États membres							
31 décembre 2008	4 523 564			590 523	317 745	154 983	472 728

APPENDICE G

État des contributions

Aux 31 décembre 2008 et 2007

État des contributions des membres¹

États membres	Contributions initiales et contributions à la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième reconstitution des ressources (équivalent en milliers d'USD)	Huitième reconstitution					
		Instruments déposés			Paiements (équivalent en milliers d'USD)		Total
		Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	Liquidités	Billets à ordre	
Azerbaïdjan		USD	100	100	100	0	100
Cameroun		EUR	305	381	381	0	381
Équateur		USD	50	50	50	0	50
Madagascar		USD	160	160	160	0	160
31 décembre 2008				691	691	0	691
Total des contributions au 31 décembre 2008	4 523 564			591 214	318 436	154 983	473 419
États non membres							
OPEP ⁶	20 000						
Autres	138						
Total États non membres	20 138						
31 décembre 2008	4 543 702			591 214	318 436	154 983	473 419
31 décembre 2007	4 545 803			588 145	174 740	164 579	339 319

¹ Les montants étant exprimés en milliers d'USD, les contributions de l'Afghanistan (93 USD) et du Tadjikistan (400 USD) n'apparaissent pas dans l'appendice G.

² L'Australie ne fait plus partie des États membres du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

³ Voir appendice D, note 5 a).

⁴ Voir appendice D, notes 6 a) et b).

⁵ Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la septième reconstitution, l'Irlande a fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

⁶ Organisation des pays exportateurs de pétrole.

APPENDICE G

État des contributions

Aux 31 décembre 2008 et 2007

Programme spécial pour l'Afrique

	Première phase			Deuxième phase		
	Instruments déposés			Instruments déposés		
	Monnaie	Montant	Équivalent en milliers d'USD	Montant	Équivalent en milliers d'USD	Total
Allemagne	EUR	14 827	17 360			17 360
Australie	AUD	500	389			389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673			18 673
Djibouti	USD	1	1			1
Espagne	USD	1 000	1 000			1 000
États-Unis	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
Finlande	EUR	9 960	12 205			12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25			25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000			10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474			21 474
Koweït	USD		0	15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266			266
Mauritanie ¹	USD	25	25			25
Niger	EUR	15	18			18
Nigéria	USD		0	250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759			19 759
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252			252
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150			11 150
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049			17 049
Union européenne	EUR	15 000	17 619			17 619
31 décembre 2008			288 868		62 364	351 232
31 décembre 2007			288 868		62 364	351 232

¹ Voir appendice D, note 6 a).

APPENDICE G

État des contributions

Aux 31 décembre 2008 et 2007

État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2008¹
(en milliers d'USD)

États membres	Instruments déposés ^{2, 3}	Billets à ordre déposés ³	Paiements	
			Liquidités	Billets à ordre encaissés
Troisième reconstitution				
Gabon			281	
Total			281	
Cinquième reconstitution				
Paraguay			12	
Uruguay			100	
Total			112	
Sixième reconstitution				
Allemagne				14 000
Brésil				2 639
Congo			100	
Egypte				1 050
France				12 604
Ghana			300	
Nigéria			19	
Pays-Bas				9 560
Royaume-Uni		10 892		17 959
Suisse				7 183
Total		10 892	419	64 995
Septième reconstitution				
Algérie				385
Allemagne				12 000
Arabie saoudite				3 500
Arménie			4	
Autriche				4 574
Bangladesh				210
Belgique			4 664	
Botswana			25	
Burundi			10	
Canada		12 297		10 493
Chine			5 000	
Chypre			30	
Congo			300	
Danemark		4 120		4 215
Émirats arabes unis			650	
États-Unis		25 636		15 429
Fidji			10	
Finlande			2 963	
France		10 144		
Ghana			400	
Grèce			646	
Indonésie			3 000	
Iraq			670	
Irlande			3 127	
Islande			200	
Japon				8 405
Jordanie			100	
Koweït				2 800
Liban			80	
Luxembourg				356
Malaisie			125	

APPENDICE G

État des contributions

Aux 31 décembre 2008 et 2007

État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2008¹ (suite)
(en milliers d'USD)

États membres	Instruments déposés ^{2,3}	Billets à ordre déposés ³	Paiements	
			Liquidités	Billets à ordre encaissés
Maroc	300	300		150
Mexique			1 000	
Nicaragua			8	
Nigéria			2 500	
Norvège			13 570	
Ouganda			45	
Pakistan				1 079
Panama			8	
Pays-Bas				17 430
Pérou	200		200	
Philippines	200			
Portugal		461		477
République de Corée			1 000	
République de Moldova			3	
Roumanie			50	
Royaume-Uni		14 380		
Suède				12 433
Suisse		6 411		
Swaziland			15	
Thaïlande			150	
Tunisie			200	
Turquie			400	
Uruguay			100	
Venezuela (République bolivarienne du)	15 000	15 000		7 500
Viet Nam			200	
Zambie			100	
Total	15 700	88 749	41 553	101 436
Huitième reconstitution				
Azerbaïdjan			100	
Cameroun			381	
Équateur			50	
Madagascar			160	
Total			691	
Total général	15 700	99 641	43 056	166 431

¹ Les montants étant exprimés en milliers d'USD, le paiement effectué par le Tadjikistan (200 USD) n'apparaît pas.

² Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

³ Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

APPENDICE H

État des prêts

1. FIDA: Encours des prêts

Aux 31 décembre 2008 et 2007

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Prêts entrés en vigueur			
			Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Rembourse- ments	Encours des prêts
Prêts (en milliers d'USD)¹						
Bangladesh	30 000			30 000	15 000	15 000
Cap-Vert	2 003			2 003	1 002	1 002
Haïti	3 500			3 500	1 794	1 706
Népal	11 538			11 538	5 779	5 760
Sri Lanka	12 000			12 000	6 300	5 700
République-Unie de Tanzanie	9 488			9 488	4 863	4 626
Sous-total¹	68 530			68 530	34 737	33 793
Ajustement de change sur les prêts en USD	3 087			3 087	3 250	162
Sous-total - prêts en USD¹	71 617			71 617	37 986	33 631
Prêts (en milliers de DTS)¹						
Albanie	35 087	5 860	3 737	25 491	1 817	23 674
Algérie	613			613	95	518
Angola	17 250	5 250	275	11 725	847	10 878
Argentine	50 595	13 100	20 855	16 641	11 913	4 728
Arménie	45 649		7 175	38 474	948	37 526
Azerbaïdjan	32 659	10 850	4 113	17 697	421	17 276
Bangladesh ²	276 395		67 424	208 971	44 392	164 579
Belize	3 067	2 050		1 017	695	323
Bénin	72 753		11 905	60 848	12 116	48 732
Bhoutan	27 030		6 216	20 814	3 511	17 303
Bolivie	53 029	4 800	4 590	43 639	14 626	29 014
Bosnie-Herzégovine	40 257	7 500	7 957	24 801	1 033	23 768
Bésil	80 450	15 450	19 882	45 118	25 875	19 243
Burkina Faso	76 058		25 843	50 215	6 506	43 710
Burundi ²	41 689		7 758	33 931	7 677	26 254
Cambodge	27 778		3 417	24 361	258	24 103
Cameroun	41 593	8 300	9 684	23 608	3 951	19 657
Cap-Vert	13 490		5 083	8 407	1 083	7 324
Chine	381 977	21 438	68 177	292 362	43 387	248 975
Colombie	23 345		9 074	14 270	6 741	7 530
Comores	4 182			4 182	937	3 245
Congo	13 950		8 755	5 195		5 195
Costa Rica	9 250	5 850		3 400	2 611	789
Côte d'Ivoire	21 997		10 620	11 377	1 704	9 673
Cuba	10 581			10 581	2 273	8 308
Djibouti	4 462		1 694	2 768	665	2 103
Dominique	2 902			2 902	1 410	1 492
Egypte	134 705		20 682	114 023	35 276	78 747
El Salvador	73 010	19 450	4 849	48 710	20 465	28 245
Équateur	32 226		8 931	23 294	14 083	9 211
Érythrée	24 950		8 264	16 686	998	15 689
Éthiopie	142 024		35 311	106 714	17 756	88 957
Ex-République yougoslave de Macédoine	11 758		37	11 721	465	11 257
Gabon	8 593		3 800	4 793	4 793	-
Gambie	29 214		6 073	23 142	3 997	19 145
Géorgie	16 468		7 244	9 224	288	8 936
Ghana	108 627	4 050	36 583	67 994	9 765	58 229
Grenade	3 250		1 779	1 471	542	930
Guatemala	75 161	12 100	33 592	29 468	15 993	13 475
Guinée	74 549		22 437	52 112	8 092	44 019
Guinée équatoriale	5 794			5 794	1 225	4 569
Guinée-Bissau	5 117			5 117	732	4 385
Guyana	8 523	1 850		6 673	487	6 186
Haïti	60 852		23 035	37 816	8 590	29 226
Honduras	68 991		9 329	59 663	4 752	54 911
Îles Salomon	2 519			2 519	809	1 710
Inde	416 238	30 800	98 407	287 031	81 825	205 205
Indonésie ²	138 349	42 033	16 498	79 817	29 517	50 300
Jordanie	32 255		5 642	26 612	11 672	14 940
Kenya	81 761	4 000	41 088	36 673	6 012	30 661
Kirghizistan	7 097			7 097	380	6 717
Lesotho	24 164		4 964	19 201	3 282	15 919
Liban	14 533			14 533	10 267	4 267
Libéria	10 180			10 180		10 180
Madagascar ²	99 772	11 450	25 216	63 107	11 251	51 856
Malawi ²	70 241	5 350	9 461	55 430	13 269	42 161
Maldives	10 894	2 350	2 580	5 963	1 418	4 546
Mali	78 365		15 737	62 628	10 839	51 789

APPENDICE H

État des prêts

1. FIDA: Encours des prêts (suite)

Aux 31 décembre 2008 et 2007

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Prêts entrés en vigueur			
			Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Rembourse- ments	Encours des prêts
Maroc	76 559		36 268	40 291	24 494	15 797
Maurice	11 650	3 450	2 719	5 481	2 187	3 295
Mauritanie	41 467		10 828	30 639	5 393	25 246
Mexique	53 300		31 924	21 376	12 752	8 624
Mongolie	13 705		2 813	10 892	208	10 683
Mozambique ²	113 558	19 100	24 158	70 300	10 258	60 042
Namibie	4 200			4 200	2 520	1 680
Népal	72 562		18 249	54 313	15 801	38 512
Nicaragua	39 213		14 035	25 178	1 549	23 629
Niger	46 340	5 400	14 427	26 513	4 791	21 722
Nigéria	118 011	45 400	28 577	44 034	8 817	35 216
Ouganda ²	132 820		48 706	84 114	16 340	67 774
Pakistan ²	254 392		68 361	186 031	74 231	111 800
Panama	39 143	2 600	14 222	22 321	15 766	6 554
Papouasie-Nouvelle-Guinée	3 901			3 901	2 834	1 067
Paraguay	19 808		7 072	12 736	10 062	2 674
Pérou	54 950	9 050	5 366	40 534	19 673	20 861
Philippines	84 196	10 685	30 671	42 840	9 130	33 709
République arabe syrienne	61 368		28 659	32 709	24 271	8 438
République centrafricaine	23 044			23 044	1 758	21 286
République de Moldova	33 300	8 100	4 746	20 454		20 454
République démocratique du Congo	39 693		18 577	21 116	3 905	17 211
République démocratique populaire lao	49 573		8 419	41 154	4 745	36 409
République dominicaine	12 969		23	12 946	5 300	7 646
République populaire démocratique de Corée	50 496			50 496	5 713	44 784
République-Unie de Tanzanie	164 058	37 650	33 200	93 208	6 779	86 429
Roumanie	12 400			12 400	4 133	8 267
Rwanda ²	84 816		15 577	69 239	9 408	59 831
Sainte-Lucie	1 242			1 242	698	544
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1 484			1 484	1 157	327
Sao Tomé-et-Principe	13 761		5 206	8 554	1 470	7 084
Sénégal	71 511	9 100	10 380	52 031	4 041	47 990
Seychelles	824			824	743	81
Sierra Leone	26 500		5 098	21 402	7 954	13 448
Somalie	19 618			19 618	941	18 677
Soudan ²	129 500		37 037	92 463	20 654	71 808
Sri Lanka	112 505		47 953	64 552	15 124	49 428
Swaziland	20 403	4 050	5 686	10 667	5 157	5 510
Tchad	26 150		18 627	7 523		7 523
Togo	17 565			17 565	1 774	15 791
Tonga	4 837			4 837	1 129	3 708
Tunisie	43 948		14 198	29 750	12 921	16 829
Turquie	42 620		18 523	24 097	17 909	6 188
Uruguay	18 880		3 983	14 897	10 393	4 504
Venezuela (République bolivarienne du)	33 621	8 800	9 836	14 984	10 873	4 111
Viet Nam	130 460	14 110	47 980	68 370	2 812	65 558
Yémen ²	139 236	12 050	22 110	105 076	27 361	77 715
Zambie	79 004		16 266	62 738	10 712	52 025
Zimbabwe	32 176			32 176	15 605	16 571
Total	5 958 117	423 426	1 476 253	4 058 438	998 580	3 059 859
Fonds pour Gaza et la Cisjordanie ³	2 513			2 513		2 513
Équivalent en USD	9 144 528	649 875	2 265 755	6 228 898	1 424 632	4 804 266
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS	(107 993)			(107 993)		(107 993)
Sous-total en USD des prêts en DTS au 31 décembre 2008	9 036 535	649 875	2 265 755	6 120 905	1 424 632	4 696 273
Total valeur nominale des prêts en USD au 31 décembre 2008	9 108 152	649 875	2 265 755	6 192 508	1 462 618	4 729 904
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 129 484)
Total USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2008						3 600 420
Total USD en valeur nominale au 31 décembre 2007	8 257 916	787 202	2 089 191	5 381 523	1 218 163	4 599 459
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 212 961)
Total USD en juste valeur au 31 décembre 2007						3 386 498

APPENDICE H

État des prêts

2. FIDA: État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale¹

Aux 31 décembre 2008 et 2007

Prêts approuvés en milliers de DTS					Valeur en milliers d'USD					
		Au 1 ^{er} janvier 2008	Prêts Prêts inté- grealement remboursés	Au 31 décembre 2008	Au 1 ^{er} janvier 2008	Prêts annulés	Prêts inté- grealement remboursés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2008	
1978	USD	68 530		68 530	68 530				68 530	
1979	DTS	201 486		201 486	317 526			(8 285)	309 241	
1980	DTS	187 228		187 228	295 056			(7 698)	287 358	
1981	DTS	188 716		188 716	297 401			(7 760)	289 642	
1982	DTS	103 110		103 110	162 493			(4 240)	158 253	
1983	DTS	143 589		143 589	226 285			(5 904)	220 381	
1984	DTS	131 907		131 907	207 875			(5 424)	202 451	
1985	DTS	60 332		60 332	95 078			(2 481)	92 598	
1986	DTS	23 664		23 664	37 293			(973)	36 320	
1987	DTS	61 542	(17 749)	43 793	96 985		(27 241)	(2 531)	67 214	
1988	DTS	80 306		80 306	126 556			(3 302)	123 254	
1989	DTS	108 137		108 137	170 415			(4 446)	165 969	
1990	DTS	100 885		100 885	158 987			(4 148)	154 838	
1991	DTS	127 804		127 804	201 409			(5 255)	196 154	
1992	DTS	150 231		150 231	236 752			(6 177)	230 575	
1993	DTS	168 966		168 966	266 277			(6 948)	259 329	
1994	DTS	182 760	(3 057)	179 703	288 015	(4 692)		(7 515)	275 808	
1995	DTS	227 160	(5 288)	221 872	357 986	(8 116)		(9 340)	340 530	
1996	DTS	240 241	(5 659)	234 582	378 601	(8 685)		(9 878)	360 037	
1997	DTS	274 973	(5 389)	269 584	433 335	(8 271)		(11 306)	413 758	
1998	DTS	280 517	(9 791)	270 726	442 072	(15 027)		(11 534)	415 511	
1999	DTS	314 144	(5 974)	308 170	495 066	(9 169)		(12 917)	472 980	
2000	DTS	305 904	(29)	305 875	482 080	(45)		(12 578)	469 457	
2001	DTS	288 597	(94)	288 503	454 806	(144)		(11 867)	442 795	
2002	DTS	246 100		246 100	387 834			(10 119)	377 715	
2003	DTS	274 402	(691)	273 711	432 436	(1 061)		(11 283)	420 092	
2004	DTS	275 750		275 750	434 560			(11 338)	423 222	
2005	DTS	324 810		324 810	511 875			(13 356)	498 519	
2006	DTS	350 350		350 350	552 124			(14 406)	537 718	
2007	DTS	300 330	(7 100)	293 230	473 296	(10 897)		(12 349)	450 050	
2008	DTS			295 006					452 776	
Total	DTS	5 723 941	(43 072)	(17 749)	5 958 126	9 020 474	(66 107)	(27 241)	(235 358)	9 144 545
Total	USD	68 530			68 530	68 530				68 530
Ajustement de change sur les prêts décaissés										
					(9)	(149 186)				(176 540)
Total					5 958 117	8 939 817				9 036 535

3. FIDA: Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale, selon la durée résiduelle

Aux 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'USD)

Durée résiduelle	2008	2007
moins de 1 an	259 822	245 100
1-2 ans	191 292	182 251
2-3 ans	197 351	190 626
3-4 ans	201 441	188 824
4-5 ans	195 933	194 184
5-10 ans	1 014 728	979 048
10-15 ans	869 893	834 240
16-20 ans	764 761	727 740
21-25 ans	612 656	611 894
Plus de 25 ans	422 027	445 552
Total	4 729 904	4 599 459

¹ Les prêts approuvés en 1978 étaient libellés en dollars des États-Unis et sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Depuis 1979, les prêts sont libellés en DTS et leur montant cumulé est converti dans le bilan. Au 31 décembre 2008, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,57591. Étant donné que les prêts ont été chiffrés au 31 décembre 2007 au taux alors en vigueur de 1/1,50387, leur valeur en dollars des États-Unis a augmenté de 870 013 000 USD du fait de l'évolution des taux de change entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 (entre 2005 et 2006, la valeur des prêts en dollars des États-Unis avait diminué de 408 091 000 USD).

² Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

³ Le montant du prêt accordé au fonds pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir appendice D, note 2 e) ii).

APPENDICE H

État des prêts

4. FIDA: État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

Aux 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'USD)

	2008	2007
Conditions particulièrement favorables	4 325 782	4 192 976
Conditions intermédiaires	263 894	282 500
Conditions ordinaires	140 228	123 983
Total	4 729 904	4 599 459

5. Structure des échéances des prêts non décaissés en valeur nominale

Aux 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'USD)

Durée résiduelle	2008	2007
Moins de an	488 682	500 181
1-2 ans	465 716	477 482
2-3 ans	427 684	439 001
3-4 ans	377 225	392 392
4-5 ans	316 133	331 138
5-10 ans	784 806	823 594
Plus de 10 ans	55 387	64 172
Total	2 915 633	3 027 960

6. Programme spécial pour l'Afrique: État des prêts en valeur nominale

Aux 31 décembre 2008 et 2007

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	Encours des prêts
Prêts (en milliers de DTS)					
Angola	2 767	55	2 712	335	2 378
Burkina Faso	10 546		10 546	2 227	8 319
Burundi	4 494		4 494	637	3 858
Cap-Vert	2 183		2 183	476	1 707
Comores	2 289		2 289	269	2 020
Djibouti	114		114	26	88
Éthiopie	6 660		6 660	1 910	4 750
Gambie	2 638		2 638	594	2 045
Ghana	22 321		22 321	4 602	17 719
Guinée	10 762		10 762	2 690	8 071
Guinée-Bissau	2 126		2 126	80	2 047
Kenya	12 387	146	12 241	2 233	10 008
Lesotho	7 481		7 481	1 593	5 888
Madagascar	1 098		1 098	128	970
Malawi	5 777		5 777	723	5 054
Mali	10 193		10 193	2 678	7 515
Mauritanie	19 020		19 020	4 224	14 797
Mozambique	8 291		8 291	2 384	5 907
Niger	11 119		11 119	2 959	8 160
Ouganda	8 124		8 124	2 234	5 890
République-Unie de Tanzanie	6 789		6 789	1 528	5 262
Sénégal	23 234		23 234	4 715	18 519
Sierra Leone	1 505		1 505	226	1 279
Soudan	26 012		26 012	5 548	20 465
Tchad	9 617		9 617	1 765	7 852
Zambie	8 607		8 607	2 357	6 249
Total	226 157	201	225 956	49 141	176 815
Équivalent en USD	347 105	308	346 797	75 422	271 375
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS	(4 879)		(4 879)	(4 879)	
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2008	342 226	308	341 918	70 543	271 375
Ajustement sur la base de la juste valeur					(113 850)
Total en USD en juste valeur au 31 décembre 2008					157 525
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2007	349 425	1 017	348 408	61 305	287 103
Ajustement sur la base de la juste valeur					(117 887)
Total en USD en juste valeur au 31 décembre 2007					169 216

APPENDICE H

État des prêts

7. Programme spécial pour l'Afrique: État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale¹
 Aux 31 décembre 2008 et 2007

		Prêts approuvés en milliers de DTS			Valeur en milliers d'USD			
		Au 1 ^{er} janvier 2008	Prêts annulés	Au 31 décembre de 2008	Au 1 ^{er} janvier 2008	Prêts annulés	Variation de change DTS/USD	Au 31 décembre 2008
1986	DTS	24 902		24 902	39 244		(1 024)	38 220
1987	DTS	41 292		41 292	65 073		(1 698)	63 375
1988	DTS	34 770		34 770	54 795		(1 430)	53 365
1989	DTS	25 756		25 756	40 589		(1 059)	39 530
1990	DTS	17 370		17 370	27 374		(714)	26 660
1991	DTS	18 246		18 246	28 754		(750)	28 004
1992	DTS	6 952		6 952	10 956		(286)	10 670
1993	DTS	34 414		34 414	54 234		(1 415)	52 819
1994	DTS	16 320		16 320	25 719		(671)	25 048
1995	DTS	6 135		6 135	9 668		(252)	9 416
Total	DTS	226 157		226 157	356 405		(9 299)	347 105

8. Programme spécial pour l'Afrique: Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale, selon la durée résiduelle
 Aux 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'USD)

Durée résiduelle	2008	2007
Moins de 1 an	10 075	10 384
1-2 ans	8 925	9 165
2-3 ans	8 925	9 165
3-4 ans	8 925	9 165
4-5 ans	44 629	9 165
5-10 ans	44 629	45 825
10-15 ans	44 629	45 825
16-20 ans	44 629	45 825
21-25 ans	39 567	45 825
Plus de 25 ans	16 443	56 759
Total	271 376	287 103

9. Programme spécial pour l'Afrique: État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt
 Aux 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'USD)

	2008	2007
Conditions particulièrement favorables	271 376	287 103
Conditions intermédiaires	-	-
Conditions ordinaires	-	-
Total	271 376	287 103

APPENDICE H1

État des dons – FIDA seulement

Aux 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'USD)

	Dons non décaissés au 1 ^{er} janvier	Variations en 2008			Effet de change	Dons non décaissés au 31 décembre
		Dons entrés en vigueur	Décaissements	Annulations		
Programme de coopération élargie/ organisations non gouvernementales	160		(20)	(77)	(1)	63
Composantes	12 209	6 432	(1 783)	(7)	(681)	16 169
Cadre pour la soutenabilité de la dette	12 931	76 922	(6 421)		(3 492)	79 940
Recherche	51 548	33 643	(31 009)	(1 108)	(7)	53 067
Total 2008	76 848	116 997	(39 233)	(1 192)	(4 181)	149 239
Ajustement sur la base de la juste valeur						(10 598)
Total 2008 en juste valeur						138 641
Total 2007	54 216	61 274	(37 600)	(1 723)	681	76 848
Ajustement sur la base de la juste valeur						(10 888)
Total 2007 en juste valeur						65 960

APPENDICE I

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Le tableau ci-dessous présente le montant cumulé, au 31 décembre 2008, des allègements de dette déjà consentis et des allègements estimatifs futurs au titre de l'Initiative PPTE initiale et renforcée:

	Allègements consentis au 31 décembre 2008		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de la Banque mondiale	
			Principal	Intérêts		
Pays parvenus au point d'achèvement						
Bénin	4 568	1 643				6 211
Bolivie	5 900	1 890				7 790
Burkina Faso	5 476	2 286	509	147	1 244	9 663
Burundi			16 326	3 103		19 430
Cameroun	584	229	795	162	1 920	3 691
Éthiopie	7 054	2 619	4 439	1 103	11 321	26 535
Gambie	236	84	2 277	528		3 125
Ghana	6 331	2 670	3 014	762	7 784	20 560
Guyana	1 526	299				1 825
Honduras	1 077	767				1 844
Madagascar	4 311	1 272	1 141	267	2 912	9 903
Malawi	2 103	652	6 008	1 250	14 823	24 836
Mali	6 211	2 431				8 642
Mauritanie	5 264	1 764	1 047	266	2 739	11 081
Mozambique	8 686	3 040	1 036	234	2 658	15 654
Nicaragua	6 471	657	838	259		8 225
Niger	3 242	1 096	2 562	558	6 335	13 792
Ouganda	12 177	4 566	(8)	(10)	379	17 104
République-Unie de Tanzanie	7 631	3 003	1 670	409	4 266	16 978
Rwanda	2 915	1 195	8 773	2 182	7 247	22 311
Sao Tomé-et-Principe	226	69	4 340	670		5 304
Sénégal	2 247	882				3 129
Sierra Leone	3 521	1 059	7 382	1 315		13 277
Zambie	4 970	1 740	4 597	1 057	11 766	24 130
Pays parvenus au point de décision						
Congo				97		97
Guinée			7 348	1 746		9 094
Guinée-Bissau			3 364	993		4 357
Haïti			2 042	557		2 599
Libéria			7 991	6 242		14 233
République centrafricaine			9 331	2 848		12 178
République démocratique du Congo	1 504	245	5 889	2 170		9 807
Tchad			1 756	421		2 176
31 décembre 2008 DTS	104 228	36 158	104 468	29 334	75 394	349 581
Moins les allègements d'intérêts non échus (y compris les intérêts à la charge de la Banque mondiale)						(43 768)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2008 (en milliers de DTS)						305 813
31 décembre 2008 USD	153 804	53 059	160 337	45 021	115 715	412 221
Total moins les allègements d'intérêts non échus (y compris la Banque mondiale)						(67 175)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2008 (en milliers d'USD)						345 046
Ajustement sur la base de la juste valeur			(42 352)			
31 décembre 2008 en juste valeur			117 985			
31 décembre 2007 DTS	86 662	30 433	93 914	21 614	90 548	323 171
Moins les allègements d'intérêts non échus						(39 628)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2006 (en milliers de DTS)						283 543
31 décembre 2007 USD	125 923	43 996	148 004	34 059	142 696	494 680
Moins les allègements d'intérêts non échus						(62 449)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2006 (en milliers d'USD)						432 231
Ajustement sur la base de la juste valeur			(49 818)			
31 décembre 2007 en juste valeur			98 186			

APPENDICE J

État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale
Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007 (en milliers d'USD)

	Budgets administratifs ¹	Mécanisme de financement du développement des programmes	Plan d'action	Dépenses directes ²	Autres sources ³	Total
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	62 334	7 651	921	16	3 816	74 738
Dépenses administratives courantes	13 061	6 467	171	476	18 824	39 000
Consultants et autres coûts salariaux (hors personnel permanent)	7 156	14 223	1 191	36	625	23 231
Institutions coopérantes	20	7 224	94	0	91	7 429
Frais financiers directs (banques et placements)				4 109		4 109
Total 2008	82 571	35 566	2 377	4 637	23 356	148 507
Total 2007	80 983	35 465	3 188	3 859	17 214	140 700

¹ Il s'agit des budgets administratifs du FIDA et de son Bureau de l'évaluation; les chiffres comprennent les dépenses non récurrentes et les montants reportés.

² Charges directes imputées sur le produit des placements.

³ Inclut les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, le Programme pilote relatif à la présence sur le terrain et les positions financées par les commissions de service.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Fonds international de développement agricole des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les appellations de pays "développés" et "en développement" sont employées à des fins de commodité statistique et ne reflètent pas nécessairement un jugement quant au stade atteint par tel ou tel pays ou telle ou telle région dans le processus de développement.

La présente publication peut être reproduite en tout ou en partie sans l'autorisation préalable du FIDA, à condition que la source soit indiquée par l'éditeur et qu'une copie du texte publié soit envoyée au FIDA.

Page de couverture:

Une petite boulangerie produit et emballe des croissants fabriqués avec de la farine de blé cultivé localement, à Sturzovca, en République de Moldova.

© IFAD/P. Marchetti

© 2009 Fonds international de développement agricole (FIDA)

Imprimée par Palombi e Lanci., Rome, Italie

2009

Imprimé sur papier écologique

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) œuvre aux côtés des populations rurales pauvres afin de leur permettre de cultiver et de vendre davantage de produits vivriers, d'accroître leurs revenus et de déterminer le cap de leur propre existence. Depuis 1978, le FIDA a investi plus de 11 milliards d'USD sous forme de dons et de prêts à faible taux d'intérêt octroyés à des pays en développement, permettant ainsi à quelque 340 millions de personnes de se libérer par eux-mêmes de la pauvreté. Le FIDA est une institution financière internationale et une organisation spécialisée des Nations Unies dont le siège est à Rome – la plateforme alimentaire et agricole des Nations Unies. Il représente un partenariat unique, regroupant 165 membres, entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), d'autres pays en développement et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).



Fonds International de
Développement Agricole
Via Paolo di Dono, 44
00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591
Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org
www.ruralpovertyportal.org

